



HAL
open science

Analyse sémio-linguistique des noms propres dans les proverbes libyens

Mohsan Elkbir

► **To cite this version:**

Mohsan Elkbir. Analyse sémio-linguistique des noms propres dans les proverbes libyens. Linguistique. Université de Lorraine, 2015. Français. NNT : 2015LORR0171 . tel-02075529

HAL Id: tel-02075529

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-02075529v1>

Submitted on 21 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

crem centre
de recherche
EA 3476 sur les médiations
communication, langue, art, culture

ÉCOLE DOCTORALE FERNAND BRAUDEL

Thèse pour obtenir le grade de
Docteur de l'université de Lorraine

Présentée et soutenue par
M. Mohsan ELKBIR

Le 11/12/2015

**ANALYSE SÉMIO-LINGUISTIQUE DES NOMS PROPRES
DANS LES PROVERBES LIBYENS**

Thèse dirigée par M. le professeur Driss ABLALI

Membres du jury :

M. Driss ABLALI, Professeur, Université de Lorraine. Directeur de la thèse.

M. Guy ACHARD-BAYLE, Professeur, Université de Lorraine. Président du jury

M. Abdenbi LACHKAR, MCF/HDR, Université de Paris 8. Rapporteur

M. Ali TARMAL, Professeur, Université Al-Zawia Libye. Rapporteur

M. Jean-Philippe ZOUOGBO, MCF, Université de Diderot Sorbonne. Examineur

TABLEAU DES MATIERES

DEDICACE	6
REMERCIEMENT	7
RESUME	8
INTRODUCTION	10
CHAPITRE I / PRÉSENTATION DU CONTEXTE DE RECHERCHE : LA LIBYE	15
1.1. Origines de l'appellation	16
1.2. Le contexte géographique.....	18
1.3. La démographie	19
1.4. Les phases clés de l'histoire de la Libye	20
1.5. La situation linguistique.....	29
CHAPITRE II/ LE PROVERBE	31
2.1- Peut-on définir un proverbe ?	32
2.2. Les caractéristiques du proverbe	40
2.3- Structure et syntaxe des composants du proverbe.....	50
2.4 La sémantique du proverbe	56
2.5- Le proverbe arabe	62
CHAPITRE III / NOM PROPRE : CONCEPT ET DELIMITATION	72
3.1- Quelle est la désignation du nom propre dans la langue ?.....	73
3.2- La grammaire du nom propre	82
3.3. Caractéristiques morphosyntaxiques du nom propre	84
3.4- Sémantique du nom propre	88
3.5. Pragmatique du nom propre.....	94
CHAPITRE IV/ LE CORPUS DE L'ETUDE	97
4.1. Sur la définition du corpus	98
4.2. Corpus de l'étude : constitution et description.....	99
4.3- Problématique de recherche.....	103
4.4- Hypothèses.....	104
4.5- Cadre théorique et méthode d'analyse	104
4.6- Présentation du mode d'application des théories utilisées	107

CHAPITRE V / ANTHROPONYMES DANS LES PROVERBE LIBYENS.....	110
5.1. Les noms propres se référant à des personnages cités dans le Coran	111
5.2. Les noms propres se référant à des personnages considérés comme des marabouts ...	135
CHAPITRE VI / LES NOMS PROPRES DES MARABOUTS ET DES PERSONNAGES CITÉS DANS LES RECITS ORAUX.....	142
6.1. Personnages réels auquel il est couramment fait référence dans la société arabe	144
6. 2. Noms propres se référant à des personnages imaginaires	161
6.3. Les noms propres des personnes sans connotation	179
CHAPITRE VII / TOPONYMES DANS LES PROVERBES LIBYENS	192
7.1 – Proverbes contenant des noms de lieux locaux	193
7.2. Noms de lieux étrangers	212
CHAPITRE VIII / ANALYSE LINGUISTIQUE DES PROVERBES.....	223
8.1- Les proverbes s’inscrivant dans des phrases simples.....	225
8.1.1- Les proverbes se présentant sous forme de phrase nominale	225
8.1.2- Les phrases nominales non verbales	226
8.1.3- Les phrases verbales	230
8.2- Structure binaire.....	233
8.3- La structure dialogique	235
8.4- La combinaison interrogative.....	236
8.4.1- L’interrogation totale.....	237
8.4.2- L’interrogation sur le complément d’objet.....	238
8.4.3- L’interrogation portant sur le complément de cause	238
8.5- Les combinaisons comparatives.....	239
8.5.1- Les comparatifs avec conjonction	239
8.5.2- Les comparatifs sans conjonction.....	241
8.5.3- Les structures superlatives.....	241
8.6- La structure impérative.....	242
8.7- La combinaison exclamative	246
8.8- Les combinaisons avec le pronom (qui).....	247
CHAPITRE IX / LE NOM PROPRE : ENTRE SENS ET FORME PROVERBIALE	250
Rappel de la problématique	251
9.1. Impact étymologique du nom propre dans le proverbe	256
9.2. Les références liées au nom propre utilisé et sens proverbial	258

9.3. Les connotations possibles des noms propres dans les proverbes	266
9.4. Noms propres employés dans des proverbes rimés	269
CONCLUSION GÉNÉRALE	272
LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX	277
INDEXE DES NOMS PROPRES	279
CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION DE L'ARABE	282
ANNEXE DES PROVERBES DU CORPUS	284
BIBLIOGRAPHIE	294

DEDICACE

À la mémoire de mon père, Abulgassem

À ma mère, Fijra

À mon épouse, Halima

Puisse-t-elle trouver ici l'immense reconnaissance pour le soutien et les sacrifices consentis tout au long de ce travail ;

À mes enfants, Noura, Mohamed, Adel et Ahmad.

Patience, abnégation et travail sont les maîtres mots de toute réussite.

REMERCIEMENT

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement Monsieur le professeur Driss ABLALI pour la direction de mon travail : sa disponibilité, aide, rigueur et attention m'ont été précieusement instructives et constructives. Qu'il veuille accepter ma gratitude. Toutes les expressions de remerciement lui rendant hommage ne puissent ni suffire ni traduire mes sentiments de reconnaissance. Sincèrement je suis redevable envers Monsieur Driss ABLALI sans lequel ce travail n'aurait pas vu le jour.

Egalement, j'aimerais exprimer ma reconnaissance la plus sincère :

- à tous les professeurs qui ont accepté de lire ce travail et qui ont répondu favorablement à l'idée d'être membres du jury de cette thèse.
- à toutes les personnes qui ont accepté de lire et corriger ce travail.
- à ma femme pour sa patience, son soutien moral et son amour lors des moments difficiles de la rédaction de cette thèse.
- à ma famille pour leurs prières et leurs encouragements.
- à toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'aboutissement de ce travail.

RESUME

Le présent travail porte sur l'analyse sémio-linguistique du nom propre employé dans les proverbes libyens.

Dans ce cadre, un corpus de 73 proverbes ont été analysés, tirés d'un ouvrage publié en 2012 par le linguiste A. AGUILA. Ce corpus nous a permis de vérifier notre hypothèse selon laquelle, dans un énoncé proverbial, un nom propre peut avoir une fonction différente de celle qu'il remplit dans un énoncé ordinaire.

En précisant que cette fonction spécifique au cadre proverbial, n'empêche pas le nom propre de servir également d'outil d'identification. En effet, c'est une fonction qui ne vient pas remplacer mais plutôt s'ajouter à cette dernière.

De là, cette étude abordera l'aspect structural, pragmatique et stylistique des proverbes libyens de notre corpus, en partant de la seconde hypothèse qui considère les proverbes comme des phrasèmes propositionnels, dotés d'une autonomie leur permettant de conserver leur forme lexicale.

SUMMARY

This study focuses on a semiolinguistic analysis of the "own name", used in the Libyan proverbs.

In this framework, a corpus of 73 proverbs has been analyzed, taken from a book published in 2012 by the linguist A. AGUILA.

This corpus has allowed us to test our hypothesis. This one is based on the idea that, in a proverbial statement, a "own name" may have a different function, compared with its function in an ordinary statement.

We can specify that this specific proverbial function doesn't prevent the "own name" from being used as an identification tool. Indeed, this function doesn't replace the other, but is added to this one.

In a second time, this study will analyze the structural, pragmatic and stylistic aspect of Libyan proverbs taken from our corpus, starting from the second hypothesis which considers proverbs as propositional phrasemes, with an autonomy which allowing them to retain their lexical form.

INTRODUCTION

L'étude des proverbes provenant de pays lointains et parlés par d'autres peuples marque une étape importante dans l'établissement de relations profondes entre les cultures. Mais saisir les différentes significations et les divers aspects des proverbes étrangers constitue généralement une tâche difficile, qui nécessite, avant tout, de connaître l'histoire des pays dont proviennent les proverbes en question.

C'est à partir de ce constat que nous avons voulu mener une étude sur les proverbes libyens, en prenant comme thème principal, la place qu'occupent les noms propres dans ces mêmes proverbes.

Compte tenu du manque d'intérêt dont ont fait preuve les travaux de recherche passés mais aussi actuels, pour traiter de ce lien entre proverbes et noms propres, les sciences du langage se retrouvent dans une quasi ignorance de cette branche particulière de la culture libyenne. Raison pour laquelle, étudier le sens et l'usage des noms propres utilisés dans les proverbes libyens, peut être considéré comme une nécessité non seulement pour enrichir la littérature universitaire libyenne, mais aussi pour paver le chemin que d'autres chercheurs pourront, par la suite, emprunter, afin de réaliser d'autres études dans ce domaine.

Si l'analyse des proverbes et des locutions populaires constitue un sujet judicieux, c'est aussi parce que cette thématique s'attache à l'histoire et à la vie du peuple libyen, considéré sous tous ses angles. Pour ce faire, une telle analyse se doit de ressusciter certains événements historiques, reflétant les aspects déjà projetés dans l'oubli, de ce que fut la vie quotidienne des Libyens à une époque donnée.

Au cours de cette présente étude, nous verrons que ces proverbes, en dépit du fait qu'ils sont le fruit de la tradition arabe, comportent une couleur locale, les reliant directement à des peuples et autres tribus ayant peuplé la Libye et les pays alentour.

En outre, nous pouvons dire que, derrière leur charmante diversité, les proverbes libyens cachent souvent de profondes leçons de sagesse qui leur ont permis de devenir de véritables maximes montrant aux gens le chemin devant être suivi afin d'éviter les obstacles ou de les surpasser.

Les proverbes sont l'image réelle de la société, au point que c'est dans ses proverbes que la nation se dépeint fidèlement. Ils tracent et dépeignent les différents caractères du pays qui les a créés. Dans le même sens, l'on peut affirmer que « le proverbe, c'est le peuple » car le fait que des individus multiples aient participé, à travers le temps, à la mise en place progressive de la langue proverbiale, fait de cette dernière une langue vivante et universelle. Le proverbe est donc tel un amalgame de différentes expériences, élaboré en commun et que le temps a permis de condenser, de rationaliser et, bien sûr, de formaliser.

Pour comprendre un proverbe provenant d'une autre nation, il est nécessaire, comme susmentionné, de connaître (au moins dans les grandes lignes), les traditions ayant abouti à la création de tel ou tel adage. En outre, il convient également de se familiariser aux formules spécifiques de la langue utilisée. Mais le fait de connaître, voire de maîtriser ladite langue, n'est pas toujours suffisant pour bien comprendre la véritable signification proverbiale. En effet, les proverbes en général, et les proverbes libyens en particulier, ont leur caractère propre. Leur formulation est toujours calquée sur la langue arabe, mais leur structure reste souvent, malgré tout, une énigme à déchiffrer.

Comme nous allons le découvrir, les noms propres occupent une place importante dans les proverbes libyens. Certains d'entre eux, tirés du Coran, de l'histoire du pays et des traditions populaires libyennes, mettent en scène « le bon côté » de l'être humain, tandis que d'autres expriment, dans de nombreuses maximes, « le mauvais côté ». C'est à travers une analyse historique, sociale et même religieuse que cette thèse se propose d'examiner la valeur et la place accordées aux noms propres dans les proverbes libyens. Ce faisant, nous verrons que l'utilisation des noms propres a pour but de transmettre à l'auditeur ou au lecteur, des idées précises, fondées sur des valeurs et connaissances culturelles.

Le proverbe est une richesse vivante venant du temps passé, une voix éclatante s'élevant au-dessus des ruines des siècles éteints : il est le fruit mûr de l'expérience humaine et la sagesse des générations. L'importance des proverbes leur permet d'ailleurs d'occuper une place déterminante dans l'éducation des enfants. Il va de soi que tous les proverbes n'ont pas tous la même valeur, mais fort heureusement, rares sont ceux n'ayant que peu de vertu. Et lorsqu'ils sont encore utilisés dans certaines circonstances de la vie quotidienne, ils y figurent surtout en tant qu'outil humoristique, destiné à faire sourire.

Pour faire la lumière sur la place des noms propres dans les proverbes libyens, nous avons sélectionné un corpus de 73 proverbes comportant et tournant autour d'un nom spécifique. Ces proverbes qui seront analysés successivement, n'ont pas été choisis au hasard. Tout au contraire, nous avons sélectionné, d'une part, des proverbes dont l'utilisation est très fréquente dans la conversation quotidienne. Et d'autre part, des proverbes quasiment inconnus de la plupart des Libyens, mais dont cette étude servira, peut-être, à en préserver la mémoire, voire l'usage.

Pour mener à bien cette recherche, nous verrons dans le cadre d'une première partie, les aspects théoriques se référant aux proverbes. Cette partie sera elle-même divisée en quatre chapitres. Dans le premier chapitre, nous présenterons la Libye sous l'angle historique, géographique mais aussi religieux, afin de comprendre ce qui a constitué, au fil du temps, la langue de ce pays et ainsi, permettre de comprendre d'où les proverbes sont nés.

Tout au long du deuxième chapitre, nous essayerons d'expliquer tout ce qui a trait aux proverbes et, pour ce faire, tenterons avant tout de définir ce terme. Nous analyserons aussi les différents aspects des proverbes libyens, sans oublier de définir les diverses notions impliquées. Nous verrons qu'en dépit du fait que les proverbes aient, pour beaucoup, traversé les siècles, gardant leur signification première, certains ont pourtant subi des mutations quant à leur forme. De ces mutations, sont nées des interprétations, mais aussi des utilisations diverses d'autant plus grandes que les proverbes sont toujours une source importante de polysémie.

Dans ce même chapitre, pour aborder la « valeur » des proverbes, nous examinerons leur emploi et leur fonctionnement ainsi que leur structure (en l'occurrence, une structure binaire). Cette partie de l'étude sera nécessaire pour comprendre quelles seront les diverses possibilités d'analyse utilisées au fil de cette thèse.

De là, tous nos efforts seront consacrés à l'étude à proprement parler du nom propre dans les proverbes, à laquelle nous consacrerons le troisième chapitre. Dans ce dernier, ce thème sera abordé, en premier lieu, de manière à classer les proverbes de notre corpus selon les catégories de noms propres utilisés dans ces derniers.

De là, dans un second temps, l'étude de ce thème permettra d'interpréter les proverbes en tenant compte des orientations sur le sens proverbial, données par les noms

propres qui y sont utilisés, et ce, au niveau linguistique, sémantique et formel. Ce chapitre constituera donc le point de départ de toutes les interprétations proverbiales qui suivront, touchant l'ensemble des proverbes de notre corpus.

Le quatrième chapitre sera entièrement consacré au corpus dont nous décrirons, entre autres, les sources, le cadre théorique, la méthode analytique et le mode d'application des théories utilisées. En effet, cette étude analytique étant fondée, comme déjà indiqué, sur un corpus de 73 proverbes, il sera impossible de traiter et d'analyser dans le cadre d'un seul chapitre, l'ensemble de ces derniers. Ainsi, pour éviter toute monotonie, nous répartirons cette analyse en trois chapitres successifs, suivis d'un chapitre récapitulatif.

Enfin, dans le cinquième chapitre qui abordera l'aspect analytique, nous analyserons les proverbes contenant des noms propres se référant à des personnages cités dans le Coran. En précisant bien que les proverbes cités dans ce chapitre ne sont pas tirés du Coran, mais qu'ils contiennent des noms propres cités dans les récits coraniques.

Quant au sixième chapitre, il présentera une analyse des noms propres appartenant à la catégorie des anthroponymes, se référant à des personnages connus du milieu sociolinguistique libyen comme étant des marabouts, ou à des personnages cités dans les récits populaires oraux. Mais nous étudierons aussi des noms propres ne se référant pas à des individus du monde réel.

Compte tenu de l'importance des noms propres classés dans la catégorie des toponymes, un septième chapitre sera nécessaire pour mettre en lumière ce type d'emploi. Cette catégorie comprenant majoritairement les noms des lieux existant en Libye ou ailleurs.

Le huitième chapitre sera entièrement consacré à l'analyse purement linguistique des proverbes du corpus. Cette analyse abordera l'aspect structural du proverbe en étudiant les divers types de combinaisons phrastiques de l'énoncé proverbial.

Un dernier chapitre présentera des tableaux récapitulatifs pour chaque type d'emploi de noms propres. Ces deux chapitres auront pour but de clarifier les différents types de fonctionnements des noms propres dans les proverbes analysés tout au long des trois chapitres précédents.

Mais avant d'entamer la présentation de ce travail de recherche, qu'il nous soit permis de mentionner que réaliser une étude de cette envergure a constitué un immense challenge, d'autant plus grand que rares étaient les sources littéraires ou les travaux critiques traitant de ce thème particulier.

En cela, nous espérons que cette thèse permettra de mieux faire connaître la culture et les traditions du peuple libyen, peu connues des autres nations.

**CHAPITRE I / PRESENTATION DU CONTEXTE DE
RECHERCHE : LA LIBYE**

1.1. Origines de l'appellation

Le nom « Libye », du temps de l'Antiquité grecque, désignait toute l'Afrique du Nord jusqu'à l'ouest de l'Égypte. L'historien grec HERODOTE, cité par SINTES C. (2010 : 8), écrit à propos de ce pays :

« J'admire ceux qui ont partagé et divisé le monde en Libye, Asie et Europe, alors qu'entre ces parties les différences ne sont point petites. Car dans le sens de la longueur, l'Europe s'étend tout le long des deux autres ; et, sous le rapport de la largeur, il ne me paraît pas qu'elle puisse même être mise en comparaison. Pour la Libye ce que l'on sait d'elle qu'elle tout entourée par la mer, sauf en ce qui en confine à l'Asie. »

Selon cette citation, la Libye est donc un terme qui, autrefois, désignait l'ensemble de l'Afrique du Nord et parfois même, l'Afrique toute entière comme c'est illustré par la carte de la Libye indiquée ci-après.



Figure 1 : Le continent libyen vu par Hérodote¹

Par ailleurs, le terme « libous », quant à lui, désigne l'ensemble des peuples nord-africains descendants des Berbères. Ces derniers furent placés dans la Cyrénaïque lorsque

¹ Cf. le site : <http://www.mediterranees.net/geographie/libye/cartes.html> (consulté le 31 mars 2013).

les Carthaginois prirent possession de la côte méditerranéenne. À ce propos, MANTRAN (1975 :4)² précise que :

« Ce qui est certain, c'est que le nom de Libya a été donné par les Grecs au territoire qui s'étendait à l'ouest de l'Égypte et qui était habité notamment par les Libous. Les anciens Égyptiens connaissaient les tribus libyennes qui habitaient dans la zone frontalière avec l'Égypte, à l'ouest du pays. Celles-ci étaient composées des Libous, terme ayant été utilisé pour la première fois dans les textes égyptiens par le roi Merenptah de la XIXe dynastie (XIIIe siècle av. J.-C.). »

De cette appellation vient donc le nom de Libye ainsi que le terme de « Libyen » pour désigner les membres des tribus installées sur ce territoire. Les Grecs, à leur tour, prirent connaissance de cette désignation par le biais des Égyptiens, mais seulement pour désigner le nord de l'Afrique, et plus particulièrement la région située à l'ouest de l'Égypte. Comme nous l'avons déjà souligné, ce nom fut utilisé par Hérodote qui visita la Libye au début de la seconde moitié du V^e siècle av. J.-C.

À noter enfin, qu'une tribu libyenne envahit l'Égypte et y forma la XXII^e dynastie qui conserva le trône deux siècles durant (du X^e au VIII^e siècle av. J.-C.). Pendant cette période, le roi libyen Sheshonq, fondateur de cette dynastie, put unir l'Égypte, envahir la Palestine et occuper un certain nombre de villes.

Par la suite, au XX^e siècle, les Italiens conquièrent ce territoire et réintroduisirent l'appellation Libye, reprenant ainsi ce terme antique pour nommer les territoires de la Libye italienne. Ce terme désigna alors un territoire ayant comme siège géographique les trois parties traditionnelles du pays à savoir : la Tripolitaine, la Cyrénaïque et la région de Fezzan. L'appellation « Libye » fut dès lors officiellement reconnue comme désignant les trois régions unies en 1951 en tant que véritable État reconnu par les Nations unies, sous le nom de « Royaume de Libye » qui, à cette époque, était dirigé par le roi Idriss 1^{er}.

² MANTRAN, Robert. *La Libye des origines à 1912*, in *La Libye nouvelle : Rupture et continuité* [texte en ligne], Aix-en-Provence : Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, 1975 (généré le 05 juin 2014). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/iremam/2488> (ISBN : 9782271081223).

1.2. Le contexte géographique

La Libye, dont la capitale est Tripoli, est un pays africain ouvert sur la mer méditerranée. Elle possède environ 2000 kilomètres de façade maritime et partage ses frontières avec six pays : le Tchad, le Niger et le Soudan au sud ; la Tunisie et l'Algérie à l'ouest et l'Égypte à l'est.

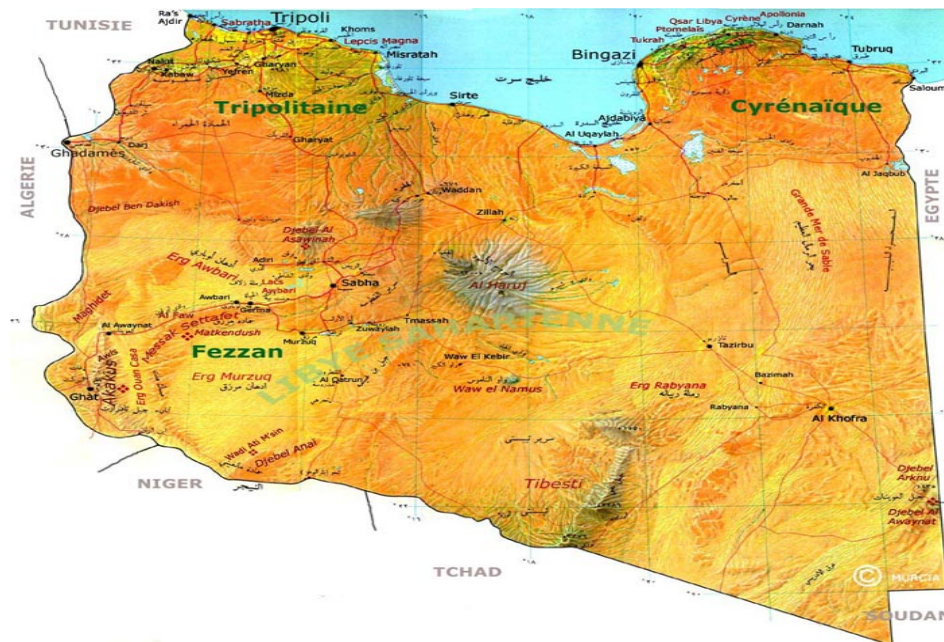


Figure 2 : Carte de la Libye³

La superficie de la Libye, dont les déserts constituent la majeure partie du territoire, s'élève à environ 1 760 000 km². Le plateau, qui est une extension du plateau africain s'étendant sur la plaine côtière, s'étale le long de la mer Méditerranée. L'on y trouve également des montagnes dont les plus importantes sont : la Montagne verte, Nafusa et les montagnes du Tibesti.

Située au nord-est, la Montagne verte est caractérisée par une couverture forestière verte durant l'année - ce qui lui a valu cette dénomination. Elle comprend une dizaine de villes où la densité des habitants est très importante. Le climat différent du reste du pays est caractérisé par le froid qui règne sur le territoire une bonne partie de l'année, particulièrement la nuit, beaucoup de pluie en hiver avec des chutes de neige irrégulières.

³ Cf. le site : <http://le-lutin-savant.com/g-moyen-orient-geographie.html> (consulté le 2 avril 2013)

La montagne nommée Nafusa, quant à elle, est située dans le nord-ouest, et regroupe une dizaine de villes fort éloignées les unes des autres. Son climat est certes désertique mais la pluie ne manque pourtant pas en hiver, ce qui permet aux paysans de faire des réserves d'eau pour l'été, l'automne et le printemps. Cette montagne est connue pour sa production d'huile de haute qualité, ses figues et ses pistaches.

Quant aux montagnes du Tibesti situées au sud, elles forment des frontières naturelles entre la Libye et le Tchad. Elles sont inhabitables à cause de la sécheresse et de la température très élevée toute l'année. Les ressources d'eau sont constituées des eaux souterraines et des eaux de pluie qui tombent en hiver selon le climat méditerranéen dans la petite partie du nord. Du fait du climat désertique qui y règne, l'unique ressource d'eau vient du fond de la terre. Ce qui n'empêche pas l'implantation de diverses plantations supportant ce climat, en particulier les palmiers qui représentent un élément de base au niveau de la nourriture, de la confection de meubles et de la construction de maisons.

1.3. La démographie

La Libye est le quatrième pays africain et le dix-septième pays du monde quant à sa superficie : 1760 000 km² environ. Sa population était estimée en 2006 à six millions d'habitants, ce qui constitue une faible densité. La majorité des habitants se concentrant dans les villes de la côte : Tripoli et Benghazi.

La population indigène de la Libye est principalement arabe ou issue d'un mélange de groupes ethniques arabo-berbères, avec une petite minorité de berbérophones. Se trouvent également des groupes tribaux comme les tribus Touaregs et Tabous présentes dans le sud du pays. Ce sont des nomades ou semi-nomades. La plupart des Libyens affirment descendre des tribus bédouines arabes, comme les Hilaliens et les Banu Sulaym, qui ont envahi le Maghreb au XI^e siècle. Par ailleurs, quelques mélanges puniques ont abouti à certaines habitudes pouvant paraître curieuses comme le port de la toge romaine pratiqué chez certains habitants tripolitains.

Dans l'ouest du pays, se trouvent des nomades touareg, mobiles à travers la frontière libyo-algérienne. Ces derniers sont également dispersés en Algérie, au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Dans le sud, de petites populations de la Tabous nilo-saharienne (Tibbu) occupent entre un quart et un tiers du pays jusqu'à s'établir aussi au Niger et au

Tchad. Parmi les résidents étrangers, les plus grands groupes sont originaires d'autres pays africains, y compris d'Afrique du Nord, avec notamment des Égyptiens et des populations venant d'Afrique subsaharienne.

1.4. Les phases clés de l'histoire de la Libye

De part sa situation géographique, la Libye a connu une histoire étroitement liée à celle du monde arabo-musulman, ainsi qu'à celle des pays de l'est et du sud de la Méditerranée. Depuis les temps anciens, le pays joue un rôle actif dans le développement politique de cette partie du monde. La lecture de l'histoire de la Libye nous indique que ce pays a traversé cinq périodes historiques majeures que nous développons ci-après.

1.4.1- La période préislamique

Les Phéniciens ont atteint un haut degré de développement et les progrès auxquels ils avaient abouti leur permirent de monopoliser et de prendre le contrôle du commerce méditerranéen d'autant plus facilement qu'ils avaient accès aux côtes de l'Afrique du Nord depuis longtemps.

Quand ils traversaient la mer entre les côtes du Levant (zone désignant autrefois les pays jouxtant la côte orientale de la Méditerranée) et l'Espagne, apportant l'argent et l'étain, ils avaient l'habitude de ne pas trop s'écarter de la côte par peur des remous, et de ce fait, préféraient naviguer le long de la côte ouest de la Libye. Ils accostaient sur ses rives pour acheter ce dont ils avaient besoin pour leur longue traversée. De là, les Phéniciens créèrent un grand nombre de centres et de stations commerciales le long de la voie menant des ports de l'est jusqu'à l'Espagne, à l'ouest. Pourtant, les villes construites par les Phéniciens furent peu nombreuses car ces derniers étaient, avant tout, des commerçants et non des colonisateurs.

Certains historiens relient la fondation des villes par les Phéniciens en Afrique du Nord à l'augmentation de la population dans leur pays. Un phénomène auquel s'ajoutaient le manque de terres agricoles et un conflit opposant le peuple et la classe dirigeante. Par moments, les raids des Assyriens, des Perses et des Grecs menaçaient la Phénicie si bien que les Phéniciens prirent le contrôle des villes se trouvant aux frontières de la Cyrénaïque et fondèrent des cités importantes comme Tripoli, Leptis Magna et Sabratha.

Ces villes ont joué un rôle important dans l'histoire de l'Afrique du Nord d'autant que la côte ouest de la Libye facilita l'accès à l'Afrique riche de son or, de ses pierres précieuses, de l'ivoire et de l'ébène, mais aussi d'esclaves « distribués » par la suite à travers les routes caravanières les plus importantes de la ville de Garma qui devient d'ailleurs un important centre de croisement des produits de la mi-Afrique transportés par convois à travers le Sahara vers les centres côtiers.

L'historien libyen ALMAYAR (2001 : 21) explique que la civilisation phénicienne s'est déplacée vers le sud de la Libye de manière indirecte, non pas sous l'impulsion des Phéniciens eux-mêmes mais sous celle de la population du pays. Ces derniers n'ont pas construit de colonies dans la région sub-saharienne car ils préféraient rester près de la côte pour le commerce maritime. Puis, les Libyens construisirent des fermes à la manière phénicienne, adoptèrent leurs habitudes ; utilisèrent même leur écriture allant jusqu'à donner à leurs enfants des noms phéniciens tout en gardant le nom de famille d'origine libyenne. À titre d'exemple les prénoms Arichane, Tababi et Hannabaal (Hannibal).

En outre, les inscriptions sur les tombes témoignent de l'influence de la civilisation phénicienne. En effet, celles-ci sont gravées en lettres puniques et phéniciennes. Dans le cimetière de Wadi Alamoud, un Libyen dont le nom était phénicien (Meskuan), a érigé les tombes de son père et de sa femme en y écrivant leurs noms phéniciens « Yamrar Ben Jtit, et Zatt pour la femme).

Pour autant, l'influence par la culture phénicienne n'a pas empêché la culture romaine d'influencer, à son tour, les citoyens. Aussi, les maisons construites sous la forme de forteresse portent-elles les noms de « Kintenarium » ou « Centenarium ». ALMAYAR ajoute que les inscriptions trouvées dans la région ont été décrites comme étant dans une langue inconnue. Cet historien explique que les Libyens ont nommé leur maison « kintenarium » suivant la tradition romaine et utilisé le même style. Il les dénomma « maisons de ferme fortifiées ». Nous remarquons ainsi que les Libyens ont fortement été influencés d'abord par la culture phénicienne à l'époque romaine puis par la culture romaine au point d'écrire en lettres latines.

À leur tour, les Romains continuèrent à contrôler la Libye durant un millénaire entier. Ce qui amena les Phéniciens et les Grecs à établir des relations d'affaires avec eux. Les Romains essayèrent alors de les arrêter par la force et de contrôler directement le

commerce de l'Afrique centrale mais en vain. Enfin, ils estimèrent qu'il était préférable de faire la paix avec cette tribu pacifique.

De leur côté, les Phéniciens persistèrent et accrurent leur influence en Afrique du Nord, particulièrement après la fondation de la ville de Carthage dans le dernier quart du IX^e siècle (814 av. J.-C.). Carthage devint la plus grande force politique et commerciale de la Méditerranée occidentale jouissant ainsi d'une longue période de stabilité politique et de prospérité économique entra dans une lutte acharnée avec Rome. En effet, la jalousie des Romains vis-à-vis de la prospérité de cette ville phénicienne les conduisit à planifier son élimination. Une série de guerres minutieuses, connues dans l'histoire sous le terme guerres puniques, fit alors perdre aux deux parties beaucoup de soldats et d'argent. En 146 av. J.-C, Rome put enfin atteindre son objectif qui consistait à détruire complètement Carthage ; la ville devint ainsi une propriété de l'État romain, tout comme les trois villes libyennes Tripoli, Leptis, et Sabratha.

Quant à la région située du côté oriental de la Libye, autrement dit la Cyrénaïque, elle représentait l'un des sites les plus appropriés où les migrants grecs pouvaient établir des colonies du fait de sa proximité d'avec la Grèce. D'ailleurs, cette région demeura longtemps sous la direction des colons grecs.

1.4.1.1- Les Grecs

Le VII^e siècle av. J.-C. a vu le commencement de la colonisation grecque dans la région de la Cyrénaïque. Les Grecs y fondèrent la ville de Cyrène (631 av. J.-C.) et le roi Battos fut le premier roi de la ville. À sa mort, sa famille hérita du règne qu'elle conserva pendant près de deux siècles. À cette époque, les premiers immigrants ne dépassaient pas 200 hommes, mais sous le règne du troisième roi Battos II, le nombre des immigrants grecs installés dans la région devint plus important.

Cette immigration collective contraria fortement les Libyens, ce qui les fit entrer en guerre contre les Grecs pour défendre leur existence et leurs terres exploitées par les colons. Et, bien que la famille de Battos ait gardé longtemps le pouvoir, elle n'a pas bénéficié d'une grande stabilité à cause des attaques des tribus libyennes menées sur les colonies grecques de la zone côtière.

À l'époque d'Arcésilas II - le quatrième roi de Cyrène - certains Grecs conduits par le frère de celui-ci, quittèrent la ville pour fonder, avec l'aide des Libyens, la ville de Marge dans la région de la Cyrénaïque. Comme le nombre d'immigrants venus à la ville de Marge était assez nombreux, certains d'entre eux créèrent des quartiers près de la plage, dont Tocra. Une autre ville a été également fondée à cette époque : Benghazi.

Plus tard, quand les Perses envahirent l'Égypte, le roi Cyrène envoya un ambassadeur au roi de Perse en Égypte, déclarant la subordination de la région de Cyrène à l'Égypte et au gouverneur perse. Cette dépendance était sous forme nominale. Au V^e siècle av. J.-C. (440 av. J.-C.), le roi Arcésilas IV, dernier roi de la famille Batos, fut tué et la Cyrénaïque devint un groupe de villes indépendantes les unes des autres.

À cette période, bien que les villes de la région aient connu une sorte de boom économique, elles souffrirent beaucoup de l'instabilité politique et de l'augmentation du risque d'attaques des tribus libyennes. Par la suite, ces villes indépendantes furent ravagées les unes des autres par des divisions internes.

En 332 av. J.-C., le roi de Macédoine Alexandre Le Grand parvint à envahir l'Égypte. Plus tard, les Ptoléméens lui ayant succédé à la tête de l'Égypte, reprirent le contrôle des territoires de la région de la Cyrénaïque (332 av. J.-C.).

À noter qu'il y avait, alors, une sorte de calme relatif du fait que les villes de la région portaient le nom de Bintaïoles qui désignait la totalité des cinq villes ; une union régionale liait donc ces cinq cités reliées par une indépendance interne. Restée sous domination ptolémaïque jusqu'à ce que Rome en prenne le contrôle (en 96 av. J.-C.), cette contrée fut alors placée sous la direction du Sénat de Rome ; elle composa avec la Crète une union qui a continué jusqu'au III^e siècle, à l'arrivée de l'Empereur romain Quintilianos.

1.4.1.2- Les Romains

Quand le premier empereur Constantin déclara reconnaître le christianisme au début du IV^e siècle, la religion chrétienne se propagea en Libye. Pour autant, cela ne fut pas synonyme d'une disparition totale du paganisme. Les deux religions ont, en effet, coexisté pendant un siècle et demi, même après que le christianisme a été déclaré religion officielle et unique de l'Empire. Cette décision fut prise en 392 av. J.-C. par l'empereur Théodose I^{er}.

À ce stade, la Libye faisait partie du système appliqué dans les régions romaines. Elle accueillit, d'ailleurs, le premier évêque de la région Cyrénaïque appelé Amonas. Les archevêques des villes Abanntaboles furent alors invités à la première conférence chrétienne du monde, organisée par l'Empereur Constantin dans la ville de Nicée (325 av. J.-C.)

L'évêque Cincios, le personnage le plus important du christianisme en Cyrénaïque, devint évêque du diocèse Ptolémaïs ; il se rendit alors à la cour impériale de Constantinople sous le règne de l'empereur Arcadius, pour expliquer les problèmes qui se posaient dans la région dont le plus important était les lourdes taxes imposées aux villes.

L'autre difficulté principale à laquelle faisait face la région était la défense contre les invasions des tribus libyennes qui s'intensifièrent après l'année 332. Il n'était pas possible de compter sur l'aide du gouvernement impérial, ce qui poussait les résidents des villes et des zones rurales proches à organiser la garde locale pour défendre leurs terres. Pour les villes de l'ouest, la situation n'était pas différente car après la disparition de la famille Asifiria, dans la première moitié du III^e siècle après J.-C., celles-ci vécurent une guerre interne pendant un demi-siècle alors que d'autres purent retrouver la sécurité et la stabilité.

Cette situation de faiblesse a facilité d'ailleurs l'invasion par les Vandales qui traversèrent massivement les frontières vers l'Afrique du Nord autour des années 430 av. J.-C. Ce faisant, ils mirent la main sur les villes de la région de Tripoli qui ont beaucoup souffert de ces invasions et des destructions orchestrées par les Vandales partout où ils s'installaient.

Par la suite, l'Empire romain récupéra la région au VI^e siècle ap. J.-C. sous le règne de l'empereur Justinien, quand son commandant Balzarius réussit à expulser les Vandales. La Libye, dans la province de la Cyrénaïque ainsi que sur le territoire de Tripoli, subit des plaies profondes laissées par les hordes vandales, et le pays chercha à sortir du chaos et de la faiblesse. À cette époque, le chemin était presque prêt à s'ouvrir aux musulmans arabes qui vinrent mettre un terme à cette situation et ouvrirent une nouvelle page dans l'histoire du pays.

1.4.2. La période de l'Islam et l'arabisation

La conquête arabo-islamique fut la plus grande et la plus profonde conquête que vécut le pays. Les Arabes, répartis dans tout le pays, s'intégrèrent à la population locale. Ils arrivèrent par vagues successives avant la conquête islamique espérant ainsi que la Libye devienne au VII^e siècle un pays arabo-musulman. Peu de temps après leur arrivée, les Arabes consolidèrent leur domination et propagèrent la sécurité dans tout le pays qui appartenait à la Khalifa à l'est, jusqu'à l'indépendance de toute la partie nord africain, obtenue par Ibrahim Ibn Al Aghlab en 800.

De ce fait, cette partie du pays devint soumise au gouvernement central dans la dépendance nominale ; le Khalifa ne refusa pas cette indépendance du fait que les circonstances politiques de son propre empire imposaient l'application de la décentralisation du gouvernement. Ibrahim Ibn Al Aghlab fonda une famille qui resta au pouvoir dirigeant le pays jusqu'à l'arrivée des Fatimides en 909/910. Ceci concerne la partie occidentale du pays tandis que la partie orientale est restée la plupart du temps sous le mandat de l'Égypte. Le pays fut alors dans un état de chaos et de faiblesse accessible aux Normands qui opérèrent à partir de bases situées en Sicile, sous la direction du chef Roger de Sicile, et récupérèrent Tripoli en 1245.

Quelques années plus tard, la région de Tripoli tomba sous l'occupation espagnole de 1510 à 1530, date à laquelle Charles Quint, Empereur de l'Empire romain, la donna aux Chevaliers de Saint-Jean connus à l'époque sous le nom des chevaliers de Malte. Les Chevaliers restèrent à Tripoli environ vingt et un ans et conservèrent Tripoli sous leur domination. Leur présence fut contestée par les Libyens qui les considéraient comme des colonisateurs et des ennemis de leur religion. Les Chevaliers eux-mêmes constatèrent que le cadeau de l'Empereur romain conduisit à la division de leurs forces d'autant que la distance qui séparait Malte de Tripoli ne permettait pas d'obtenir de l'aide en cas d'attaque.

En 1551, un appel au secours fut adressé de la région au Sultan ottoman en tant que successeur des musulmans. Celui-ci envoya le Pacha Sinan et Dargouth à Tripoli et imposa un siège qui dura une semaine et se termina par la chute de la ville, ouvrant ainsi sur une autre période complètement différente.

1.4.3- La domination turque (ou ottomane)

À partir de 1551, le pays vit une nouvelle ère que les historiens appellent la première alliance ottomane qui dura jusqu'en 1711. La domination ottomane couvrit toutes les régions du pays : Tripoli, la Cyrénaïque et le Fezzan. Un Pacha fut nommé par le Sultan mais environ un siècle après, les premiers signes de faiblesse de l'Empire ottoman se firent jour ; le gouvernement central ne put imposer ses ordres et commença à perdre le contrôle du pays. Le grand nombre de Pachas nommés successivement pour diriger le pays (vingt quatre de 1674 à 1711) montre l'incapacité dans laquelle se trouvait le pouvoir de continuer à gouverner le pays.

En effet, la Libye se trouvait dans une situation difficile ; la population souffrait de l'insécurité et de l'instabilité. Dans ces conditions, Ahmed Qaramanley, un officier de l'armée turque décida de débarrasser le pays des dirigeants corrompus et de mettre fin au chaos en menant une révolution populaire. Il renversa le cadre administratif et promit une meilleure gouvernance. L'accord du Sultan ottoman lui donna une grande autonomie en Libye. Le pays eut alors une flotte puissante lui permettant de jouir d'un statut international et de bénéficier d'une forme d'indépendance. Ahmed Qaramanley fonda une dynastie dont Yusuf Pacha qui fut le membre le plus célèbre qui continua à gouverner la Libye jusqu'en 1835.

Ce dernier était gouverneur et, lors de son règne, il insista sur la primauté de la Libye sur ses eaux territoriales et imposa des péages sur les eaux libyennes. Il imposa également, en 1803, une augmentation des droits pour les navires américains afin d'assurer leur sécurité lors de leur passage dans les eaux libyennes. Lorsque les États-Unis refusèrent de répondre à cette demande, un de leurs navires fut arrêté à Tripoli. Les Américains imposèrent alors un blocus sur Tripoli et bombardèrent la ville.

Les Libyens qui étaient en mesure de résister au siège arrêtaient, en 1805, un autre navire américain (*Le Philadelphie*). Les Américains se soumirent alors aux exigences du gouverneur et acceptèrent de payer les frais supplémentaires. Yusuf Pacha put alors en mesure de renflouer les caisses du trésor public avec des fonds versés par les États maritimes pour la sécurité de leurs navires.

De son côté, le Sultan ottoman commença à perdre confiance en Yusuf Pacha surtout après le refus de ce dernier de l'aider dans sa guerre contre les Grecs en 1829. Du

coup, sous la pression des nations européennes pour lui faire payer ses dettes, Yusuf Pacha fut obligé d'imposer de nouvelles taxes au peuple qui se révolta aussitôt contre le Pacha qui laissa le pouvoir à son fils Ali, en 1832.

La situation dans le pays devint alors très difficile car il était impossible de mettre en place la moindre réforme. Et bien que le Sultan Mahmud II (1808 - 1839) ait admis Ali comme Wali en Libye, l'accent fut mis davantage sur la façon de garder la propriété ottomane, particulièrement après la perte de l'Empire en Grèce et en Algérie en 1830.

Finalement, après une étude de la situation à Tripoli, le Sultan décida d'intervenir directement et de restaurer son autorité. Le 26 mai 1835, la flotte turque arriva à Tripoli et arrêta Ali Pacha qui fut envoyé en Turquie ; cette situation mit fin au gouvernement de la famille Qaramanlienne en Libye.

Les Libyens acceptèrent le retour des Ottomans qu'ils considèrent comme un rempart contre les risques d'invasion des Français en Algérie et en Tunisie, ainsi que contre les risques d'invasion des Anglais en Égypte et au Soudan. Le contact administratif de la Libye avec le centre de l'Empire ottoman devint difficile et risqué en raison de la présence des Anglais en Égypte. Cela accentua la faiblesse de la domination ottomane en Libye et la fragilisa à toute menace extérieure.

L'Italie était le dernier pays européen à être entré dans le domaine de l'expansion coloniale. En effet, la Libye à la fin du XIX^e siècle est la seule partie de la nation arabe située en Afrique du Nord à être restée sous la domination ottomane. Avec la fin de la période ottomane, ce fut alors le commencement d'une autre occupation étrangère.

1.4.4- L'occupation italienne

La situation géographique de la Libye a fait de ce pays une cible coloniale pour les Italiens qui cherchaient leur part de colonisation européenne en Afrique. La guerre fut déclarée contre les Ottomans en Libye le 29 septembre 1911. Les Turcs ne purent résister bien longtemps et la guerre se termina par le traité du 18 octobre 1912, marquant l'abandon de la Libye par les Turcs aux Italiens. Les Libyens continuèrent la résistance contre la colonisation italienne au point que les Italiens eurent beaucoup de mal à dépasser les zones côtières de la Libye. Au début de la Première Guerre mondiale en 1915, le dirigeant de la résistance à l'est (Cyrénaïque), Ahmad Al-Shareef, rejoignit les armées turques contre les

Alliés. Mais, après la victoire italienne, il quitta la direction pour Idriss Al-Sanoussi où il obtint la promesse des résistants libyens de devenir roi.

Avec la poursuite de la résistance libyenne, les Italiens commencèrent à pratiquer des politiques coloniales plus strictes. Ils capturèrent le dirigeant des résistants, Omar Almokhtar et l'exécutèrent par pendaison en public le 16 septembre 1931. Après cela, ils occupèrent tout le pays et commencèrent à encourager les familles italiennes à s'installer en Libye en leur distribuant les terres les plus fertiles.

L'espoir des Libyens de retrouver leur indépendance fut renouvelé avec le commencement de la deuxième guerre mondiale. Ils y virent l'occasion de se débarrasser du fascisme italien, après avoir eu la promesse des Anglais que la Libye ne reviendrait pas sous l'occupation italienne après la fin de la guerre. Cette déclaration encouragea les Libyens à se ranger du côté des Alliés pendant la Deuxième Guerre mondiale.

1.4.5- La période ayant suivi la deuxième Guerre mondiale

Après la victoire des Alliés, les Libyens constatèrent rapidement que les promesses anglaises n'avaient été que des mensonges. Les objectifs britanniques se déclarèrent clairement avec l'installation d'une administration militaire provisoire sous contrôle britannique et américain au nord (au niveau de Tripoli et Benghazi) et sous contrôle français au sud (au niveau de Fezzan). Le 1^{er} juin 1949, après beaucoup de négociations, la région de Cyrénaïque obtint une forme d'indépendance reconnue rapidement par la Grande-Bretagne. Les Libyens considérèrent cette situation comme de la poudre aux yeux lancée pour masquer la question principale qui était l'indépendance totale du pays et continuèrent à lutter contre les formes multiples de colonialisme. Cette situation se poursuivit jusqu'en 1949 où l'assemblée générale des Nations unies vota l'indépendance de la Libye le 24 décembre 1951.

Le Royaume-Uni de la Libye obtint son indépendance avec la proclamation de Muhamed Idriss Al-Sanoussi comme roi de la Libye, sous le nom d'Idriss 1^{er}. En 1959, d'importantes réserves pétrolières furent découvertes en Libye. Les recettes provenant des exportations de pétrole firent que le Royaume-Uni de Libye, considéré comme l'une des nations les plus pauvres du monde, allait devenir un État riche. En août 1969, le roi Idris de Libye alla en Turquie pour y suivre un traitement médical. Le 1^{er} septembre 1969, un groupe d'environ 70 jeunes officiers de l'armée libyenne dirigés par Mouammar Kadhafi

profita de cette absence pour organiser un coup d'État sans effusion de sang, qui fut lancé à Benghazi par des membres du Corps des transmissions libyens. Le prince héritier, Hasan Rida al-Mahdi-Sanussi, neveu d'Idris, fut placé en résidence surveillée. Le Mouvement des officiers libres comme les putschistes fut renvoyé et la fin de la monarchie libyenne fut déclarée. Le pays fut alors rebaptisé République arabe libyenne.

En février 2011, le colonel Kadhafi au pouvoir depuis 42 ans, fit face à un mouvement de contestation sans précédent du peuple libyen dont les revendications sociales et politiques s'inscrivirent dans le contexte révolutionnaire ayant secoué le monde arabe. La capitale, Tripoli, et toutes les grandes villes du pays s'embrasèrent. Des intellectuels, des militaires, des diplomates, des chefs de tribu et de haut-dignitaires religieux appelèrent à mettre fin au régime.

Le gouvernement lâcha du lest en débloquant plusieurs dizaines de milliards de dollars pour un plan social, mais dans le même temps, les manifestations furent très sévèrement réprimées.

Le 14 août 2011, les révolutionnaires avancèrent dans l'ouest du pays et encerclèrent Tripoli où ils pénétrèrent le 21 août. Mouammar Kadhafi ne fut pas capturé, il parvint à fuir non sans exhorter auparavant ses partisans à poursuivre le combat. Le Conseil national de transition présidé par Moustafa Abdel Jalil prit alors de facto les rênes du pouvoir de la nouvelle République libyenne et déclara, le 20 août 2011, la liberté du pays mettant ainsi fin aux 42 années de gouvernement de Kadhafi.

1.5. La situation linguistique

Comme nous venons de le voir, la Libye a été au fil des siècles, un territoire de passage et de conquêtes successives, ce qui peut expliquer l'existence de diverses ethnies dans la population libyenne. En effet, on y trouve des Blancs, des Bruns et des Noirs.

Il y a aussi des tribus taboues à Tibesti, aux frontières longeant le Tchad et le Niger, et des tribus Touaregs à la frontière libyo-algérienne. La race méditerranéenne arabe ou arabisée représente la majorité de la population libyenne. Les minorités, qu'il s'agisse des Tabous ou des Touaregs ou même des Berbères, sont repartis dans quelques régions. Ces populations parlent leur langue entre eux et communiquent en arabe avec les autres groupes. Cette communication dans une langue commune nous permet de dire qu'il y a une

homogénéité linguistique en Libye. La langue commune, l'arabe, s'est imposée en tant que langue officielle, mais aussi comme langue de la presse et de l'enseignement. Selon QUITOUT (2001 : 44), la langue arabe ne fut connue et employée par les libyens qu'après la conquête arabe du VII^e siècle. Mais à cette époque, on trouvait dans le pays de nombreuses autres langues telles que le berbère, le latin parlé par les Romains et qui était la langue officielle, et l'africain mélange de latin et de berbère. Mais, aucune de ces langues n'a pu résister à l'invasion de la langue arabe.

Cette première conquête n'entraînera pas une arabisation en profondeur du pays qui, pour l'essentiel, reste un pays berbérophone. L'arabisation véritable du pays est beaucoup plus récente. Elle est due à l'invasion, au milieu du XI^e siècle, des Banu Hilal et des Banu Sulaym.

À noter que la langue qui est devenue la langue officielle en Libye est l'arabe standard classique, utilisé, comme susmentionné, dans l'enseignement et la presse. Une variante de cette langue, l'arabe libyen parlé par la majorité de la population, est fortement dialectalisée et se fragmente en plusieurs variétés selon les régions. En effet, il existe le dialecte arabe tripolitain (Tripoli), le dialecte arabe libyen du sud, le dialecte arabe libyen de l'est, le dialecte arabe libyen du nord-est, le dialecte arabe libyen bedawi, etc. Soulignons enfin que les travailleurs arabes immigrés apportent avec eux leurs dialectes locaux comme l'arabe marocain, tunisien, égyptien, soudanais, palestinien, etc.

À ce stade, après avoir examiné de près l'environnement dans lequel sont nés les proverbes libyens, il convient de faire le point sur les autres facteurs touchant la création et la perpétuation de ces mêmes proverbes, comme leurs origines et leurs sources, leur emploi, ainsi que leurs caractéristiques. Dans le chapitre suivant, ces facteurs seront minutieusement détaillés de manière à clarifier d'autres aspects importants, et à faciliter plus tard l'analyse des noms propres dans les proverbes.

CHAPITRE II/ LE PROVERBE

Il est sans doute essentiel de s'interroger sur la définition que l'on peut donner au terme « proverbe », étant donné qu'il circonscrit le cadre dans lequel prend place l'ensemble de cette étude. De plus, vu le bon nombre d'ouvrages de référence présentant des définitions variées de ce terme (dictionnaires, glossaires), il est intéressant de mentionner certaines définitions lexicographiques supportant dans leur globalité et leur diversité, les résultats qui seront obtenus.

2.1- Peut-on définir un proverbe ?

Avant de devenir l'objet d'étude privilégié de la parémiologie (discipline qui s'intéresse aux proverbes et expressions apparentées), le proverbe a toujours bénéficié d'une place particulière dans le discours. En effet, avant même de savoir lire et écrire, l'homme a eu besoin de transmettre ses idées et son savoir à ses descendants. Cependant, il n'y avait que le code oral qui pouvait lui servir à sauvegarder et délivrer d'une génération à l'autre, sa pensée, ses connaissances accumulées et, en un sens, sa culture. De fait, ce code oral devait donc posséder une structure permettant la mémorisation des informations au fil du temps. Raison pour laquelle, il exigeait une concision quant à l'idée et l'usage de la rime au niveau de la forme qui permet de mémoriser plus facilement.

C'est pour cela que le proverbe est reconnu par la plupart des linguistes ou des philosophes comme porteur de moralité, de sagesse et d'expérience émanant des anciens. Toutefois, même s'il ne possède pas une forme spécifique, il partage ses caractères avec d'autres formes sentencieuses comme les maximes, les adages, les dictons, etc. La distinction entre ce que l'on qualifie de « genres voisins » (paroles magiques vs incantations, proverbes vs dictions) présente certaines difficultés comme le souligne ci-après ANSCOMBRE (1994 : 95) :

« On se trouve confronté à une série de termes - proverbe, maxime, adage, aphorisme, diction, précepte, sentence... - dont on sent confusément qu'ils ne sont pas synonymes, sans pouvoir cependant étayer cette intuition. »

Il est donc nécessaire de donner au proverbe une définition qui réunit tous les caractères qui le distinguent des autres formes proverbiales. Toutefois, la possibilité de définir le proverbe d'une manière univoque est un sujet ayant fait naître de nombreux

débats. Pour ARCHER (1965 : 7) qui se concentre uniquement sur le contenu, son explication peut être d'ailleurs considérée comme une approche interculturelle : « *Comme un guide pour les problèmes de la vie, le proverbe résume une situation, pose un jugement, ou propose un plan d'action.* ». De son côté, GOUVARD (1996 : 48) affirme qu'une définition de type structurel reposant sur le rythme et/ou sur les retours de sonorités ne permet pas de distinguer un proverbe d'un « alexandrin ». Selon lui, la meilleure définition est celle qui dégage le lien de parenté qui unit le proverbe et la forme proverbiale d'une façon générale. Ainsi, il propose la définition suivante :

« Un proverbe est un énoncé ayant une valeur de vérité générale (et non universelle), que le lecteur prête à un énonciateur identifiable à quelque chose comme la voix ou la sagesse ses nations, et avec lequel ce lecteur ne serait se confondre. »

KLEIBER (2000 : 42) définit les proverbes en tant que « *dénominations phrastiques de niveau générique.* ». Quant à VISSETTI & CADIOT (2006 : 6), ils tentent de dégager un modèle de généricité figurale des proverbes, ils précisent que :

« Ce modèle est centré sur un concept de motif proverbial conçu comme pivot de transposition opérant à la charnière entre les diverses strates du sens, comprises elles-mêmes comme des phrases dans une dynamique de constitution. »

Ainsi, la possibilité de définir le proverbe et de le distinguer de toute autre forme proverbiale paraît un enjeu compliqué du fait de la bonne définition qui ne doit laisser aucune confusion.

2.1.1. Qu'est-ce qu'un proverbe ?

Le Petit Robert [1967] (2010 : 2057) définit le proverbe comme :

« Une formule présentant des caractères formels stables, souvent métaphorique ou figuré et exprimant une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse pratique et populaire, commun à tout un groupe social. »

Étymologiquement, le terme proverbe vient du latin *proverbium*. Dans le dictionnaire latin/français Le Gaffiot, le mot *proverbium* est traduit par le mot « diction ». De son côté, H. précise que l'« expression » et surtout la « parabole énigme » entraîne le *proverbium* vers un sens plus spécifique. En effet, le préfixe (pro) en latin est une préposition signifiant « devant, pour, dans le but de, au lieu de ». Ce préfixe est donc une marque de remplacement d'une chose par une autre. La racine du mot (verbium) renvoie à (verbum) qui signifie « mot, terme » mais aussi « expression, parole » et au pluriel : « discours ; verbe ; le Verbe Dieu ».

En cela, le terme latin *proverbium* peut donc signifier « au lieu du discours » et « dans le but du discours ». Cette distinction permet aussi de comprendre que le proverbe est en lien avec « la façon de s'exprimer ». C'est donc une forme de résumé qui dit et montre les choses « autrement ». Plus précisément, il utilise la parole des autres dans le but de donner un conseil ou un exemple d'expérience tirée du passé. L'exemple proposé ci-après illustre cette idée :

مُكْرَهُ أَخَاكَ لَا بَطْلًا

[mukrahun 'akhāka lā baṭalun]

Ce proverbe arabe pouvant être traduit littéralement en : « *Étant obligé et non pas de mon courage* » pourrait être compris comme : « J'ai réussi à dépasser la difficulté parce que j'étais obligé d'essayer de le faire, mais ce n'était ni un signe d'intelligence ni un signe de courage de ma part. »

En effet, cette phrase provient de l'histoire d'un personnage nommé Omr Ben Alaass qui a été poussé à se battre en duel⁴ contre Ali Ben Abi-taleb (connu par sa compétence et sa force). Dès qu'il arriva devant Ali Ben Abi-taleb, Omr Ben Alaass jeta son épée par terre en disant : مُكْرَهُ أَخَاكَ لَا بَطْلًا [mukrahun 'akhāka lā baṭalun]. Cette phrase fit rire Ali Ben Abi-taleb et fut répétée, par la suite, jusqu'à ce qu'elle devienne un proverbe utilisé pour exprimer une situation semblable.

⁴ Le duel est un combat par les armes, qui oppose deux adversaires.

En langue arabe, le terme proverbe se traduit par *مثال* [mathal] qui désigne une chose ressemblant à une autre. Or, lorsque la parole ou l'idée que le locuteur veut transmettre est remplacée par un proverbe, ce dernier exprime une situation semblable à celle qui est décrite par le sujet. Mais, la caractéristique du proverbe est que, par ce remplacement, le destinataire du message aura davantage tendance à saisir l'idée, à y adhérer et à y croire car le discours utilisé aura eu un impact plus clair, plus fort et plus évident.

Partant de là, comment définit-on le proverbe en dehors des dictionnaires ? Y a-t-il une définition commune pouvant prendre en compte tous les points de vue ?

Comme nous l'avons déjà mentionné, A. TAYLOR, cité par SCHAPIRA (1999 : 55), a consacré l'une des recherches les plus abouties sur le proverbe. Dans celle-ci, il déclare la difficulté de cette tâche :

« La définition du proverbe est une tâche trop ardue pour qu'elle vaille la peine de s'y engager ; et même si par bonheur nous arrivions à réunir en une seule définition tous les éléments essentiels, et à donner à chacun l'importance qui lui revient, nous ne disposerions même pas alors d'une pierre de touche. Une qualité incommunicable nous révèle que de deux phrases, l'une est un proverbe et l'autre ne l'est pas. »

Néanmoins, beaucoup d'auteurs estiment qu'il est nécessaire de donner une délimitation reflétant leur point de vue sur le proverbe. Citons quelques définitions données par des auteurs arabes et européens qui proposent des définitions basées sur leur expérience et dont nous ne pouvons faire l'impasse dans notre étude.

Ainsi, ALMAYDANI cité par KHATTAB (2010 : 9), définit le proverbe comme « : *Un discours raconté dans le but de comparer la situation où il se dit par celle qui était l'origine de sa création, il peut être sous une forme rimée ou sans rime.* »

Cette notion de discours se trouve également chez ALMOBARRAD, cité également par KHATTAB, (2010 : 9) qui affirme que :

« Le proverbe (al-mathal) renvoie au mot (mithāl) " exemple" . Il est un discours courant ayant pour fonction de faire

ressembler la situation à une autre précédente. Les proverbes sont comme des signes ou des symboles utilisés pour désigner un sens de manière indirecte. Ces signes et symboles sont donnés dans une forme brève et résumée. »

On la retrouve également chez ALHADDAD (2008 : 11) qui définit le proverbe comme : « *Un discours traditionnel, sage et courant portant sur une expérience scientifique ou pratique. »*

Enfin, CONENNA (2000 : 27) souligne le caractère particulier de cette catégorie : « *Le proverbe est un cas particulier de phrase figée qui se caractérise par des traits rythmiques, métaphoriques et sémantico-pragmatiques qu'il reste encore à approfondir. »*

Ainsi, nous pouvons estimer que le proverbe est un discours rapporté, en lien avec la parole de l'autre, qui peut jouer le rôle d'un véritable témoin aidant les usagers à argumenter et à rendre leur parole plus convaincante.

À noter que dans une société rurale comme la société arabe de la période préislamique, la densité de la production poétique a atteint un degré tel que l'héritage littéraire de cette époque a eu un grand impact sur toute la communauté linguistique arabophone. Ce qui explique l'usage de certains proverbes dans plusieurs pays arabes.

2.1.2. L'origine et les sources des proverbes

Trouver les origines de l'usage du proverbe est une tâche très complexe du fait que cet outil pédagogique, argumentatif, résumé, porte la sagesse populaire et reflète tant la culture que l'histoire d'un peuple et son activité linguistique. Caractérisé par son origine populaire, le proverbe circule oralement d'une génération à l'autre. Il prend sa place dans le discours grâce à sa forme simple, son rythme et son contenu riche en moralité faisant ainsi le lien avec le jugement des anciens. MAUSS (1947 : 89) estime qu'il est impossible d'essayer de trouver les origines de certaines composantes de la littérature populaire. Or, cette thèse n'exclut pas les proverbes qui font partie de ces composantes populaires et qui expriment l'expérience de l'espèce humaine.

Ce qui importe dans le proverbe, c'est le contenu et non pas le créateur ayant prononcé son contenu pour la première fois parce qu'il est clair que le proverbe vient de la

« conscience collective ». C'est à travers les membres de la communauté qu'un énoncé trouve les caractères lui permettant de prendre le statut de proverbe.

De ce fait, l'origine des proverbes est parfois mise en rapport avec des professions, des métiers précis, des charges professionnelles ou des personnages historiques, militaires, politiques ou religieux comme le précise bien BEN CENEBA (1904 : 11) :

« Il y en a [les proverbes] qui appartiennent à certaines provinces, à des villes, à des bourges et aux plus petites localités. Parfois, ils font allusion à des évènements qui ont eu leur importance à une certaine époque, mais dont il a été impossible de découvrir l'origine. »

Il est évident que le proverbe, comme les langues humaines, est né au sein des communautés humaines. Pour être plus précis, nous pouvons dire qu'il est le fruit de l'expérience humaine et qu'il nous vient de la langue elle-même et de son évolution.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le proverbe circule dans la société sans qu'il soit nécessaire de citer ou même de connaître celui qui en est à l'origine. En conséquence, son origine se perd avec le temps au point qu'il devient impossible d'en connaître la provenance. Toutefois, le contenu d'un proverbe peut, quelques fois, nous donner des indices sur la culture de la société durant laquelle ledit proverbe a pris naissance.

Une étude publiée par la Société des gens de lettres⁵ sur l'origine du proverbe affirme que la circulation orale des proverbes remonte à l'Égypte antique en précisant que les premières traces écrites du proverbe remontent aussi à cette époque. Ainsi, l'origine du proverbe est expliquée comme suit :

Cette époque fondatrice de la civilisation est aussi ancienne qu'étendue : elle commence au troisième millénaire avant J.-C. et prend fin à l'avènement de l'Empire romain (31 avant J.-C.). Le proverbe était alors désigné par le mot *sebayt*. Le premier texte répertoriant des proverbes aurait été écrit autour de 2400 ans avant J.-C. par un haut

⁵ Ce projet a été annoncé et relayé notamment par : Le Bellefaye, l'Agence du Court-métrage, 3DVF ou encore le magazine culturel *Muze*. Il a été également remarqué par Jean-Michel Frodon, critique de cinéma pour *Le Monde*, et qui a dirigé *Les Cahiers du Cinéma*, sur son blog « Projection Publique ». Site sur le web : <http://les-proverbes.fr/site/espace-presse/>

dignitaire égyptien, dont il porte le nom : *Enseignement de Ptahhotep*, ou *Livre des Maximes de Ptahhotep*⁶.

2.1.3. L'emploi et le fonctionnement du proverbe

Les proverbes en tant que résultats de l'expérience pratique des anciens sont considérés comme porteurs de conseils, de jugements moraux collectifs touchant tous les domaines de la vie quotidienne. Ainsi, comme le souligne Arnaud et Moon (1993), l'emploi de cette catégorie constitue un effacement de l'énonciateur derrière une énonciation collective et culturelle. Elle peut attirer l'attention sur le rôle qu'elle joue dans le discours comme dans d'autres domaines de la vie humaine. Sur ce caractère discursif et argumentatif, LEGUY (2008 : 6) précise que :

« Le contexte d'usage le plus ordinaire du discours proverbial est celui de l'argumentation dans la communication interpersonnelle. En tant qu'élément de discours, les proverbes interviennent au cœur de la conversation courante. Souvent ils servent d'argument, appuyant un avis ou une remarque. »

En effet, le rôle du proverbe dans le discours se concentre au niveau de l'argumentation, il possède logiquement des arguments qui justifient le fait qu'il soit également employé dans d'autres domaines.

Dans son article intitulé « Le problème du fonctionnement du proverbe dans la communication » publié en 2008, K.YAO affirme qu'en Afrique contemporaine, le proverbe encore utilisé quotidiennement dans des zones aussi bien rurales qu'urbaines requiert des précautions du fait qu'il soit tributaire du contexte où il est employé. Ainsi, est considérée comme sage toute personne qui sait quel proverbe doit être employé dans tel ou tel contexte. En revanche, la personne qui énonce un proverbe à tort ou qui cite un proverbe qui n'est pas celui à utiliser dans une situation précise, s'expose à des critiques virulentes.

Les proverbes sont, en effet, utilisés pour illustrer ou commenter pratiquement tous les aspects de la vie humaine individuelle ou communautaire en milieu traditionnel. On

⁶ Cf. site Internet : <http://les-proverbes.fr/site/cote-mots/plus-sur-les-proverbes/ca-vient-dou-un-proverbe/letude-des-origines/> (consulté le 16/01/2013).

s'en sert dans la conversation ordinaire comme dans les autres genres de discours. Il est également employé dans les contes pour clore son récit. De son côté, FOURNET (2005 :37) affirme que « *l'énoncé proverbial, en tant que principe général, autorise le passage, au sein d'un processus argumentatif, d'un argument à sa conclusion* ». Un proverbe est usuellement employé dans l'objectif de servir le projet argumentatif à celui qui l'emploie, de le rendre valide car en conformité avec une instance supérieure extérieure : la sagesse populaire.

Dans un article publié en 1996, BOUDINGA S., LOLKE J. et VAN DER VEEN attribuent au proverbe un emploi didactique manifeste. Selon eux, le proverbe peut servir, dans un contexte éducatif, à donner des conseils, illustrer des propos, commenter un évènement ou enrichir un développement logique. Cette idée est confirmée également par ARNAULD (1991-2 : 5) qui précise que :

« Les proverbes dénomment la situation, ils rattachent la situation à laquelle ils font référence à une classe de situation reconnue. On s'en sert dans la conversation de la vie quotidienne, dans les contes, dans l'éducation des enfants où les proverbes ont une fonction didactique manifeste. »

En Europe, les proverbes ont joué et jouent encore quotidiennement un rôle dans la littérature. En effet, beaucoup de poèmes se terminant par des proverbes ajoutent à la composition poétique une construction brève qui donne au poème une portée générale. Il est aussi employé, avec ou sans modification, dans les titres d'articles de journaux dans le but d'attirer l'attention des lecteurs.

En tant qu'unité figée caractérisée par sa brièveté et sa moralité incluse, il a fait l'objet de propositions didactiques en matière d'apprentissage des langues étrangères. Prenons, à titre d'exemple, la proposition de CATALAT (2012 : 65) relative à l'usage des proverbes en classe de FLE comme outil didactique :

« La nature figée des proverbes offre des possibilités intéressantes comme support pédagogique non seulement pour l'apprentissage des structures mais aussi et surtout pour la sensibilisation des étudiants aux valeurs qu'ils transmettent. »

L'autre rôle non moins important consiste à faire du proverbe un outil de secours en ethnographie. En effet, l'ethnologue TYLOR (1876) cité par CUCHE (2001 :16) affirme que le proverbe garde toujours une place importante malgré l'évolution des sociétés et les passages d'un état de civilisation à une autre. Selon lui, celui-ci n'a pas changé de caractère au cours des âges, gardant toujours et partout une place mais aussi des caractéristiques quant à sa construction nettement définie.

« Un tout complexe qui comprend la connaissance, les croyances, l'art, la morale, le droit, les coutumes, et les autres dispositions ou habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société. »

Cette définition de la culture spécifie que la culture est une totalité de la vie sociale de l'humain, qu'elle a une dimension individuelle et qu'elle s'acquiert souvent de façon inconsciente.

2.2. Les caractéristiques du proverbe

Le proverbe est un énoncé servant à transmettre un message dans la conversation. Il prend une forme ou une structure stylistique qui le rend transportable, compréhensible et mémorisable. Une structure qui permet aussi de le distinguer de tout autre énoncé « ordinaire ». MILNER (1969b: 199), en résumant certaines caractéristiques reconnues du proverbe, le décrit comme « un dicton traditionnel lapidaire, concis et facile à retenir, marqué par l'emploi de la rime, d'un rythme, mais aussi par la répétition ou l'allitération ». Il est « simple, parfois grossier » et fait le lien avec « des intérêts primaires de l'homme ». Par ailleurs, le proverbe est fondé sur l'expérience ou l'observation universelle ; il résume une situation en faisant appel à « l'humour, au bon sens, à l'honnêteté et à la simplicité », tout en étant souvent lié à un autre dicton dont le sens lui est opposé, les deux étant acceptés comme étant aussi vrais l'un que l'autre.

En dehors de ces propriétés de base, les proverbes ont des caractéristiques liées à leur utilisation dans d'autres types de langage figuré comme les symboles, les mots idiomatiques, les métaphores et le contraste. ABRAHAMS (1972b) souligne qu'ils ont d'autres traits distinctifs associés à l'art verbal. En tant qu'énoncé « artistique » et donc

artificiel et plein d'esprit, ou en tant qu'article de discours, ils utilisent tous les dispositifs que nous associons généralement à la poésie : compteurs, construction binaire et phrasé équilibrée, rime, assonances et allitérations, concision, métaphore et parfois même des mots inversés ou des constructions inhabituelles.

SCHAPIRA (2000 : 88) affirme avec MILNER (1969a et 1969b) que la description de la forme proverbiale considérée comme forme prototypique, est mentionnée dans toutes les études parémiques. Cette description comprend la structure binaire, voire quadripartite assaisonnée de rimes ou d'assonances intérieures, et d'un rythme qui sert à imprimer une cadence caractéristique même dans un énoncé dépourvu de rime. Et de préciser que la répétition d'un même terme et/ou d'une syntaxe symétrique dans les deux volets souligne le moule binaire de la forme.

2.2.1. La structure binaire

La structure binaire est une propriété définitoire du proverbe qui nous semble essentielle, que ce soit dans l'étude des proverbes arabes ou celle des autres cultures. C'est le marqueur attribué au proverbe comme trait distinctif. SCHAPIRA (1999 : 64) affirme d'ailleurs que l'organisation binaire du proverbe est son trait structurel le plus saillant. C'est une propriété existant dans toutes les langues qui comprend normalement soit deux propositions principales mises en juxtaposition, soit une proposition principale accompagnée d'une subordonnée. Cette structure peut prendre les formes suivantes :

- Juxtaposition de deux propositions principales achevées :

Ex : L'homme propose, Dieu dispose.

- Juxtaposition de deux propositions principales elliptiques :

Ex : Noël au balcon, Pâques aux tisons.

- Une relative sans antécédent en fonction de sujet :

Ex : Qui sème le vent, récolte la tempête.

- Une proposition circonstancielle :

Ex : Comme on fait son lit, on se couche.

Comme on peut le constater, dans certains de ces proverbes, une syntaxe archaïsante achève d'asseoir le statut proverbial de l'énoncé.

2.2.2. Rime et rythme

Il est fortement possible de dire que la rime et le rythme sont intimement liés. Ils sont des caractéristiques importantes des proverbes qui différencient ces derniers des énoncés ordinaires.

Dans la poésie, la rime signifie la similitude des sons à la fin des lignes. Mais, dans les proverbes, la similitude se voit dans ses différentes parties selon sa structure. Ce qui crée une symétrie phonique et améliore le rythme. ANSCOMBRE (2000) résume cela à partir d'une enquête qu'il a menée en 1999 sur le critère de reconnaissance du degré de prototypie proverbiale. Il affirme qu'un proverbe est « bipartite et ou bien pourvu d'une rime, ou bien isosyllabique ». Et d'ajouter que cette thèse est très classique et repose sur l'observation que beaucoup de proverbes se composent de deux parties repérables pourvues soit d'une rime soit du même nombre de syllabes.

Pour mieux comprendre cette remarque, voici quelques exemples :

Fleur flétrie, jamais ne refleurit. [a (3), a (6)]

Loin des yeux, loin du cœur. [a (3), b (3)]

Qui aime bien, châtie bien. [a (3), a (3)]

Rien ne sert de courir, il faut partir à point. [a (6), b (6)]

Chaque proverbe cité est pourvu soit d'une rime notée en minuscule, soit d'un nombre identique de syllabes noté entre parenthèses. À noter qu'un proverbe peut aussi être pourvu des deux comme c'est le cas dans l'exemple 3. Dans la suite de cette recherche, sans nous lancer dans une étude comparative entre les proverbes arabes et les proverbes français, nous essaierons d'éclaircir, sous un angle général, les particularités caractérisant la structure métrique du proverbe.

Mais pour ce faire, il nous semble important de donner un bref aperçu des particularités caractérisant les proverbes arabes sur le plan rhétorique et d'expliquer en quoi ils présentent une forme finie (rime, rythme, symétrie...)

À ce sujet, A. DAWOOD (2009) affirme que le proverbe est un champ très riche en matière d'étude des structures rythmiques mais aussi en tant que production orale. Il affirme également que si le proverbe se garde aussi bien au fil du temps, c'est précisément grâce à sa forme rythmique. Cependant, cette forme regroupe différentes formes rhétoriques comme nous allons le voir dans les prochains chapitres.

2.2.2.1. Al-jinās (ou paronomasie)

Lorsque l'on emploie deux mots ayant pratiquement la même orthographe et une prononciation presque identique, mais qui ne sont pas sémantiquement proches l'un de l'autre, on est dans le cadre de ce qui est appelé (*jinās*). Il existe deux types de (*jinās*) :

Le *jinās complet* identifie les cas où les deux mots se rassemblent même si leur sens est différent ; le *jinās incomplet* désigne les cas où, entre deux termes, se trouve une petite différence au niveau de l'orthographe ou de la prononciation ; les deux termes n'ayant, ici non plus, pas le même sens. Ce dernier cas est le plus fréquent dans les proverbes arabes. Selon A. DAWOOD (2009 : 40) cela est justifié par le fait que le proverbe se caractérise par l'oralité et la spontanéité : il s'énonce sans que l'on ait besoin de réfléchir.

Exemple :

i – لو كان عمّار عمّار عمّار سواني بلادّه

[lū / kān / `ammār / `ammār / `ammr / swānī/ blādah]

Si / était / Ammar / constructeur / il construirait / terriens / son pays)

ii – كُلُّ قَبِيلَةٍ لِيهَا هَبِيلَةٌ

[kul / qabīlah / līhā / habīlah]

Chaque / tribu / a / fou

Comme dans l'exemple (i), le mot [ʿammār] peut désigner un prénom (Ammar) mais le deuxième terme fait comprendre qu'il s'agit, en réalité, du verbe « construire » utilisé comme nom de métier « constructeur ». Ici, il s'agit donc d'un *jinās complet*. Alors que dans l'exemple (ii), le premier mot souligné [qabīlah] et le deuxième mot souligné [habīlah] ont le même nombre de syllabes (3). Seule la première lettre fait la différence entre les deux mots. On parle donc d'un *jinās incomplet*.

Cette figure de diction qui consiste en une analogie entre des mots se rapportant à des langues différentes nous renvoie systématiquement à un deuxième type de figure de rhétorique très proche du pléonasme qui est la redondance. Celle-ci consiste à répéter inutilement un mot ou une expression de la même idée par deux formulations différentes au sein d'une même phrase, comme nous le développerons dans ce qui suit.

2.2.2.2. Al-'itbā` (ou redondance)

Ce terme désigne l'emploi de deux mots ayant soit le même nombre de syllabes et/ou la même terminaison dans le même segment, de manière à ce que cet emploi rende la prononciation plus agréable et plus délicate. Elle exprime la même idée par une accumulation de synonymes.

Dans cette constitution, le premier mot apporte un sens alors que le deuxième n'a pas forcément de valeur sémantique mais il sert à accentuer le mot qui précède et avec lequel il a une grande ressemblance.

Pour mettre en évidence ce phénomène, voici un exemple :

i- لا إيشاور لا إيناور

[lā /'iīshāwir/ lā/ 'iīnāwir]

Ni / se renseigne / ni / ????

ii- لا صَبَّحْ لا رَبَّحْ

[lā/ ṣabbah /lā/ rabbah]

Ni / dit bonjour / ni / dit d'accord

Nous allons voir, à présent, qu'outre ces deux figures de rhétorique, existe aussi un effet de répétition, marqué par une forme d'insistance au niveau des sons ; la redondance.

2.2.2.3. La répétition des sons

La répétition d'un son dans deux mots contenus dans un proverbe se fait essentiellement pour accentuer le mot qui contient le son répété. Elle peut avoir une valeur autre que sémantique. Selon A. DAWOOD (2009 : 66), le proverbe dont la structure comprend cette répétition peut désigner l'état psychologique de l'énonciateur de ce proverbe. En effet, ce dernier peut utiliser un type de proverbe selon qu'il est de mauvaise humeur, pour exprimer un état d'insatisfaction ou parce qu'il est très en colère. Il est à noter que le son qui se répète peut lui-même avoir un sens.

Exemple :

لأَرْجِعَنَّكَ إِلَى قَارِ قَرَارِكَ

[l'arji'nnaka / 'ilā / qar/ qarārika]

Je te renvoie / jusqu'à / ??? / ton état

Dans cet exemple, nous remarquons que le son répété [gar] reprend le son du mot qui le suit [garārika]. Le sens de ce dernier montre alors l'état de la situation (bonne ou mauvaise). Ici, la répétition de la première syllabe du mot [garārika] peut augmenter le degré ou la qualité de l'adjectif ; autrement dit, cela aboutit au niveau du sens à désigner une « très mauvaise situation ».

Conjointement à ces éléments permettant de mieux comprendre la constitution et le fonctionnement d'un proverbe, il y a également la généralité qui exprime le caractère simplement générique de cette catégorie.

2.2.3- La généralité

Beaucoup de linguistes s'accordent à dire que la généralité est l'une des propriétés définitives du proverbe qui peut avoir le statut de phrase générique (KLEIBER 1989a/1994, 1999, 2000 ; ANSCOMBRE (1994, 2000) ; SCHAPIRA (1999, 2000) ; GOUVARD (1996) ; CAREL et SCHULZ (2002) ; VISETTI & CADIOT (2006). Cette propriété est

donc une condition principale pour qu'un énoncé puisse devenir un proverbe. SCHAPIRA (1999 : 73) souligne que :

« Toutes les formes gnomiques consistent en des énoncés censés exprimer des vérités générales. C'est là une autre source majeure de l'autorité dont elles jouissent. Il sera utile, toutefois, de considérer séparément les deux notions impliquées dans ce trait définitoire : d'une part la vérité, d'autre part la généralité. »

De son côté, KLEIBER (2000 : 54) confirme la nécessité de cette propriété pour qu'une phrase puisse accéder au statut de proverbe, en insistant sur ce que cette phrase doit « porter » en elle. Selon lui, la structure et le matériel lexical d'une phrase générique « *ne peuvent donner lieu à un proverbe que s'ils sont aptes à nous fournir les conditions d'une interprétation implicative situationnelle relative à aux vérités humaines* ».

Enfin, l'on trouve également une ultime figure d'analogie définissant le proverbe ; la métaphore qui sera présentée ci-dessous.

2.2.4- La métaphoricité

Les linguistes s'accordent à attribuer une valeur métaphorique aux proverbes et considèrent que la métaphoricité est l'un des traits définitoires les plus marquants du proverbe, en précisant que c'est en termes de figure de style que la métaphore est traitée en rhétorique. LE GUERN (1973 : 11) la définit comme :

« Une figure par laquelle on transporte, pour ainsi dire, la signification propre d'un mot à un autre - une signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison qui est dans l'esprit. »

Aussi, la métaphore est-elle une figure rhétorique servant à modifier le sens des mots en substituant un terme par un autre, et en établissant un rapport entre le terme substitué et le terme qu'il vient remplacer. Nonobstant, dans ce travail, nous nous intéresserons surtout au fonctionnement et au rôle de la métaphore dans l'énoncé proverbial. De son côté, LALA

(2005 :150) estime que si la métaphore mérite d'être considérée tel un objet d'étude et de débat, c'est à cause de :

« Sa vertu poétique, ornementale, figurale, de sa littéarité, de son rôle dénomiatif et socio-expressif dans le langage populaire ou argotique, de son rôle dans les domaines scientifiques et anthropologiques, de sa fonction de vecteur d'argumentation par analogie... »

Comme nous l'avons déjà expliqué, cette figure rhétorique consiste à emprunter un mot pour désigner un objet ou un phénomène autre que celui qui est désigné par ce mot pris dans son sens propre. Au niveau sémantique, cette opération nécessite, surtout dans le cas des proverbes, que le mot emprunté partage quelques propriétés avec l'objet ou le phénomène désigné par l'usage extraordinaire du mot. C'est grâce à ces propriétés communes que l'usage métaphorique du mot mène à saisir le signifié du mot utilisé.

CONNENA et KLEIBER (2002) avancent que tout énoncé métaphorique implique une déviance d'ordre sémantique. Ils qualifient ainsi les proverbes de « métaphoriques » dans la mesure où dans l'énonciation d'un proverbe se trouve un mécanisme d'interprétation métaphorique dudit proverbe qui est composé d'une déviance catégorielle et d'une résolution fondée sur un appariement analogique. L'avantage de cette thèse est qu'elle permet de résoudre l'embarras de la distinction entre sens littéral/sens métaphorique. En effet, le sens du proverbe littéral est souvent formé à partir du sens de ses différents composants. Toutefois, celui-ci peut recevoir une interprétation métaphorique. Ce que les deux chercheurs (2004, 60) confirment en soulignant que :

« Ce que ces proverbes ont de remarquable, c'est que leur sens non proverbial ou sens phrastique (Tamba 2000) ou encore sens littéral, est lui-même déjà... non littéral en ce qu'il est lui-même déjà le foyer d'une métaphore. »

Pour clarifier cette idée, nous pouvons dire que dans un proverbe comme « *Petit à petit, l'oiseau fait son nid* », il existe une déviance entre le sens conventionnel du proverbe et la situation dénotée par le sens phrastique. VISETTI & CADIOT (2006) confirment cette idée en disant que :

« Dans les proverbes, il n'y a pas d'un côté le sens littéral, et de l'autre un sens métaphorique/générique [...]. Il n'y a pas deux sens, mais des formations de sens s'étageant à des niveaux de généralité variables, et dont la différenciation se laisse moduler en fonction d'un certain engagement interprétatif. »

En d'autres termes, cette déviance ouvre la voie à d'autres ressemblances susceptibles de généraliser le sens phrastique du proverbe en le rendant applicable à des situations diverses autres que celle présentée par le sens phrastique. Or, dans le proverbe de l'exemple précédant « *Petit à petit, l'oiseau fait son nid* », on peut généraliser le sens et dire : *l'oiseau fait son nid petit à petit*, situation présentée par le sens phrastique ou littéral. Cela signifie que lorsqu'on a un projet, il faut avoir de la patience, ce qui est une généralité applicable communément avec un sens métaphorique.

En revanche, un proverbe dit « non métaphorique » peut se fonder directement sur des catégories abstraites sans passer par le détour métaphorique comme dans l'exemple suivant :

« Donne ton amour à la femme, mais non ta confiance. »

Nous pouvons dire que ce proverbe est « non métaphorique » parce que pour comprendre le sens, nous n'avons pas besoin de faire un déplacement métaphorique. Le sens reste plus ou moins facile à saisir.

En somme, les proverbes peuvent avoir différentes significations selon leurs origines populaires ; un paramètre que nous développerons ci-dessous.

2.2.5. Des origines populaires

L'origine populaire des proverbes est une autre de leurs propriétés définitives, concernant leur aspect lexicographique, leurs ressources et leurs origines. Comme nous l'avons déjà mentionné, les proverbes transmettent « la sagesse populaire » au fil du temps.

Ils sont, en cela, le résultat des observations empiriques ou des expériences vécues par nos ancêtres qui fondent les ressources de la moralité et du jugement que nous offrent, en résumé, les proverbes. En effet, les formules introductrices à l'exemple de « comme on dit », « comme dit le proverbe », « dit le proverbe » illustrent que l'énoncé introduit est tiré de la « sagesse populaire » comme en témoigne cette citation de SCHAPIRA (1999 : 57) :

« Le proverbe était donc pour les anciens un texte figé, porteur d'un enseignement reflétant la sagesse du peuple qui l'avait créé et transmise de génération en génération à travers les âges. Pour eux, une création anonyme équivalait donc à une création collective, et ce fait présente une énorme importance. »

Le proverbe ou plutôt, son usage réitéré au fil des siècles, apparaît donc comme un test irréfutable de la validité de son message. Selon SCHAPIRA (1999), plusieurs raisons imposent ce contenu comme une sorte d'évidence : l'ancienneté du proverbe, son origine collective et populaire, son acceptation par un nombre infini de locuteurs.

À propos de l'origine et de cette mémoire linguistique commune du proverbe, ANSCOMBRE (1994 : 105) souligne que :

« Un proverbe traduit un savoir commun appartenant au patrimoine linguistique. L'information incluse dans un proverbe a donc une provenance (folklorique), pour employer un terme utilisé fréquemment dans les études de l'évidentialité. »

Il propose de donner une conscience linguistique à l'idée que l'auteur d'un proverbe est assimilable à une conscience linguistique collective. Car il va de soi que l'énonciateur d'un proverbe n'est pas l'auteur de ce proverbe, mais qu'il l'emprunte pour se servir du sens contenu dans ce dernier en guise de garant fondé sur un raisonnement universel reconnu par son auditeur.

Loin de constituer un objet purement linguistique, le proverbe a tout de même concerné moult études qui ont pu traiter la structure syntaxique de ses composants. C'est ce que nous révèlent les avis des auteurs ci-après.

2.3- Structure et syntaxe des composants du proverbe

Le proverbe en tant qu'objet culturel a fait davantage l'objet d'études ethnologiques et folkloristes que d'études linguistiques parce qu'il n'est pas considéré comme un objet strictement linguistique. À ce propos, CONENNA (1988 : 99) précise que :

« Le proverbe appartient au folklore d'une culture et donc sa description est un élément de la description de cette culture. Parfois composante de textes littéraires, le proverbe, réalisant aussi des potentialités ludiques ou burlesques, a pu donner lieu à des commentaires sur les textes, sur le style et sur la langue. D'une part, son sémantisme a permis des études thématiques, d'autre part, son caractère (axiomatique) a favorisé des tournures de type générique. »

Selon GREIMAS (1960 : 57), la recherche des caractères formels des proverbes se fonde sur des dimensions touchant aux unités syntaxiques, à l'intérieur desquelles ces caractères formels se réalisent. On y trouve des dimensions comme celles de :

La phrase : « Qui veut tuer son chien, l'accuse de rage. »

La proposition : « A l'impossible nul n'est tenu. »

La proposition sans verbe : « Grand clocher, mauvais voisin. »

Il est à noter qu'il faut exclure de cet inventaire les propositions-répliques du type :

(Le) bon débarras !

Et pour cause

À d'autres

En effet, ces propositions ne relèvent pas du code se trouvant à l'intérieur du message, mais se présentent comme des messages à l'intérieur du récit. GREIMAS (1960 : 58) fait remarquer que :

« Les distinctions selon les dimensions des unités syntaxiques ne nous paraissent pas pertinentes : en effet, c'est la phrase de modulation binaire qui caractérise tous les éléments sémiologiques envisagés. »

En ce qui concerne le proverbe arabe dialectal, nous pouvons remarquer avec AL-MANSOUR (1999) qu'il rassemble deux structures syntaxiques différentes :

a. La phrase simple

Il s'agit d'une phrase qui se compose principalement d'une seule proposition indépendante. On peut distinguer deux types de phrase simple selon la fonction grammaticale du mot initial de la phrase. En arabe littéral, toute phrase commençant par un nom est nominale et s'analyse comme telle (thème - information). Mais, une phrase verbale commence obligatoirement par un verbe. Dans ce cas, la phrase proverbiale sera donc une phrase simple, brève :

1-Phrase nominale

العَاطِي حَيِّ

[ʿil`āṭī /ḥaiy]

Le donneur / vivant

2-Phrase verbale

اِيْحُشْ بَيْنَ الْفَرَسِ وَوَلْجَامِهَا

[ikhush / bayn / al-/fars / ū / 'iljāmh /ā]

Entre / entre / le / cheval / et / bride / son

Il est à noter aussi qu'en langue arabe, le sujet réel de la phrase ne figure pas toujours dans la phrase, mais peut être désigné et saisi par la forme du verbe.

b. La phrase complexe

Il s'agit d'une phrase composée de plusieurs propositions, souvent présentée sous forme binaire. Certains styles grammaticaux nécessitent cette forme binaire parce qu'ils sont normalement structurés de deux subordinations. Nous pouvons citer, à titre d'exemple, les combinaisons suivantes :

1- Combinaison conditionnelle

إِلِّيْ يُجِبُّ الْوَرْدَ يَحْمَلُ شَوْكَهُ

[ʾillī / yibbī / āil / warid / yaḥma / shūk / ah]

Qui / aime / la / rose / supporte / épines / ses

2- Combinaison avec un verbe introducteur sous forme de dialogue

قَالُوْهُ أَيُّهُ أَحْلَى مِنَ الْعَسَلِ قَالَهُمُ الثُّومُ كَانَهُ بِبَلَّاشٍ

[qālū / lah / 'iīsh/ 'ahlā / min / al-/`asl/ qāl / ilhum/ 'il / thūm/ kān / ah /bibalāsh]

Ils ont dit / à lui / quoi / plus délicieux / que / le / miel ?/ il a répondu / l' / ail / si / c'était / gratuit.

3- Combinaison avec subordination

الْحِمْلُ عَلَى الْجَمَلِ وَالْفَرَادُ يُبْنِيْنَ

[al- / ḥimil / `alā / al- / jamal / wa / al- / qrād / 'iīnyin]

Le / poids lord / sur / le / chameau / et / les / tiques / souffrent

4- Combinaison binaire

دَيْرِ الْخَيْرِ وَأَنْسَاهُ وَدَيْرِ الشَّرِّ وَتَفَكَّرَهُ

[dīr / 'il / khīr / ū / 'ansā / h / 'aū / dīr / 'il / shar / ū'ī / tfakr / ah]

Fais / le / bien / et / oublie / le, / et / fais / le / mal / et / rappelle-toi / de lui.

c. La phrase interrogative

Celle-ci peut prendre plusieurs formes :

1- Interrogation par un pronom interrogatif

لَمَنْ إِتْكَهْلِي يَا مَرَاةَ لَاعَمِّي؟

[liman / 'itkḥlī / yāmrāt / l'a`mā?]

à qui / tu te maquilles / ô / épouse / d'aveugle ?

مِنْ يَعْطِي مِنْجَلَهُ يَوْمَ الْحَصَادِ؟

[man / ya`ṭī / minjlah / yūm / al-ḥaṣād]

Qui / donne / sa serpe / le jour / du récolte ?

2- Interrogation avec pronom interrogatif et avec réponse

إِيْش عَرَفَكْ إِنهَآ كَذْبَهْ؟ قَالَ : كُبْرَهَا.

['āish / `arrfak / 'inhā / kidhbah? / qāl : / kuburhā]

Quoi qui / te fait savoir / que c'est / mensonge ? / il a dit : / sa taille

3- Interrogation sans pronom interrogatif

إِحْمَارَةَ الْقَاضِي جَابِتْ جَحْشَهْ وِ إِلاَّ جِحْشْ؟

['iḥmāriah / al-qāḍī/ jābit /jihshah/ ū'ilā/ jihsh?]

L'ânesse / du / juge / a accouché / ânon mâle / ou / femelle ?

d. La phrase vocative avec [ya]

Cette combinaison peut avoir plusieurs fonctions :

1- Pour exprimer un avertissement

يا حافرُ بئرٍ ومُعْطيه بِالْقَشِّ، إِيْجِيْكَ يَوْمَ وَتَقَعُ فِيْهِ

[yā / ḥāfir / bīr / 'aū / bil-qash / 'imghfīh / 'iījīk / yūm / 'aū / tāqi` / fīhfiḥ]

Ô / creuseur / fosse / et / avec des pailles / tu le couvres / il arrive / un jour / et / tu tombes / dedans

2- Pour ridiculiser

يَاشَاقِي بِهَمْ النَّاسِ هَمَّكَ مِنْ شَاقِي بِيْهِ؟

[yā / shāqī / bi / ham / an-nās / hammak / man / yashqā / bīh?]

ô / intéressé / par / chagrins / des gens / tes chagrins / qui / s'intéresse / à eux ?

3- Pour marquer l'admiration, le respect

يَا خَالْتِي عَلِيْكَ بَنَّةُ أُمِّي

[yā / khāltī / `alīk / ban-nit / 'ammī]

Ô / ma tante / dans toi / odeur / ma mère

4- Pour marquer un souhait

يَارِيْتِي فِي قَطِّيسِ نَبْنِي بِيْتِي

[yārītī / fī / qṭṭīs / nibnī / bītī]

Qu' / à / Guettis / je construis / ma maison

5- Pour exprimer une prière

يَا سَمَاءُ صُبِّي الْمَاءَ

[yā / samā' / ṣubbī / l-mā']

Ô / ciel / tombe / l' / eau !

6- Pour exprimer un regret

يا كَلِيمَتِي وَوَلِيي

[yā / kalmtī/ wallī / lī]

Ô / ma parole / reviens / à moi !

7- Pour exprimer une exclamation

يَا مَن مَّظَالِمٍ فِي الْحَبْسِ

[yāmā / min / maḏālīm/ fī / 'ilḥabs]

Que / des / innocents / dans / la prison.

8- Pour exprimer un conseil

يَا طَبِيبَ رَبِّ رُوحِكَ

[yā / ṭabīb /ṭabbib /rūḥak]

Ô / médecin / soigne / toi !

e. La phrase comparative

Le style de comparaison en dialecte libyen peut se construire soit avec l'une des conjonctions [zay], [ki], [kif] soit sans conjonction.

1- Avec la conjonction de subordination (زي) [zay]

زَيِّ مَنْ يَحْكِي فِي حِلْمَتِهِ لِحِمَارَتِهِ

[zay / man / yaḥkī / fiḥilimtah / liḥmārtah]

Comme / celui qui / raconte / son rêve / à son ânesse

2- Avec la conjonction de subordination (كي)

كِي كُرْسِي الْحَالِقِ مَا يَدُومُ لِحَدِّ

[kī / kursī / 'ilḥllāq / mā / dāyim / liḥad]

Comme / chaise / du coiffeur / ne / dure / à / personne

3- Avec la conjonction de subordination (كيف)

كَيْفَ الْقَمَرُ ضَيَّ بِلَا دِفَاءِ

[kīf / al-qumar / ḍay / blā / dfā']

Comme / la lune / lumière / sans / chaleur

4- Sans conjonction

صَبْرُ الْحَمِيرِ

[ṣabar/ 'ilḥamīr]

Patience / des ânes

En somme, le proverbe n'est pas un objet strictement linguistique mais un objet culturel qui subit de multiples contraintes syntaxiques, sémantiques, lexicales, etc. Toutefois, les nombreuses études qui lui ont été consacrées touchent plutôt l'aspect sémantique comme le montre notre développement qui suit.

2.4 La sémantique du proverbe

En tant qu'énoncé, le proverbe porte nécessairement un message achevé et complet. La somme de l'ensemble de ses composantes lexicales et des relations syntaxiques entre elles constitue généralement le sens du message qu'il porte. Ce sens a un caractère évident au point qu'il est généralement aisé de saisir le sens d'un proverbe entendu pour la première fois et même d'en comprendre un d'une langue étrangère.

Néanmoins, il est sans doute plus facile de comprendre le sens d'un proverbe utilisé dans une situation précise plutôt que celui qui est lu dans un dictionnaire de proverbes.

Entre l'un et l'autre, le rapport est le même qu'entre un mot utilisé dans un segment de discours et le même mot lu dans le dictionnaire. KLEIBER (2000 : 44) précise à ce propos :

« Un autre argument, qui relève toujours de notre compétence sémantique des proverbes, vient prolonger celui de la confection proverbiale. Il s'agit de notre capacité, toute relative, mais capacité quand même, d'interpréter un proverbe non connu, comme par exemple un proverbe sorti de l'usage ou un proverbe venant d'une autre langue et culture. »

En se posant la question de l'existence d'une sémantique des proverbes et en se demandant si ceux-ci formaient une classe d'expression linguistique homogène, cet auteur montre dans une de ses recherches nombreuses sur le proverbe les propriétés identifiables communes aux proverbes. Il affirme qu'il existe deux courants se disputant la catégorie du proverbe : le premier courant est celui défendu par MILNER (1969), KANYO (1981), KRIKMANN (1984), NORRIK (1985), RIEGEL (1987), KLEIBER (1989 et 1999 a et b) ARNAUD (1991 et 1992), ANSCOMBRE (1994) et SCHAPIRA (1999)⁷. Ce courant, que KLEIBER qualifie d'optimiste, avance l'idée d'une caractérisation positive des proverbes.

Le second courant qui, en revanche, est plus « pessimiste », estime que le scepticisme d'un TAYLOR (1931 : 3) est toujours de rigueur. Cette idée est partagée par « WHITING (1932), FRANKEN (1995), MICHAUX (1995, 1996 et 1998) SCHAPIRA (1997) et GOUVARD (1996 et 1997)⁸. KLEIBER (2000 : 41) prend comme point de départ la double caractérisation des proverbes qui sont à la fois des phrases génériques et des phrases de domination. Il avance l'idée que le statut catégoriel des proverbes les éloigne des dénominations plus classiques tels que les noms, les verbes et adjectifs et les expressions figées non phrastiques. Et de finir en disant que :

« [C]e sont des signes-phrases, qui possèdent les vertus des dénominations sans perdre pour autant leur caractère de phrase, de même que substantifs, verbes, adjectifs, etc., sont des

⁷ Cité par KLEIBER G. (2000 : 39)

⁸ Cité par KLEIBER G. (*ibid.* : 39)

dénominations qui conservent les attributs spécifiques des catégories grammaticales qu'ils représentent. »

2.4.1. Sens général et particulier des proverbes

Les auteurs⁹ s'accordent pour soutenir que le proverbe a généralement un sens différent de celui de la proposition qui le véhicule (SCHAPIRA 1999 : 78). Selon ARNAULD (1991 : 16-19), ce sens est « triple ». Pour cela, il distingue trois niveaux sémantiques attenants au sens du proverbe : un sens « propositionnel », un sens « référentiel » et un sens « fonctionnel ». Il ajoute, cependant, que le fait d'avoir plusieurs types de sens dans un même discours n'est pas propre aux proverbes. Or, un énoncé comme « *Il fait chaud, ici* » peut avoir, outre son sens propositionnel direct, un sens fonctionnel qui serait « Ouvre la fenêtre ». Pour cet auteur (1991), la différence entre l'énoncé ordinaire et l'énoncé proverbial est que ce dernier peut avoir un sens fonctionnel beaucoup plus codé et prévisible. Le sens « propositionnel » du proverbe est généralement le sens exprimé par l'interprétation littérale de la proposition en laquelle consiste l'énoncé proverbial.

D'autre part, comme le montre KLEIBER (1994), le proverbe peut désigner une catégorie de situations qui repose sur une relation référentielle fixe et conventionnelle. Ainsi, tous les locuteurs de la langue peuvent recourir à la même expression pour signifier l'une de ces situations. C'est donc là un deuxième type de sens qu'Arnaud appelle « sens référentiel ».

Le troisième type de sens est le « sens fonctionnel » qui se trouve dans le fonctionnement communicatif du proverbe. Dans l'exemple proposé par ARNAULD « *Pas de nouvelle, bonnes nouvelles* », nous pouvons distinguer un sens propositionnel qui est : lorsqu'on ne reçoit pas de nouvelles de quelqu'un ou à propos de quelque chose, on doit faire l'hypothèse que les choses se passent bien. Conjointement à cela, le sens fonctionnel de ce proverbe vise à se rassurer soi-même ou à rassurer un tiers en cas d'absence inquiétante de nouvelles.

⁹ Nous citons à titre d'exemple : ARNAULD (1991), KLEIBER (1994), GROSS (1996), SCHAPIRA (1999), REY (2002)...

En effet, la plupart des analyses de proverbes que nous avons consultées proposent deux paliers d'interprétation de ces derniers : un sens compositionnel phrastique et une signification conventionnelle codée de maxime générale. Selon TAMBA (2000 : 41), la dimension métaphorique ou littérale des proverbes se définit au niveau des rapports entre ces deux organisations sémantiques. Il précise que :

« Si le sens global compositionnel de la formule proverbiale et celui qui lui est attaché conventionnellement concernant un même champ référentiel, on parle d'interprétation littérale. Dans le cas contraire, le proverbe est dit métaphorique. »

Prenons comme exemple, les proverbes suivants :

Toute vérité n'est pas bonne à dire.

Qui a bu boira.

Chat échaudé craint l'eau froide.

Dans le premier proverbe, nous remarquons que le sens conventionnel codé du proverbe est synchronisé avec le sens construit par la lettre du proverbe. Or, le sens du proverbe résulte du sens ordinaire de ses composants. Il s'agit donc d'un proverbe de sens littéral ou plus précisément compositionnel.

Pour le deuxième proverbe, il s'agit d'une double signification. La première, compositionnelle ou phrastique, présente un jugement à propos d'un certain type de situations. La seconde, conventionnelle, dépasse les limites de son sens phrastique, permettant ainsi l'usage du proverbe dans une grande variété de situations y compris la situation décrite par son sens phrastique ou compositionnel. Ainsi, l'usage du proverbe « *qui a bu boira* » ne se limite pas à désigner quelqu'un qui a eu l'habitude de boire, mais plus largement, toute personne qui reprend une mauvaise habitude irrépressible.

Enfin, le troisième proverbe relie un sens phrastique décrivant le comportement d'un animal (le chat) et le sens formulaire codé relatif aux hommes. En cela, nous avons ici affaire à une double signification, compositionnelle et conventionnelle, de la forme proverbiale.

Cependant, au plan de la structure de la langue, nous pouvons dire que les proverbes utilisent le champ paradigmatique du langage pour échapper à leurs contradictions. C'est ce que nous allons développer dans ce qui suit.

2.4.2- Les contradictions dans les proverbes

Le proverbe, en tant que « vérité d'expérience ou conseil de sagesse pratique et populaire commun à tout un groupe social, est exprimé dans une formule élitique généralement imagée et figurée »¹⁰. Mais, au-delà, il convient de souligner que le proverbe aborde tout aspect appartenant à la vie humaine. Cette diversité de thème explique l'existence d'un grand nombre de proverbes qui remplissent énormément de pages dans les dictionnaires et les ouvrages recensant les proverbes dans une ou plusieurs langues. Mais, cette diversité peut aussi nous conduire à croire qu'il en existe certains qui sont en contradiction avec d'autres. En voici quelques uns :

- Proverbes français

La première idée est toujours la meilleure.

Il faut tourner sa langue sept fois dans sa bouche avant de parler.

Tel père, tel fils.

À père avare, fils prodigue.

Qui va à la chasse perd sa place.

Il faut rendre à César ce qui est à César.

- Proverbes libyens

الْقَرِشِ الْأَبْيَضُ لِلْيَوْمِ الْأَسْوَدِ

[ilqarish / lābyaḍ / lilyūm / lāswad]

Le (sous) blanc pour un jour noir.

¹⁰ Définition dans (Petit Robert).

أَصْرُفُ مَا فِي الْجَيْبِ يَأْتِي مَا فِي الْعَيْبِ

[ʾaʃruf / mā / fī / l-jayb / ʾatī / mā / fī / l-ghayb]

Dépense ce qui est dans ta poche ! Et tu recevras ce qui est dans le mystère.

Une première lecture de chaque couple de proverbes cités ci-dessus nous donne l'impression qu'ils sont en contradiction. Toutefois, l'interprétation de chaque proverbe peut nous faire découvrir la moralité ou le conseil qu'il porte. Dans une étude des proverbes populaires, TAHAR J. et TAHER D. (2005) avancent l'idée que la contradiction existant quelquefois dans les proverbes n'est pas à prendre au sens strict du mot. En réalité, il s'agit plutôt d'une diversité de situations aboutissant à une diversité de proverbes.

Partant de l'hypothèse que le proverbe reflète la pensée et l'expérience humaine, et si l'on juge qu'il existe parfois une sorte de contradiction entre les proverbes, peut-on, alors, dire que la pensée humaine est en contradiction ? Nous postulons avec J.TAHAR et D.TAHER que cette contradiction n'est qu'une différence de sens « latéral ou phrastique » des proverbes en question. Cela n'explique, bien évidemment pas, la raison pour laquelle il existe des contradictions dans la pensée et l'expérience humaine, mais donne plutôt un aperçu de la grande diversité de la vie humaine. D'ailleurs, si le proverbe se limitait à n'illustrer que les cas où une action (un choix ou autre) n'est pas en contradiction avec une autre action, il ne serait pas valable comme moyen de transport des expériences entre pères et fils.

Nous remarquons que dans le proverbe 1, un conseil est donné, invitant à ne pas hésiter entre deux choix, ce qui pourrait aboutir à ce que l'on n'ait plus d'idée et que l'on ne sache pas quoi faire. De ce fait, il convient de mettre en application la première plutôt que de n'en suivre aucune. Ce proverbe peut, dès lors, être énoncé pour une personne tombée dans une situation d'hésitation.

En revanche, le proverbe 2 exprime un appel à la réflexion. Il invite à être prudent pour ne pas être la cause d'un mal infligé aux autres. Il peut se dire à une personne qui, hâtive, prendrait des décisions sans faire attention aux autres. Nous pouvons, dans ce cas, dire qu'il n'y a pas de contradiction entre les deux proverbes, ni entre le conseil invitant à éviter les situations d'hésitation et celui invitant à faire montre de prudence. La différence, ici, se voit clairement dans les situations où chaque proverbe peut être employé.

Cela étant, la situation est bien différente et plus riche dans le contexte arabe où bien des études ont été consacrées au proverbe arabe.

2.5- Le proverbe arabe

Les travaux de certains chercheurs, quelles que soient leurs origines, consacrés à l'héritage culturel arabe ne couvrent pas la totalité des thématiques afférentes à ce domaine. Pourtant, les ouvrages ayant traité de cela, notamment dans le domaine littéraire, sont nombreux. Ce qui dénote de la richesse de la civilisation arabe et de son ancienneté. Bien que tous les aspects de celle-ci n'aient pas encore été pleinement explorés, il est possible d'affirmer que, quel que soit le pays concerné au sein du monde arabe, le proverbe est le genre le plus couramment usité dans le domaine de la littérature orale.

Dans les études ayant porté sur le proverbe tel qu'utilisé dans cette littérature, et ce pendant des siècles, l'accent a été mis sur le contenu et sur la forme. Mais peu d'attention a été accordée aux contextes, autrement dit aux sources dans lesquelles ces proverbes sont nés ou ont été utilisés à leur début. BARAKAT (1980 : 6) souligne à juste titre que :

« Au cours des dernières années, les anthropologues et les ethnologues ont mis davantage l'accent sur la collecte de proverbes dans leurs contextes naturels. Lorsque cela n'est pas possible, ils ont produit des commentaires [...] sur le sens et l'usage en créant des contextes artificiels. Certes, les contributions les plus importantes de l'« ethnographie de la parole » et de la « critique littéraire orale » ont mis l'accent sur la capacité des informateurs indigènes à commenter le sens et l'usage de tout élément oral, qu'il s'agisse de proverbe ou de conte. Bien que les deux approches soient maintenant appliquées au champ collectif, leur valeur peut être mieux démontrée lorsqu'elles sont appliquées à de plus grands corpus de données. Cependant, les « règles » touchant à cette utilisation peuvent seulement définir des éléments particuliers. »

En somme, le proverbe arabe révèle autant de richesses qu'il est possible de le catégoriser selon plusieurs aspects que nous développons dans le titre qui suit

2.5.1- Les différentes catégories de proverbes arabes

Les proverbes arabes sont catégorisés selon plusieurs critères sémantiques, formels et stylistiques. ABOU-ALI M. TAWFIQUE (1988 : 43) les classe selon trois axes : la classification selon les âges, celle portant sur la cause ayant prévalu à la création dudit proverbe, et enfin, la classification selon des critères morphologiques.

En ce qui concerne la classification selon les âges, nous pouvons noter qu'elle regroupe quatre catégories de proverbes qui sont : les vieux proverbes classiques qui comprennent ceux de la période préislamique et islamique ayant été recueillis par les linguistes arabes au VIII^e et XIX^e siècle (il est à noter que ces derniers commencent certes durant la période préislamique et se prolongent jusqu'à la période abbasside mais aucune étude ou collection consultée ne précise à quelle date remonte leur introduction) ;

Les proverbes métis (al-'amthāl al-muwaladh) qui regroupent les proverbes recueillis à partir du X^e siècle ;

Les proverbes récents qui regroupent les proverbes des pays arabes recueillis par les linguistes européens au XIX^e et XX^e siècle ;

Et enfin, les proverbes populaires ou dialectaux qui recensent ceux qui sont formulés en dialectes locaux.

Nous pouvons remarquer que, dans ce premier axe, le critère principal de catégorisation est la date à laquelle ont été recueillis les proverbes. Cela confirme la difficulté à laquelle font face les chercheurs pour retrouver la date à laquelle un proverbe a été créé ou énoncé pour la première fois.

2.5.1.1 Classification selon la cause ayant prévalu à la création

Cette classification regroupe six catégories de proverbes : les proverbes résultant d'un évènement : il s'agit de ceux ayant été créés suite à un évènement anormal dont la description peut se répéter dans la communauté et, *in fine*, conduire à l'invention et à la formulation d'un proverbe ;

- Les proverbes résultant d'une assimilation ou d'une comparaison : il s'agit des proverbes créés en prenant un personnage ou un évènement comme par exemple, dans le cadre d'une comparaison ;
- Les proverbes tirés d'une histoire : le terme histoire, ici, faisant référence à toutes les sortes d'histoires issues de la créativité humaine ou tirées des livres sacrés ;
- Les proverbes résultant d'une moralité : il s'agit des proverbes découlant de la parole des savants, des sages ou même des personnes âgés ayant de l'expérience dans la vie ;
- Les proverbes résultant d'un poème (les proverbes poétiques) : cette catégorie regroupe les proverbes résultant d'une strophe qui, dans la plupart des cas, est rimée, ou d'une phrase bien construite, de manière souple et facile à retenir et à répéter ;
- Les proverbes tirés du Coran ou du Hadith du prophète : beaucoup d'auteurs précisent que les proverbes de cette catégorie sont des images et des exemples cités dans le Coran ou dans les Hadiths du prophète.

2.5.1.2 Classification selon des critères morphologiques

Cette classification comprend trois catégories de proverbes :

- Les proverbes courants : ce sont les proverbes de structure simple et résumée ayant le pouvoir de circuler d'une génération à l'autre, faciles à comprendre et à mémoriser. Dans son ouvrage intitulé *أنواع الحكيم والأمثال في نماذجها المختارة* ['Anwā` al-ḥikam wal-'amthāl fīnamādhijahā l-mukhtārḥ] publié en 2008, ALHADDAD qualifie ces proverbes de أمثال إشارية موجزة ['amthāl 'ishārīahmūjazah], autrement dit, « des proverbes significatifs brefs » ;
- Les proverbes standards : ce sont les proverbes de structure binaire qui se composent généralement d'une phrase composée ;
- Les proverbes imaginaires mythiques : il s'agit des contes et des histoires irréelles dans lesquels sont incluses des paroles à sens humain, mais attribuées à des êtres non-humains.

ABOU-ALI (1988 : 45) ajoute que ces classifications peuvent être beaucoup plus détaillées au point de donner l'impression que ces catégories s'entrecoupent parfois. En

dépit des sous-catégories existantes, il demeure, à ce jour, impossible d'expliquer le statut des proverbes dits « populaires dialectaux ».

Néanmoins, nous pouvons noter que les différences entre les proverbes « dialectaux » et les proverbes issus de l'arabe classique se résument aux points suivants ; les proverbes dialectaux s'énoncent en employant les mots issus du dialecte dans lequel il s'emploie. De ce fait, un même proverbe peut se dire de plusieurs manières différentes selon le pays où il est employé ; parfois, dans un même pays, un proverbe peut aussi être énoncé différemment selon les dialectes locaux utilisés, ce qui implique certaines modifications quant à l'énoncé, mais un sens demeurant invariable.

Exemple :

الصَدَقَةَ مَا تُخْرُجُ حَتَّى يَشْبَعُوا نَاسَ الدَّارِ

[aṣ-ṣadaqah / mā / **tukhruj** / ḥatā / yashb`wā / **nās** / **ad-dār**]

1 2 3 4

الصَدَقَةَ مَا تُحِلُّ حَتَّى يَشْبَعُوا أَهْلَ الْمَحَلِّ

[mā / '**athil** / aṣ-ṣadqah / **līn** / yashib`wā / '**ahl** / **al-maḥl**]

1 2 3 4

Ici, le premier proverbe est algérien (BEN CHENEB, 1906 : 48) tandis que le deuxième est libyen. On peut remarquer l'emploi des mots dialectaux appartenant à chaque zone dialectale. Les mots soulignés et numérotés par le même chiffre ont le même sens :

(1) dans le premier proverbe, [**tukhruj**] et le verbe « sortir » sont conjugués au présent de l'indicatif = sort

(1) dans le deuxième proverbe, [**'athil**] vient du mot (Halal). L'emploi de ce terme dans ce proverbe signifie « le fait de donner l'aumône » = sort

(2) dans le premier proverbe : [ḥatā] = jusque

(2) dans le deuxième proverbe : [līn] = jusque

(3) dans le premier proverbe : [**nās**] = gens

(3) dans le deuxième proverbe : [ʾaħl] = gens ou habitants

(4) dans le premier proverbe : [ad-dār] = la maison

(4) dans le deuxième proverbe : [al-maħl] = la maison

Les proverbes dialectaux naissent et circulent oralement. C'est pourquoi ils se caractérisent davantage par le rythme et par l'emploi de la rime que les proverbes classiques.

Les proverbes dialectaux sont présents dans la vie de tous les jours et employés dans toutes les conversations, même dans les médias ou les titres des journaux, alors que les proverbes issus de l'arabe classique se trouvent dans les livres en tant qu'héritage culturel recueilli et réservé aux livres des bibliothèques.

Notons aussi que deux catégories de proverbes arabes sont considérablement différentes : la catégorie des proverbes arabes de forme archaïque « classique » qui remontent à l'époque ayant précédé l'islamisation, et la catégorie des proverbes arabes dialectaux utilisés jusqu'à nos jours et énoncés dans les dialectes locaux propres à chaque pays arabe, voire à chaque région du monde arabe.

De ces catégories fort intéressantes du proverbe arabe, nous allons nous atteler à développer, dans ce qui suit, celle qui concerne le proverbe arabe classique.

2.5.2. Le proverbe arabe classique

Le proverbe arabe classique est celui qui est construit et énoncé en langue arabe classique. Il remonte, comme nous l'avons déjà mentionné, à l'ère de « l'ignorance » c'est-à-dire avant l'Islam, époque connue pour la production poétique considérable qui y a vu le jour. En effet, les tribus arabes considéraient les poètes comme les personnes les plus respectables et rattachaient leur faculté d'énonciation, au savoir, à l'expérience et à la moralité. De ce fait, beaucoup de proverbes arabes proviennent de poèmes ou de la parole de ces poètes. Occupant de ce fait une place d'honneur dans la littérature arabe, le proverbe a été l'objet de nombreuses études et recherche.

Ainsi, les travaux d'AL-MAYDANI regroupés sous le titre مُعْجَمُ الْأَمْثَالِ [mu`jam al-'amthāl] sont-ils considérés comme l'une des sources majeures pour tout chercheur travaillant sur ce thème. Précisons aussi que l'ouvrage d'AL-MAYDANI est un recueil d'environ 5000 proverbes arabes accompagnés de leur interprétation linguistique ainsi que d'une explication de leur signification. Ces travaux ont, par la suite, donné lieu à un grand nombre d'analyses et de recherches. Citons, à titre d'exemple, les ouvrages suivants :

KATAMISH A., 1988, *Les proverbes arabes, étude et analyse historique*.

SHAHINE Y., 1996, *La sémantique de la phrase verbale dans la collection des proverbes arabes*, AL-MAYDANI.

AL-SHRIGUI F., 1994, *Les proverbes dans les règles linguistiques*.

YAAKOUB E., 1995, *Encyclopédie des proverbes arabes*.

AL-SALAFI S., 1999, *Les caractères stylistiques du proverbe arabe dans la collection des proverbes arabes*, AL-MAYDANI.

Nous postulons avec BARAKAT (1980) que le proverbe a connu une large utilisation dans la société arabe traditionnelle. Cette diffusion pouvant être attribuée à plusieurs facteurs inhérents à la culture arabe musulmane mais aussi non-musulmane.

Ces facteurs sont notamment :

La grande fierté qu'éprouvent les Arabes à utiliser un proverbe lorsque le besoin s'en fait sentir ;

Le respect accordé, par la société, à toute personne capable d'utiliser les proverbes correctement ;

L'attachement émotionnel des Arabes à leur langue parlée et écrite ;

L'importance que les Arabes accordent à l'apprentissage de la sagesse orale (qui n'est pas nécessairement dérivée de la connaissance institutionnalisée) ;

Le respect qu'ont les Arabes pour leur passé et leurs traditions ;

- L'accent que les Arabes mettent sur la mémorisation orale ainsi que sur la littérature écrite, en particulier le Coran ;
- La place considérable que les populations et régimes musulmans accordent à l'enseignement religieux et spirituel, et au Livre sacré comme source du droit et code à suivre en matière de comportement ;
- Le respect qu'ont les musulmans des Hadith du prophète Mahomet et de la Sunna qui lui est associée.

D'après ce que nous venons de voir, nous pouvons constater l'importance du proverbe dans la culture arabe traditionnelle est indéniable. Cet héritage, malheureusement resté pour partie dans les livres et les rayons des bibliothèques, constitue la source de beaucoup de proverbes dialectaux utilisés oralement dans la vie courante. La plupart des proverbes utilisés issus de l'arabe classique ont subi des modifications afin qu'ils soient adaptés aux dialectes locaux du monde arabe. Ainsi, un même proverbe se dira de plusieurs façons différentes selon le pays ou même la région arabe considérée. En voici quelques exemples :

1- اللّلي دار روجه نَعَجَه ياكلوه الذيب

[ʔlli dar rwḥa na.jaklwh ʔd-dyab]

Qui s'est fait brebis, les loups l'ont mangé.

2- مَنْ دار روجه نَعَجَه ياكله الذيب

[mandarrwḥana.jayaklah ʔd-dyb]

Qui se fait brebis, le loup le mange.

3- مَنْ صار نَعَجَة ياكله الذيب

[mansarna.jayaklah ʔd- dyb]

Qui devient brebis, le loup le mange.

4- دِير رُوْحَكَ نَعْجَةَ يَأْكُلُوكِ الْكِلَابُ

[dyrrwħakna.jayaklwk 'iklab]

Fais-toi une brebis, les chiens te mangent.

Notons qu'il s'agit, ici, du même proverbe énoncé dans plusieurs dialectes. On peut distinguer les modifications suivantes :

- Le temps des verbes : le passé composé dans « 1, 2 et 3 », et l'impératif dans « 4 » ;
- Le nombre : le mot loup est mis au pluriel dans « 1 » mais au singulier dans « 2 et 3 » ;
- Le vocabulaire : le verbe : *dar* (se faire) dans « 1, 2, 3 » et le verbe *sar* (devenir) dans « 3 ». De même, on trouve le mot loup dans « 1, 2, 3 » et le mot chien dans « 4 » ;
- Le mode du verbe : l'indicatif passé dans « 1 » et l'indicatif présent dans « 2 et « 3 », et l'impératif dans « 4 ».

Malgré ces différences, toutes ces constructions se réfèrent au même proverbe arabe classique et partagent la même signification avec le proverbe arabe classique suivant :

إِنْ لَمْ تَكُنْ ذَيْبًا أَكَلْتَكِ الذَّنَابُ

['n lm takwnd'ban'kalatka ad-d'ab]

Si tu ne te fais pas un loup, ils te mangeront.

Que nous pouvons aussi traduire par un autre proverbe : « *Il faut hurler avec les loups*¹¹. »

En définitive, du proverbe arabe classique, nous passons au proverbe arabe dialectal qui a également fait l'objet d'études fort intéressantes dans le domaine.

¹¹ Cité et traduit par BEN CHANEBA (1904 :68).

2.5.3- Le proverbe arabe dialectal

Le proverbe en tant qu'outil d'argumentation et de solidarité du discours, doit nécessairement être constitué attentivement car un énoncé ne peut devenir proverbe que sous certains critères. Il y a, d'une part, des critères formels, syntaxiques, structurels, lexicaux etc. En outre, comme nous l'avons mentionné dans le sous-chapitre précédent, un proverbe peut subir une modification pour prendre place dans le dialecte parlé dans une région ou un pays précis. Il peut aussi subir des modifications pour rendre son usage et sa mémorisation plus faciles, à défaut de quoi, il restera dans les dictionnaires ou sera oublié.

Nous affirmons avec HADDAD (1987 : 29-30) que le proverbe arabe classique garde toujours une place importante dans la langue d'autant que, ces dernières années, beaucoup de chercheurs ont pris le proverbe arabe dialectal comme centre d'intérêt.

Il est à noter qu'aux premiers siècles de l'Islam, tout ce qui appartenait au dialectal était méprisé et laissé de côté. Il nous arrive rarement de pouvoir retracer l'origine d'un proverbe dialectal dans les archives de la littérature arabe.

À travers la lecture de l'étude d'ALAA-EDDIN I. (2008), nous pouvons constater les caractères fondamentaux du proverbe dialectal qui le différencient du proverbe arabe classique. Selon cet auteur, les différences peuvent être résumées dans les points suivants :

Au niveau de la construction lexicale, le proverbe arabe classique est composé du vocabulaire de la langue arabe classique ; dialectal est composé du ou plutôt des vocabulaires dialectaux dont certains sont ce qui montre qu'il n'existe aucun doute quant à son origine arabe. Inversement, le proverbe d'origine arabe et d'autres pas.

Au niveau syntaxique, le proverbe arabe classique est construit exclusivement suivant les règles grammaticales appartenant purement à la langue classique, tandis que le proverbe dialectal abandonne ces règles pour les substituer par des constructions dialectales.

Le proverbe arabe classique se définit par son caractère généraliste. Il traite des thèmes généraux qui abordent la vie de la société arabe entière. De fait, le proverbe arabe classique peut circuler dans tous les pays du monde arabe parce qu'il appartient à la civilisation arabo-musulmane dans sa globalité. En revanche, le proverbe dialectal a tendance à n'avoir de sens qu'au niveau local. Nous avons montré, dans le sous-chapitre

précédant, un exemple de proverbes ayant le même sens mais dont le vocabulaire était différent selon le dialecte utilisé. Cette modification pouvant varier selon les pays mais aussi selon les villages d'un même pays.

À cause de sa construction lexicale et syntaxique propre à la langue arabe soutenue, le proverbe arabe classique ne peut être cité et utilisé que par les personnes lettrées, alors que les proverbes dialectaux sont à la disposition des personnes lettrées ou illettrées. Il est rare, en effet, d'entendre une personne illettrée citer un proverbe arabe classique du fait que celui-ci est difficile à comprendre et à expliquer.

En résumé, notons qu'en dépit du fait que les proverbes arabes classiques peuvent être compris et employés sur une zone extrêmement étendue, regroupant l'ensemble des pays arabes, leur emploi reste officiellement réservé en quelque sorte aux établissements scolaires ou aux médias. À l'inverse, les proverbes dialectaux se rattachent à la zone géographique où est parlé le dialecte en question, mais ils peuvent circuler en traversant des frontières des pays sous certaines conditions, en exportant ainsi avec lui des mots de vocabulaire étrangers qui trouvent une place dans l'usage local.

CHAPITRE III / NOM PROPRE : CONCEPT ET DELIMITATION

3.1- Quelle est la désignation du nom propre dans la langue ?

Le nom propre est largement utilisé dans la vie de tous les jours, pour distinguer les êtres, les concepts ou les objets. En conséquence de quoi le nom est un mot pouvant n'avoir aucune définition spécifique, sinon référentielle, et dont la signification dépend le plus souvent du contexte et qui, en outre, peut être subjective. Il renvoie à ce qui est communément employé en linguistique, le signifié et le signifiant, les deux éléments complémentaires du concept de signe linguistique développé par Ferdinand de Saussure. Contrairement au nom commun qui peut désigner des objets de même genre, le nom propre désigne une seule personne en particulier. WILMET (1995 : 1) souligne à ce propos que :

« D'une manière générale, les noms propres sont des prénoms, des noms de famille, des noms de dynasties, des noms de peuples, des noms géographiques désignant des pays, des contrées, des villes, des fleuves, des montagnes, etc. »

En effet, dans le cas des personnes, il est possible de trouver plusieurs individus portant le même nom propre et, pour les distinguer, on recourt au nom des parents ou à celui de la famille. En revanche, dans le cas des noms de villes ou de pays, l'on use d'une autre particularité permettant la distinction. À titre d'exemple, nous pouvons distinguer les trois pays africains ayant le même nom comme la Guinée en le suivant du nom de sa capitale. Ainsi, on dit Guinée Conakry pour le distinguer de la Guinée Bissau et Guinée Équatoriale. On dit aussi Tripoli Ouest (capitale de la Libye) pour la distinguer de Tripoli du Liban.

3.1.1- Peut-on définir linguistiquement un nom propre ?

L'enjeu visant à donner une définition linguistique au nom propre fait l'objet de beaucoup de recherches. Bien qu'il semble difficile de trouver une définition s'impliquant à toute catégorie de noms propres, il est en même temps important de fonder toute étude du nom propre sur une définition précise. Il faut donc savoir de quoi l'on parle pour pouvoir en parler. La question majeure dans ce cadre est de trouver un ou plusieurs caractères communs qui distinguent le nom propre de tout autre élément linguistique. À ce sujet, il apparaît que le caractère formel ou syntaxique (la majuscule initiale) n'est pas un trait spécifique aux noms propres. En effet, la majuscule accompagne d'autres figures, c'est le

cas, par exemple, d'un mot, après une ponctuation forte comme le point, qui doit avoir une majuscule initiale sans forcément être un nom propre. L'exemple suivant en est l'illustration :

Pierre est gentil

Chat échaudé craint l'eau froide

Dans chacune des deux phrases citées, l'on remarque l'existence d'un mot commençant par une majuscule. Dans l'exemple 1, la première lettre du mot *Pierre* est en majuscule pour deux raisons : d'une part, le mot précède la phrase ; d'autre part, le mot est considéré comme nom propre. À l'inverse, dans l'exemple 2, le mot *Chat* porte la majuscule initiale pour sa position dans la phrase : il précède la phrase. Précisons tout de même que, dans certaines langues, la majuscule ou la minuscule n'existe pas comme dans la langue arabe par exemple où la lettre s'écrit selon sa position dans le mot et non selon sa position dans la phrase. L'exemple suivant pourrait l'illustrer :

سعید سافر الى باريس

Saïd est parti pour Paris

كل كتبك في المكتبة

Tous tes livres sont à la bibliothèque

Remarquons l'écriture de la lettre س qui s'écrit سد quand elle est au début du mot, et س à la fin du mot. Notons que la première phrase commence par un nom propre سعید Saïd où la lettre سد est écrite de la même façon dans le deuxième mot سافر qui est un verbe et n'est pas un nom propre. Cela explique que la forme de la lettre, en arabe, varie selon sa position dans le mot et n'a aucun rapport avec les règles grammaticales. Il en est de même pour le deuxième exemple où la lettre ك s'écrit ك quand elle est initiale dans le mot et ك à la fin du mot sans tenir compte de la position ou la fonction grammaticale du mot dans la phrase.

En effet, il nous semble que depuis MILL (1843), beaucoup de solutions ont été proposées de manière cyclique. Citons, à titre d'exemple, la théorie « Prédicat de dénomination » de G. KLEIBER (1981), les travaux de R. MARTIN (1987) « L'univers de croyance » dont l'hypothèse est contredite par « Sens vs contenu » de M. N. GARY-

PRIEUR (1991) et la proposition « L'analyse prototypique et cognitive du nom propre » de JONASSON (1992).

De son côté, D. VAN DE VALDE (2000) avance la solution du « Nom propre déictique ». Ces dernières années, les travaux de S. LEROY (2004) et J.-L. VAXELLAIRE (2005) amènent vers une autre direction qui montre que le nom propre n'a pas encore trouvé sa définition complète et déterminée en tant que catégorie linguistique. Il reste donc un ensemble de faits de langue et/ou de parole aux manifestations diverses.

LEROY (2004 : 125) le précise clairement lorsqu'il souligne que :

« Le nom propre reste un objet linguistique particulier, au statut essentiellement double. D'un côté, il s'intègre au lexique du français, par sa nature et ses fonctionnements, de la façon la plus banale qui soit ; en même temps, il se distingue toujours, par tel ou tel aspect, des autres unités lexicales, et en particulier de celle dont il le plus proche, le nom commun. Cette dualité s'observe dès les préliminaires définitoires : le nom propre se révèle impossible à définir facilement, nettement à l'aide de critères distinctifs et de propriétés établies. On a donc recours à un groupe de critères hétéroclites, dont aucun n'est nécessaire et suffisant ; il en résulte un flou indéniable de la catégorie, un imparfait avec lequel il faut néanmoins composer. »

Cette affirmation nous paraît tout à fait vraie puisque, dans notre étude, nous avons souvent été confronté à ce genre de difficulté où d'ailleurs aucune signification n'était donnée à des noms pourtant très répandus dans la société arabe. Ce point sera développé plus exhaustivement dans les chapitres à venir.

Selon MOLINO (1982 : 7), la difficulté de donner au nom propre une définition simple, cohérente et sans ambiguïté est due à l'hétérogénéité de la catégorie des noms propres. Laquelle hétérogénéité est due, à son tour, selon lui à deux raisons, à savoir :

« Aucun critère ne permet à lui seul de séparer sans ambiguïté les noms propres des noms communs : si l'on prend le critère graphique de la majuscule [...] on s'aperçoit qu'il est

inadéquat (il y a des N.P. sans majuscule et des mots avec majuscule qui ne sont pas des N.P.)

Les critères ne sont pas convergents, c'est-à-dire que deux critères quelconques n'isolent pas le N.P. : le critère graphique de la majuscule ne délimite pas les mêmes domaines que le critère syntaxique de l'absence d'article défini ni les mêmes domaines que le critère sémantique de la référence unique. »

La distinction nom propre et nom commun proposée par GREVISSE dans *Le Bon usage* ([1936]1980: 224) nous montre qu'un nom commun est l'être ou l'objet appartenant à un espace même si cet espace ne comprend qu'un seul individu comme *soleil, lune*, etc. ; à l'inverse du nom propre qui désigne un seul être ou objet ou même une catégorie d'êtres ou d'objets pris à part comme *Paris, Molière, Province, Anglais* etc. Et d'ajouter que le nom propre a pour fonction d'individualiser l'être ou l'objet ou même la catégorie qu'il désigne. Cette distinction a été critiquée par WELMIT (2010 : 2) lequel pose une question simple sur la signification de « un espace [ne comprenant] qu'un seul individu » ou « une catégorie d'être ou objet pris en particulier ». En effet, ce dernier se demande en quoi les mots *lune, soleil, nature, firmament* sont-ils des noms communs et *Anglais* un nom propre ?

De fait, de toutes ces questions, nous pouvons déduire que WELMIT (1995 : 2) cherche à montrer que l'unicité et la plurité des objets auxquels le nom renvoie ne permettent pas de faire une distinction nette et claire entre nom propre et nom commun comme en témoigne cette citation :

« En fait, l'unicité ou la plurité des objets auxquels le nom renvoie, la minuscule ou la majuscule, la présence ou l'absence d'article, même la traductibilité ou l'intraductibilité sont impuissantes à distinguer le nom propre du nom commun. »

La difficulté de trouver des critères communs qui tranchent en faveur d'une définition linguistique du nom propre ne signifie pas nécessairement que le nom propre n'a pas d'existence linguistique. Pour MOLINO (1982 : 7), le nom propre est une catégorie « emic », c'est-à-dire une catégorie semi-théorique née, selon lui, de la réflexion mi-théorique mi-pratique du locuteur, du grammairien-pédagogue et du linguiste. La solution,

selon lui, consiste à recourir à la notion de prototype seule susceptible de nous sortir de ces phénomènes d'ambiguïté linguistique. Il définit ainsi le prototype (ibid., 7) de la façon suivante :

« [A] chaque mot ou concept est associé un ensemble d'attributs qui constitue le prototype du concept et auquel on compare tout objet pour juger s'il se range ou non sous ce concept. »

Dans cette perspective, WELMIT (1995 : 2) insiste aussi sur la nécessité de prendre en considération les trois thèses classiques abordant le nom propre¹² :

Les noms propres vides de sens ;

Les noms propres riches de sens ;

Les noms propres à sens nucléaire.

Par contre, la définition du nom propre selon sa fonction référentielle consiste à prendre en considération sa face dénotative. De son côté, ACHARD-BAYLE (2009 : 24) propose une définition basée sur l'approche dénotative du nom propre :

*« [L]e [nom propre] est un signe de **reconnaissance étiqueté** à une personne en tant que telle, sous certaines conditions ou jusqu'à limites. »*

Ces conditions, que nous confirmons avec lui, sont à la fois culturelles et naturelles ou physiques, ou les unes et les autres à la fois.

3.1.2- Catégorisation du nom propre

La question posée sur la possibilité de trouver une définition linguistique univoque du nom propre permettant de le distinguer du nom commun ou d'autres éléments linguistiques, nous semble toujours d'actualité. Or, avant de classer les noms propres dans des catégories selon des critères communs, il est essentiel de préciser ce qui semble un nom propre de ce qui ne l'est pas.

¹² Ces trois points seront développés dans la suite du chapitre.

Selon MOLINO (1982 : 6), pour établir une liste maximale, il est nécessaire d'examiner tous les termes qui ont pu appartenir, au moins une fois, à la catégorie de noms propres. Laquelle liste permettrait, selon ZABEEH (1968) et Le BIHAN (1974) cité par MOLINO (1982 : 6), de distinguer ce qui suit :

- 1- Les noms des personnes ou anthroponymes : Jean, Homère, Reagan, etc. ;
- 2- Les noms d'animaux : Médor (ceux-ci peuvent d'ailleurs ne pas être spécifiques puisqu'un chat peut être appelé Pythagore) ;
- 3- Les appellatifs et titres : Papa, Maman, etc. ;
- 4- Les noms de lieux : Paris, Aix-en-Provence, La Normandie, La France, etc. ;
- 5- Les noms de temps : midi, lundi, septembre, Pâques, la Renaissance, etc. ;
- 6- Les noms d'institutions : Renault, la C.G.T., etc. ;
- 7- Les noms de produits de l'activité humaine : la 5^e symphonie, Madame Bovary, Concorde, etc. ;
- 8- Les noms de symboles mathématiques et scientifiques : pi, etc. ;
- 9- Les autres noms propres.

À cet ensemble, l'auteur ajoute que parmi les catégories classées ci-dessus, certains candidats au statut de nom propre sont « douteux » (3. et 8. en particulier). Par ailleurs, VAXELAIRE¹³ critique l'idée qui rend impossible le classement des noms communs et des noms propres. Pour lui, caser un nom dans l'une des deux catégories ne pose aucun problème. Il justifie cela par le fait que la plupart des auteurs qui abordent ce sujet considèrent leur définitions comme évidentes au lieu de s'attarder davantage sur la définition d'un nom propre :

« La question de classification d'un nom dans la catégorie des noms propres ou des noms commun ne semble poser aucun problème. D'ailleurs, on remarque que la plupart des auteurs

¹³Cf. le site: <http://perso.univ-lyon2.fr/~thoiron/JS%20LTT%202005/pdf/Vaxelaire.pdf> (consulté le 06 octobre 2013).

qui écrivent sur le nom propre ne prennent pas la peine d'en donner une définition, comme celle-ci était évidente. »

D'autres systèmes développés pour reconnaître et catégoriser les noms propres sont présentés dans l'étude de B. DAILLE, N. FOUROUR et E. MORIN (2000 : 115-129). Ainsi, pour la reconnaissance des noms propres, ces derniers s'appuient principalement sur la présence de majuscule et pour la catégorisation, sur des listes de noms propres et d'unités lexicales possédant une propriété catégorisatrice. Ils affirment que différentes granularités de catégorisations peuvent être adoptées selon les besoins applicatifs comme celles utilisées en « extraction d'information » et en « traduction ».

Une autre classification réalisée à partir d'une autre étude du *Wall Street Journal* et comportant 30 catégories divisées en 9 classes¹⁴ se présente comme suit :

Géographique : villes, ports, aéroports, îles, comtés ou départements, provinces, pays, continents, régions, fleuves, autres noms géographiques ;

Affiliation : religions, nationalités ;

Organisation : entreprises, types d'entreprises, institutions, institutions gouvernementales, organisations ;

Humain : personnes, fonctions ;

Document : documents ;

Équipement : logiciels, matériels, machines ;

Scientifique : maladies, drogues, médicaments ;

Temporelle : dates et heures ;

Divers : autres noms d'entités nommées.

Rappelons que les catégories réparties dans les classes citées ci-dessus contiennent des noms reconnus comme noms propres selon des critères permettant de les classer dans la liste des noms propres.

¹⁴ Classification telle qu'elle est présentée dans B. Daille et all. (éds), 2000, « Catégorisation des noms propres : une étude en corpus », in *Cahier de grammaire 25*, « Sémantique et Corpus » pp. 115-129.

Une autre classification réalisée par le linguiste germanophone BAUER (1985) cité par DAILLE (2000 :119) répond aux besoins traductifs que ce soit dans le cadre de la traduction automatique ou la traduction humaine assistée par ordinateur. DAILLE (2000 : 119) nous dit à ce propos que « *la classification des noms propres s'organise autour d'une évaluation des composants de la réalité objective composant le référent du nom* ».

Revenons au linguiste BAUER. En effet, ce dernier divise la liste des noms propres en 6 classes comprenant plusieurs catégories :

Anthroponymes : les personnes individuelles ou les groupes (patronyme, prénoms, pseudonymes, gentilés, hypocoristes, ethnonymes, groupes musicaux, moderne, ensembles artistiques et orchestres classiques, partis et organisations) ;

Toponymes : les noms des lieux : pays, villes, microtoponymes, hydronymes, oronymes, installations militaires ;

Ergonymes : les objets et les produits manufacturés et par extension les marques, entreprises, établissements d'enseignement et de recherche, titres de livres, de films, de publications, d'œuvre d'art ;

Praxonymes : les faits historiques, les maladies, les évènements culturels ;

Phénomènes : les ouragans, les zones de haute et de basses pressions, les astres et les comètes ;

Zoonymes : les noms d'animaux familiers.

Remarquons ici que, dans cette classification, BAUER énumère ce qui, par convention, constitue un nom propre, il prend en considération des éléments extralinguistiques propres au référent.

3.1.3- Le nom propre dans les recherches linguistiques

Les études précises et détaillées sur le nom propre sont relativement récentes¹⁵. Or, dans les travaux les plus anciens, comme ceux de RIEGEL M., PELLAT J.-C, RIOUL R. (1994), la question du nom propre n'était traitée en linguistique que comme un cas marginal. Cela est mentionné par beaucoup de grammairiens et linguistes tels que JONASSON, LEROY, GARY-PRIEUR et autres qui ont consacré leurs travaux à tenter de faire sortir cette catégorie de ce flou sémantique. Selon JONASSON (1994 : 7), l'intérêt porté à l'étude du nom propre s'est concentré sur deux aspects : d'un côté, les philologues qui s'intéressent à la formation, origine et propagation des noms propres, d'un autre côté, les philosophes ou les logiciens qui s'intéressent à l'aspect référentiel des noms propres.

« L'onomastique a étudié leur formation, leur origine et leur propagation. Les philosophes, plus, précisément les logiciens, en étudiant les noms propres, se sont penchés sur leur capacité référentielle, sur la question de leur sens ou plutôt de leur manque de sens. »

De son côté, LEROY (2004 :1) affirme que l'importance des noms propres dans la langue s'explique par leur haute fréquence dans les énoncés de la vie courante, alors que leur traitement en linguistique est toujours peu développé.

La question se pose alors sur les raisons pour lesquelles le nom propre est toujours une zone marginale en linguistique. GARY-PRIEUR (1994 : 2) avance des raisons sémantiques qui montrent pourquoi le nom propre est exclu du modèle saussurien des signes : d'une part, son signifié ne correspond pas à un signe, d'autre part, sa valeur ne peut pas être définie dans un système de signes. Il ajoute que :

« Jusqu'à une date assez récente, les linguistes ne se sont pas beaucoup intéressés au nom propre, qu'ils ont considéré comme un objet en marge du système de la langue. Déjà Saussure

¹⁵ On peut citer, parmi les principaux travaux, des thèses : Le Bihan (1974), Vaxelaire (2001), des numéros de revue : Molino (éd.) (1982), Siblot (éd.) (1987), Gary-Prieur (éd.) (1991), Maurel et Geuthner (éd.) (2000), Van de Valde et Flaux (éd.) (2000) Montecot, Osipov, Vassilaki (éd.) (2000), des ouvrages : Kleiber (1981), Jonasson (1994), Gary-Prieur (1994 et 2000), Leroy (2004), des actes de colloques : Noailly (éd.) (1995a), Léonard et Nardoux-Lavarge (éd.) (1996), Christin (éd.) (1998).

soulignait l'isolement du nom propre, inanalysable et donc insensible à l'analogie.

En effet, durant ces trente dernières années, les linguistes se sont réapproprié le nom propre en y consacrant un nombre important de travaux. Toutefois, même si cette catégorie a fait l'objet de controverses, l'enjeu reste tout de même de taille afin d'appréhender ce champ tant au plan de approches sémantiques que les approches syntaxiques qui s'appuient particulièrement sur la distinction entre noms propres modifiés et noms propres non identifiés. »

3.2- La grammaire du nom propre

« La situation des noms propres dans les grammaires peut se résumer de la manière suivante : distingués d'abord les noms communs sur une base sémantique (désignation d'un individu / une espèce, ils sont ensuite plus ou moins oubliés dans le chapitre consacré au nom, mais ils réapparaissent comme cas particuliers sur le plan morphologique (problème du genre et du nombre. On notera l'absence de toute dimension syntaxique. »

Nous avons commencé ce sous-chapitre par une citation de GARY-PRIEUR (1991 : 7) pour mettre l'accent sur les difficultés que rencontrent les linguistes et les grammairiens qui cherchent à décrire le nom propre dans une perspective grammaticale ou syntaxique. Notre propos, ici, ne porte pas uniquement sur la langue française ; il semblerait que le cas est identique dans toutes les langues. Les grammaires donnent surtout des descriptions grammaticales du nom propre lorsqu'il s'agit de traiter les parties de discours pour préciser qu'il se caractérise essentiellement par l'emploi de la majuscule initiale, l'absence des déterminants et l'impossibilité de traduire. Nous allons retracer

3.2.1- Absence de déterminant

Pour beaucoup de grammairiens, la catégorie des noms propres peut se définir de la catégorie des noms communs et par le comportement à l'égard des déterminants. En effet,

le nom propre se distingue du nom commun par l'incompatibilité d'être employé avec un déterminant d'une part, et par la possibilité de trouver un nom propre comprenant un article défini d'autre part. Cette hypothèse, selon (JONASSON 1994), se trouve invalide puisqu'on peut trouver des exemples dans lesquels les noms propres peuvent se combiner avec toutes sortes de déterminants. Cependant, l'emploi de cette catégorie accompagnée d'un déterminant autre que l'article défini est jugé inhabituel et leur « fait perdre le caractère 'unique' ou 'singulier' » (KLEIBER, 1981 : 332). Voici quelques exemples de cette combinaison (déterminant + nom propres) introduite par (JONASSON, 1994 : 11) :

(1) a. *Paul* danse.

b. *Mayer* est venu me voir.

c. Tu connais *Philippe Bouquet* ?

(2) a. J'ai connu une *Minville*, il y a longtemps, très longtemps.

b. il n'y a pas d'*Huguette* au numéro que vous avez demandé.

c. Car il en naît, des petits *Gianpietro*.

d. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que le *Céline* antisémite est un *Céline* souriant.

e. Quelques petits *Davids* vont finir par vaincre un *Goliath* qu'ils combattent depuis 21 ans.

f. J'aime donc la traversée du désert d'un de *Gaulle* ou d'un *Mitterrand*.

À ce propos, GARY-PRIEUR (1991 : 25) avance que la syntaxe des noms propres « ne se limite pas à l'absence de déterminant, pas plus que leur sémantique ne se limite à l'absence de sens. ». En effet, cette construction du nom propre sans déterminant est décrite par LEROY (2004 :14) comme la construction la plus fréquente et la plus spontanément admise. Ce qui permet de comprendre qu'une construction avec déterminant est aussi naturelle.

Certains noms propres comportent un déterminant « intégré » ; il s'agit toujours d'un article défini qui fait parti du nom propre bien qu'il puisse être omis dans certaines situations. Celui-ci peut être constitutif de noms de personnes (Le Bidois) comme de noms

de lieux (La Ciotat). Il est caractéristique des noms de pays (quasiment tous, sauf Cuba et Israël), de régions ou de fleuves (La Lorraine, Le Rhône).

Par ailleurs, LEROY ajoute que l'article défini ne se combine pas toujours avec le contexte syntaxique. À titre d'exemple : (*Il revient du Havre*) et (*Les photos de Le Querrec*). Cela est justifié par le cas des toponymes (Le Havre) et le cas d'anthroponymes (Le Querrec) qui sont exclus de cette combinaison.

3.3. Caractéristiques morphosyntaxiques du nom propre

En effet, si l'absence de déterminant est son caractère au plan syntaxique, le nom propre peut aussi se caractériser par la majuscule initiale et par l'absence de marque de genre et de nombre (plan morphosyntaxique) que nous abordons ci-après.

3.3.1- Nom propre et majuscule

Les caractéristiques formelles et syntaxiques reconnues par la plupart des grammaires est la marque distinctive de la majuscule initiale. Marque dont le rôle est, selon DUBOIS (1965 : 77), consiste à « *indiquer qu'ils ne se confondent pas avec les substantifs.* ». Nous avons mentionné précédemment la possibilité d'avoir une majuscule initiale dans un mot s'il précède une phrase. Ainsi, cette marque distinctive caractérise deux catégories linguistiques par le même critère formel qui est la lettre majuscule initiale, c'est-à-dire un nom commun peut avoir une majuscule en précédant la phrase. D'ailleurs, J.C CHEVALIER et BENVENISTE (1991-2002) dans leur ouvrage *Grammaire du français contemporain*, montrent que devant certains noms communs, on a le choix entre majuscule ou minuscule. Leurs exemples étaient « noms des genres et d'espèces, titres honorifique ».

Cet emploi est confirmé par A. FRONTIER (1997) qui considère que la majuscule peut servir comme marque de politesse. Selon lui, les noms désignant des fonctions sociales ou professionnelles et les titres honorifiques ne sont pas des noms propres et s'écrivent normalement avec une minuscule. Mais, en s'adressant directement aux titulaires, il serait inconvenant de ne pas mettre de majuscule : *Maître, Docteur, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, Madame la Duchesse, Monsieur le Trésorier principal.*

Si cette conception s'applique au nom propre, ce ne serait pas le cas dans une langue comme l'arabe dont le système graphique ne comporte ni majuscule ni minuscule. À l'inverse, en allemand, tous les noms, que ce soit noms propres ou noms communs, commencent par une majuscule.

3.3.2- Nom propre et nombre

Dans presque tous les ouvrages de grammaire, le pluriel des noms propres est considéré comme un cas particulier. Seuls quelques courts paragraphes traitent ces cas comme des exceptions à la règle. Selon LEROY (2004 : 16), les noms propres qui « [...] *se définissent selon le fait qu'ils ont une flexion fixe, qu'ils sont invariablement d'un genre donné [...], mais aussi d'un nombre donné* », sont naturellement des termes singuliers et considérés dans la langue comme « *le seul moyen d'éviter la prolifération des descriptions définies* » VAN DE VELDE (2000).

Ainsi, leur rôle est-il de nous aider à identifier l'objet dont on veut parler. Il serait donc (cas particulier) d'employer en pluriel, un moyen utilisé essentiellement pour singulariser. Cette possibilité peut faire plonger le nom propre dans les règles morphosyntaxiques du pluriel. La *Grammaire Larousse du français contemporain* (2002) évoque l'absence de variation pour le nombre des noms propres comme suit :

« Au contraire de la plus part des substantifs, les noms propres n'ont d'emploi habituel qu'à un seul nombre : singulier pour Jérôme, Dupont, la Finlande, Paris, etc. ; pluriel pour les Alpes, les Beaux, etc. » (CHAVELIER J. C. 2002 : 174).

Du côté de LEROY, la question se pose selon deux angles : compatibilité du nom propre pour exprimer l'individuel l'unique et le pluriel ; opportunité de marquer ou non le pluriel d'un nom propre par une marque graphique (s) ou (x) final.

En effet, beaucoup d'ouvrages de grammaire et d'articles abordant les noms propres du point de vue morphosyntaxique consultés dans le cadre de cette recherche partagent certes l'idée de l'invariabilité des noms propres mais consacrent une bonne partie à ce qu'ils appellent cas particuliers ou exceptions. Voici ci-après quelques exemples tirés de ces recherches en grammaire qui confirment cette idée :

- « [I]l est un critère d'ordre morphologique qui définit le nom propre comme un nom invariable, insensible à son contexte syntaxique, ne portant aucune marque flexionnelle de genre et de nombre. » (LEROY, 2004 :16)
- « Au sens strict, un nom propre ne peut avoir du pluriel ; ce serait aussi inconcevable que si le pronom je avait un pluriel ; il n'y a qu'un seul je, comme il n'y a qu'un seul John et qu'une seule Rome. » (JESPERSEN, 1971 : 80)
- « Les noms propres ne sont pas les seuls noms à être déclarés incompatibles avec le pluriel : c'est le cas également des noms abstraits. » (GARY-PRIEUR, 2001 : 17)
- « Les noms propres de personnes ne varient pas au pluriel. » (GREVISSE, 2007 : 684)

En somme, même si l'invariabilité des noms propres est clairement reconnue, cela n'empêche pas de trouver des emplois au pluriel de noms propres ayant ordinairement l'usage en forme de singulier. Notons que notre objectif ici ne consiste pas à justifier tous ces cas de figure. Voici quelques distinctions de cas de GREVISSE (1998 : 148) :

a) Prennent la marque du pluriel dans l'écriture les noms propres qui servent à nommer :

- 1- Des peuples : Les Italiens, Les Suisses, Les Anglo-Saxons.
- 2- Des personnages célèbres de la Bible ou de l'antiquité et certaines familles régnantes généralement dont la gloire est ancienne. Les trois Maries, les trois Horaces, les Césars, les Turquins, les Bourbons, les Stuarts.
- 3- Des individus considérés comme des types : Les CICERONES modernes. Ce sont les MECENES qui font les VIRGILES (E. Henriot).
- 4- Mais, souvent aussi ils restent invariables : Les GOLIATH sont toujours vaincus par le DAVID (Hugo). Les JEREMIE de la finance (A. Maurios). Pasteur [...] est sans doute une figure pour les PLUTARQUE de l'avenir (G. Duhamel).

5- *Plusieurs pays, provinces, cours d'eau, etc. portant le même nom : Les deux AMERIQUES, les deux FLANDRES, les deux NETHES. Bibracte était la ville la plus industrielle des GAULES (C. Julien).*

b) *En particulier restent invariables les noms :*

de familles entières (sauf les noms de familles dont la gloire est ancienne) : Les Oberlé, les Roquevillard, les Boussardel ;

de plusieurs individus désignés par le même nom : Les deux Corneille. Les Goncourt ;

des individus précédés, par emphase, de l'article pluriel, bien qu'il ne s'agisse que d'un seul personnage : Les BOSSUET, les BOURDALOUE.

Nous remarquons que cette invariabilité dépende des catégories de noms propres (toponymes, anthroponymes etc.), et que certains noms propres font objets des cas particuliers selon leur contexte syntaxique. À titre d'exemple :

Il y a deux FRANCE. (A. Hermant).

On aura l'image de deux FRANCES. (P. de La Gorge).

3.3.3. Nom propre et genre

Le critère de l'ordre morphologique des noms propres qui les caractérise par l'absence de toute sorte de marque flexionnelle de genre ou de nombre permet d'exclure quelques exceptions d'usage courant.

Nous avons déjà vu le cas de marque du nombre qui est plus ou moins important que la question du genre. Il est évident que le (*e*) peut indiquer et préciser la forme du féminin dans le cas des substantifs, mais ce ne serait pas forcément le cas pour les noms propres. LEROY (2004 : 7) voit que le (*e*), marque de genre féminin, est applicable dans les genres des noms de pays mais avec beaucoup d'exceptions.

« La variation de genre est bien attestée : « une bourdaloue, une caillette, une silhouette, une poubelle », « un rimailho », « du macadam ». La seule règle établie en ce domaine du genre, bien que souffrant de nombreuses exceptions, semble être celle du

genre de noms de pays : ceux dont la finale est un e sont réputés être féminin (La France, le Birmanie mais La Haute-Volta), tandis que les autres seraient masculins (Le Congo, Le Libéria mais Le Mexique). »

Quant aux noms des pays composés à partir d'un nom commun, c'est ce dernier qui détermine leur genre, par exemple la Confédération helvétique, le Royaume-Uni. (MARTIN HIEGL, 2009 : 341). En langue arabe, il existe ce qu'on appelle (le ta du féminin) (ت, ة), mais cette marque ne justifie pas cela si elle est à la fin d'un nom propre. Certains prénoms masculins se terminant par cette lettre ne sont pas féminins comme خليفة / عبير / سهير / سهام, à l'inverse, des prénoms féminins sans cette lettre comme بركة / جمعة, à l'inverse, des prénoms masculins sans cette lettre comme صباح / سلام / عطية. C'est plutôt le genre de l'objet auquel ce nom propre réfère qui indique, par la suite l'accord, des autres composants de l'énoncé avec ce nom propre.

3.4- Sémantique du nom propre

Depuis près d'un siècle, la problématique du sens des noms propres a longtemps nourri nombre de débats logico-philosophiques ou linguistiques. La question majeure dans ce cadre est la suivante : Le nom propre a-t-il un sens ? Question manifestement simple mais dont la réponse requiert tout de même des développements exhaustifs. Dès lors, plusieurs théories traitant de la dimension sémantique des noms propres ont vu le jour.

À ce stade, nous pouvons remarquer deux courants logiciens : d'un côté le courant descriptiviste (FREGE, RUSSEL, SEARLE) définit le nom propre en tant que « description déguisée », de l'autre côté des opposants, les causalistes (MILL, KRIPKE), le nom propre réfère sans assigner le sens.

« Et pourtant, depuis près d'un siècle, on parle beaucoup du nom propre, mais le mouvement n'est pas venu de la linguistique, il est venu de la logique : c'est avec les travaux de Frege et de Russel que le nom propre est devenu un problème logico-philosophique. » (Molino .J, 1982 : 6).

« Les problèmes posés sont d'autant plus complexes et les résultats obtenus d'autant plus difficiles à interpréter que, l'imitativité étant venue des philosophes et des logiciens, les progrès réalisés dépendent étroitement des technique et principes logiques qui ont permis de les obtenir ; il est très souvent dangereux de généraliser les solutions pour lequel elles ont un sens. » (Ibid., 1982 : 12)

Dans cette présentation, nous exposerons brièvement chaque théorie en précisant la position de chacune par rapport aux autres pour relever les idées qui pourront nous aider à analyser notre corpus.

3.4.1- Les noms propres ont-ils un sens ?

Le débat entre les philosophes sur le fonctionnement des noms propres et si ces derniers désignent des personnes directement ou des individus à travers l'information intermédiaire donnée à travers le sens du nom propre. RUSSEL (1905) soutient que le sens d'un nom propre est donné par une seule description précise nécessaire et suffisante. Par exemple, Aristote se réfère à Aristote lui-même au moyen d'une description en écrivant : *« Aristote fut l'élève grec de Platon et fut le maître d'Alexander »* qui détermine de façon unique le référent, à savoir Aristote.

Ce point de vue pose problème car il est souvent difficile de trouver une seule description précise qui détermine de façon unique le référent d'un nom propre. Pour cette raison, d'autres chercheurs ont fait valoir que les noms propres étaient des concepts sous-munitions. À titre d'exemple, SEARLE (1957) suggère que les noms propres soient associés à une liaison de descriptions définies qui déterminent de façon unique l'objet désigné par le nom propre. Aucune description précise n'est particulièrement nécessaire pour déterminer la référence, mais le groupe de descriptions est suffisant pour ce faire.

Toutefois, SEARLE succombe à la critique selon laquelle Aristote se réfère à Aristote même si un certain nombre de descriptions définies associées au nom sont fausses. Ainsi, s'il s'avère que l'homme que nous avons appris à connaître comme Aristote est né à Rome et n'avait jamais étudié, nous l'appellerions encore Aristote, en supposant que c'était son nom. Il pourrait alors être question de découvrir qui a enseigné Alexander et si cet homme était aussi un élève de Platon, etc. KRIPKE (1980) utilise des exemples de ce

genre pour faire valoir que les noms désignent leurs référents directement, sans la médiation d'autres informations. Il propose que les noms propres sont des « désignateurs rigides » qui se réfèrent à l'individuel unique, nommé par le nom dans tous les mondes réels et possibles dans lequel l'individu existe. Une fois un nom propre est affecté, il se transmet de personne à une autre dans une chaîne de causalité qui maintient la référence à l'individu. De cette façon, une personne peut apprendre le nom d'Aristote et l'utiliser pour se référer à Aristote même si il ou elle n'a aucune connaissance des faits de la vie d'Aristote.

3.4.1- Le nom propre comme description déguisée (FREGE, RUSSEL et SEARLE)

Comme l'a mentionné MOLINO, la problématique des noms propres n'est pas remontée à la linguistique mais plutôt à la philosophie. C'est avec les travaux de FREGE publiés entre 1897 et 1925 que l'idée de concevoir la distinction entre sens et dénotation est lancée et que le débat sur ce sujet a pris son importance dans le domaine de l'analyse du discours. Nous présenterons ci-après la théorie des descriptions déguisées en nous concentrant sur ses trois représentants principaux que sont FREGE, RUSSEL et SEARLE. D'abord, parce que ces trois philosophes et logiciens sont les premiers fondateurs de ce que l'on nomme « conception descriptiviste » du nom propre. Ensuite, tous les travaux qui s'intéressent à l'étude des noms propres et que nous avons consultés ne manquent pas de citations de ces trois auteurs.

C'est à partir de FREGE que le nom propre va faire l'objet de nouvelles analyses qui vont forger une nouvelle théorie du langage en général. Même si les idées des trois philosophes FREGE, RUSSEL et SEARLE s'inscrivent dans le même courant (descriptivisme) cela ne veut pas dire qu'ils partagent une façon unique pour répondre à ce problème. Nous allons voir que les conceptions frégréenne et russellienne bien différentes se cachent sous la dénomination « descriptivisme ». Commençons, dans un premier temps, avec celle de FREGE.

En effet, FREGE introduit une distinction entre le sens (Sinn) et la dénotation (Bedeutung) dans le but de résoudre la problématique de la relation d'identité. Il met l'accent sur la différence qui existe entre les annonces d'identité comme « $2 + 2 = 4$ » ou

« L'étoile du matin = l'étoile du soir »¹⁶ qui présentent une certaine information. Selon lui, la différence des signes correspond à une différence dans la « manière d'être donné » constituant ainsi le sens de l'expression qui dénote à l'objet en question.

Si l'énoncé de type « $a = b$ » donne une véritable information, les deux énoncés « $a = a$ » et « $a = b$ » ont la même valeur de vérité (dénotation). De même, si les signes « a » et « b » ont des sens différents, les énoncés « $a = b$ » peut avoir un sens différent de celui de « $a = a$ ». Cependant, la vérité logique « $a = a$ » ne nous apprend rien sur l'objet en question, en revanche, « $a = b$ » peut nous apporter réellement une information. Laquelle information est obtenue *a priori* comme dans « $2 + 2 = 4$ » ou *a posteriori*, comme dans « L'étoile du matin = l'étoile du soir ».

En effet, l'exemple concret que nous présente FREGE consiste à attribuer deux noms à un objet unique (la planète Venus). De même, on croyait que l'étoile qui brille le matin et celle qui brille en début de soirée, ne sont pas le même astre. Ainsi, on a nommé le premier « l'étoile du matin » et l'autre « l'étoile du soir ». Comme on sait maintenant que les deux appellations désignent le même objet, la question se pose alors sur la distribution de deux appellations à un objet unique.

C'est par cette interrogation que FREGE nous invite à réfléchir sur le fait de rapporter au même objet mais de deux manières différentes et qui ne semblent pas suffisantes à l'identifier en tant qu'un objet unique. Cette façon est véhiculée par des signes « mode de dénotation » que FREGE (1971 : 103) va appeler « le sens » qu'il définit comme suit :

*« Il est naturel d'associer à un signe (nom, groupe de mots, caractères), outre ce qu'il désigne et qu'on pourrait appeler sa dénotation, ce que je voudrais appeler le sens du signe, où est contenu le mode de dénotation de l'objet. »*¹⁷

¹⁶ L'étoile du matin et l'étoile du soir désignent le même objet (la planète Venus), l'astre le plus brillant qui apparaît le matin et le soir.

¹⁷ Frege G., « Sens et dénotation » (1892), dans IMBERT C. (éds.), Gottlob Frege, *Écrits logiques et philosophiques*, trad. fr. de Claude Imbert, le Seuil, 1971, p. 103.

3.4.2. Le nom propre comme catégorie vide de sens (MILL et KRIPKE)

Si l'on présente Gottlob FREGE comme fondateur de la théorie de la conception descriptiviste, on peut à juste titre présenter John Stuart MILL comme l'un des initiateurs de la philosophie analytique du langage. J.S. MILL (1843) a postulé la théorie selon laquelle le nom propre est vide de sens. Laquelle théorie a été défendue, par la suite, par GARDINER (1954), TOGEBY (1951), ULLMANN (1969), KRIPKE (1972), LYONS (1978) et CONRAD (1985).

Cette base théorique, considérant le nom propre comme vide de sens et désignant un particulier en vertu d'une chaîne causale, a ouvert la porte à KRIPKE pour formuler, en (1972), la théorie causale du nom propre qui considère que celui-ci fonctionne comme « désignateur rigide » partant de l'idée de MILL qui postule que le nom propre a une dénotation mais pas de connotation. ULLMANN (1952 : 24) souligne que :

« Les noms propres n'ont pas de sens et, par conséquent, la notion des significations ne s'applique pas à eux. La fonction d'un nom propre est l'identification pure : distinguer et individualiser une personne ou une chose à l'aide d'une étiquette spéciale. Le contraste entre signification et identification est du même ordre que celui entre synthèse et analyse. »

En ce qui concerne les noms propres, KRIPKE voit qu'un nom propre désigne une seule personne dans tous les mondes possibles et imaginables. Cette personne ne peut pas être toujours identifiée et définie par des descriptions. Il donne plusieurs exemples pour montrer la fausseté de la théorie descriptiviste : selon son exemple, Napoléon reste toujours Napoléon quelle que soit son histoire. Qu'il était victorieux ou pas à Waterloo. La victoire ne change rien à identifier ou à définir Napoléon.

Ainsi, le nom propre nous permet de faire référer à un individu (x) qui soit bon ou mauvais pour telle ou telle autre personne, mais qui reste finalement cette personne (x). Cependant, il considère le fonctionnement du nom, pour faire référer, comme simple étiquette qui renvoie à l'objet en vertu d'une connexion historique et non plus pour ses propriétés sémantiques. Selon lui, les locuteurs attribuent un nom à un objet ou un individu qui se trouve directement dans leur environnement en le démontrant directement. Il appelle

« *baptême ostensif* », cet acte de nomination suffisant pour que le nom fasse rigide-ment référence à cet objet ou individu. À cet effet, JONASSON (1994 : 114) dit que :

« Je peux référer à un individu à l'aide du Npr Paul, parce que j'ai entendu d'autres personnes l'appeler Paul, qui sont les premiers à le faire, et le font à la suite de « l'énoncé appellatif » d'une « cérémonie de nomination », prononcé lors d'une confrontation face à face. »

Par ailleurs, GARY-PRIEUR (1991 : 14) voit que le nom propre peut être exclu d'emblée de la sémantique définie comme l'étude du sens dans la langue, à partir des deux thèses opposées :

D'une part, la fonction limitée du nom propre (désignateur rigide) et vide de sens, selon l'idée admise par de nombreux sémanticiens dont ULLMANN, LYONS, KLEIBER et autres qui soulignent que :

« Une sémantique orientée, explicitement ou non, vers le lexique, ne peut que se désintéresser des noms propres. Leur étude apparaît par contre dans une sémantique orientée vers les problèmes de référence (c'est le cas du travail de Kleiber), mais elle se trouve alors très vite déplacée vers une problématique logique. »

D'autre part, les noms propres peuvent se trouver exclus de la sémantique parce qu'ils ont « trop de sens ». GARY-PRIEUR (1991 : 14) cite ce que Michel BREAL écrit sur ce sujet :

« Si l'on classait les noms d'après la quantité d'idées qu'ils éveillent, les noms propres devraient être en tête, car ils sont les plus significatifs de tous, étant les plus individuels (...) il suffit de rapprocher le mot César, entendu de l'adversaire de Pompée, et le mot allemand Kaiser, qui signifie 'empereur' pour voir ce qu'un nom propre perd en compréhension à devenir un nom commun. »

3.5. Pragmatique du nom propre

MARMARIDOU (1989) a effectué une analyse des noms propres d'un point de vue pragmatique. Elle affirme que ces derniers sont principalement exploités de deux manières : référentielle et connotative. L'utilisation référentielle des noms propres est la fonction d'identification de référents. Par exemple, Judas dans « Judas était un disciple de Jésus-Christ qui l'a trahi » est utilisé pour désigner la personne qui a trahi Jésus-Christ. En revanche, dans l'utilisation connotative, les noms propres sont des métaphores utilisés pour offrir des raccourcis aux idées et aux pensées exprimées implicitement. Ainsi, le nom Judas (comme dans la phrase « Chaque grand homme a aujourd'hui ses disciples, mais il est toujours Judas qui écrit la biographie ») ne se réfère spécifiquement à une personne mais uniquement à un genre de personnes susceptibles de trahir leur maître.

3.5.1- Le nom propre dans la société

L'étude du nom propre dans une approche sémantique conduit selon MOLINO (1982) à la pragmatique, c'est-à-dire le passage du sens à l'usage, du langage à la société. Pour lui, une « linguistique ouverte » ne fait pas de barrière entre les deux domaines. Une question se pose alors, dans ce domaine, sur l'usage et le fonctionnement du nom propre dans la société. Avant de chercher à y répondre, il est important de savoir comment et sous quelles conditions les noms propres sont attribués. À ce propos, l'article de BROMBERGER montre que dans chaque société, il existe une sorte de traditions qui représentent les règles de jeu bien respectées lors de l'attribution des noms propres.

3.5.2- Le nom propre et le problème des traductions

L'intraduisibilité des noms propres est souvent présentée comme un des traits caractéristiques de cette catégorie. Cette idée est fréquemment avancée notamment par KLEIBER (1981 : 503), VAXELAIRE (2005 : 99) et LEROY (2004 : 10). KLEIBER s'oppose à l'idée selon laquelle il est possible de traduire un nom propre en affirmant que « toute modification aboutit, non à une traduction d'un nom propre, mais à un nouveau nom propre » (1981 : 502-503). Il conteste le fait qu'il existe des noms propres « traduits » en considérant que ces cas répondent à des situations particulières. Et d'expliquer que :

« On peut objecter qu'il existe des noms propres " traduits ». Ces formes répondent aux trois situations suivantes : a) il s'agit d'une adaptation grapho-phonique (London – Londres) ; b) il s'agit de noms différents (Deutschland – Allemagne) ; c) il s'agit d'une traduction du signifiant, lorsqu'il constitue lui-même un signe linguistique (Der Schwarzwald / La Forêt-Noir). »

Selon KLEIBER, ces trois exemples n'infirmant pas la thèse de l'intraduisibilité des noms propre en raison de l'absence de synonymes intralinguistique et interlingual. De son côté, LEROY (2004 : 10) voit que l'absence de traduction fait partie des critères de définition des noms propres et qu'un statut translinguistique et même extralinguistique du nom propre serait associé à ce caractère non traduisible du nom propre. En d'autres termes, si on trouve, dans les textes traduits, des noms propres dans une forme autre que leur forme originale, ceci n'indique pas que le nom propre a subi une vraie traduction, mais plutôt une adaptation pour des raisons phonétiques. Pour cet auteur :

« [...] Il paraît que, ne serait-ce que pour des raisons phonétique, des noms propres renvoyant à des référents dotés d'une importante notoriété ont des versions étrangères ; c'est le cas de certains noms de capitales ou de villes importantes. »

En revanche, pour VAXELAIRE (2005 : 100), l'idée que certains noms propres puissent être traduits a quelques soutiens. Pour avancer cette idée, il cite comme exemple SHISHA-HALEVY (1989 : 25), ALGEO (1973 : 59) et ZABEEH (1968 : 69) pour qui les noms propres sont, en règle générale, intraduisibles, excluant ainsi certains surnoms, certains titres, certains noms de fiction, etc. Enfin, VAXELAIRE (2005 : 101) en retraçant les conditions qui amènent ou non à traduire un nom propre. Ces conditions peuvent être reprises dans les points suivants :

- La période historique : les habitudes changent selon les époques. Ainsi, lors de sa première publication française en 1796, *Hermès* était l'œuvre de Jacques Harris. Dans sa réédition de 1972, l'auteur s'appelait James Harris ;

- Le genre textuel : on traduit plus dans la littérature enfantine (*Le Chat Botté / Puss in Boots / Der gestiefelte Kater*) que dans les autres genres ;
- La langue source : les noms anglais ou espagnols sont bien plus souvent conservés en français que les noms suédois ou chinois ;
- La langue cible : et même plus exactement le pays auquel est destiné la traduction, car il existe des différences dans les pratiques entre la France et le Québec ou entre le Royaume-Uni et les États-Unis ;
- Le type de nom : les noms d'associations ou de parties politiques sont régulièrement traduits, contrairement aux anthroponymes.

En effet, de nombreux auteurs jugent que les noms propres ne peuvent être traduits mais sont adaptés afin qu'ils gardent leurs fonction référentielle dans le passage d'une langue à une autre et parfois d'une culture à une autre. Nous pouvons citer MOORE¹⁸, pour qui « *tous les noms propres [...] doivent être rigoureusement respectés* », ou encore KLEIBER (1981 :503) pour qui, « *toute forme différente de la forme d'origine, soit adaptée [...] ou traduite [...] ne constitue pas une traduction d'un nom propre d'une autre langue mais, représente un nouveau nom propre* ».

De son côté, LEROY (2004) affirme que si les noms propres sont traduisibles, pourquoi *Los Angeles* ne devient pas *Les Anges* et *San Francisco* ne devient pas *Saint François*. À l'inverse, selon KLEIBER (1981), certains noms de lieux dont le signifiant constitue lui-même un signe linguistique peuvent avoir une traduction de leurs signifiants. Voici des exemples qui expliquent ces cas : La Côte d'Ivoire / Ivory Cost ; l'Afrique du Sud / South Africa ; Nouvelle Calédonie : New Caledonia. Le cas est jugé beaucoup plus rare en ce qui concerne les anthroponymes (Leroy, 2004). Mais, dans les textes littéraires, particulièrement la littérature enfantine, certains noms propres des personnages peuvent être transparents pour permettre au lecteur de saisir tous les effets du sens.

¹⁸ Cité par BALLARD M. (2001 :11).

CHAPITRE IV/ LE CORPUS DE L'ETUDE

4.1. Sur la définition du corpus

Avant de présenter notre corpus qui nous a paru valable pour examiner les hypothèses de cette recherche, nous aimerions bien illustrer ce qu'on entend par le terme corpus en linguistique. Certains linguistes comme REIGEL, PELLAT et RIOUL (1994) considèrent comme corpus toute collection d'informations organisée à soumettre à l'analyse et pour étudier ou examiner une hypothèse. REIGEL (1994 : 18-19) le définissent de la façon suivante :

« On peut rassembler un ensemble de textes ou d'énoncés jugés représentatifs de la langue ou plus modestement d'un domaine. Une telle collection ne comprenant que des données attestées (des énoncés effectivement produits) constitue un corpus. »

Par ailleurs, WILLIAMS¹⁹ trouve difficile de définir le terme 'corpus' du fait de la variété d'emplois et des différences importantes dans les cultures de recherche. Il dégage quatre grandes familles de corpus comme suivant :

- En littérature : un recueil d'œuvres, souvent d'un même auteur ;
- En linguistique de corpus : une collection de textes sélectionnés par le linguiste selon de critères précis afin de représenter une langue ;
- En linguistique énonciative : une collection d'énoncés authentiques, sélectionnées par le linguiste pour les besoins de son étude ;
- En linguistique générative : un ensemble de phrases non-authentiques, créées par le linguiste pour les besoins de ses études.

Remarquons que dans les quatre familles de corpus définies par WILLIAMS, il s'agit d'un ensemble ou d'une collection de textes ou d'énoncés. C'est, évidemment, ces derniers qui constituent un corpus d'étude. Citons à titre d'exemple LEBART et SALEM (1994 : 312) pour qui le terme corpus en linguistique est :

¹⁹ Article publié [en ligne], site : http://web.univ-ubs.fr/corpus/jlc3/1_0_Introduction_Williams.pdf
Consulté le 12/02/2014

« (Ling) ensemble limité des éléments (énoncés) sur lesquels se base l'étude d'un phénomène linguistique ; (lexicométrie) ensemble de textes réunis à des fins de comparaison ; servant de base à une étude quantitative. »

Ainsi, dans toutes les recherches scientifiques, le choix du corpus et la façon de recueillir les informations nous semble une tâche très intéressante et importante pour réussir une étude. De ce fait, une collecte de données valide et suffisante pourrait servir à examiner les hypothèses de notre étude. Comme nous nous intéressons à présenter une étude sémio-linguistique sur le nom propre employé dans un contexte particulier, à savoir le proverbe dialectal libyen, un recueil de proverbes pourrait être un corpus suffisamment utile.

4.2. Corpus de l'étude : constitution et description

Pour présenter notre corpus, nous proposons, dans un premier temps, d'expliquer la manière dont sera constitué ce dernier, tout en faisant un tour d'horizon des différents travaux de recherche ayant eu pour objectif de recueillir les proverbes dialectaux libyens, que ces travaux aient été réalisés par des auteurs libyens ou étrangers.

Dans un deuxième temps, nous offrirons une description détaillée de notre corpus de proverbes en expliquant les raisons de notre choix. Nous verrons, ainsi, en quoi et pourquoi il nous a paru plus judicieux de travailler sur des proverbes contenant un nom propre.

4.2.2. Constitution du corpus

L'objectif de notre travail est de réaliser une étude exhaustive et systématique des proverbes dialectaux libyens. Pour ce faire, nous nous intéresserons plus particulièrement aux proverbes contenant des noms propres dans un énoncé proverbial, objet principal de notre étude. En effet, les travaux ayant abouti à un recueil de proverbes libyens ne sont pas nombreux et la plupart des essais parus ces dernières années, dans le cadre d'études portant sur le patrimoine culturel libyen, n'y ont consacré que quelques pages, ne citant qu'une dizaine de proverbes donnés à titre d'exemple.

En revanche, des travaux de recensement des proverbes libyens ont été réalisés récemment, à commencer par ceux des auteurs suivants :

- MOGHNIYA HABIB, 1996, *Collection des proverbes populaires libyens*, Al-dar Al-Jamahiriya, Tripoli.
- ALTAYEB AL-SHARIF et KHMAJ MOHAMED, 2004, *Des proverbes populaires et dictions de Libye*, Dar Al-Kotob Al-Wataniya. Caire.
- AL-NOUIRI AHMAD, 2009, *L'héritage populaire en Libye*, Al-Moassassa Al-Wataniya Al-Thaquafa. Tripoli
- KHATTAB AL-TAYEB, 2010, *Nos proverbes populaires dans la poésie populaire*, Majless Al-Thaquafa Al-Aam, Tripoli.
- AGUILA AHMAD 2011, *Dictionnaire des proverbes libyens*, Dar Midad, Tripoli.

Les recherches dans ce domaine précis nécessitent beaucoup d'efforts de la part des chercheurs qui doivent « plonger » dans l'histoire de la société libyenne pour recueillir les informations gravées dans la mémoire populaire. Compte tenu de l'étendue et de la difficulté de la tâche, il apparaît qu'aucun ouvrage ne peut prétendre être exhaustif dans la révélation des secrets touchant à la production proverbiale d'une société comme la société libyenne.

Toutefois, certaines études peuvent nous ouvrir des portes pour approfondir les analyses en cours. Ainsi, AGUILA Ahmad (2011) a démontré la difficulté qu'il y avait à limiter le recueil des proverbes à une partie de la Libye du fait que ceux qui y sont employés soient de type vernaculaire. En effet, la plupart des proverbes sont compris et utilisés dans le pays tout entier et peuvent même traverser les frontières et infiltrer les sociétés voisines.

Dans son ouvrage intitulé *Dictionnaire des proverbes libyens*, l'auteur susmentionné présente un recueil de proverbes utilisés couramment en Libye. Cette édition contient 8210 proverbes et expressions dont 73 contiennent des noms propres abordant les différents aspects de la vie individuelle ou communautaire en milieu traditionnel. Cet ouvrage s'avère le plus exhaustif, le plus utile et nous fournit un corpus suffisamment représentatif pour examiner nos hypothèses de recherche.

En raison du très grand nombre de proverbes contenus dans cet ouvrage, il va de soi que notre recherche ne pourra étudier chacun d'eux. Comme indiqué plus haut, nous nous

limiterons donc à analyser exclusivement les proverbes contenant des noms propres. Dans cet objectif, nous avons relevé les proverbes les plus importants selon des critères précis, en nous fondant sur les travaux de ZABEEH (1968), LE BIHAN (1974), MOLIN (1982), mais aussi sur ceux des linguistes BAUER (1985) et MORIN (2000) en précisant que ces derniers nous ont suggéré une piste théorique pour différencier les proverbes les plus pertinents en les classant selon les catégories suivantes²⁰ :

- a- Anthroponymes : cette catégorie comprend les proverbes contenant un nom de personne individuelle ou de groupe (patronyme, prénoms, pseudonymes, gentilés, hypocoristes, ethnonymes, groupes musicaux, moderne, ensembles artistiques et orchestres classiques, partis et organisations). À noter que notre corpus comprend 47 proverbes contenant des noms propres masculins et 8 féminins. Nous y dénombrons aussi 8 proverbes avec des noms propres de personnages imaginaires ;
- b- Toponymes : cette catégorie comprend les noms de lieux (pays, villes, microtoponymes, hydronymes, oronymes, installations militaires). Dans les proverbes de notre corpus, nous comptons 13 proverbes avec des noms propres de lieux existant en Libye et 8 proverbes avec des noms propres de lieux situés dans des pays étrangers ;
- c- Zoonymes : cette catégorie regroupe les proverbes contenant des noms propres d'animaux familiers. Dans notre corpus, 1 seul proverbe figure dans cette catégorie.

Par ailleurs, il est également à noter qu'il existe 8 proverbes contenant deux noms propres appartenant à deux catégories différentes, que nous insérerons dans le premier groupe.

4.2.3- Description du corpus

Les proverbes que nous avons choisis d'étudier sont, comme cela a déjà été mentionné, tirés du recueil établi par Ahmad AGUILA en 2011. Précisons que cet auteur

²⁰ La classification réalisée par le linguiste germanophone Bauer (1985) répond aux besoins en matière de traduction - que ce soit dans le cadre de la traduction automatique ou de la traduction humaine assistée par ordinateur.

est connu pour ses travaux s'inscrivant dans le domaine de la littérature populaire. Il s'intéresse à tout ce qui appartient au patrimoine culturel libyen.

De ce fait, le recueil qu'il offre est fort utile, que ce soit pour le lecteur intéressé par ce sujet ou pour nous en tant que chercheur. Mais les raisons nous ayant conduits à choisir cet ouvrage comme source de corpus vont bien au-delà et sont résumées dans les points suivants :

- D'une part, il s'agit d'un ouvrage publié récemment et comprenant un nombre important de proverbes (8210 proverbes et expressions) abordant différents aspects de la vie traditionnelle en Libye. De par la quantité de proverbes recensés, il offre une grande diversité quant aux catégories de noms propres utilisés. Ce qui nous permettra d'effectuer des analyses à la fois poussées et précises englobant ces différentes catégories ;
- D'autre part, les proverbes présentés dans cet ouvrage sont classés par ordre alphabétique arabe, ce qui rend la recherche dans la collection plus aisée ;
- Enfin, l'ouvrage est basé sur un ensemble de références bibliographiques très riche comprenant des titres d'ouvrages publiés par des écrivains très connus pour leurs travaux dans le domaine de la culture traditionnelle libyenne.

En effet, le choix des proverbes, composant le corpus, est influencé par certaines considérations, telles que la religion, les événements historiques et les changements qu'a subis la société libyenne à tous les niveaux que ce soit économique, culturel ou social. Il est vrai que nous avons opté pour des proverbes qui représentent différentes périodes de l'histoire arabe en général, et l'histoire libyenne en particulier, néanmoins, cette variété ne diminue pas leur valeur proverbiale en sachant surtout qu'ils représentent une tradition marquante de la culture libyenne.

Vu leur importance, les proverbes, traités dans notre corpus, continuent à être l'apanage des couches populaires. Le fait qu'ils survivent dans notre langue et dans notre vie quotidienne nous permet non seulement de relire l'histoire de nos ancêtres qui s'étend sur une longue période, mais de découvrir leur pensée et leurs modes littéraires.

Il est à mentionner ici que la limitation du corpus, qui compte un nombre de 88 occurrences de proverbes, vient du fait qu'ils parlent de personnalités et événements bien

connus des peuples arabes et libyens en particulier. Aussi, cette sélection nous semble apte à satisfaire certaines exigences de la recherche envisagée sur les modalités d'emploi et l'utilisation de ces proverbes de la part des gens.

4.3- Problématique de recherche

L'emploi du nom propre dans un proverbe pose, selon certains spécialistes, un problème crucial. Pour Claudia LACAVALLA (2007 :160), l'emploi des noms propres dans les proverbes constitue un des cas particuliers. Or, il y a deux remarques contradictoires et pourtant fondamentales touchant l'étude de ces cas particulier.

D'un côté, les noms propres devraient être bannis pour permettre à la formule proverbiale de garder son statut de phrase générique (Kleiber 2000). De l'autre, si un nom de ville (comme Rome, vu qu'il y a beaucoup de proverbes où il figure) est très connu, il n'y a aucune menace à la généricité du proverbe (Schapira 1999 :63).

De son côté, Silvia PALMA (2012) estime que les noms propres « peuvent apparaître dans un proverbe si le nom propre est clairement connoté en diachronie, comme dans : « *Rome ne s'est pas faite en un jour* ». Or, ce cas de figure est plutôt courant puisque l'on trouve un grand nombre de noms propres employés dans des proverbes qui pourraient relever de ce contexte proverbial.

Comme nous le voyons, la présente étude a pour objet de réaliser une analyse sémiolinguistique des noms propres employés dans des énoncés linguistiques particuliers que sont les proverbes. Dans ce cadre, nous nous intéresserons plus précisément à l'analyse de l'emploi des noms propres dans les proverbes dialectaux libyens. Il nous semble que le fait d'employer un nom propre dans un énoncé non informatif (énoncé proverbial) n'est pas arbitraire. C'est à travers l'analyse suivante que nous voulons déterminer les raisons qui donnent aux noms propres une valeur marquante dans les énoncés proverbiaux. Tout au long de cette partie de la thèse nous viserons à trouver des réponses aux questions suivantes :

- Selon quels critères les noms propres sont-ils utilisés dans les proverbes ?
- La référence du nom propre a-t-elle toujours un impact sur le sens du proverbe ?

- Jusqu'à quel point les noms propres aident-ils à dévoiler la provenance des proverbes qui les contiennent ?

4.4- Hypothèses

Les réponses obtenues vont nous guider à obtenir certains résultats qui pourront être classés sous deux catégories : une catégorie sémio-linguistique et une socioculturelle.

Le choix de la première catégorie, qui permet de justifier l'emploi du nom propre dans l'énoncé proverbial, vient du fait que le nom propre joue un rôle primordial en soulignant l'aspect sémantique du proverbe à travers la valeur caractéristique de son référent. Aussi, le nom propre peut dans plusieurs cas préciser la période historique dans laquelle le proverbe a été créé. De plus, il y a des cas où le nom propre ne présente aucune importance sémantique ; il n'est mentionné que pour garder une forme de rythme.

La deuxième catégorie, qui est tout à fait socioculturelle, est liée à la société libyenne elle-même. C'est une communauté qui se sert de l'oral plus que de l'écrit pour transmettre sa culture aux autres générations. Et pour appuyer les connaissances transmises, les Libyens accordent toujours une place marquante aux proverbes dans leurs conversations. C'est à partir de cette réalité que nous pouvons supposer qu'en tant que société musulmane, elle trouve dans les récits coraniques des noms propres qu'on peut utiliser pour confirmer ce qu'on veut dire.

4.5- Cadre théorique et méthode d'analyse

Ce travail s'inscrit dans le large domaine des théories sémantiques. Notre tâche consiste à aborder les mécanismes de construction du sens dans le cadre du discours proverbial. Un discours appelé par la plupart des linguistes « le discours rapporté » du fait qu'il ait été créé collectivement et que l'énonciateur ait abandonné sa parole, ou du moins, qu'il en ait été dépossédé par l'usage courant fait de l'expression qu'il avait inventée.

L'analyse de ce genre de discours nécessite un cadre théorique qui assemble certaines notions et méthodes d'analyse de discours, allant de la sémantique des textes à la phénoménologie en passant par la pragmatique. Ces éléments théoriques peuvent donner accès à une étude parémiologique qui permet d'analyser un corpus de proverbes.

Pour affiner notre cadre théorique, nous comparerons l'étude d'un proverbe particulier aux travaux de Roman JAKOBSON et Claude LÉVI-STRAUSS (1962) consacrés à l'analyse d'un poème français de Charles Baudelaire intitulé *Les chats*. Ce qui nous intéresse, dans l'ouvrage des deux auteurs susmentionnés, est précisément la méthode d'analyse qui réunit un ethnologue et un linguiste pour interpréter un sonnet du poème publié en 1847. En cela, cette méthode nous aidera à reconnaître les problèmes que nous devons prendre en considération lors de l'analyse d'un texte proverbial, du fait que les textes proverbiaux se présentent à la fois comme des agencements conceptuels et des structures linguistiques.

Au-delà, notre ouvrage de référence et nos propres analyses se fonderont pour l'essentiel sur la théorie des formes sémantiques (TFS), de CADIOT & VISETTI (2006 :132), dont le but est de « *comprendre l'activité de langage sur le mode d'une perception et/ou d'une construction de formes – de formes sémantiques s'entend* ».

Selon cette théorie, l'activité sémantique est constituée de trois phases de stabilisation appelées « motifs », « profils » et « thèmes ». Ces trois couches peuvent servir à la description d'un mot ou plus généralement d'une lexie. Pour mettre en application cette théorie pour l'analyse de notre corpus, nous nous inspirerons des travaux d'Abdelaali TALMENSSOUR (2009 : 195) dans lesquels cet auteur propose un modèle d'analyse sémantique des proverbes amazighs (ou berbères) dans le sillage des travaux de CADIOT & VISETTI. Ce faisant, il explique que « le proverbe fait appel à une continuité entre une linguistique de l'énoncé et une linguistique du texte, et que seule une conception du lexique qui intègre une perspective textuelle peut permettre de rapprocher études lexicales et parémiologiques ».

Remarquons, enfin, que les travaux de cet auteur se rapprochent de notre travail notamment au niveau du corpus d'analyse. D'abord, la langue de son corpus d'étude (amazigh) diffère complètement de celle utilisée dans son analyse (puisque cet auteur a écrit son ouvrage en français). Il en est de même pour le corpus de notre étude qui est en langue arabe. En outre, la couche socioculturelle du contexte de l'étude, à savoir la société libyenne nécessite de diviser en davantage d'étapes notre étude du fait des écarts existant entre le texte libyen pris dans son contexte et la traduction française.

Ainsi, nous pouvons préciser les principes théoriques que nous jugeons applicables pour mener à bien notre analyse et aboutir aux résultats attendus tels qu'exprimés dans la *Théorie des formes sémantiques* (TFS) de CADIOT & VISSETTI.

En effet, cette dernière propose un modèle d'analyse contenant une déclinaison de quatre phases coexistantes :

A : scénographie ;

B : phase métamorphique de la généricité figurale ;

C : principes de généralité (moral et pratique) ;

D : application à des thématiques cibles et intervention en situation.

La phase A (scénographie) « assure le passage entre une première figurative, retracée comme un emblème, et la généricité figurale fortement métaphorique, caractéristique de la phase B » CADIOT & VISSETTI (2006 :134). Elle constitue la matrice à la fois évènementielle et thématique du proverbe et consiste en un montage narratif impliquant des acteurs avec des perspectives évaluatives et modales.

La phase B assure la « *montée en généricité* » au sein de la dynamique proverbiale. Il s'agit donc d'une phase métamorphique du motif proverbial permettant la bascule gnominique-déontique et fournissant un principe d'interprétation qui encadre la « *monté en généricité* » et l'enjeu modal (épistémique/déontique) du proverbe.

La phase C est « *la phase des rebonds possibles dans l'abstraction générique menant à des maximes ou à des topoï de facture logique* » (*ibid.*, 2006 : 141). Cette transformation sert à retracer la moralité du proverbe qui peut ne pas être singulière et se retrouver également dans des préceptes moraux et des principes pragmatiques. Il s'agit donc de généralités morales et pratiques explicitables sous forme de topoï ou de maximes génériques.

La phase D est « le niveau où se réalise la jonction à la situation prétexte, le discours disposant de façon plus ou moins explicite en amont ou en aval, les éléments actuels susceptibles de soutenir l'homologation avancée ». (*ibid.*, 2006 :143).

À noter que nous n'avons présenté qu'un résumé décrivant de façon très sommaire les phases de l'analyse selon la Théorie des formes sémantiques (TFS). Une explication plus détaillée de nos démarches applicatives de cette théorie est présentée dans le sous-chapitre qui suit, accompagnée de l'analyse d'un proverbe tiré de notre corpus qui permettra de mieux illustrer les principes théoriques suivis dans notre étude.

4.6- Présentation du mode d'application des théories utilisées

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'application particulière que nous proposons des différentes théories utilisées dans ce travail pourrait parfaitement servir à effectuer une analyse sémantique de l'ensemble de notre corpus dans le but d'explicitier le(s) sens de chaque proverbe. Ne pouvant malheureusement étudier chacun d'eux, nous nous concentrerons sur certains en adoptant une méthode d'analyse sémantique des proverbes libyens comprenant plusieurs niveaux organisés de la façon suivante :

- a- Transcription phonologique du proverbe libyen en caractères arabes. Dans cette phase, le proverbe sera présenté dans sa forme originale telle qu'elle figure dans la source du corpus ;
- b- Translittération du proverbe libyen en Unicode par l'utilisation du logiciel (wAw : 1.0)²¹. Cette étape n'a aucun effet sur l'aspect analytique mais nous l'avons proposée pour donner la prononciation correcte du proverbe en question ;
- c- Traduction française du proverbe libyen. Il s'agit d'une traduction littérale (Lit) mise lorsqu'il y a un certain écart entre la structure d'origine et la traduction française correspondante. Le proverbe garde, jusqu'à cette phase, son sens métaphorique lorsqu'il en possède un. Lorsqu'il existe et que nous le trouvons, le proverbe français équivalent peut, dès lors, être utilisé à la place du proverbe libyen,
- d- La réécriture idiomatique (i.e.) avec une explication du sens métaphorique du proverbe, et une présentation des qualités des différentes valeurs attribuées aux actants de la scénographie, donnant accès à l'interprétation du proverbe et à la compréhension de son enjeu moral. À ce stade, s'établit donc la mise en lumière de la moralité générale du proverbe ;

²¹ Le logiciel (wAw 1.0) est un logiciel de translittération de l'écriture arabe en caractères latins. Site du logiciel : <http://www.al-kanz.org/2007/09/20/alphabet-arabe/> téléchargé le 17/02/2014.

e- Une reformulation du sens (motif) proverbial sous forme de maximes génériques.

À partir de là, le message proverbial aura la forme suivante : « Il faut... il ne faut pas... » Plusieurs suggestions étant possibles.

Pour clarifier ce qui précède, voici les différentes phases d'analyse d'un proverbe qui seront utilisées dans ce travail :

a- خَلُّ رَوْحَكَ مَعَ النُّخَالَةِ إِيْبَرِبْشَكَ الدَّجَاجِ.

b- [khallīrūḥakma`a n-nkhālah 'iībaribshak al-dajāj]

c- Celui qui se fait son, les poules le picorent.

d- On n'échappe pas aux conséquences de ses actes.

e- Il faut assumer les conséquences de ses actes/ses choix.

Ou encore : Il faut accepter ses choix.

Il est à noter que dans le cas où le proverbe explicite une morale directe, les phases (d et e) ne servent à rien et le proverbe s'interprète directement en termes déontiques. Dans ce cas, ce dernier n'est pas métaphorique et le sens proverbial est traduit directement sous forme de formulation déontique.

Étant donné que, dans notre analyse, nous avons besoin d'une sorte de comparaison entre le proverbe libyen (exprimé en argot libyen différent de la langue arabe pure), nous avons recours à des proverbes et à des phrases de l'arabe standard. De telle comparaison a pour but de dévoiler certaines formes rhétoriques contenant le proverbe libyen et jusqu'à quel point elles lui donnent sa valeur littéraire.

La structure grammaticale du proverbe n'a pas été examinée, dans au moins les études que nous avons pu consulter, parce qu'il n'est pas considéré comme un objet exclusivement linguistique. Vu le manque de telles études sur cet aspect proverbial, dans le deuxième chapitre, nous consacrons certaines pages aux structures syntaxiques. Cette analyse va nous guider vers l'étude des critères sémantiques, formels et stylistiques.

Une traduction des proverbes, dont nous nous servons dans cette thèse, nous semble, par souci de clarté, nécessaire. Parfois, dans le cas où le proverbe a un équivalent en

français, nous proposons au lecteur une transcription phonétique suivie par une traduction littérale sans oublier de citer le proverbe analogue en français. Bien que la transcription phonétique soit, dans certains cas, difficile à réaliser, à cause de manque de l'équivalent de quelques sons phonétiques arabe dans la langue française, nous transcrivons le plus littéralement possible les énoncés dans la mesure où la moelle du proverbe reste conforme à l'origine et très proche non seulement du sens mais aussi de l'imagerie utilisée.

Pour ce qui concerne la traduction du texte, nous avons opté pour une méthode de traduction fluide qui nous permet de nous éloigner de toute sorte de maladresse due à des transcriptions jugées trop littéraires.

En définitive, l'objectif de notre étude n'est pas de s'arrêter à l'analyse purement formelle des proverbes. Les étapes analytiques que nous venons d'expliquer nous serviront à comparer les résultats de nos études, touchant l'usage fait dans les proverbes, du nom propre. Aussi, verrons-nous que ce dernier peut acquérir une place centrale dans les proverbes de par son aspect référentiel, lexical ou même graphique.

**CHAPITRE V / ANTHROPONYMES DANS LES PROVERBE
LIBYENS**

Comme nous l'avons abordé précédemment, le terme « anthroponyme²² » désigne les noms utilisés pour identifier les personnes comme : les patronymes, prénoms, pseudonymes etc. Avant de commencer l'analyse de certains proverbes, il est intéressant de souligner que dans notre corpus, la majorité des proverbes qui contiennent des noms propres, appartiennent à cette catégorie. En précisant que, dans certains cas, un proverbe ne contient qu'un seul nom propre mais qui est employé différemment selon le sens du proverbe. Pour établir une sorte de cohérence dans l'analyse et pour éviter toute monotonie, une classification sera proposée en sous-chapitres.

Dans l'analyse du corpus que l'on va proposer, les proverbes seront classés selon quatre « sous-chapitres » suivants : premièrement, les proverbes contenant des noms propres et mentionnés dans le Coran. Deuxièmement, les noms propres de personnes liés à la croyance religieuse de la société libyenne ainsi que les noms propres de personnes qui dominent dans les récits populaires libyens. Troisièmement, la toponyme dans les proverbes libyens. Et pour une analyse purement linguistique, les proverbes seront reclassés dans un quatrième chapitre selon des principes linguistiques. Finalement, un dernier chapitre récapitulatif abordera l'impact du nom propre dans les proverbes libyens. Prenons, tout d'abord, les noms propres cités dans le Coran et employés par la suite dans des proverbes.

5.1. Les noms propres se référant à des personnages cités dans le Coran

Avant d'entamer l'analyse de certains proverbes, il convient situer la place de religion au sein de la société libyenne afin de mieux comprendre les différents sens des proverbes libyens. La société libyenne est une communauté entièrement musulmane. L'Islam est basé sur le Coran en tant que paroles de Dieu transmises à travers le prophète Mohamed. Ce livre sacré comprenant les récits des prophètes et des messagers ayant précédé le prophète Mohamed porte aux musulmans, la sagesse et la moralité, lesquelles se reflètent dans la culture de la communauté.

Les personnages de ces récits sont de ce fait mémorisés tant au niveau socioculturel que dans la conversation populaire où le proverbe prend une place primordiale. L'interprétation des proverbes présentés dans ce sous-chapitre pourra illustrer cette idée.

²² Voir chapitre III page 80.

5.1.1- Moïse, Pharaon et Haman

	Transcription phonétique	Proverbe libyen
1	[illī tih̄sbah mūsā yaṭla` far`ūn]	اللي تحسبته موسى يطلع فرعون
2	[illī mā yardā biḥukum mūsā yardā biḥukum far`ūn]	اللي ما يرضى بحكم موسى يرضى بحكم فرعون
3	[qālūlah yāfar`ūn 'iīsh fara`nak qāl mā lqayt ḥad rddnī]	قالولة يافرعون إيش فرعنك قال ما لقيت حد ردني
4	[kul far`ūn lah mūsā]	كل فرعون له موسى
5	[ma`a hāmān yāfar`ūn !]	مع هامان يافرعون؟

Tableau 1: Proverbes contenant les noms propres : Moïse, Pharaon et Haman

Les figures de Moïse موسى, Pharaon فرعون, Haman هامان appartiennent toutes à la croyance populaire en Libye. Moïse est unanimement reconnu par les trois religions monothéistes comme le guide et le sauveur du peuple juif qu'il sortit d'Égypte en lui permettant de réaliser un exode vers la terre promise - terre qu'il ne verra jamais de son vivant du fait de la désobéissance de son peuple aux commandements, ce qui suscita la colère de Dieu.

Les récits coraniques concernant Moïse ont suscité de nombreux commentaires mystiques, essentiellement dans les rangs les plus spiritualistes de l'Islam, le face-à-face avec Dieu présenté sous l'apparence d'un buisson étant la quintessence de la rencontre mystique. L'image de l'opposition entre Moïse et Pharaon reste vivace et tout homme puissant à l'attitude unique est perçu comme un « pharaon » vis-à-vis duquel « *tout croyant peut se sentir investi de la mission de lui rappeler la dimension éthique du monothéisme coranique*²³ ».

Les légendes populaires musulmanes se rapportant à Moïse et aux prophètes, au-delà du Coran, offrent des histoires détaillées. De ce fait, les deux personnages Moïse et Pharaon connotent, dans la société libyenne, deux pôles extrêmes du bien et du mal. L'un, représenté par Moïse, désigne l'extrémité positive comprenant toutes les qualités d'un prophète, messenger de Dieu. Il représente, en cela, l'égalité, la justice, la fidélité, l'obéissance de Dieu etc. Inversement, Pharaon, à qui Dieu a donné le pouvoir et la

²³ LELOUP J-Y, (2010), *Dictionnaire amoureux de Jérusalem*, cf : <http://books.google.fr/books?id=ZYLDAAAQBAJ&lpg=PT271>, consulté le 06/10/2014.

puissance, symbolise la mauvaise action à l'encontre de Dieu. Il incarne, en cela, la désobéissance, l'inégalité, l'injustice, l'infidélité etc.

Quant à Haman, il apparaît qu'il aurait bel et bien existé près de Pharaon et qu'il aurait travaillé dans son palais. Selon la croyance collective populaire, il était ministre de Pharaon et lui donnait beaucoup de conseils. Nous pouvons supposer qu'à l'époque, il jouait le rôle du conseiller ou plus précisément de ministre. Néanmoins, le Coran ne le mentionne pas de manière explicite. Parmi les citations coraniques à propos de Haman, on lit : « Et Pharaon dit : « *Haman, bâtis-moi une tour afin que j'atteigne les voies, les voies des cieux, et que je puisse apercevoir la divinité de Moïse ; je pense de lui qu'il est un menteur* » (Coran 40/36-37).

Ailleurs dans le texte, un thème voisin est abordé aux versets 28/38, dans lesquels le texte coranique relate que Pharaon demanda à Haman de lui préparer des briques en terre cuite et de bâtir ladite tour. Ces deux passages semblent montrer que Haman était un haut responsable des constructions sous Pharaon.

Étymologiquement parlant, Moïse est un nom d'origine hébreu qui peut signifier « la personne sauvée ». Al-HATTI (2003 :20) explique que le nom de موسى [mūsā] dans son origine hébreu, signifie « le repêché » et que cette dénomination était en rapport avec l'histoire de la fille de Pharaon qui l'avait « repêché » موسى [mūsā] de l'eau.

Il semblerait, selon certains arabophones, que ce nom donné pour la première fois au prophète Moïse, soit en réalité un nom composé de deux mots : le terme hébreu مو [mū] signifiant « l'eau », et le mot سى [sā] ou شى [shā] qui signifie « les arbres ». Cette combinaison désigne également le lieu où le petit Moïse a été trouvé et sauvé. Il est à noter que ce prénom est encore utilisé de nos jours comme prénom masculin.

Le nom فرعون [far`ūn], d'origine copte, est un nom de famille qui signifie « la grande maison ». En langue arabe, il désigne une personne oppressive, injuste, tyrannique. De ce fait, ce nom n'est pas utilisé pour décrire l'état d'une personne. Concernant Haman, ce nom existait à l'époque de la famille pharaonienne, et servait à désigner un ministre ou un chef d'ouvriers sans pour autant avoir une signification précise dans la langue arabe ni posséder fonction dénominative dans la culture arabo-musulmane.

Ainsi, nous pouvons analyser les proverbes qui contiennent l'un des noms propres susmentionnés, selon ces caractères soulignés ci-dessus.

اللي تحسبُه موسى يطلع فرعون

[illī tiḥsbah mūsā yaṭla` far`ūn]

Ce proverbe pouvant être traduit littéralement par : « *Celui que tu considères comme Moïse, se révèle être le Pharaon* », ce pourrait être compris comme signifiant : « L'on ne peut pas juger les gens selon leurs apparences ». La moralité serait donc : « Il ne faut pas avoir confiance en quelqu'un avant d'être sûr de sa personne. »

Sur le plan linguistique, nous pouvons compter 10 syllabes constituant une phrase binaire ayant une fonction de conditionnelle. Cette phrase commence par اللي [illī] qui se traduit en français par « celui que » venant comme complément d'objet.

il	lī	tiḥs	bah	mū	sā	yaṭ	la`	far	`ūn
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Dans ce proverbe, la relation entre les deux noms propres est fixée par les deux verbes « croire » et « constater ». L'énoncé projette un sens métaphorique basé sur un jugement provisoire *Croire qu'il est Moïse* et le résultat final de *Constater qu'il est Pharaon*. La relation entre les deux énoncés désigne l'existence d'une sorte de « trahison ». Nous pouvons ainsi établir une grille de situations possibles :

Jugement de départ	Relation	Résultat découvert
Moïse	Antagonisme	Pharaon
Fidèle	Antagonisme	Infidèle
Obéissant	Antagonisme	Désobéissant
Position positive	Antagonisme	Position négative

Tableau 2 : Antagonisme : Moïse et Pharaon

Nous remarquons, ici, que les caractères de Moïse et de Pharaon, bien connus dans le milieu socioculturel, ont permis de rendre intelligible cet énoncé proverbial en renforçant

l'aspect générique du proverbe. Remplacer les noms propres employés dans ce proverbe par leurs significations étymologiques ne donne pourtant pas de résultat logique :

Jugement de départ	Rapport	Résultat découvert
Moïse	Antagonisme	Pharaon
Sauvé / repêché / L'eau et les arbres	Pas de rapport	Oppressif Injuste / tyran

Tableau 3 : Rapport et absence de rapport dans l'emploi de : Moïse et Pharaon Haman

اللي ما يَرْضَى بِحُكْمِ مُوسَى يَرْضَى بِحُكْمِ فَرْعُونَ.

[illī mā yardā biḥukum mūsā yardā biḥukum far`ūn]

Littéralement nous pouvons traduire ce proverbe en: « Celui qui n'accepte pas le jugement de Moïse, acceptera celui du Pharaon. »

Ou pour dire les choses autrement : « On doit subir le résultat de son choix, si on ne réussit pas à faire le bon choix » ou encore « Il faut bien distinguer ce qui est utile de ce qui ne l'est pas. »

il	lī	mā	yar	ḍā	bi	ḥukum	mū	sā	yar	ḍā	bi	ḥukum	far	`ūn
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15

Ce proverbe est composé de 15 syllabes formant une binarité non rimée comme dans le proverbe précédant. Les deux phrases qui le constituent ont le même verbe يَرْضَى [yardā] qui peut se traduire en français par « être satisfait ». La combinaison conditionnelle y est, de ce fait, présente. Il est à noter que le mot اللي [illī] précédant les deux proverbes n'a pas la même fonction grammaticale. En effet, si dans le proverbe précédent nous l'avons traduit par l'expression « celui que », laquelle joue le rôle de complément d'objet, dans cet autre proverbe, le terme joue le rôle de sujet et se traduit par « celui qui ».

Dans ce proverbe comme dans le précédent, une comparaison est faite entre deux situations. L'une est liée aux connotations faites à Moïse et l'autre à celles concernant Pharaon. Nous signalons avec KERBRAT-ORECCHIONI (1980) que les valeurs

additionnelles des messages quelconque, valeurs étrangères à la signification proprement dite, constituent ce qu'on appelle connotation. Ainsi, les connotations faites à ces deux personnages, comme nous l'avons déjà mentionné, sont bien connues du milieu socioculturel dans lequel le proverbe est employé.

La première fait référence à tout ce qui est bien, à un « guide sauveur » tandis que l'autre fait référence au mal absolu, à « un tyran ». Ici, le proverbe consiste en l'acceptation de l'un des deux jugements, en soulignant qu'existe un jugement juste et un jugement injuste. Mais étant donné qu'on est obligé d'en choisir un, d'emblée, on prend partie pour la personne qui représente le juste et l'on rejette le jugement injuste. Le proverbe emploie le nom propre Moïse pour sa connotation positive et le nom propre Pharaon pour sa connotation négative.

Par ailleurs, la signification étymologique de ces deux noms propres موسى [mūsā] et فرعون [far`ūn] ne peut pas justifier seule leur emploi dans cet énoncé. En effet, l'interprétation que nous venons de présenter suppose qu'un choix doit être fait entre deux situations, en prenant en compte le fait que le jugement juste est le bon, celui à suivre, et qu'en cas contraire, le jugement mauvais sera imposé comme punition :

Le jugement de Moïse ----- Le jugement de Pharaon

Ainsi, nous pouvons affirmer que le proverbe intime l'idée selon laquelle le jugement de Moïse représente le bon choix du fait que ce dernier soit corrélé à la fidélité et à la justice. Dans ce cas, la signification étymologique du nom n'a aucun rapport avec le sens du proverbe. Il en est de même pour le nom de Pharaon dont la signification étymologique ne présente aucune orientation quant au sens. En revanche, c'est la connaissance des mauvais caractères associés à celui qui porte le nom « le jugement du Pharaon » qui aboutit à ce que le résultat de son choix soit forcément défavorable. Or, dire que le jugement de la personne « sauvée / repêchée » ou que celui de l'être surnommé « l'eau et les arbres » est meilleur que le jugement de l'être « oppressif / du tyran ou de la grande maison » semble logique. En effet, il est plus logique d'adhérer au jugement d'une personne « fidèle et juste » qu'à celui d'une personne de type « tyran et injuste ».

قالولة يافرعون ايش فرعنك قال ما لقبث حد ردني.

[qālūlah yāfar`ūn 'iīsh fara`nak qāl mā lqayt had rddnī]

Littéralement, nous traduisons ce proverbe en : « On a demandé à Pharaon : Comment es-tu devenu tyran ? Il a répondu : Personne ne m'avait arrêté. »

Ce qui signifie que l'on a toujours besoin des conseils d'autrui pour mieux agir. Et qu'il faut traiter le mal avant qu'il ne s'aggrave.

qā	lū	lah	yā	far	`ūn	'iīsh	far	a`nak	qāl	mā	lqayt	ḥad	rdd	nī
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15

Sur le plan linguistique, ce proverbe est composé de quinze syllabes avec une totale absence de rime. Il se présente sous forme d'un dialogue avec un verbe introducteur « dire » قالولة [qālūlah] et قال [qāl].

Il semblerait ici que le nom propre Pharaon soit employé pour désigner la manière d'accéder au niveau supérieur du mal. L'autre remarque est que le verbe فرعن [far`ana] qui signifie « devenir Pharaon », est constitué du même nom propre que celui utilisé dans le dialecte libyen pour désigner le fait de continuer à faire du mal aux autres. À titre d'exemple, l'on dit : فلان بيفرعن [fulan bifar`in], pour désigner une personne qui viole les lois sans être arrêtée. Ce proverbe sert donc à signaler que même la police ne l'a pas arrêtée.

L'interprétation de ce proverbe est que Pharaon représente la réservation des droits des autres pour soi-même. Cependant, le sens ne s'arrête pas à Pharaon puisque le caractère propre au personnage de Pharaon est valable pour toute personne qui continue à toucher les autres, sans tenir compte de leur capacité à se défendre contre ses effets.

D'après ce qu'on vient de mentionner, nous pouvons considérer que le comportement de Pharaon et le fait qu'il se jugeait supérieur aux autres, peut finalement signifier que toute personne est capable d'agir de la même manière si l'on ne l'arrête pas. En effet, la signification du nom de Pharaon et le caractère de la personne à qui ce nom se réfère se confondent l'un l'autre. Ce qui aboutit à ce que l'utilisation de l'un explique l'autre.

كُلُّ فَرَعُونَ لَهُ مُوسَى

[kul far`ūn lah mūsā]

Lit. : « Pour chaque Pharaon, il y a un Moïse. » Ou pour dire les choses autrement, « Personne ne peut prétendre être le plus fort, ou qu'on ne pourra pas l'arrêter. »

Cela peut se comprendre comme « Il ne faut jamais désespérer. Il faut savoir que pour chaque problème, il y a toujours une solution. »

Cette phrase proverbiale est une phrase simple composée seulement de six syllabes. C'est une phrase dite « nominale » n'ayant pas de verbe dans sa version dialectale arabe.

kul	far	`ūn	Lah	mū	sā
1	2	3	4	5	6

Il est clair que, dans ce proverbe, il y a plus qu'un Pharaon et plus qu'un Moïse. Ce qui confirme que l'emploi de ces deux noms propres a ici pour fonction métaphorique de généraliser le nom de Pharaon pour désigner toute personne commettant des fautes graves dans la vie, mais cet emploi a aussi pour fonction de généraliser l'emploi du nom de Moïse pour désigner toute personne luttant contre ces personnes dangereuses.

Dans le même sens, reprenons le proverbe algérien cité par BENCHENEB (1904 : 244, III) ; كُنْ غَلَّابٌ لِيهِ غَلَّابٌ [kul ghallāb liḥ ghllīb] : « Tout vainqueur a (un grand vainqueur) plus fort que lui ». Selon cet auteur, ce proverbe se dit à propos de la joie que l'on ressent lorsque l'on apprend que celui qui nous a fait souffrir, ou qui a abusé de son autorité, souffre à son tour de l'autorité d'un supérieur.

Remarquons ici que les deux proverbes permettent de comparer deux situations dont l'une est supérieure à l'autre en termes de conséquence. En effet, dans le premier proverbe, les deux noms propres dont les références sont bien connues, permettent d'imaginer deux situations pouvant être comparées. Tandis que dans le deuxième proverbe, c'est le mot et son diminutif qui renvoient chacun à une situation spécifique. Ainsi, le mot غَلَّابٌ [ghallāb] signifie-t-il « vainqueur », alors que غَلَّابٌ [ghllīb], qui est le diminutif de غَلَّابٌ, désigne « le vainqueur le plus fort ». D'ailleurs, le nom propre de Pharaon connotant la puissance, est employé pour constituer une image confirmant qu'il est possible de

trouver un point de faiblesse pour dépasser une difficulté. Le proverbe suivant pourrait allustrer cet emploi.

مَعَ هَامَانَ يَأْفَرُ عُونُ؟

[ma`a hāmān yāfar`ūn?]

Lit. : « Ô Pharaon, avec Haman ?! », soit « La méchanceté boit elle-même la plupart de son venin. » Ou encore : « On subit souvent soi-même le résultat des pièges que l'on tend aux autres. » Autrement dit : « Il faut être juste / correct avec tout le monde. »

ma	`a	hā	mān	Yā	far	`ūn?]
1	2	3	4	5	6	7

Cette autre phrase est de structure simple et sans verbe : il s'agit d'une phrase interrogative sans pronom interrogatif.

Pour interpréter ce proverbe, il est très important de savoir qui est Haman. Les récits courants racontent que ce dernier était ministre chez Pharaon. Il connaissait tout de celui-ci à tel point que lorsque Pharaon mentait au peuple en lui faisant croire qu'il pouvait créer différentes sortes d'animaux, Haman pouvait le démentir. Un jour, Haman rendit visite à Pharaon mais ne put le rencontrer car ce dernier était occupé à créer des animaux.

Cette raison ordonnée par Pharaon aux gardes du palais n'a pas convaincu Haman qui dit alors en souriant : « *Tu ne me la fais pas à moi.* » Pharaon pouvait certes tromper tout le peuple mais pas Haman, son ministre, qui le connaissait. De ce fait, nous pouvons voir ici que les deux noms propres sont employés pour désigner d'une part, une personne ayant l'habitude de tricher désignée par Pharaon ; et d'autre part, une personne qui l'aide à tricher et qui devient elle-même victime de ce qu'elle fait, et qui est désignée par Haman.

La structure du proverbe se compose de quatre éléments dont deux noms propres : Ô / Pharaon / avec / Haman

Cette structure proverbiale paraît incomplète du fait qu'elle ne dise pas ce qu'évoquent les deux noms propres. Le segment supprimé du proverbe est, bien sûr, connu

de l'énonciateur et de son interlocuteur. Ce segment pourrait être le suivant : « Ô Pharaon, avec Haman, *tu fais ça ?!* »

5.1.2. Mohammed et Ali

مُحَمَّدٌ وَعَلِيٌّ [muḥammad , `alī]

	Transcriptions	Proverbe
6	[ḥaḍḍirlak muḥammad wa`alī]	حَضْرُكَ مُحَمَّدٌ وَعَلِيٌّ
7	[lā ḥḍirhā muḥammad lā `alī]	لَا حَضِيرُهَا مُحَمَّدٌ لَا عَلِيٌّ

Tableau 4 : Proverbes contenant les noms propres : Mohammed et Ali

Mohamed est certainement le prénom le plus illustre et le plus significatif pour les musulmans. C'est, en effet, le prénom du prophète de l'Islam. À partir du VII^e siècle, une période correspondant au début de l'expansion de l'Islam, le prénom Mohamed commença à se répandre largement aux quatre coins de la planète avant de se classer parmi les prénoms les plus attribués dans le monde. Il donna, par ailleurs, naissance à d'innombrables variantes et transcriptions qui connurent la même expansion. Son succès flamboyant fut notamment illustré par la panoplie de sultans, généraux, scientifiques et hommes de Lettres qui le portent. En France, Mohamed est le prénom arabe le plus attribué dans les familles d'origine maghrébine. Sa popularité n'a cessé de croître jusqu'à nos jours.

Quant au prénom Ali, il fait référence à l'origine du personnage Ali Ibn Abi Talib, gendre du prophète de l'Islam Mohamed et quatrième et dernier des califes rachidiin de l'Islam. Il est de ce fait très usité parmi les musulmans.

Étymologiquement, le prénom مُحَمَّدٌ [muḥammad] pouvant désigner « *la personne ayant des caractères méritoires et digne de louanges* » (AL-HATTI, 2003 : 20), est très populaire parmi les musulmans et souvent donné à l'aîné des fils. Pour ce qui est du prénom, عَلِيٌّ [alī], il pourrait signifier le plus élevé ou le plus haut. Pour AL-ARNAOUT (1989 : 67), c'est « le fort et le sévère ». Ces deux noms propres sont fréquemment employés ensemble dans les expressions et les proverbes arabes.

حَضْرُكَ مُحَمَّدٌ وَعَلِيٌّ

[ḥaḍḍirlak muḥammad wa`alī]

Lit. : « Convoque Mahomet et Ali » ou encore « Les travaux qui satisfont les ordres de Dieu plaisent à tout le monde », ou « Il faut bien faire et tenir compte des prières des autres. »

ḥaḍ	ḍir	lak	mu	ḥam	mad	wa	`a	lī
1	2	3	4	5	6	7	8	9

Dit sous forme de prière, ce proverbe est employé pour encourager et souhaiter une bonne fin aux efforts fournis. L'usage de ces deux noms, Mohamed et Ali, se réfère à Mohamed le prophète de l'Islam et à Ali ibn Abi-Talib, son oncle. Dans la culture arabo-musulmane, tous les travaux, les activités et les efforts fournis ne pourraient aboutir à un succès sans la volonté de Dieu. Selon la tradition musulmane, il s'agit de ce qu'on appelle la « baraka » (bénédiction), considérée comme l'autorisation et la satisfaction de Dieu. La présence « morale » de ces deux illustres personnages facilite l'obtention de la satisfaction de Dieu. Ils n'ont, de ce fait, pas besoin de décodage.

لَا حَضْرَهَا مُحَمَّدٌ لَا عَلِيٌّ

[lā ḥḍirhā muḥammad lā `alī]

Ce proverbe pourrait être traduit littéralement par : « *Ni Mahomet ni Ali n'y étaient.* »
Ou bien : « N'y ont assisté ni Mahomet, ni Ali. »

lā	ḥḍir	hā	mu	ḥam	mad	lā	`a	lī
1	2	3	4	5	6	7	8	9

Ce proverbe est structuré en une phrase simple de forme négative. Il pourrait avoir une valeur énonciative différente de celle du proverbe précédent. Il décrit une situation située dans le passé alors que le proverbe précédent est un souhait ou une prière pour une action future. Toutefois, leur point commun réside dans la valeur sémantique de deux noms propres employés. Comme nous l'avons déjà mentionné, مُحَمَّدٌ [muḥammad] et عَلِيٌّ [alī], présent, dans la croyance musulmane, la « baraka » c'est-à-dire le succès et les bonnes

fins. Ainsi, dire à quelqu'un « que مُحَمَّدٌ [muḥammad] et عَلِيٌّ [ʿalī] soient avec lui », c'est lui souhaiter le succès et inversement, juger ou décrire une situation par l'absence de ces deux figures, signifie la juger comme s'étant mal passée et n'ayant pas eu de succès.

5.1.3. Youssof (Joseph)

يُوسُفُ [yūsuf]

	Transcription phonétique	Proverbe
8	[ʿiīdawir ʿalā 'abyār yūsuf]	إِيْدُوْرُ عَلٰى اَبْيَارِ يُوسُفُ

Tableau 5 : Proverbes contenant le nom propre : Youssof

Le prénom يُوسُفُ [yūsuf] se réfère à Joseph « l'un des douze fils de Jacob et le premier des deux fils (avec Benjamin) de Rachel²⁴ ». Selon le récit coranique, يُوسُفُ [yūsuf] était le plus beau et le plus aimé de son père. De ce fait, la jalousie poussa ses frères à comploter contre lui et à le jeter au fond d'un puits avant qu'il ne soit sauvé par une caravane de commerçants.

Étymologiquement parlant, يُوسُفُ [yūsuf] est un nom d'origine hébraïque qui prend plusieurs formes comme José, Joseph, Yousef. Selon certains dictionnaires arabes, ce prénom se compose de deux mots : « you » qui veut dire « c'est Dieu » et « ssef » qui veut dire « donne et ajoute ». La combinaison pourrait donc vouloir dire « c'est dieu qui donne et ajoute ».

Présenté dans le Coran en tant que Prophète de Dieu, il explique que la qualité d'une personne exemplaire consiste à savoir vivre et à dépasser les difficultés de la vie. De ce fait, ce prénom est favorablement utilisé dans la société libyenne comme prénom masculin.

²⁴ Cf. http://fr.wikipedia.org/wiki/Joseph_%28fils_de_Jacob%29, consulté le 10/03/2014

إِيدَوِرْ عَلَيَّ أَبْيَارِ يُوسُفَ

[ˈiːdawir ʿalā ʿabyār yūsuf]

Lit. : « Il cherche les puits de Joseph. »

L'interprétation de ce proverbe nécessite de savoir à quoi renvoient *les puits de Joseph*. Il est probable, au vu de l'histoire de Joseph et de ses frères, que ce terme est utilisé pour désigner *des outils de complot*. Ainsi, chercher les puits de Joseph peut signifier le fait de chasser la moindre faute et d'en faire faire tout un problème. Ici, il n'y a ni cohérence métrique dans le proverbe, ni rapport sémantique entre le sens global du proverbe et sa signification étymologique en rapport au nom propre employé.

Par ailleurs, le mot clé autour duquel le proverbe tourne, repose sur le sens métaphorique de l'expression « *les puits* ». En premier lieu, ce terme peut donner l'image d'un fond souterrain, dangereux et effrayant. Mais il convient de préciser que le puits dont on parle est en rapport avec Joseph, ce qui pourrait renvoyer au complot ourdi par les frères dudit personnage. Ce qui nous conduit à postuler que le nom propre employé dans ce proverbe n'est pas directement connoté mais qu'il est employé pour donner une image particulièrement effrayante des puits, et rejeter toute autre image positive des puits en tant que source d'eau et symbole de la vie.

'iīda	wir	`a	lā	'ab	yār	yū	suf
1	2	3	4	5	6	7	8

5.1.4. Souliman (Salomon)

سُلَيْمَانُ [sulīmān]

	Transcription phonétique	Proverbe
9	[alīk al-'amān wakhātām sīdnā sulīmān]	عَلَيْكَ الْأَمَانُ وَخَاتَمُ سَيِّدِنَا سُلَيْمَانُ

Tableau 6 : Proverbes contenant le nom propre : Souliman

Ce nom se réfère au prophète Salomon. Selon la croyance populaire, ce dernier avait un anneau qui lui donnait le pouvoir de réaliser tout ce qu'il voulait. Dans les légendes médiévales juives, islamiques et chrétiennes, cet objet était un anneau magique que le roi

Salomon est censé avoir possédé, et qui lui donnait simultanément le pouvoir de commander les démons et les génies ou de parler avec les animaux.

Le Coran, sans parler explicitement de l'anneau, réserve une large part à ces légendes concernant les pouvoirs de ce prophète. En effet, l'idée que ce roi se serait servi de cet anneau a été réfutée par les savants de l'Islam du fait que le Coran n'en ait pas fait mention. Pourtant, cette idée est toujours présente dans les récits populaires. Nous citons, à titre d'exemple, l'article de Philippe ROISSE²⁵ qui propose l'édition et la traduction de l'un des « livres de plomb » (ces 70 livres anciens, restés cachés pendant deux millénaires), intitulé *L'Histoire du sceau de Salomon* qui confirme qu'une telle histoire a été racontée – bien que nous ne nous attachions pas, dans le cadre de cette étude, à la nature ou au sens du récit en question.

Le nom سُليمان [sulīmān] vient de l'hébreu *Shalom*. Ce terme signifie la « paix » ou plutôt « la complétude » - un état qui n'est atteint que dans la paix. En arabe, les mots liés à ce nom peuvent constituer des symboles, comme par exemple :

- خَاتَمَ سُلَيْمَانَ [khātam sulīmān] se traduit en français en « le sceau de Salomon ». Cela pourrait être un symbole de « l'honneur » et de « l'exécution de l'ordre » ;
- مُلْكُ سُلَيْمَانَ [mulk sulīmān] se traduit en français en « le règne de Salomon ». Cela pourrait être un symbole d'immensité et de largesse ;
- Ce nom est également donné à un poisson vivant à la fois dans l'eau douce et l'eau salée.

À noter, enfin, que ce prénom est encore utilisé en Libye comme prénom masculin.

عَلَيْكَ الْأَمَانُ وَخَاتَمَ سَيِّدِنَا سُلَيْمَانَ

[`alīk al-'amān wakhātam sīdnā sulīmān]

Lit. : « On vous garantit la sécurité et le Sceau de Salomon. »

L'interprétation de ce proverbe est que le nom propre de Salomon est employé pour accentuer de manière favorable ce que l'énonciateur veut exprimer à son interlocuteur. Il

²⁵ Philippe ROISSE, « L'Histoire du sceau de Salomon ou de la *coincidentia oppositorum* dans le « livre de plomb », in *Al-Qantara*, n° XXIV-2, 2003, pp. 359-408.

compare ce dernier avec « le seau de Salomon », connu comme étant l'objet permettant à la personne qui le possède de voir se réaliser tous ses désirs.

Il semblerait que le nom propre, dans ce cas, bien qu'il se réfère à une personne bien connue dans la société libyenne, ait un impact sur le sens du proverbe et qu'il soit lié à un autre objet, à savoir « le sceau ». La croyance publique donne, ainsi, à cette personnalité, la particularité de se servir d'un outil magique, le sceau, pour atteindre facilement ses buts.

`a	līk	al	'a	mān	wa	khā	tam	sīd	nā	su	lī	mān
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13

Au niveau formel, nous remarquons que le nom propre employé se compose de trois syllabes dont la dernière « 13 » [mān] partage le même son que la syllabe « 5 » [mān]. En cela, ce proverbe contient une rime qui lui donne une sonorité agréable, ce qui pourrait ajouter une sorte de « fonction sentimentale » à la valeur sémantique du proverbe. Nous pouvons donc souligner que dans ce cas le nom propre a une fonction sémantique (« la garantie ») mais également une fonction formelle (au niveau de la rime).

5.1.5. David

داوود [dāwūd]

	Transcription phonétique	Proverbe
10	`alā man tiqrā fī zubūrak yādāwūd	عَلَى مَنْ تَقْرَأُ فِي زُبُورِكَ يَا دَاوُودَ

Tableau 7 : Proverbes contenant le nom propre : David

Dans la croyance musulmane, le nom داوود [dāwūd] se réfère à un prophète. Pour le Coran, de la même manière que Moïse avait reçu la Torah et Jésus l'évangile, David « Daoud » ou « Dāwūd » reçut la révélation d'un texte sacré, le Zabur (autrement nommé « les psaumes »).

Suivant le texte musulman, Dieu aurait accordé à David « la royauté et la sagesse », la « science » et la « parole décisive », lui conférant ainsi une double grandeur, à la fois royale et prophétique. David, resté célèbre pour son sens de la justice, figure ainsi dans la

lignée des prophètes de l’Islam qui prêchèrent le monothéisme depuis les origines jusqu’au dernier d’entre eux, Mohamed²⁶.

Il est à noter que la société libyenne, qui est une société entièrement musulmane comme susmentionné, repose sur les récits du Coran lequel regroupe les paroles de tous les prophètes et de tous les messagers. Ce livre sacré explique que Dieu a donné à داود [dāwūd] les oiseaux et les montagnes, afin que ces derniers puissent servir de lien pour adresser des louanges à Dieu.

Étymologiquement, ce prénom est d’origine hébreu et pourrait signifier « l’aimé ». Bien qu’utilisé dans les sociétés arabes, il reste peu employé en Libye.

عَلَى مَنْ تَقْرَأُ فِي زُبُورِكَ يَا دَاوُدَ؟

[`alā man tiqrā fī zubūrak yādāwūd]

Lit. : « A qui lis-tu tes psaumes, Ô David ? »

Cela peut se traduire par : « Les bons efforts ne donnent pas de bons résultats s’ils ont été mal orientés. » Dans ce proverbe, la phrase interrogative illustre deux points intéressants : d’un côté, les résultats de l’action menée par une personne et qui servent de réponse à la question posée par celle-ci. En somme, le résultat de ses actions constitue, en soi, la réponse à ses questions.

La lecture des psaumes est donc la réponse attendue, sachant que ceux-ci portent la sagesse et la moralité et qu’en outre, nul autre que David ne pouvait les recevoir. Par ailleurs, le conseil émis par ce proverbe utilise une image métaphorique qui suppose une continuité discursive : en effet, il commence par la question posée par le proverbe et laisse à l’énonciateur et à son interlocuteur, le soin de terminer la réponse et partant de là, de comprendre le sens du jugement. Ce qui est important dans cet emploi du nom propre داود [dāwūd], est qu’il détermine par la propriété des psaumes, l’image qui nécessite la comparaison entre deux éléments : les psaumes vs le destinataire.

²⁶ Cf. <http://fr.wikipedia.org/wiki/David>. Consulté le 10/03/201

Il est bien évident que le nom propre employé dans ce proverbe renvoie au prophète David. Cela est confirmé par le fait que ce nom soit associé au mot زُبُور *zubūr* « les psaumes », qui représentent la « sagesse » que Dieu a attribuée à David, en lui donnant une très belle voix. Des commentateurs expliquent qu'en chantant ces textes poétiques, David faisait arrêter l'envol des oiseaux pour que ces derniers lui répondent. Partant de ces idées bien fixées dans la croyance populaire, l'image métaphorique de ce personnage chantant les psaumes et la réaction des volatiles est assez significative. De fait, les oiseaux peuvent saisir les chants de David grâce à la belle voix accordée à ce dernier. Le proverbe suppose donc que la réaction attendue aux conseils donnés dépend de la mentalité de la personne à qui l'on s'adresse. Cela peut nous indiquer l'importance sémantique du nom propre David, d'une part, en tant que symbole d'un être doté d'une grande capacité à faire passer des messages par le biais de sa belle voix, et d'autre part, en tant que messenger transmettant « les psaumes » émanant de Dieu.

`a	lā	man	tiq	rā	fī	zu	bū	rak	yā	dā	wūd
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Sur le plan linguistique, ce proverbe est constitué d'une phrase interrogative sans réponse. Cette forme ne nécessite pas une réponse, mais attire l'attention de l'auditeur sur ce qu'implique le fait de tenir compte de la réponse apportée. Cette phrase composée de 12 syllabes ne produit aucune sorte de rime. Ce qui nous confirme que, dans ce proverbe, l'emploi du nom propre n'a pas de fonction métrique.

5.1.6. Youniss – (Jonas)

يُونِسُ [yūnis]

	Transcription phonétique	Proverbe
11	[al-kalām ḥaṭ yūnis fī baṭn al-ḥūt]	الْكَلَامُ حَطَّ يُونِسُ فِي بَطْنِ الْحَوْتِ

Tableau 8 : Proverbes contenant le nom propre : Youniss

Dans la croyance populaire, le nom يُونِسُ [yūnis] se réfère au prophète marqué par une histoire de vie tragique mais au dénouement heureux. En cela, le croyant apprend que même un prophète ne peut pas échapper au décret divin, et que la

soumission totale à la volonté divine, la patience et le repentir restent les meilleurs alliés pour s'assurer du salut éternel.

L'histoire répandue dans la croyance est que le prophète يُونسُ [yūnis] fut envoyé par Dieu à son peuple pour les avertir que le tout-puissant les châtierait s'ils ne se repentaient pas et qu'il resterait avec eux jusqu'à ce qu'ils croient en lui. Dans un premier temps, le peuple persista à ne pas croire et à dire qu'ils ne craignaient pas le châtement de Dieu. Exaspéré par ce comportement, le prophète quitta la ville avant que son peuple ne se convertisse au monothéisme. Il s'embarqua alors sur un bateau en laissant son peuple derrière lui. Dans la mer, une violente tempête souffla et les voyageurs crurent que c'était une punition de Dieu. Ils décidèrent alors de jeter au hasard l'un des passagers au fond de la mer. Trois tirages au sort eurent lieu et, à chaque fois, le nom de يُونسُ [yūnis] apparut. Il fut ainsi jeté à la mer et, sous l'ordre de Dieu, un gros poisson l'avalait puis le rejeta plus tard sur une île après avoir imploré le pardon à Dieu.

يونسُ [yūnis], ou Jonas selon la version française, est un nom hébreu. La version arabe pouvant avoir un lien avec le terme أنس [āns] « sociabilité », qui est utilisé comme prénom masculin dans le monde arabophone.

الْكَلَامُ حَطُّ يُونِسُ فِي بَطْنِ الْحَوْتِ

[al-kalām ḥaṭṭ yūnis fī baṭn al-ḥūt]

Littéralement, ce proverbe pourrait être traduit par : « *La parole a mis Jonas dans le ventre du poisson.* » En effet, cette phrase se rapporte à un événement miraculeux cité dans le Coran et, en cela, elle pourrait être comprise comme annonçant : « Toute personne, quand bien même serait-elle prophète, est susceptible de subir les conséquences de ses défauts. »

Dans ce proverbe, l'emploi du nom يُونسُ [yūnis] sert à confirmer l'idée que toute personne, sans exception, peut se tromper. En d'autres termes : nul n'est infaillible... y compris les prophètes ! Le proverbe résume l'histoire de ces derniers et montre qu'ils ont vécu des épreuves. Sans recourir à une quelconque interprétation, nous pouvons noter que l'emploi de ce nom propre est lié à une histoire déjà connue dans le milieu socioculturel.

En cela, la moralité commune a pris un certain tournant, depuis ce qui est arrivé au prophète يُونس [yūnis] lors de l'injonction qu'il reçut de Dieu, lui ordonnant d'obéir à ce dernier. Le proverbe fait de cette histoire un témoignage pour dire que si la parole « vraie » peut mener à des fins inattendues, il devient donc inutile de dire que la parole « fausse » ou mauvaise conduit aux réactions les plus mauvaises.

al	ka	lām	ḥaṭ	yū	nis	fī	baṭn	al	ḥūt
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Nous remarquons que sur le plan linguistique, le nom propre employé ici n'a pas d'impact particulier sur la structure de la phrase proverbiale. Cette phrase simple est structurée en 10 syllabes et l'absence de la rime exclut cette fonction linguistique du nom propre employé.

5.1.7. Noé

نوح [nūḥ]

	Transcription phonétique	Proverbe
12	[yatlāqwā fī saiyadnā nūḥ]	يَتَلَقُوا فِي سَيِّدِنَا نُوحٌ
13	['abṭ'a min ghurāb nūḥ]	أَبْطَأَ مِنْ غُرَابِ نُوحٍ

Tableau 9 : Proverbes contenant le nom propre : Noé

نوح [nūḥ], « Noé » en français, est un personnage illustre de la Bible et du Coran. Il bâtit une arche sous l'ordre de l'Éternel, afin d'échapper au déluge dont lui et sa famille furent les seuls rescapés. Avec sa femme, ils sont considérés par la tradition comme les ancêtres de toute l'humanité. La religion musulmane considère نوح [nūḥ] en effet Noé comme le prophète ayant été à la tête d'un peuple qui fut puni par le déluge. Dieu lui ordonna alors de se réfugier dans son arche avec sa famille et un couple de chaque espace animale. Quarante jours plus tard, suspendus entre ciel et terre, le prophète envoya un corbeau qui l'informa de la découverte de la terre. D'après les légendes, le corbeau partit et, trouvant une charogne sur le sommet d'une montagne qui avait émergé des eaux, ne retourna pas à l'arche.

Étymologiquement, نُوح [nūḥ] est un nom hébreu qui désignerait le repos ou la consolation. Ajoutons que ce prénom masculin est rarement utilisé en Libye.

يُتْلَقُوا فِي سَيِّدِنَا نُوحْ

[yatlāqwā fī saidnā nūḥ]

Lit. : « La parenté remonte à Noé ». Autrement dit, « la réalité qui n’ajoute rien ne sert à rien. »

Comme nous l’avons mentionné, نُوح [nūḥ] (Noé) est vu comme l’ancêtre et le sauveur de l’humanité. Cette considération conduit à deux réalités fondamentales dans ce proverbe ; la première porte sur la distance entre le moment de la conversation où le proverbe est énoncé et le moment où نُوح [nūḥ] a existé. Le rapport entre ces deux repères est utilisé pour mesurer le lien entre d’autres situations concernées par la conversation durant laquelle ce proverbe est employé.

La seconde se base sur le fait que l’arche de نُوح [nūḥ] regroupait un nombre considérable d’éléments distincts. Dire que le lien remonte à Noé peut désigner l’invisibilité et la non-importance de ce lien. En outre, le lien parental de tout un chacun remonte, sans aucun doute, à نُوح [nūḥ]. De fait, de nos jours, cette réalité ne sert pas à établir un lien parental entre deux personnes.

yat	lā	qwā	fī	said	nā	nūḥ
1	2	3	4	5	6	7

En définitive, ce proverbe sert une idée reposant sur la constitution d’un rapport entre deux ou plusieurs sujets. Celui qui s’écarte de cette idée pouvant citer ce proverbe pour montrer l’invisibilité du rapport en question. Ainsi, l’emploi de ce nom propre n’a-t-il pas de rapport avec sa forme ni même avec son sens étymologique.

أَبْطَأَ مِنْ غُرَابِ نُوحٍ

[ʾabʔa min ghurāb nūḥ]

Lit. : « Plus lent que le corbeau de Noé ».

Ce proverbe fait allusion au corbeau envoyé de l'arche par نُوح [nūḥ] pour voir si les eaux s'étaient retirées. Le volatile partit sans tenir compte du prophète qui attendait impatiemment la bonne nouvelle. La comparaison effectuée dans ce proverbe, emprunte la réaction du corbeau de نُوح [nūḥ] pour en faire un exemple de situation marquée par un grand retard. Ainsi, dans ce proverbe, le nom propre n'a-t-il pas un impact direct sur le sens de la formule, mais il sert à préciser de quel corbeau l'on parle. Au-delà ce proverbe invite à en appeler à l'histoire du corbeau dès qu'on l'associe ce dernier, au nom propre نُوح [nūḥ].

'ab	ʔa	min	ghu	rāb	nūḥ
1	2	3	4	5	6

5.1.8. Saleh

صَالِحٍ [ṣāliḥ]

	Transcription phonétique	Proverbe
14	[min yūm mā ḥannat nāqah ṣāliḥ]	مِنْ يَوْمِ مَا حَنَّتْ نَاقَةُ صَالِحٍ

Tableau 10 : Proverbes contenant le nom propre : Saleh

Ce nom propre se réfère au prophète صَالِحٍ [ṣāliḥ] qui, selon les récits coraniques, fut envoyé pour rappeler à son peuple²⁷ qu'il devait adorer et obéir à Dieu. L'éternel donna à ce peuple la force de tailler les pierres et les rochers de la montagne mais ils ne se rappelèrent point de tels bienfaits et mirent صَالِحٍ [ṣāliḥ] à l'épreuve, lui demandant de faire sortir une chamelle enceinte de dix mois d'un rocher. Pour convaincre son peuple, il se mit à prier Dieu de réaliser ce miracle. Ce qui fut fait puisque le rocher se mit à trembler, se fissa devant eux et qu'une chamelle en sortit. صَالِحٍ [ṣāliḥ] aurait alors montré au peuple, le signe que Dieu

²⁷ Selon les récits coraniques, le peuple de صَالِحٍ [ṣāliḥ] est désigné par le nom de ثَمُود « Thamūd ».

venait de leur envoyer leur interdisant de faire du mal au camélidé et leur rappellent qu'ils devaient le laisser se nourrir sur la terre de Dieu. Mais ces mêmes hommes commirent l'irréparable et subirent d'emblée les châtements du seigneur.

Étymologiquement, صالح [ṣāliḥ] masculin et son féminin صالحه [ṣāliḥā], sont des prénoms arabes qui désignent une personne correcte et droite. Précisons aussi que ces deux prénoms sont très utilisés en Libye.

مِنْ يَوْمِ مَا حَنَّتْ نَاقَةُ صَالِحٍ

[min yūm mā ḥannat nāqah ṣāliḥ]

Lit. : « Depuis le jour où la chamelle de Salih a blatéré. »

Comme nous venons de le montrer, la chamelle représente le miracle consistant en ce que Dieu ait demandé à صالح [ṣāliḥ,] de convaincre son peuple, en vain. Il est à noter ici que, dans la croyance populaire, la chamelle pleura « les larmes de son corps » quand elle sentit le danger autour d'elle et son petit. Pourtant, ce fait renvoie à l'histoire de la chamelle de صالح [ṣāliḥ] qui s'est mise à pleurer et à « déblatérer » car elle savait que les châtements de Dieu arrivaient à cause du caractère désobéissant du peuple.

Dans ce proverbe, la référence à un temps éloigné dans le passé ne peut constituer de véritable indice permettant de dater l'action dont on parle. De ce fait, il nous semble qu'une autre raison entre en ligne de compte, qui justifierait le choix de cet évènement. En effet, la référence faite à l'acte miraculeux pourrait être en rapport avec ce choix et le cri de la chamelle de صالح [ṣāliḥ] serait l'indice de l'arrivée d'un jour de malheur. L'emploi de ce proverbe dans la conversation courante attirerait donc l'attention sur un repère indésirable. Le nom propre صالح [ṣāliḥ] est employé ici, pour définir de quelle chamelle (donc de quel évènement rendant le jour malheureux) il est question.

min	yūm	mā	ḥan	nat	nā	qat	ṣā	liḥ
1	2	3	4	5	6	7	8	9

5.1.9. Ève

حَوَا [ḥauwā]

	Transcription phonétique	Proverbe
15	[qindīl 'ammī ḥauwā]	قِنْدِيلُ أُمِّي حَوَا
16	[tajrit ḥauwā tamrtīn binwā]	تَجْرَةُ حَوَا تَمْرَتَيْنِ بِنَوَا

Tableau 11 : Proverbes contenant le nom propre : Ève

حَوَا [ḥauwā] « Ève », est unanimement reconnue par les trois religions monothéistes comme étant la première femme, mère de l'humanité. Dieu l'a créée à partir d'une côte d'Adam. Le nom de حَوَا [ḥauwā] n'est cité nulle part dans le Coran. Elle y est désignée le plus souvent par l'expression « l'épouse d'Adam ». Néanmoins, ce nom est cité dans les Hadiths²⁸.

Ce prénom féminin utilisé dans le monde arabe désigne la femme en général. Pour désigner les filles, on dit souvent « بنات حواء » [banāt ḥauwā]. Ce mot, étymologiquement parlant, peut désigner une couleur, celle du rouge mélangé au noir. Cela pourrait signifier également la noirceur des lèvres. À titre d'exemple, l'expression الأحو! [il- āḥaw] est utilisée comme une réponse à la question « Laquelle ? » ou « Lequel ? », surtout quand cette question est posée de manière énervée. Plus précisément, ce terme qualifie de quel objet l'on est en train de parler, mais en marquant le mécontentement de la personne ayant posé la question.

Selon ALHATTI (2003 :125), ce prénom signifie « la mère des vivants » حواء : أم

قِنْدِيلُ أُمِّي حَوَا

[qindīl āummī ḥauwā]

Litt. : « *Le chandelier de la mère Ève* », expression désignant l'ancienneté d'un objet.

²⁸ Un hadith ou hadīth (arabe : حديث, *ḥadīth* / pluriel *'aḥādīth* أحاديث) est une communication orale du prophète de l'islam, Mahomet, et par extension, ce terme désigne un recueil comprenant l'ensemble des traditions relatives aux actes et aux paroles de Mahomet et de ses compagnons, considérés comme des principes de gouvernance personnelle et collective pour les musulmans, que l'on désigne généralement sous le nom de « tradition du Prophète ».

Dans ce proverbe de structure simple, l'emploi du nom propre حَوًّا [ḥauwā] se réfère à Ève « l'épouse d'Adam ». Cela est indiqué par le mot أُمِّي [āummī] qui veut dire « la mère ». En tant que mère de l'humanité, Ève symbolise l'ancienneté. Le chandelier, considéré comme l'un des premiers objets inventés par l'homme, est présenté dans les musées comme symbole de la créativité de l'homme archaïque. De ce fait, l'emploi du nom propre حَوًّا [ḥauwā] « Ève » permettrait, dans ce proverbe, d'identifier le chandelier dont on parle. Il s'agit d'un chandelier ancien. En cela, l'ajout de la référence à cet objet indique que le proverbe parle d'un objet remontant à la période la plus ancienne, donc d'un objet ancien.

qin	dīl	āum	mī	ḥau	wā
1	2	3	4	5	6

Au niveau formel, cette phrase proverbiale est de structure simple n'ayant même pas de verbe. L'absence de rime est logique puisque le nombre limité de mots ne le permet pas.

تَجْرَةُ حَوًّا تَمْرَتَيْنِ بِنَوَّا

[tajrit ḥauwā tamrtīn binwā]

Litt. : « Ève fait du commerce avec deux dattes et leurs noyaux. »

Comme mentionné précédemment, حَوًّا [ḥauwā] est le nom de la première femme, mère de l'humanité. De ce fait, ce prénom désigne, dans la culture arabe, toutes les femmes en tant que genre féminin.

Dans ce proverbe qui présente حَوًّا [ḥauwā] comme une commerçante, il nous est impossible d'admettre que ce nom renvoie à la mère de l'humanité étant donné que celle-ci n'a jamais exercé ce métier. Sans doute, à l'époque, ce métier n'existait-il même pas. Nonobstant, l'idée que ce prénom employé dans ce proverbe désigne une femme quelconque est plus logique. Il est important de noter que, dans la société libyenne, la femme commence à peine à trouver sa place dans le domaine professionnel. De ce fait, ce proverbe est utilisé pour expliquer qu'une femme a réussi dans le commerce, ce qui est très rare puisque, selon la pensée traditionnelle, la femme ne possède pas les moyens pour réussir un commerce.

[taj	rit	ḥau	wā	tamr	tīn	bi	nwā
1	2	3	4	5	6	7	8

Le nom propre Ève est employé en tant que nom commun, venant remplacer le mot « femme », et ce pour deux raisons : d'une part, le prénom حَوَا [ḥawā] en tant que terme, renvoie à la femme dans toute sa « féminité ». En cela, cette image s'oppose à l'image de la femme actuelle qui est plus active et qui a su prendre sa place dans tous les secteurs professionnels. Mais le nom propre حَوَا [ḥawā] pourrait aussi servir à ajuster la rime dans le proverbe, entre la syllabe « 4 » et la syllabe « 8 ».

5.2. Les noms propres se référant à des personnages considérés comme des marabouts

5.2.1-Abdilsalam

عَبْدِالسَّلَام [ʿabdilsalām]

	Transcription phonétique	Proverbe
17	[sā`id sīdak `abdilsalām biḥbīl]	سَاعِدُ سَيْدِكَ عَبْدِالسَّلَامِ بِحَبِيلٍ
18	[lā yamdaḥ lā īqūl yāsīdī `abdilsalām]	لَا يَمْدَحُ لَا يَقُولُ يَا سَيْدِي عَبْدِالسَّلَامِ
19	[yaḍḥak `abdilsalām ū`bātah rāīḥah]	يَضْحَكُ عَبْدِالسَّلَامِ وَعِبَاتُهُ رَائِحَةٌ

Tableau 12 : Proverbes contenant le nom propre : Abdelsalam

Le prénom عَبْدِالسَّلَام [ʿabdilsalām] est l'un des prénoms arabes formés à partir du préfixe عَبْد [ʿabd] qui dérive d'un verbe signifiant « adorer » ou « vénérer ». Il compose souvent un prénom en étant associé à l'un des mots désignant les 99 attributs²⁹ de Dieu. Ici, السَّلَام [ilsalām] pourrait désigner « la paix », terme utilisé en arabe pour saluer. En effet, السلام عليكم [as-salāmu `alīkum] est une expression de salutation portant le souhait de la paix et de la sécurité à celui à qui l'on s'adresse.

²⁹ Outre son appellation « Allah », d'autres noms ou attributs sont cités dans le Coran. Ces noms sont appelés en arabes « أسماء الله الحسنى [asmā' Allāh al-ḥusnā] », c'est-à-dire « les beaux noms de Dieu ».

Avant d'en venir à l'interprétation des proverbes contenant ce prénom, il est à signaler que tout prénom précédé du mot سيدي [sīdī] se réfère souvent au mot « cheikh » ou « marabout », comme c'est le cas dans le proverbe (17 et 18). De ce fait, il nous semble nécessaire d'illustrer cette tradition pour pouvoir interpréter correctement cet emploi.

Le cheikh Abdilsalam était un marabout connu dans la ville de زليتن (Zliten), située à l'est de Tripoli. Né en 1475 dans cette même ville, deux ans avant la mort de son père, il fut élevé par son oncle qui s'est occupé de lui et l'a fait entrer à l'école où il a appris les sciences coraniques et est devenu l'un des savants les plus célèbres d'Afrique du nord. Il a fondé ce qu'on appelle la زاوية ou « zaouïa³⁰ » pour enseigner le Coran et les sciences islamiques. Il mourut en 1573 dans sa ville natale où il repose aujourd'hui.

Selon la tradition populaire, le cheikh « marabout » était un personnage à qui l'on prêtait des pouvoirs qui le rendaient capable de rétablir la santé et l'ordre social. De telles croyances poussaient les gens à venir lui rendre visite, et à lui demander de résoudre leurs problèmes. Les fidèles « croyants » organisaient également des cérémonies à la زاوية « zaouïa », au sein desquelles des groupes appelés الطائفة [al-ṭāi'ifah] (au pluriel : طوائف [ṭawāi'if]) chantaient des chants religieux مديح [madih] « dhikr³¹ ».

Cette tradition populaire se pratique à l'endroit où le marabout (ou cheikh) est enterré, et consiste à lui rendre visite et à lui présenter un témoignage de fidélité. En effet, selon les traditions, implorer l'aide des marabouts ne se faisait pas forcément en étant présent devant la tombe dudit marabout, car les « croyants » l'appelaient à tout moment dès lors qu'ils avaient besoin d'empêcher une mauvaise action ou un malheur d'advenir. En ce cas, il suffisait, par exemple, de dire ياسيدي عبدالسلام [yāsīdī `abdilsalām] comme sorte d'appel au secours. Quel que soit le résultat obtenu, les croyants restaient toujours fidèles à ce marabout.

³⁰ Une zaouïa, également orthographiée zaouiya, zawiya ou zawayah (زاوية), est un édifice religieux musulman. C'est dans un lieu de culte, la zaouïa, que se réunissent des milliers de fidèles chaque année.

³¹ « Dhikr » est une tradition religieuse pratiquée collectivement. On y entonne des chants, en s'accompagnant souvent d'instruments de musique, notamment lors des cérémonies de confréries religieuses.

سَاعِدْ سَيِّدَكَ عَبْدَ السَّلَامِ بِحَبِيلٍ

[sā`id sīdak `abdilsalām biḥbīl]

Littéralement, ce proverbe peut être traduit comme signifiant : « *Aide le cheikh Abdilsalam par un cordon* », ce qui pourrait signifier la même chose que le proverbe français : « *Aide-toi, le ciel t'aidera.* » La moralité serait donc : « Avant d'appeler Dieu, il faut savoir fournir les efforts nécessaires. »

Le nom عَبْدَ السَّلَامِ [`abdilsalām] employé dans ce proverbe et précédé du préfixe سيدي [sīdī], permet de confirmer que ce nom propre se réfère à un cheikh ou marabout comme indiqué précédemment. Le sens phrastique suppose que ce personnage ait le pouvoir d'aider les autres, à condition que les bénéficiaires participent de cette action bienfaitrice, par un minimum d'efforts fournis. Cet effort étant désigné par le mot حَبِيلٍ [ḥbīl] qui veut dire « cordon ». Remarquons que c'est l'aspect référentiel du nom propre tel qu'employé dans la croyance populaire qui joue un rôle central dans ce proverbe. C'est-à-dire que ce nom propre garde, dans ce proverbe, sa fonction d'individualisation en se référant précisément à une personne connue comme étant un marabout pour indiquer que cette personne (ou soi-même) est capable d'en aider une autre, mais à condition que celle-ci réagisse positivement aux conseils qui lui seront donnés.

[sā	`id	sī	dak	`ab	dīl	sa	lām	bi	ḥbīl]
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Au plan linguistique, ce proverbe formé d'une phrase dite verbale simple, composée de dix syllabes, ne comprend aucune cohérence rimique. Ce qui exclut, dans ce proverbe, la raison formelle de l'emploi du nom propre en question.

لَا يَمْدَحُ لَا يَقُولُ يَا سَيِّدِي عَبْدَ السَّلَامِ

[lā yamdaḥ lā īqūl yāsīdī `abdilsalām]

Comme dans le proverbe précédent (11), le préfixe سيدي [sīdī] est présent dans ce proverbe. Le nom عَبْدَ السَّلَامِ [`abdilsalām] employé ici, se réfère donc au même personnage. Ce proverbe peut être traduit littéralement par : « *Il ne remercie ni ne dit : Ô Sidi*

Abdilsalam », ce qui pourrait être compris comme une sorte de description de l'état d'une personne totalement inactive. La moralité est donc de conseiller de faire un minimum d'efforts afin de mieux agir avec les autres.

Au niveau sémantique, le proverbe propose deux solutions très faciles pour obtenir l'aide des autres. Comme sens phrastique, il pourrait signifier que, pour avoir de l'aide de « Sidi Abdilsalām », il faut au moins l'appeler ou bien le remercier en reconnaissant ses bienfaits. Ainsi, le nom propre عَبْدِالسَّلَامِ [ʿabdilsalām] désignerait toute personne dont on a besoin. En revanche, la forme négative montre qu'il y a des personnes qui ne font aucun effort et attendent l'aide des autres.

lā	yam	daḥ	lā	ī	qūl	yā	sī	dī	`ab	dil	sa	lām
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13

Sur le plan linguistique, ce proverbe est une phrase de forme simple comprenant 13 syllabes ne contenant aucune rime. Cela explique que le nom propre employé n'ait pas d'effet métrique qui pourrait participer du sens de la phrase. Ici, seul l'aspect référentiel compte pour expliquer le proverbe.

يَضْحَكُ عَبْدُالسَّلَامِ وَعِبَائَتُهُ رَائِحَةٌ

[yaḍḥak `abdilsalām ū`bātah rāīḥah]

Littéralement, ce proverbe pourrait être traduit par l'expression : « *Abdilsalam est en train de rire alors que son manteau³² est perdu* ». Il s'emploie pour se moquer de quelqu'un dont la réaction est bizarre et ne comprend pas le malheur qui lui arrive. En d'autres termes, le proverbe porte un conseil, celui de traiter sérieusement les problèmes que nous rencontrons et de donner à chaque sujet l'importance qu'il mérite.

Concernant le nom propre employé et contrairement aux deux derniers proverbes (17 et 18), nous voyons ici que ce nom propre n'est pas précédé du préfixe سيدي [sīdī]. Cela confirme qu'il ne se réfère pas au même personnage. De fait, il nous semble que ce nom est ici employé sans connotation. À moins que ce proverbe n'ait pris place dans un récit

³² Nous utilisons le terme « manteau » pour désigner l'habit traditionnel en Libye. Il est constitué d'un morceau de tissu que les Grecs portaient, le « chlamyde grec ». Cet habit était l'objet de première nécessité que toute personne même pauvre devait posséder. Il est ainsi l'objet emblématique que l'on puisse garder.

dans lequel, l'énoncé proverbial aurait été formulé ainsi, à la base. Mais malheureusement, nous l'avons pu trouver l'origine de ce proverbe, lequel ne nous indique aucunement s'il se réfère ou non à un personnage réel. La possibilité la plus forte est que ce nom propre pourrait être employé pour désigne n'importe quelle personne.

Sur le plan sémantique, le mot السَّلَام [ilsalām] fait partie des composants du nom propre en question. En cela, son emploi pourrait, en lui-même, donner son sens au proverbe. Comme nous l'avons déjà présenté, ce mot est l'un des noms de Dieu et pourrait être traduit littéralement comme « la paix ». D'autre part, la situation consistant à perdre son *manteau* et la réaction consistant à être en train de rire, sont en contradiction.

En effet, le fait d'avoir perdu son manteau suppose que la personne soit en colère, comme réaction naturelle et logique. Mais *être en train de rire* pourrait refléter que la personne est en situation de *sécurité* et de *paix*. Ainsi, il nous semble que c'est le sens lexical du nom propre عَبْدِالسَّلَام [ʿabdilsalām] qui marque le sens véritable du proverbe : la paix intérieure relativise les malheurs subis.

yaḍ	ḥak	`ab	dil	sa	lām	ū	`bā	tah	rāī	ḥah
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

Sur le plan linguistique, ce proverbe est de structure binaire, composée de (11) syllabes. La première phrase, qui contient le nom propre عَبْدِالسَّلَام [ʿabdilsalām] présenté comme sujet, décrit l'état de ce sujet « en train de rire ». La deuxième phrase décrit l'état de son manteau « perdu ». Comme nous le remarquons, il n'y a pas de rime dans ce proverbe, ce qui renforce l'hypothèse selon laquelle l'emploi de ce nom propre dans ce proverbe pourrait servir d'objectifs sémantiques.

5.2.2- Abouajaila

بوعجيلة [bū`jīlah]

	Transcription phonétique	Proverbe
20	[kī ḍnā bū`jīlah al-lī īnūḍ minhūm yaqṭa` al-tāb`ah]	كِي ضَنَا بوعجيلة اللي يَبُوضُ مِنْهُمْ يَقْطَعُ التَّابِعَةَ

Tableau 13 : Proverbes contenant le nom propre : Abouajaila

Le nom بوَعَجِيلَة [bū`jīlah] ou أبوَعَجِيلَة [abū`jīlah] est un nom d'origine arabe. Il est formé du préfixe أبو [abū] et d'un prénom ordinaire pour signifier « le père ». Dans ce cas, le nom est lié à l'un(e) des fils ou à l'une des filles de ce dernier. Par exemple : أبوسفيان [abū sfyān], أبوفاطمة [abū fatima], أبوجلال [abū jalāl].

Mais, quand il est suivi d'un nom commun, il signifie « la personne ayant » : une expression qui permet d'identifier la personne ayant un caractère qui lui est propre. En effet, le terme أبوراس [abū rās] désigne la personne qui se caractérise par « sa tête », أبومنجل [abū mnjl] pour désigner la personne dont le métier se fait avec « la serpe », tandis que أبوسنينة [abū snīnah] désigne la personne caractérisée par « ses dents ». En effet, certains parents ont donné à leur enfant, comme prénom, un nom composé. Quant au nom propre بوَعَجِيلَة [bū`jīlah] ou أبوَعَجِيلَة [abū`jīlah], il est composé de deux mots dont le deuxième عَجِيلَة [jīlah] pourrait avoir plusieurs significations :

عَجِيلَة [jīlah] : est le diminutif du mot عَجَلَة [jīlah] et pourrait signifier le *petit de la vache*.

عَجِيلَة [jīlah] est le diminutif du mot عَجَلَة [jalah] et pourrait signifier la *roue*.

عَجِيلَة [jīlah] est le diminutif du mot عَجَلَة [jalah] et pourrait signifier l'*urgence*.

En effet, l'interprétation du proverbe en question indique que le nom propre employé se réfère sans aucun doute possible au « marabout » ou cheikh بوَعَجِيلَة [bū`jīlah] qui existait dans une ville dont l'appellation pourrait être dérivée de son propre nom « العجيلات [al-`ajīlāt]³³ ».

Le cheikh بوَعَجِيلَة [bū`jīlah] connu sous ce nom, avait en réalité comme véritable nom مُحَمَّدُ حَرَكَاتِ الْأَنْصَارِيِّ [muḥammad ḥarakāt al-'anṣārī]. Ce personnage était un sujet obéissant à Dieu et connu pour sa générosité. Selon les légendes, il était pauvre et ne possédait qu'une petite vache qu'il avait égoragée lors de la réception de convives pour leur donner à manger. Ce petit bovin « عَجِيلَة [jīlah] » était, selon ces mêmes légendes, à l'origine de son nom بوَعَجِيلَة [bū`jīlah]. Selon la croyance populaire, ce marabout avait le

³³ Cette ville est située à 80 km à l'Ouest de Tripoli, la capitale de la Libye.

pouvoir de « barrer la malchance ». C'est pour cela qu'après sa mort, les gens vinrent sur sa tombe pour mettre fin à la malchance.

كِي ضَنَا بُوَعَجِيلَةَ الَّلِي يُنَوِّضُ مِنْهُمُ يَقْطَعُ التَّابِعَةَ

[kī dnā bū`jīlah al-lī īnūḍ minhum yaqṭa` al-tāb`ah]

Ce proverbe pourrait être traduit littéralement par : « *C'est comme les enfants de Bouajaila, n'importe lequel peut (barrer le mal)* ». Pour illustrer cela, signalons que pendant la visite de la tombe du cheikh, certaines personnes profitèrent de la situation pour trouver un métier rentable. Ils proposèrent en effet des vestiaires et des rites destinés à « barrer la malchance » pour toute personne intéressée.

La référence faite à cette histoire nous permet de comprendre que ce sont ces « profiteurs » qui sont désignés dans ce proverbe comme étant « *les enfants de Bouajaila* ». Selon la légende, ces individus font croire aux personnes venues sur la tombe du cheikh, qu'ils ont reçu l'autorisation de ce dernier de mener à bien des rites, alors même que le décès du cheikh remonte à plusieurs siècles. Pourtant, les gens continuent à les croire. De ce fait, l'image métaphorique de ce proverbe sert à décrire la situation de personnes ou groupes de personnes qui, du fait de ne plus avoir de dirigeant (en l'occurrence le cheik), se fient au premier venu sans faire jouer leur sens critique.

Le nom propre بُوَعَجِيلَةَ [bū`jīlah] pourrait être employé alors en tant que référence à une chose réelle mais donnant lieu à l'énoncé d'une image métaphorique très intéressante visant à amener l'auditeur à saisir le message que l'énonciateur veut lui transmettre.

kī /	dnā	bū	`jī	lah	al-	lī	īnūḍ	min	hum	yaq	ṭa`	al-	tā	b`ah
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15

Sur le plan linguistique, cette phrase proverbiale est structurée en 15 syllabes. Il s'agit d'un énoncé comparatif commençant par une conjonction de comparaison كِي [kī] « comme ». Dans cette structure, le nom propre employé n'a pas de rôle au niveau formel et ne constitue aucune sorte de rime avec les autres composants de la phrase.

**CHAPITRE VI / LES NOMS PROPRES DES MARABOUTS ET DES
PERSONNAGES CITES DANS LES RECITS ORAUX**

Ce nouveau chapitre se propose d'analyser des proverbes cités dans les récits populaires libyens et contenant des noms propres venant de récits arabes datant de l'époque préislamique, comme le récit d'Antar Ben Shaddad. Il est à noter qu'il s'agit de proverbes couramment utilisés dans la société libyenne.

La transmission jusqu'à nos jours de ce genre de récits est liée à la richesse des leçons de courage et de fierté contenues dans ce genre de récits. D'autres proverbes contiennent des noms propres utilisés dans des récits populaires locaux. Mais au final, quelle que soit la provenance de ces récits, leur impact sur les énoncés proverbiaux apparaît nettement et a d'ailleurs été soulignée dans de nombreuses études, comme nous le verrons ultérieurement.

Mais, pour le moment, il convient de remarquer que les récits touchant différents personnages présentés dans ces récits, peuvent mettre en avant un jugement collectif sur un sujet quelconque, mais mis en valeur de manière assez tranchée. De là, il apparaît que le nom de ces personnages ainsi utilisés, est alors automatiquement associé au jugement prononcé. Si bien que lorsqu'un nom de personnage est cité, le lecteur ou l'interlocuteur devine facilement de quoi il est question. Nous pourrions, sur ce point, faire un parallèle avec le nom de personnages mythologiques utilisés dans certaines expressions françaises comme « riche comme Crésus ».

Une autre catégorie sera traitée dans ce chapitre : celle des noms propres cités dans les récits populaires mais qui ne se réfèrent à aucun personnage réel. Il s'agit de noms de personnages issus de la seule imagination des auteurs de ces mêmes récits. Il est à noter à ce sujet qu'en ce qui concerne les récits populaires, la plupart du temps, l'auteur n'est pas identifié et n'a aucune importance. D'ailleurs, celui qui raconte ou cite une histoire de ce genre, commence la narration en disant : (يُحكى أن) qui se traduit en français par : « On raconte que... » Ces personnages peuvent exister dans des versions différentes, propres à chaque langue. Nous citons à titre d'exemple : جحا dont la version française est : Joé.

6.1. Personnages réels auquel il est couramment fait référence dans la société arabe

6.1.1. Bouzaid

بُوزَيْد [būzayd]

	Transcription phonétique	Proverbe
21	[ħirfat būzayd]	حِرْفَةُ بُوزَيْدٍ
22	[sāhil `alā būzīd qala `abātah]	سَاهِلٌ عَلَى بُوَزَيْدٍ قَلَعَ عَبَاتَهُ
23	[ṭarīq būzayd kullahā drūb]	طَرِيقٌ بُوَزَيْدٍ كُلُّهَا دُرُوبٌ
24	[law kān būzayd ṣallāh, ṣallāh swānī blādah]	لَوْ كَانَ بُوَزَيْدٌ صَلَّاحٌ, صَلَّحَ سَوَانِي بِلَادِهِ
25	[būzayd `iryān būzayd lābis]	بُوَزَيْدٌ عَرِيَانٌ بُوَزَيْدٌ لَابِسٌ
26	[ka'anak yābūzayd mā ghazayt]	كَأَنَّكَ يَا بُوَزَيْدُ مَا غَزَيْتَ

Tableau 14 : Proverbes contenant le nom propre : Bouzaid

Le nom propre بوزيد [būzayd] se réfère, dans la plupart des expressions et proverbes arabes, à un personnage célèbre dont l'histoire remonte au XI^e siècle. Ce personnage était le leader de la tribu des Hilaliens. Il est connu sous le nom de بوزيد الهلالي [būzayd al-hilāli] et considéré comme un héros courageux ayant conduit sa tribu à gagner des batailles importantes et, par là même, à envahir certaines régions dominées par d'autres tribus.

Cette tribu migra avec la tribu de بنو سليم [banū salim] vers l'Afrique du Nord sous l'ordre du khalife des Fatimides المنتصر بالله [al-mustansir bil-lah]. Ce dernier autorisa ces deux tribus à envahir des régions d'Afrique du Nord pour les éloigner et pour protéger les autres tribus des actes de brigandage qu'elles ne cessaient de causer. Ces invasions ont fait l'objet de beaucoup de récits racontés dans l'ensemble du monde arabe et le nom de بوزيد الهلالي [būzayd al-hilāli] qui est le chef qui conduisait la tribu, est ainsi devenu un symbole de courage et de force. De ce fait, la référence au prénom بوزيد [būzayd], dans l'imaginaire collectif, interdit toute ambiguïté.

En effet, l'image dessinée par les histoires portant sur la vie de بوزيد الهلالي [būzayd al-hilāli] dépasse les règles de la logique puisque ces histoires en sont venues à conférer à ce personnage à la fois la force, le courage, l'ingéniosité et l'intelligence - un ensemble de qualité que personne ne pourrait avoir. Selon ces histoires, ce héros « extraordinaire »

savait se déguiser, parler plusieurs langues, se réincarner dans divers personnages pour échapper à ses ennemis. Cette image fait ainsi de ce personnage, un symbole que les auteurs peuvent utiliser à loisir dans leurs récits et qui a donné lieu à de nombreux proverbes.

Étymologiquement, le nom de بوزيد [būzayd] est un nom d'origine arabe. Il est formé du préfixe أبو [abū] mais aussi d'un prénom ordinaire pour signifier « le père³⁴ », et d'un prénom زيد [zayd] qui pourrait signifier l'augmentation ou l'addition des biens.

حِرْفَةُ بُوزَيْدٍ

[ḥirfat būzayd]

Ce proverbe pourrait être traduit littéralement par « *Le métier de Bouzaid* » et s'utilise pour décrire la situation d'une personne ayant tendance à exercer un métier rempli d'aventures et de dangers. Le message émis par ce proverbe pourrait être compris comme « La violence n'est pas toujours le bon moyen pour résoudre les problèmes ».

Ici, nous remarquons que l'énonciateur qui utilise ce proverbe, critique une situation en le comparant avec celle de بوزيد [būzayd] qui n'a aucune expérience de la guerre. Ainsi, la moralité de ce proverbe serait la suivante : « Il faut bien choisir le moyen qui convient au but. » En français, il existe un proverbe relativement proche mais néanmoins différent quant au sens, qui est : « On ne prend pas un hippopotame avec un hameçon », qui signifie qu'il convient de choisir le moyen adéquat à l'action à réaliser.

Comme [būzayd] est un personnage historique connu pour ses invasions, le fait de parler de lui sous-entend et même sous-tend de parler de « la guerre » ou bien de la violence. L'utilisation de ce nom propre sert donc à désigner une personne qui aime résoudre les problèmes de manière violente.

D'autre part, la tribu de بوزيد [būzayd] est connue pour ses invasions et son chef fut donc à la tête de ces conquêtes. À cette époque, chaque tribu était fière de sa compétence à envahir les autres tribus. Le « métier » de Bouzaid tel que décrit dans ce proverbe consiste donc à utiliser la force pour conquérir les biens des autres. Mais il convient de souligner

³⁴ Voir page 140.

que ce type d'action est présenté de manière méprisante. En effet, ce proverbe se moque de celui qui ne cherche pas à gagner sa vie de manière honorable.

ḥir	fat	bū	zayd
1	2	3	4

Sur le plan linguistique, ce proverbe est une phrase de structure très simple qui ne contient pas même un verbe. Il s'agit d'une forme de comparaison sans conjonction de comparaison. Cette phrase contient seulement quatre syllabes et ne contient aucune sorte de rime. Cela nous indique qu'au plan linguistique, l'emploi de ce nom propre dans ce proverbe n'a pas de rôle proprement littéraire, et que seul compte l'aspect référentiel et symbolique.

سَاهِلٌ عَلَىٰ بُوَزَيْدٍ قَلَعٌ عَبَاتِهِ

[sāhil `alā būzīd qala` `abātah]

Littéralement, ce proverbe pourrait être traduit par l'expression : « *Il est facile pour Bouzaid d'enlever sa veste.* » Ce qui pourrait être compris comme : « L'affaire dont on parle est impossible et irréalisable. » Toutefois, dans ce proverbe, il convient de souligner que nous sommes face à une antiphrase. En effet, ce proverbe signifie exactement le contraire de ce qui est énoncé.

Comme nous l'avons déjà indiqué, Bouzaid est connu pour son courage et sa force. En effet, ce personnage était toujours prêt à faire la guerre. Dans ce proverbe, enlever sa veste est une métaphore pouvant signifier « changer d'avis ». Ainsi, l'emploi du nom propre بوزيد [būzayd] a-t-il pour fonction, ici, de montrer que le fait de changer d'avis est aussi bizarre et malhonnête que ne l'aurait été, pour Bouzaid, le fait d'abandonner sa position de leader et de ne plus faire la guerre.

De fait, les exploits guerriers vécus par ce dernier sont à l'origine du respect éprouvé par les membres de la tribu vis-à-vis de leur chef. Ainsi, l'image fixée dans l'imagination collective dans la communauté arabe fait-elle de بوزيد [būzayd], un héros qui était toujours prêt à battre ses ennemis et qui n'a jamais connu la peur. Cela ne laisse aucune possibilité, dans la croyance populaire, d'imaginer بوزيد [būzayd] dans une situation contraire.

D’où l’impossibilité ou, tout du moins, la difficulté qu’aurait représenté pour lui, le fait de changer d’avis et de renoncer à la bataille. En cela, l’aspect référentiel de ce nom propre est très important dans cet emploi car ce sont les caractéristiques personnelles de Bouzaid qui confèrent au proverbe, son sens et sa portée. En précisant que la personne réellement désignée dans ce proverbe, peut être l’énonciateur lui-même ou son interlocuteur, ou un tiers. En effet, le sens se reporte sur la personne dont il est question au travers la référence faite à Bouzaid.

sā	hil	`a	lā	bū	zīd	qa	la`	`a	bā	tah
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

Nous avons déjà mentionné que dans ce proverbe, c’est l’aspect référentiel contenu dans l’usage du nom propre qui est le plus important (et non pas sa forme linguistique). Toutefois, cela ne nous empêche pas d’examiner ce proverbe sur le plan linguistique. Sur ce plan, nous voyons qu’il s’agit d’une phrase de structure binaire contenant onze syllabes et dans laquelle aucune sorte de rime n’est formée.

طَرِيقٌ بوزَيْدٍ كُلُّهَا دُرُوبٌ

[ṭarīq būzayd kullahā drūb]

Dans ce proverbe, le sens phrastique consiste à décrire la situation de بوزيد الهلالي [būzayd al-hilāli] comme celle d’un personnage se trouvant devant un carrefour contenant de nombreux embranchements. Ceux-ci ont pour fonction sémantique de désigner « des solutions possibles ». Littéralement, ce proverbe pourrait être traduit par : « *Le chemin de Bouzaid est tortueux.* ». Ce qui pourrait être compris comme signifiant : « La personne intelligente peut trouver plusieurs solutions pour atteindre ses objectifs. » La moralité de ce proverbe pourrait donc être que pour chaque difficulté, il existe plus d’une solution et que grâce au savoir-faire et à l’intelligence, l’on peut dépasser la difficulté.

Ce proverbe donne ainsi de Bouzaid, l’image d’une personne intelligente ayant de l’ingéniosité, ce qui lui permet de trouver une solution pour franchir chaque obstacle. À partir de cette image métaphorique, nous pouvons simplifier cet énoncé et affirmer qu’il signifie en réalité : « La vie de Bouzaid est pleine de difficultés. » Ici encore, c’est donc

l'aspect référentiel contenu dans l'usage de ce nom propre qui est le plus important (par rapport à l'aspect linguistique).

ṭa	rīq	bū	zayd	kull	ahā	drūb
1	2	3	4	5	6	7

Sur le plan linguistique, il s'agit d'une phrase nominale simple, composée de sept syllabes. Le nom propre بوزيد [būzayd] ne joue aucune fonction métrique.

لَوْ كَانَ بُوَزَيْدٌ صَلَّاحٌ , صَلَّحٌ سَوَانِي بِلَادِهِ

[law kân būzayd ṣallāḥ ṣallaḥ swānī blādah]

Avant d'interpréter ce proverbe, nous signalons qu'il est cité de cette manière dans notre corpus, mais qu'il apparaîtrait aussi sous une autre forme, à savoir :

لَوْ كَانَ بُوَزَيْدٌ عَمَّارٌ , عَمَّرٌ سَوَانِي بِلَادِهِ

[law kân būzayd `a mmār `a mmar swānī blādah]

Cette modification lexicale n'a aucun impact sur le sens du proverbe, et nous remarquons que la modification a été faite pour des raisons sociolinguistiques. Le mot عَمَّر [ammār] peut signifier « construire » ou « bâtir » dans les régions de l'ouest de la Libye. Alors que dans les régions de l'est, sa signification est complètement différente. Ce terme peut signifier « avoir une relation sexuelle ». Etant donné que dans la culture arabe, ce sujet ne peut pas être librement traité, le terme عَمَّار [a mmār] a été remplacé par le mot صَلَّاح [ṣallāḥ] qui signifie « réparer ou reconstruire ». Il s'agit ici d'un synonyme n'ayant pas d'autre signification culturellement inadmissible.

Dans les deux cas, ce proverbe pourrait être littéralement traduit par l'expression : « *Si Bouzaid savait réparer, il réparerait les vergers de son pays.* » Et pourrait être compris comme un équivalent du proverbe français : « *Charité bien ordonnée commence par soi-même.* » Ce qui signifie qu'on ne peut jamais donner aux autres, ce dont nous manquons nous-mêmes et que, de ce fait, il faut songer à soi-même avant de songer aux autres.

Dans ce proverbe, le fait que بوزيد [būzayd] soit connu pour ses conquêtes est toujours mentionné mais en partant de l'idée que la guerre et les conquêtes causent la destruction. Ainsi, le proverbe repose-t-il sur l'argumentation selon laquelle بوزيد [būzayd] n'est qu'un destructeur puisque si tel n'était pas le cas, son pays aurait été bien construit.

Nous pouvons remarquer que ce proverbe est utilisé dans l'une des régions ayant été envahies par la tribu de بوزيد [būzayd]. De ce fait, le nom propre بوزيد [būzayd] représente, dans ce cadre, une image négative. Nous ajoutons que celui qui énonce ce proverbe peut parler de lui-même, surtout quand on lui demande de réaliser une action qu'il n'a pas accomplie pour lui-même.

law	kān	bū	zayd	ṣal	lāḥ	ṣal	laḥ	swā	nī	blā	dah
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Sur le plan linguistique, il s'agit d'une phrase comprenant douze syllabes qui ne comprennent aucune marque de rime. La phrase est au conditionnel, avec la conjonction « si » لو [law]. Ainsi, l'absence de toute forme métrique nous permet-elle de confirmer que l'aspect référentiel contenu dans l'usage du nom propre, est ici plus important que l'aspect linguistique, et que ce référentiel donne tout son sens au proverbe.

بوزيد عريان بوزيد لابس

[būzayd `iryān būzayd lābis]

Lit. : « Būzayd déshabillé ou habillé est la même personne. »

Ce proverbe signifie qu'il ne faut pas juger les gens sur leur apparence. L'interprétation de ce proverbe consiste à mettre en comparaison les deux situations : Bouzaid « habillé / déshabillé ». L'habillement est une caractéristique venant s'ajouter aux caractères propres du personnage, mais cet habillement n'est pas fondamental. Ce n'est pas lui qui forge sa personnalité. De ce fait, on ne peut pas dire que le courage et l'intelligence de Bouzaid soient dus à son habillement.

Ce qui est intéressant dans ce proverbe, est le fait que le nom propre n'est pas l'élément le plus important dans l'énoncé. Allons plus loin, ici, la référence à Bouzaid n'est pas très importante car ce proverbe peut s'utiliser à propos de toute autre personne, y compris une mauvaise personne. Pour justifier cette idée, nous allons recourir au proverbe français « *Une hirondelle ne fait pas le printemps* », en précisant bien que ce proverbe n'est en aucun cas l'équivalent du proverbe arabe.

Mais cet exemple confirme que, dans certains cas, le proverbe peut être destiné à décrire une situation ou son contraire. Ainsi, le proverbe français cité donne-t-il le conseil de ne pas émettre de jugement en se fondant sur un seul élément. Il en est de même pour le proverbe arabe qui conseille de ne pas juger les autres selon leurs apparences. De même le proverbe, « l'habit ne fait pas le moine », peut-il servir d'exemple de comparaison. Ce qui signifie que l'habillement ne peut pas être un indice des qualités, positives ou négatives, d'un individu.

Ce qui est certain est le fait que le nom propre employé ici, se réfère à بوزيد الهلالي [būzayd al-hilālī] qui est bien connu par son courage et sa sagesse. Une image qui est bel et bien fixée dans les récits populaires. Pour justifier cet emploi, notre hypothèse se basera sur le sens du proverbe lui-même. En effet, s'il est vrai que la moralité du proverbe consiste à dire qu'il ne faut pas juger les autres sur leur apparence, d'un autre côté, il apparaît aussi que بوزيد الهلالي [būzayd al-hilālī] est présenté dans les récits populaires comme un personnage courageux, sage et intelligent, mais que ces caractéristiques ne se retrouvent pas ni ne se résument à sa manière de s'habiller. Nous pouvons donc dire que بوزيد الهلالي [būzayd al-hilālī] est donc un bon exemple à suivre, pour son image positive largement connue dans la communauté arabophone.

bū	zayd	`ir	yān	bū	zayd	lā	bis
1	2	3	4	5	6	7	8

Sur le plan linguistique, nous remarquons que la phrase est de type comparatif, sans adverbe. La phrase proverbiale ici est composée de huit syllabes et ne forme aucune sorte de rime.

كَأَنَّكَ يَا بُوَزَيْدَ مَا غَزَيْتُ

[ka'anak yābūzayd mā ghazayt]

Dans ce proverbe, la référence au nom propre employé désigne le même personnage que dans les proverbes précédents, à savoir Bouzaid. En effet, ce proverbe se réfère sans aucun doute possible à بوزيد الهلالي [būzayd al-hilāli]. Mais ce qui est différent dans ce proverbe, est l'énoncé qui est destiné à بوزيد [būzayd] lui-même. La traduction littérale pourrait être la suivante : « *Ô Būzayd! C'est comme si tu n'avais jamais rien conquis.* » L'énonciateur s'adresse ici directement à Bouzaid de manière explicite en disant « *Ô Būzayd !* », et en employant le pronom personnel « *tu* ».

Pour interpréter ce proverbe, soulignons que son origine pourrait remonter à la vie de بوزيد [būzayd]. Le récit populaire raconte que ce proverbe a été énoncé à بوزيد [būzayd], après que celui-ci ait été battu durant l'une des tentatives d'invasion. L'interprétation nous indique que بوزيد [būzayd], contrairement à son habitude, avait mal conduit sa tribu et, de ce fait, n'avait pas atteint la victoire.

D'autre part, le nom propre et le pronom personnel « *tu* » employé dans ce proverbe pourraient métaphoriquement désigner tous les autres pronoms personnels. En effet, le fait d'employer le « *tu* », a pour conséquence que la personne qui entend ce proverbe se sent aussitôt impliquée, désignée. Donc en s'adressant directement à Bouzaid, le locuteur s'adresse aussi directement à la personne à laquelle il est en train de parler

Le sens de ce proverbe pourrait être alors compris comme : « Les efforts qu'on fait pour atteindre un objectif pourraient être perdus s'ils étaient mal exploités. » Et la moralité qui pourrait en découler serait donc qu'il ne faut jamais perdre le résultat pour lequel on a beaucoup travaillé. Ici, l'utilisation du nom propre Bouzaid peut renvoyer à l'image d'une personne ayant les moyens de réussir et dont l'expérience devrait lui permettre d'aller jusqu'au bout, mais qui deviendra le véritable sujet de ce proverbe s'il n'y parvient pas.

En revenant sur l'emploi du nom propre بوزيد [būzayd] dans ce proverbe, nous remarquons que deux raisons pourraient entrer en ligne pour expliquer ainsi ce dernier. D'abord, il existe une raison sémantique liée au sens du proverbe. Ce sens consiste à citer l'exemple d'une personne habituée à réussir ses actions grâce à son expérience acquise. Domaine dans lequel بوزيد [būzayd] est le meilleur exemple connu sur le plan

socioculturel. Cette connaissance acquise est intervenue à travers les récits populaires circulant de père en fils et racontant les exploits guerriers de ce héros. En second lieu, il existe une raison formelle qui se voit clairement dans la structure même du proverbe. La découpe syllabique de ce dernier permet d'illustrer cette remarque.

ka	'an	ak	yā	bū	zayd	mā	gha	zayt
1	2	3	4	5	6	7	8	9

En effet, la ressemblance sonore entre la syllabe « 6 » et la syllabe « 9 » ajoute au proverbe une sorte de rime. Pourtant, nous devons limiter l'importance de ce phénomène, puisque si la rime était l'élément le plus important dans ce proverbe, nous avancerions l'idée que la deuxième partie du proverbe « غَزَيْتُ [ghazayt] » a été choisie pour former une rime favorable, ce qui n'est pas le cas.

6.1 .2. Antar

عَنْتَرُ [ʿantar]

	Transcription phonétique	Proverbe
27	[khallay qabar `antar 'iīḍum `antar]	خَلَّى قَبْرُ عَنْتَرٍ إِضْمُ عَنْتَرٍ

Tableau 15 : Proverbes contenant le nom propre : Antar

Le nom propre عَنْتَرُ [ʿantar] se réfère, dans les proverbes arabes, à عَنْتَرُ بْنُ شَدَّادٍ [ʿantar bin shaddād]. Ce récit historique très connu dans le monde arabe raconte qu'Antar fut l'un des poètes les plus célèbres pendant la période préislamique du VI^{ème} siècle. Antar est né dans la tribu de بَنِي عَبَسَ [bani `abis] d'une servante esclave, ce qui lui valut le mépris des autres. Toutefois, il était fort, courageux et son père lui demanda de participer aux contre-offensives lancées pour parer la menace que constituait la présence de tribus voisines.

La bravoure et la générosité d'Antar lui permirent de séduire عَبْلَةَ [ʿabla] Abla, sa cousine. Son oncle refusait cette alliance et méprisait le jeune homme à cause de ses origines et de sa peau noire. Leur histoire d'amour fit néanmoins l'objet de beaucoup d'aventures qui enrichirent la littérature arabe préislamique. عَنْتَرُ [ʿantar] périt en 615, assassiné.

En cela, dans ce proverbe, l'o peut affirmer que l'image de عَنَّا [ʿantar] est celle d'un être supportant beaucoup de malheurs et de chagrins. Sa mort augmenta les menaces proférées à l'encontre de sa tribu et apporta beaucoup de tristesse à sa bien-aimée عَبْلَة [ʿabla] qui savait qu'aucun autre homme ne pourrait le remplacer.

Étymologiquement parlant, عَنَّا [ʿantar] est un prénom masculin arabe qui pourrait désigner « la personne courageuse, l'aventurier, celui qui résiste à l'adversité ». Ce mot pourrait aussi signifier « la mouche bleue qui vit sous la queue de l'animal ».

خَلَّى قَبْرَ عَنَّا إِيضًا عَنَّا

[khallay qabar `antar 'iīḍum `antar]

Ce proverbe pourrait être littéralement traduit par : « Laissez la tombe d'Antar à Antar ! » En cela, ce proverbe propose l'image métaphorique d'une tombe anormalement étroite qui est faite pour suffire à la personne morte qui y est enterrée avec tous ses chagrins et ses souvenirs. En effet, la vie de la personne citée dans ce proverbe fut pleine de malheurs, de mépris du à sa couleur de peau et à sa naissance, mais aussi de chagrin à cause de son amour impossible avec sa cousine et les aventures qu'il a vécues pour convaincre son oncle de lui donner l'autorisation d'épouser cette même cousine.

L'utilisation de cette image d'homme malheureux consiste ainsi à montrer deux choses importantes : d'abord, qu'il est impossible d'ajouter des malheurs à la personne se trouvant dans la tombe car celle-ci en a déjà trop. Et qu'ensuite, creuser ou ouvrir une tombe aussi pleine de malheurs pour y jeter les siens risquerait d'augmenter les chagrins du défunt. Enfin, ce proverbe signifie aussi que la tombe de عَنَّا [ʿantar] ne peut pas diminuer les malheurs des autres et qu'au-delà, personne ne peut diminuer les malheurs de عَنَّا [ʿantar]. Ainsi, nous pouvons comprendre le sens de cette image comme étant : « Le malheur n'est effectivement pas senti que par celui qui y tombe ». Une idée donc découle la morale suivante : « Il faut laisser les autres s'occuper eux-mêmes de leurs chagrins. »

D'après l'interprétation de ce proverbe, nous remarquons que le nom propre عَنَّا [ʿantar] est employé pour caractériser une personne en se fondant sur son milieu socioculturel.

khal	lay	qa	bar	`an	tar	'iī	ḍum	`an	tar
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Sur le plan linguistique, cette phrase proverbiale est une phrase binaire comprenant dix syllabes et une répétition du nom propre عَنَّتْرُ [ʿantar] qui donne une sorte de rime « syllabes 5/6 et 9/10 ». En ajoutant toutefois que l'usage de ce nom propre n'est pas valable pour cet emploi, puisque tout autre mot pourrait donner le même résultat formel.

6.1.3. Ghouma

غومة [ghūmah]

Ghouma Almahmoudi était l'un des révolutionnaires ayant lutté contre l'occupation ottoman en Libye. Il est né en 1795 à l'ouest de la Libye où se trouvait sa tribu (المحميد El-Mahamid). En 1831, il a hérité du métier de chef de la tribu (خليفة Khalifa) qu'exerçait son père. Ce dernier était à son tour était l'hérité de (عون Oun), le Cheikh de la plus grande tribu de l'ouest de la Libye, et qui dirigeait les autres tribus depuis la fin du XV^e siècle jusqu'à l'occupation italienne (1911). Il s'agit donc d'un personnage très connu pour son courage, sa générosité et sa sagesse.

Ce nom propre se retrouve dans les proverbes de notre corpus :

	Transcription phonétique	Proverbe
28	[jāb rās ghūmah]	جَابَ رَأْسُ غُومَةَ
29	[alḍarab lilmaḥāmīd wal-thanā lighūmah]	الضَّرَبُ لِلْمَحَامِيدِ وَالثَّنَا لِغُومَةَ

Tableau 16 : Proverbes contenant le nom propre : Ghouma

جَابَ رَأْسُ غُومَةَ

[jāb rās ghūmah]

Ce proverbe pourrait être traduit littéralement par : « *Il est revenu avec la tête de Ghouma* » et compris comme : « Les efforts prennent de l'importance de par les résultats obtenus. »

Ce proverbe s'emploie pour désigner une personne qui exagère et célèbre ce qu'il considère comme une victoire ou une grande chose, alors qu'en réalité, ce n'est qu'une

chose sans grande importance. Ainsi, l'idée est que l'individu croit avoir accompli une grande action dans laquelle les autres en voient qu'une petite action. La moralité émise à travers ce proverbe pourrait être que : « Il ne faut exagérer que le fait qui mérite de l'être. »

Dans ce proverbe, l'image métaphorique porte sur « le fait de... » (comme le fait de pouvoir battre un héros et de revenir avec sa tête) pour exprimer un fait très important. Le nom propre employé se référant ici à un personnage connu pour son courage. Battre un héros n'est donc pas une action facile à réaliser. Le proverbe doit être compris comme impliquant une sorte de moquerie vis-à-vis des personnes qui exagèrent un fait sans importance.

jāb	rās	ghū	mah
1	2	3	4

Sur le plan linguistique, cette phrase proverbiale est une phrase simple composée seulement de quatre syllabes. La forme de la phrase ne donne aucune importance au nom propre employé au niveau homonymique.

الضَرْبُ لِلْمَحَامِيدِ وَالْثَنَّا لِغُومَةَ

[id-ḍarab lilmaḥāmīd wal-thanā lighūmah]

Dans ce proverbe, la reconnaissance de la performance de غومة [ghūmah] est toujours présente. Pourtant, l'idée pourrait souligner que si غومة [ghūmah] était fort, c'est grâce à sa tribu. Littéralement, ce proverbe pourrait être traduit par : « *Ce sont les Mahamids qui ont remporté la victoire, alors que la célébrité est destinée à Ghouma* » et compris comme signifiant que seuls les chefs reçoivent les honneurs.

Comme nous l'avons déjà mentionné, Ghouma était le cheikh de la tribu des *Mahamids*. Cette tribu faisait des guerres contre l'occupation ottomane. Grâce à sa tribu, Ghouma a pu devenir un révolutionnaire reconnu dans le pays entier. Mais tant que sa tribu obtenait des victoires, les succès en revenaient à la seule personne de Ghouma. Cette situation montre donc une personne profitant des efforts faits par d'autres pour obtenir un résultat.

id-	ḍa	rab	lil	ma	ḥā	mīd	wal-	tha	nā	li	ghū	mah
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13

Nous remarquons que malgré le grand nombre de syllabes (13 syllabes), et la structure binaire de ce proverbe, ce dernier ne porte aucune sorte de rime. Par contre, nous pouvons remarquer une relation sur le plan phonétique entre la syllabe (7) et la syllabe (13) où la sonorité une fois descendante (au niveau de (7) et plus particulièrement, du mot محاميد [ma / ḥā / mīd] (5/6/7) et une fois montante (dans (13) au niveau du nom propre employé غومة [ghū / mah].

Cet inversement de sonorité pourrait accentuer l'importance sémantique des deux mots ainsi mis en comparaison. Pour dire les choses autrement, dans ce proverbe, une comparaison est établie entre les deux mots (maḥāmīd vs ghūmah). Le premier se prononce en se terminant par une syllabe descendante et est suivi par le deuxième mot qui, pour sa part, finit par une syllabe montante. Cela ayant pour effet de renforcer le plan sémantique du proverbe qui consiste à montrer que (ghūmah) est plus célèbre que sa tribu (maḥāmīd) mais que c'est grâce à celle-ci qu'il a remporté de célèbres victoires.

6.1.4. Youniss

يُونِسْ [yūnis]

	Transcription phonétique	Proverbe
30	[tūnis lūlā yūnis .. lāhī blād lā yimṭshalhā]	تُونِسْ لَوْلَا يُونِسْ .. لَاهِي بِلَادْ لَا يَمْتَشِي لَهَا

Tableau 17 : Proverbes contenant les noms propres : Youniss et La Tunisie

Avant de proposer une interprétation de ce proverbe, nous rappelons que le nom propre يُونِسْ [yūnis] a déjà été abordé dans le chapitre précédant, en tant que nom propre se référant à un personnage désigné dans le Coran comme étant le prophète. Ce nom, comme nous l'avions mentionné, a été utilisé jusqu'à nos jours pour désigner ce dernier. Cependant, nous allons voir dans ce nouveau chapitre, que ce même nom propre est aussi utilisé dans un proverbe, pour désigner un tout autre personnage décrit dans les récits populaires.

En effet, le nom propre يُونِسُ [yūnis], comme cela a été interprété à propos d'autres proverbes³⁵, pourrait être un nom hébreu - la version arabe de ce nom pouvant dériver du terme أُنْسُ [āuns] « sociabilité ». Il est encore utilisé comme prénom masculin dans le monde arabophone.

Dans les récits populaires, ce nom propre est cité dans les histoires portant sur les aventures de بوزيد الهلالي [būzayd al-hilālī]. Selon l'histoire de Bani Hilal, on raconte que Youniss était l'un des fils de cette tribu. Il a été fait prisonnier en Tunisie et, pour le libérer, la tribu a mené une guerre au cours de laquelle le père d'Aziza (la promise de Younès) a été tué. Ceci a poussé Abouzaid Alhilali à dire : « La Tunisie, si ce n'était Younès, n'est pas un pays beau et ne mérite pas qu'on y aille. »

Ce proverbe pourrait être traduit littéralement par : « La Tunisie, sans Youniss n'est pas un pays beau et ne mérite pas qu'on y aille », et compris comme signifiant : « Pour atteindre le but qui nous intéresse, on doit supporter les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. »

Sur le plan sémantique, il semblerait que les deux noms propres employés n'aient pas d'impact sur le sens du proverbe. Ce dernier pourrait donc être compris à travers l'aspect référentiel du nom propre يُونِسُ [yūnis] dont l'histoire est bien connue, quel que soit le milieu socioculturel. En revanche, la structure phrastique du proverbe montre que les deux noms propres employés (تونس / يونس) [tūnis vs yūnis] constituent ce que l'on appelle un *jinās incomplet*³⁶, ce qui apparaît clairement dans les syllabes (2 et 3 vs 5 et 6).

tū	nis	lū	lā	yū	nis	lā	hī	blād	lā	Yim	tsha	lhā
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13

Enfin, nous pouvons affirmer que l'emploi du nom propre dans ce proverbe tire son importance à travers deux éléments : l'aspect référentiel (le personnage auquel ce nom propre se réfère) et l'aspect symétrique (contenu dans la constitution d'une forme de *jinās*, au sein duquel ce nom propre est associé à un autre nom propre employé dans le même proverbe).

³⁵ Voir page 127.

³⁶ Voir page 43.

En ce qui concerne le nom propre **تُونِسْ** [Tūnis], dont la version française, cela indique la Tunisie et plus particulièrement, le nom de la capitale de ce pays, à savoir Tunis. Le mot Tunis est à l'origine de la distorsion contenue dans le mot « Tinast », lequel désigne une agglomération ou un vieux village amazigh, habité par les Amazighes. Alors que le nom romain de l'actuelle république de Tunisie était Afrika. Avec l'entrée des Arabes, le mot a été transformé en IFRIKIA qui deviendra plus tard le nom du continent entier (Afrique).

Étymologiquement parlant, le mot amazigh « Tinast » pourrait signifier « la clé de la fertilité ». En effet, la Tunisie est désignée dans le monde arabe par l'expression **تونس الخضراء** [Tūnis al-khaḍrā'] qui veut dire « la verte Tunisie », ce qui fait passer l'idée qu'il s'agit d'un pays fertile où les pluies sont fréquentes.

Ainsi, l'interprétation du proverbe en question nous indique que Bouzaid ne voit pas la Tunisie comme un pays aussi beau qu'il y paraît et que, de ce fait, il ne souhaite pas l'envahir. En outre, la parole porte une sorte de regret au sujet de la mort du père d'Aziza. Ce qui nous fait dire que la véritable cause du manque de désir de Bouzaid d'envahir la Tunisie, ne tient pas dans la beauté ou la fertilité du pays, mais bel et bien dans le terme **يُونِسْ** [Yūnis] qui peut être compris comme désignant « l'amour ».

6.1.5. Mahdi

مَهْدِي [mahdī]

Le nom **مَهْدِي** [mahdī] est un nom d'origine arabe encore utilisé pour nommer les garçons. Étymologiquement parlant, ce nom pourrait signifier « la personne guidée par Dieu ».

	Transcription phonétique	Proverbe
31	[ʔabʔa min mahdī ash-shī`ah]	أَبْطَأَ مِنْ مَهْدِي الشَّيْعَةِ

Tableau 18 : Proverbes contenant le nom propre : Mahdi

Le nom propre employé dans ce proverbe se réfère à un personnage religieux propre à la religion chiite. Ceux-ci croient depuis longtemps qu'un imam sauveur reviendra pour eux. Cet imam s'appelle le Mahdi.

Ce proverbe pourrait littéralement être traduit par : « Plus lent que le Mahdi des Chiites » et compris comme signifiant : « très en retard ». Ce proverbe s'utilise pour décrire la situation de quelqu'un qui dépasse le délai d'attente sans réaliser ce qu'on lui demande de faire.

Sur le plan linguistique, il s'agit d'une phrase de structure simple, dans laquelle sont mis en comparaison le sujet du contexte dans lequel ce proverbe est utilisé, et l'attente infiniment longue subie par les Chiites. L'on peut penser que le milieu socioculturel dans lequel ce proverbe est employé, connaît bien cette histoire d'attente. Ce style de superlatif sert à accentuer l'état illogique de la situation décrite à travers l'usage de ce proverbe.

'ab	ṭ'a	min	mah	dī	ash	-shī	`ah
1	2	3	4	5	6	7	8

Quant à la forme linguistique de ce proverbe, il ne contient aucune sorte de rime. En outre, le nom propre employé n'a pas d'impact sur la forme du proverbe : son importance vient de la référence qu'il contient, à une idée répandue dans le milieu socioculturel dans lequel est employé ce proverbe. Plus précisément, il se réfère à un individu attendu par un grand nombre de Chiites et qui ne vient pas.

6.1.6. Shaïb

شُعَيْب [sh`ayb]

	Transcription phonétique	Proverbe
32	[kharrif yāsh`ayb 'ammak mātat]	خَرِّفْ يَا شُعَيْبُ أُمَّكَ مَاتَتْ

Tableau 19 : Proverbes contenant le nom propre : Shaïb

Le nom شُعَيْب [sh`ayb] est un nom d'origine arabe qui pourrait être l'appétitif du mot شُعْب [sh`ab] qui se traduit en français par « peuple » et qui peut désigner un objet ayant beaucoup de branches y compris les arbres, les récifs coralliens, les coins de la montagne. Il est possible d'affirmer que la personne connotée par l'utilisation de ce nom propre soit nommée ainsi en référence à son métier (cela signifie que la personne en question est désignée comme un narrateur qui raconte des histoires, des aventures et des blagues).

خَرَّفْ يَا شَعِيبُ أُمَّكَ مَا تَتُّ

[kharrif yāsh`ayb 'ammak mātat]

Ce proverbe pourrait être traduit littéralement par : « *Ta mère vient de mourir et tu continues à causer sans en tenir compte !!* » Il s'emploie vis-à-vis d'une personne dont la réaction ne convient pas à la situation. Le message émis par ce proverbe pourrait être compris comme : « Il faut adapter sa réaction selon la situation. »

Shaïb, d'après l'interprétation que nous pouvons donner de ce proverbe, serait un être naïf qui raconte des histoires pour faire plaisir aux autres et pour gagner sa vie. Selon le récit populaire, sa mère était tombée malade. Mais un jour, alors qu'il était en train de raconter une histoire, l'un de ses voisins arriva pour lui annoncer la mort de sa mère. En le trouvant en plein travail (autrement dit, en train de parler), il lui a dit : « *Shaïb, qu'est-ce tu racontes ? Ta mère est morte !* »

Sur le plan linguistique, cette phrase proverbiale se compose de deux énoncés :

- Le premier sous forme impérative : خَرَّفْ يَا شَعِيبُ [kharrif yāsh`ayb] *Continue à causer !*
- La deuxième sous forme affirmative : أُمَّكَ مَا تَتُّ ['ammak mātat] *Ta mère vient de mourir.*

Nous remarquons que le message émis dans le premier type d'énoncé, porte une sorte d'exclamation, d'étonnement sur ce que le destinataire est en train de faire et qui n'est pas en adéquation avec la situation expliquée dans le deuxième. Pour mieux illustrer cette idée, nous faisons appel à une question fréquemment utilisée en français : « Qu'est-ce que tu chantes ? » pour dire : « Ce n'est pas logique. »

Être en train de causer ----- sa mère vient de mourir

Khar	rif	yā	sh`	ayb	'am	mak	mā	tat
1	2	3	4	5	6	7	8	9

Nous pouvons ajouter que la forme binaire de ce proverbe ne constitue aucune sorte de rime. Ainsi, le nom propre employé est-il exclu de toute fonction littéraire ou linguistique, ne servant que par la référence qu'il contient.

6.1.7. Omar Boujalghaf

عَمْرُ بُو جَلْغَافُ [ʿmar bū jalghāf]

	Transcriptions	Proverbe
33	[shara` `mar bū jalghāf]	شَرَخَ عَمْرُ بُو جَلْغَافُ

Tableau 20 : Proverbes contenant le nom propre : Omar Boujalghaf

Ce personnage vivait à Barca, à l'est de la Libye, pendant l'occupation italienne. Il était connu pour son intelligence et son savoir. Les gens recouraient à cette personne pour recevoir des fatwas³⁷ qu'il donnait, parfois, en se fondant sur son propre jugement ou même selon le jugement qui plaisait le plus au demandeur. Ce genre de jugement qui n'avait rien à voir avec la loi et la justice, poussait les gens à considérer tout avis non établi par la loi islamique, comme une fatwa trompeuse. Un qualificatif qu'ils ont alors donné aux lois « inventées » par ce personnage.

Littéralement, ce proverbe pourrait être traduit par : « La loi d'Omar Boujalghaf » et compris comme désignant les demandes ou les faits que la loi n'autorise pas. Le sens métaphorique de ce proverbe suppose l'existence d'une loi instituée par un homme de religion. Alors que le sens réel de ce proverbe sert à énoncer qu'il existe une sorte d'injustice.

Sha	ra`	`mar	bū	jal	ghāf
1	2	3	4	5	6

6. 2. Noms propres se référant à des personnages imaginaires

Dans les proverbes libyens, l'on trouve plusieurs noms propres s'attachant à des personnages dont la plupart, sont imaginaires. Il est fort probable que, dans le passé, avant que ces noms soient ainsi utilisés, ils aient été ceux de personnes réelles. Toutefois, le

³⁷ Fatwa : avis juridique donné par un spécialiste de loi islamique sur une question particulière. En règle générale, une fatwa est émise à la demande d'un individu ou d'un juge pour régler un problème à propos duquel la jurisprudence islamique n'est pas claire.

manque des références écrites portant sur la vie de ces personnes supposées et la longue période qui nous sépare de leur époque, font qu'il est difficile de savoir véritablement l'identité mais aussi les actions de ces personnages. Et aujourd'hui, ces noms sont des symboles utilisés couramment, mais dont les références sont vagues ou inexistantes.

Pour jeter plus de lumière sur la vie de ces personnages, nous allons en sélectionner certains qui, de par la place marquante qu'ils occupent dans les proverbes libyens, nous semblent les plus importants. Avant de commencer cette partie, il est intéressant de noter que les différentes références que nous avons pu trouver, et les textes qu'il nous a été donné de consulter, ne contiennent de détails que sur le personnage de Juḥā. De ce fait, c'est ce dernier que nous mettrons en tête de cette partie de l'étude.

6.2.1. Joé

جا [Juḥā]

Joé est un personnage présent dans le folklore traditionnel non seulement du Moyen-Orient, mais aussi d'autres pays qui se situant entre la rive orientale de l'océan Atlantique et les pays de l'Extrême-Orient comme la Chine et le Japon. Soulignons ici que cette gigantesque région qui couvre une partie importante de l'Afrique et de l'Asie abrite plusieurs cultures tout à fait différentes les unes des autres. Ainsi, les groupes ethniques et culturels qui y vivent, ne représentent-ils pas seulement la culture arabe, kurde, juive, turque, perse, indienne, sanskrite ou chinoise, mais aussi de multiples groupes parlant des langues mélangeant ou incluant : l'arabe, l'hébreu, la langue turque, ourdou, chinoise ainsi que d'autres langues.

Une telle variété culturelle a sans doute eu une profonde influence sur la tradition de chaque pays et sur les personnages folkloriques dont les noms sont encore aujourd'hui, utilisés dans les proverbes. Joha ne fait pas exception à cette règle : son nom est utilisé dans les proverbes de nombreux pays, mais sous des formes différentes. Dans les pays d'Asie, en Afghanistan et en Iran, il est nommé Mollah Nasr Eddin. De leur côté, les Turcs l'appellent Nasr Eddin Hodja. On trouvera aussi d'autres appellations comme Ch'ha, Goha, Djeha, Jiha, Srulek, ou encore Effendi... Il est parfois prêtre, rabbin ou mollah, mais les histoires à sujet sont néanmoins semblables.

Il est également important de signaler que le trait commun propre à chaque version du personnage de Joha, est le fait qu'il représente toujours le côté comique de la vie quotidienne des peuples ayant des cultures et des langues différentes. Ce fait nous permet d'affirmer que les proverbes humoristiques sont fortement liés aux aspects socioculturels de chaque peuple, et que par la même, ces proverbes restent toujours difficiles à comprendre pour des personnes n'ayant pas une profonde connaissance de la culture de la société dans laquelle tel ou tel proverbe est employé. Nous pouvons donc supposer que l'on ne rit pas toujours des mêmes choses selon les sociétés.

Les références historiques indiquent que certains pays arabes comme l'Égypte et le Maroc, ont leur propre Joha. En Libye, on parle de ce personnage mais sans donner de détails sur son origine. Nous pouvons supposer que ce nom, adopté par les Libyens, représente néanmoins la même personne dans la culture turque. Pour confirmer notre hypothèse, il suffit de rappeler que la Libye a été sous la domination turque durant presque 500 ans, et que durant cette longue période, la culture turque a eu une grande influence sur la culture et les traditions libyennes.

Joha est présenté dans le folklore traditionnel comme un personnage tantôt idiot, tantôt sage mais toujours facétieux. Par ses histoires, il sait très bien comment faire rire le public qui l'écoute, ou du moins sourire, au point que les gens estiment qu'il est « tellement intelligent qu'il en devient bête, ou il est si bête qu'il finit par dire des choses intelligentes ». Impliqué dans un large spectre de situations, de la narration enfantine naïve à la méditation profonde, religieuse ou philosophique, il traite de questions comme l'injustice sociale, la paresse, l'étroitesse d'esprit, la gourmandise, l'égoïsme, l'ignorance, les privilèges de classe, la mort, le destin de l'homme, les mystères de la vie, etc.

Les histoires et les proverbes liés à Joha semblent se différencier d'un pays à l'autre. Nous pouvons supposer que la vraie raison de telles différences est, à son tour, liée aux préoccupations des gens qui ne sont pas toujours les mêmes dans toutes les sociétés. En ce qui concerne la tradition libyenne, Joha occupe une place marquante. Les proverbes auxquels son nom est lié sont nombreux ainsi que les histoires dont il est le héros. Dès qu'on le mentionne, la première chose qui vient à l'esprit est l'image d'une personnalité comique. Mais pourquoi Joha est-il davantage présent dans la pensée des gens que d'autres noms ? Est-ce parce qu'il est un symbole de la simplicité et de la pureté ? Ou parce qu'il sait comment faire naître le sourire sur les visages des opprimés ? Ou encore parce qu'à

travers ses histoires, il critique les côtés négatifs de la société ? La réponse est sans doute un mélange de toutes ces raisons.

Il n'est pas exagéré d'affirmer que presque la totalité des histoires de Joha sont connues par cœur par la majeure partie de la population libyenne. Dans les paragraphes suivants, nous allons citer par exemple l'histoire de Joha, son fils et leur âne.

Imperméable aux critiques des gens, Joha ne cessait de répéter : « Fais ce que bon te semble et laisse-les dire ce qu'ils veulent. » Son fils était, au contraire, très soucieux de l'opinion d'autrui, et Joha voulut lui donner une leçon. Il mit le bât sur son âne et demanda à son fils de l'accompagner au village voisin. Il monta sur l'âne, quant au fils, il les suivit à pied. En passant près d'un groupe de personnes, ils entendirent l'une d'entre elles chuchoter : « Regardez cet égoïste ! Lui il monte sur l'âne et laisse son pauvre fils marcher ! »

Joha descendit alors de l'âne, ordonna à son fils de monter à sa place et poursuivit à pied derrière eux. Ayant remarqué le comportement de Joha, les gens s'exclamèrent : « Incroyable ! Quel fils ingrat ! Comment peut-il laisser son faible père marcher ? Il est dépourvu de valeurs morales et ne respecte point les personnes âgées. » Déconcerté, Joha réfléchit, puis grimpa sur le dos de l'âne derrière son fils. Mais les gens s'exclamèrent alors : « Quelle cruauté ! Aucune pitié ! Comment le père et le fils peuvent-ils monter ensemble cette pauvre bête ? » A ce point, Joha descendit de l'âne et demanda au garçon de l'aider à porter l'animal. « Voyons ce qu'ils vont dire maintenant », dit-il. Les gens commencèrent à se gausser à la vue de Joha et de son fils, et à dire : « Regardez ces deux fous ! Ils portent l'âne au lieu de se faire porter par lui ! » Alors Joha se tourna vers le garçon et lui dit : « Tu as vu, fiston ? Sache qu'il est impossible de satisfaire tout le monde. Fais donc ce que bon te semble sans t'occuper de ce que l'on dit de toi. »

Comme nous pouvons le saisir, les histoires de Joha ont plusieurs niveaux de signification, mais qu'elles soient étudiées pour leur sagesse cachée ou savourées pour leur humour stimulant, elles procurent à tous ceux qui les écoutent un plaisir incomparable et durable. Les proverbes suivants, qui font partie de notre corpus, pourront illustrer cette affirmation.

	Transcription phonétique	Proverbe libyen
34	[gālŵ lijhā 'ammak mātīt gālilhum mā 'iīkhuṣ āilm`affnah mā 'iatdīr]	قالوا لِحْجَا أَمَّكَ مَا تَيْتْ قَالِلْهُمَّ مَا إِخْصَنُ الْمَعْفَنَّةَ مَا إِتْدِير
35	[gālŵā yājhā'aīsh `allmak al-kadhib gāl al-ilī nasma`ah 'inqūlah]	قالوا ياجحاً أَيَشْ عَلَمَكَ الْكَذِبُ قَالَ اللِّي نَسْمَعَه إِتْقَوْلَه
36	[gālŵā yājhā `idd ghanamak gāl waḥdah rāqdah ūūḥdah tarta`]	قالوا ياجحاً عِدَّ عَنَمَكَ قَالَ وَحْدَه راقْدَه وَوَحْدَه تَرْتَع
37	[gālŵā yājhā `idd mawj al-baḥar gāl al-jāiyiāt 'akthar min al-māshyāt]	قالوا ياجحاً عِدَّ مَوْج الْبَحْرُ قَالَ الْجَايَاتُ أَكْثَرُ مِنَ الْمَاشِيَاتُ
38	[iftak jha min gulat ha]	إِفْتَنَكْ جَحَا مِنْ قَوْلَه حَا

Tableau 21: Proverbes contenant le nom propre : Joé

قالوا لِحْجَا أَمَّكَ مَا تَيْتْ قَالِلْهُمَّ مَا إِخْصَنُ الْمَعْفَنَّةَ مَا إِتْدِير

[gālŵ lijhā 'ammak mātīt gālilhum mā 'iīkhuṣ āilm`affnah mā 'iatdīr]

Littéralement, ce proverbe peut être traduit comme : « *On a dit à Djoha : ta mère est morte ! Il a répondu : C'est qu'elle n'avait rien d'autre à faire !* » La moralité de cette histoire tient donc dans la réaction inattendue de Djoha face à cette mauvaise nouvelle. Au lieu de pleurer sa mère, il la méprise comme si elle était volontairement décédée, ou qu'elle était morte pour le plaisir. Dans ce proverbe, le caractère original de Djoha est accentué par sa réaction. Quant au message qu'on veut transmettre par ce proverbe, il consiste à ne pas réagir de la même manière que Djoha quand on se trouve dans une situation similaire.

Bien que le nom propre de Djoha se réfère à un personnage bien connu du milieu sociolinguistique libyen, il a acquis une dimension de code symbolique, pouvant prendre, comme ici, la forme d'une blague. Ce code n'est pas difficile à déchiffrer par l'interlocuteur qui, grâce à sa connaissance des différentes histoires et proverbes liés à ce nom, arrive toujours, non seulement à le comprendre, mais aussi à s'en servir dans des situations similaires.

ما إِخْصَنُ الْمَعْفَنَّةَ مَا إِتْدِير

[mā 'iīkhuṣ āilm`affnah mā 'iatdīr]

Même dans des situations tristes, Djoha garde toujours l'esprit comique dans ses réponses. L'interprétation de la dernière partie de ce proverbe, dont la traduction peut être : « *Le malin n'a pas besoin de faire encore plus de déchets pour être malin* », en est un bon exemple. Ajoutons que si, dans la majorité de cas, Djoha, est la source originale de certains proverbes, dans d'autres, c'est lui-même qui se sert des proverbes d'autrui. Ce qui explique la façon bizarre de penser de Djoha.

En ce qui concerne l'analyse de la forme de ce proverbe, on voit bien qu'il s'agit d'un proverbe dialogique marqué par le verbe introducteur (dire) قال [gāl] et qu'il se compose de 19 syllabes ne contenant aucune sorte de rime. Ainsi, l'emploi du nom propre Djoha dans ce proverbe consiste-t-il en l'emploi d'une référence intellectuellement mémorisée dans la communauté arabo-phonie.

gā	lw	li	jḥā	'am	mak	mā	tit
1	2	3	4	5	6	7	8

gā	lil	hum	mā	'ī	khuṣ	āil	m`af	fnah	mā 'iat	dīr
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19

قالوا يا جحا أيش علمك الكذب قال اللي نسّمعه إنقولّه

[gāl wā yājḥā 'aīsh `allmak al-kadhib gāl al-ilī nasma`ah 'inqūlah]

Littéralement, nous traduisons ce proverbe par : « *On a dit à Djoha : Comment tu as appris à mentir ? Il a répondu : Je ne fais que répéter ce que j'entends !* » La moralité consistant donc, ici, en un conseil donné de ne pas suivre les autres dans tout ce qu'ils font et éviter ainsi, d'accomplir de mauvaises actions.

Ici, ce proverbe contient une sorte de moralité visible dans la réponse de Djoha. En soulignant que cette moralité reste abstraite et ne devient claire qu'à travers la comparaison des deux parties composant le proverbe.

Nous remarquons que le personnage de Djoha dans ce proverbe est présenté en tant que sage, à la différence du proverbe précédant. Or, ici, Djoha sait que répéter tout ce qu'il entend est la cause du fait qu'il soit devenu un menteur. De ce fait, il cherche à se justifier et reportant la faute sur les autres, et en expliquant ne pas être à la source originale de l'information trompeuse.

gā	lwā	yā	jḥā	'aīsh	`all	mak	al-	ka	dhib
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

gāl	al-	iī	nas	ma	`ah	'in	gū	lah
11	12	13	14	15	16	17	18	19

قالوا يا جحا عدّ غنمك قال وحدة راقدة ووحدة ترتع

[gāl lwā yājḥā `idd ghanamak gāl waḥdah rāqdah ūḥdah tarta`]

Dans ce proverbe, la forme dialogique est toujours présente et la réponse de Djoha représente ce que l'interlocuteur veut exprimer pour décrire son manque de moyens. En effet, ce proverbe peut être traduit de la manière suivante : « *On a dit à Djoha : comptez votre troupeau de brebis ! Il a répondu : une est endormie et l'autre broute.* »

Ce proverbe représente une sorte d'ironie visible dans presque tous les autres proverbes liés à Djoha. Nous savons qu'il n'était pas riche et le seul animal qu'il possédait était son âne, qui figure dans beaucoup d'histoires drôles. Le fait de lui poser une question sur le nombre de ses brebis semble donc, d'entrée de jeu, étrange. Il semblerait que cette question lui soit posée pour tester son intelligence ou pour se moquer de lui. Toutefois, sa réponse ne manque pas d'intelligence puisque Djoha montre que, non seulement, il sait combien de brebis il possède mais qu'en outre, il sait parfaitement ce que celles-ci sont en train de faire. Cette réponse indique aussi que la personne posant la question se trompe puisque Djoha ne possède pas de troupeau.

Gā	lwā	yā	jhā	`idd	gha	na	mak
1	2	3	4	5	6	7	8

gāl	waḥ	dah	rāq	dah	ū	ūḥ	dah	tar	ta`
9	10	11	12	13	14	15	16	17	18

Sur le plan linguistique, on peut facilement constater que cette forme dialogique est composée de dix syllabes non rimées. Ainsi, le nom propre Djoha ne possède aucune fonction de symétrie avec les autres composants du proverbe en question. Il est à noter aussi que c'est grâce à la valeur de son image référentielle que le nom de Djoha détermine d'une manière positive, le sens global du proverbe.

قالوا يا جحا عد موج البحر قال الجايات أكثر من الماشيات

[gāl lwā yāj hā `idd mawj al-baḥar gāl al-jāyiāt 'akthar min al-māshyāt]

À son tour, ce proverbe est mis dans la forme dialogique pour créer une sorte de conversation mutuelle dont le but est de confirmer le message transmis à l'interlocuteur. Comme dans le proverbe précédant, c'est l'intelligence de Djoha qui est testée. Ce proverbe pourrait être traduit par : « *On a dit à Djoha : Comptez les vagues de la mer ! Il a dit : celles qui viennent sont beaucoup plus nombreuses que celles qui sont parties.* » Ce proverbe s'emploie comme conseil visant à ne pas pleurer des occasions perdues et à profiter des suivantes. Il présente aussi une capacité à faire face à une question difficile, voire impossible.

gā	lwā	yā	jhā	`idd	mawj	al-	ba	ḥar
1	2	3	4	5	6	7	8	9

gāl	al-	jāi	yiāt	'ak	thar	min	al-	māsh	yāt
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19

Ce proverbe ne diffère pas du précédant surtout au niveau linguistique, à la nuance près que celui-ci contient une syllabe de plus. La même forme dialogique est utilisée, qui

devise la conversation en deux parties : question/réponse, sans tenir compte de la structure métrique. Ainsi, le nom de Djoha ne possède pas, ici, de fonction métrique, puisque ce proverbe n'a pas de rime.

إِفْتَاكَ جُحَا مِنْ قَوْلِيْ حَا

[iftak jĥa min gulat ĥa]

Le proverbe précédent, en forme monologique, se servait des mots formulés par Djoha lui-même. Inversement, cet autre proverbe est tiré d'une histoire drôle de Djoha, très couramment employée, non seulement en Libye mais aussi dans d'autres pays arabes. Cette histoire raconte que Joha était un pauvre esclave mis en vente. Une vieille femme l'a acheté pour se divertir. Cela lui plaisait d'arracher les poils de sa barbe. La vieille femme mourut et les gens arrivèrent chez Joha pour lui présenter leurs condoléances ; il leur répondit : « Joha est soulagé de (ne plus) dire aie ! »

On peut supposer que la vraie signification de ce proverbe est de confirmer que le malheur des uns fait le bonheur des autres. Il se dit pour une personne qui s'est détachée de la cause de son malheur, alors que les autres ne voient que ce que l'individu a perdu et s'arrêtent sur cette perte.

If	tak	jĥa	min	gu	lat	ĥa
1	2	3	4	5	6	7

À la différence des proverbes précédents contenant le nom de Djoha, ce proverbe ne change pas seulement la forme de la conversation proverbiale, mais il se termine par un mot dont le son forme une rime avec le son terminal du nom de Djoha.

Nous remarquons cette forme métrique entre les deux syllabes (3 et 7) qui constituent ce que l'on appelle un *jinass incomplet*. Il est donc clair que le nom de Djoha joue, dans ce proverbe, deux fonctions : la première est référentielle et la deuxième est formelle.

La fonction référentielle consiste à se servir des caractères du personnage connu pour ses réactions amusantes mais qui ne manque pas de sagesse ;

La fonction formelle consiste à donner une sorte de rime servant à mémoriser le message proverbial.

Nous venons de voir quelques exemples de proverbes liés au nom de Djoha. Mais d'autres noms propres occupent une place modeste dans le folklore traditionnel de la Libye, auxquels nous allons nous intéresser à présent, en commençant par le nom propre Mūsa.

6.2.2. Moussa

مُوسَى [mūsa]

	Transcription phonétique	Proverbe libyen
39	[hwa l-ḥāj mūsā hwa mūsā l-ḥāj]	هُوَ الْحَاجُّ مُوسَى هُوَ مُوسَى الْحَاجُّ

Tableau 22 : Proverbes contenant le nom propre : Moussa

Avant d'étudier ce proverbe, nous rappelons que le nom propre مُوسَى [mūsa] est, comme indiqué antérieurement, un nom propre se référant à un prophète³⁸. Sans détailler ses significations étymologiques, l'interprétation de ce proverbe nous indique que ce nom propre est employé sans qu'il soit nécessaire de savoir s'il se réfère ou pas à tel ou tel personnage du monde réel ou imaginaire. En effet, ce proverbe pourrait être traduit littéralement comme signifiant : « *Soit al-hadj Moussa ou Moussa al-hadj* », et compris comme le proverbe français : « C'est bonnet blanc et blanc bonnet. » Ici, nous pouvons noter la liaison de ce nom propre avec le mot الْحَاجُّ³⁹ [al-ḥāj] qui est un « titre placé normalement avant le nom ».

En dehors de l'aspect syntaxique, le placement du qualificatif par rapport au substantif est peu fréquent. Les deux termes désignent bien la même chose, même s'ils sont énoncés ou présentés séparément.

Partant de cette idée, nous pouvons avancer la possibilité que ce nom propre n'a pas d'impact ni sur le sens ni sur la forme de ce proverbe, et que le message proverbial fonctionne à travers le fait de répéter le même nom propre, en l'associant à un titre qualificatif et en interférant l'ordre des termes.

³⁸ Voir page 112.

³⁹ Le mot الْحَاجُّ [al-ḥāj] est un titre honorifique donné à un musulman qui a accompli le pèlerinage à la Mecque.

Conformément à cette idée, le fait de remplacer le nom propre par un autre comme par exemple *al-hadj Ali ou Ali al-hadj* peut aboutir au même sens, comme dans l'expression française susmentionnée « C'est bonnet blanc et blanc bonnet » ou comme dans l'expression belge « C'est chou vert et vert chou » ou même comme dans l'expression espagnole « Da lo mismo que lo mismo da » qui se traduit par : « *Ça donne le même que le même donne.* »

hwa	āl-	hāj	mū	sā	hwa	mū	sā	āl-	hāj
1	2	3	4	5	6	7	8	9	

Sur le plan linguistique, nous comptons 10 syllabes dans cette phrase proverbiale, mais en réalité, il s'agit de 5 syllabes répétées deux fois : 1 – 6, 2 – 9, 3 – 10, 4 – 7, 5 – 8. Cette répétition ajoute une sorte de mélodie sans que le nom propre représenté pas les syllabes 4, 5 et sa répétition en 7, 8 ne joue de rôle précis quant au sens.

Ainsi, nous constatons que le nom propre ne fait pas référence à un personnage et qu'il n'a pas de connotation particulière, qu'il n'a pas non plus d'impact sur le sens ou sur la forme puisqu'il ne fait pas partie d'une forme métrique.

6.2.3. Shoab

شَعِيبُ [sh`ayb]

	Transcription phonétique	Proverbe libyen
40	[ninshdah `alā būh yiqūllī khālī sh`ayb]	نِنشَدَه عَلِي بُوَه يَقُولِي خَالِي شَعِيبُ

Tableau 23 : Proverbes contenant le nom propre : Shoab

Ce proverbe, qui se dit d'une personne ayant honte de son père, nous invite à poser la question suivante : pourquoi l'individu ne fait-il mention ni de son oncle paternel ni de sa mère, et pourquoi préfère-t-il mentionner son oncle maternel ?

Plusieurs réponses peuvent être imaginées. Tout d'abord, il est possible que son père appartienne à une famille inconnue ou même de mauvaise réputation. Ensuite, dans la société libyenne, comme c'est le cas des sociétés de presque tous les pays arabes, les gens évitent toujours de parler de leur mère. Et lorsqu'ils sont obligés de mentionner leur mère,

ils ne l'appellent jamais par son nom propre, mais la nomment de manière différente. En fin, nous pouvons imaginer que l'oncle maternel de Shoaib était un homme très connu dans son entourage et dont ce dernier pouvait être fier.

Comme nous l'avons déjà montré, le nom propre employé dans un proverbe n'a pas toujours d'influence décisive sur le sens global du proverbe. Chercher à comprendre pourquoi un nom propre précis a été sélectionné peut, de ce fait, nous emmener très loin dans des recherches plutôt inutiles.

نَنْشُدْهُ عَلَى بُؤْةٍ يَقُولُ خَالِي شَعِيبٌ

[ninshdah `alā būh yiqūllī khālī sh`ayb]

Ce proverbe pourrait être traduit par : « *Je lui demande qui est son père, il me répond : Shoaib est mon oncle.* » Il s'emploie à propos d'une personne qui ne répond pas à la question posée, et change le sujet pour cacher une vérité méprisante. Le message moral que ce proverbe exprime est clair : on doit affronter ses défauts au lieu de les dissimuler.

Ajoutons ici que la signification de ce proverbe est la même que celle exprimée dans un autre proverbe où l'on utilise un animal pour formuler la même moral. En effet, dans cet autre proverbe, l'on demande au mulet : « Qui est ton père ? Il répond : « le cheval est mon oncle maternel. » Notons ici que ce même proverbe existe en français : « Beau mulet, quel est ton père ? Il répond : - La plus belle jument des Pyrénées est ma mère. »

Pour en revenir à l'utilisation du nom propre de شَعِيبٌ [sh`ayb], déjà interprété dans un autre proverbe, il convient de souligner que si le même nom se répète, néanmoins, il ne représente pas la même personne. Dans le premier cas, il se réfère à un nom réel qui est identifié en tant que personnage connu, alors que dans ce proverbe, ce même nom se réfère à un être imaginaire.

Nous pouvons supposer que la réponse à la question posée dans ce proverbe n'est pas la cible, c'est plutôt la réaction du répondeur qui compte. En effet, au lieu de répondre directement, il change de sujet et mentionne le nom de son oncle maternel qui n'est pas concerné par la question. Un autre point qui mérite d'être souligné est que le dialogue est composé de deux parties : la première, en forme de question, porte sur le père : « *Je lui demande qui est son père* ». Cette première partie est associée à la personne qui cite le

proverbe. En revanche, la deuxième partie « *Shoab est mon oncle maternel* » est une réponse inattendue montrant une personne qui, pour des raisons inconnues, évite de répondre franchement.

Sur le plan sémantique, nous constatons que le remplacement du nom propre, cité dans ce proverbe, ne peut pas changer le sens du message proverbial qui s'intéresse à mettre l'accent sur la contradiction existant entre une question posée et sa réponse. Dans ce cas, même si le nom propre est remplacé par un autre, il n'aura pas d'influence sur la contradiction existant dans le proverbe.

ni	nsh	dah	`a	lā	būh	yi	qūl	lī	khā	lī	sh`ayb
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Sur le plan linguistique, ce proverbe dialogique est constitué de 12 syllabes. Nous ne pouvons pas donner à ce nom propre employé une fonction métrique puisque le proverbe n'a aucune sorte de rime.

6.2.4. Ali Al-Abed

عَلِيّ الْعَبِيدُ [`alī āl`abid]

	Transcription phonétique	Proverbe libyen
41	[bindaɣi-t `alī āl`abid]	بِنْدَقَةَ عَلِيّ الْعَبِيدُ

Tableau 24 : Proverbes contenant le nom propre : Ali Al-Abed

Parmi les proverbes très connus et utilisés par la majorité des Libyens, certains sont bien compris sans que l'on sache leur origine ou leur histoire. Il suffit de citer le proverbe dans le bon contexte pour que le destinataire arrive, sans aucune peine, à le comprendre. Toutefois, si on lui demande d'où vient ce proverbe ou quelle histoire se cache derrière ce proverbe, la plupart du temps, on n'aura pas de réponse.

Le proverbe suivant, bien que contenant un nom complet avec nom et prénom, n'est pas en accord avec la communauté dans laquelle ce proverbe est utilisé. En effet, l'on ne trouve pas de figure historique, réelle ou imaginaire, pouvant expliquer l'utilisation de ce nom. Néanmoins pour chaque proverbe, différentes histoires sont présentées comme expliquant leur origine mais dont il est difficile de cerner le taux de fiabilité.

Le nom propre عَلِيّ الْعَبْدُ [ʿalī āl`abid] se compose d'un prénom عَلِيّ [ʿalī] et d'un nom الْعَبْدُ [āl`abid] qui pourrait avoir un rôle qualificatif servant à préciser de qui l'on parle.

Pour illustrer cet emploi, une interprétation étymologique semble nécessaire :

عَلِيّ [ʿalī] : pourrait signifier le plus élevé ou le plus haut ; un prénom très usuel dans la communauté musulmane ;

الْعَبْدُ [āl`abid] : pourrait désigner un esclave. Ce nom est parfois utilisé pour désigner une personne d'origine africaine.

On raconte qu'un homme nommé عَلِيّ الْعَبْدُ [ʿalī āl`abid] possédait un fusil et qu'il le gardait attentivement sans le prêter, ni l'utiliser. Son voisin voulait l'emprunter sans que les autres le sachent. L'homme accepta de le lui prêter, à la condition que l'autre individu rende le fusil à une date précise. Le voisin réussit à emprunter et à rendre le fusil comme convenu.

Mais par la suite, عَلِيّ الْعَبْدُ [ʿalī āl`abid] prit cet évènement comme référence et, chaque fois qu'il s'adressait aux gens, il disait : « Le jour où j'avais prêté le fusil à mon voisin, j'ai perdu ma montre. J'ai dû acheter ce manteau trois semaines après que mon voisin m'ait emprunté mon fusil. Alors son voisin a regretté l'affaire et c'est devenu un proverbe : « *Plus cher que le fusil d'Ali Alabed.* »

Nous pouvons alors, comprendre que le nom الْعَبْدُ [āl`abid] a pour rôle d'identifier l'état du personnage dont on parle ; un esclave qui, normalement, ne possède pas Grand-chose. Ayant prêté à son voisin son fusil, l'objet le plus cher pour lui, il le profite pour se montrer aux autres comme une personne considérée et généreuse. Cette image donne à ce proverbe une source de moralité qui est la suivante : La vraie valeur des choses doit être comptée selon leur utilité et rentabilité finales.

bin	da	qi-t	`a	lī	āl	`a	bid
1	2	3	4	5	6	7	8

Sur le plan linguistique, nous pouvons remarquer que cette phrase proverbiale ne contient pas de verbe. Il s'agit d'un style de comparaison sans conjonction. Cette forme est

l'un des styles de comparaison utilisés en langue arabe. Nous remarquons aussi que les composants du nom propre employé dans ce proverbe prennent 5 syllabes sur les 8 (4-8) et que l'aspect métrique est complètement absent.

6.2.5. Madi

مادي [mādī]

	Transcription phonétique	Proverbe libyen
42	['aj`alak yāmādī bīn jāī 'aū ghādī]	أَجْعَلْكَ يَامَادِي بَيْنَ جَائِي وَعَادِي

Tableau 25 : Proverbes contenant le nom propre : Madi

Le nom propre مادي [mādī] pourrait être dérivé du mot مَدَى [madā] qui désigne l'amplitude ou l'extrémité des taux. Par contre, l'absence d'interprétation de ce nom dans les dictionnaires arabes que nous avons consultés nous fait supposer que ce nom n'est pas d'origine arabe. Considérant que ce nom est beaucoup plus utilisé dans les régions du sud que dans les autres régions de la Libye, nous pouvons supposer que ce nom est d'origine touarègue ou Tibous, deux cultures qui existaient et existent encore au sud de la Libye. Nous ajoutons que la plupart des porteurs de ce nom sont noirs, ce qui pourrait confirmer l'hypothèse qui vient d'être supposée. Ainsi, ce nom pourrait être utilisé pour désigner un esclave.

Le proverbe en question pourrait être traduit par : « *Madi ! Que Dieu fait toujours se déplacer entre ici et là-bas* » et compris comme une plainte à l'égard d'une personne obligée de se déplacer entre deux lieux éloignés l'un de l'autre, mais aussi et surtout, comme une critique vis-à-vis d'une personne hésitant toujours dans ses choix.

Ce proverbe consiste donc à présenter l'image de quelqu'un qui a beaucoup de travail et qui, en tant qu'esclave, n'a pas d'avis personnel ni le pouvoir de décider du lieu où il doit être. Ses décisions sont toujours prises par une autre personne qui le domine et par la suite, l'esclave n'a plus qu'à se déplacer à l'endroit indiqué par son maître. C'est cette image qui est illustrée à travers l'emploi du nom de مادي [mādī].

'aj	`a	lak	yā	mā	dī	bīn	jāī	'aū	ghā	dī
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

Au niveau formel, nous remarquons que le nom propre مَادِي [mādī] est composé de deux syllabes (5 et 6) et que sa dernière syllabe partage le même son que la syllabe « 11 » du mot غَادِي [ghādī], constituant ainsi une rime et donnant au proverbe une sonorité agréable qui pourrait ajouter une fonction littéraire, voire « sentimentale » à la valeur sémantique du proverbe.

Nous pouvons donc affirmer que le nom propre a une fonction sémantique désignant « l'esclavage », et une autre formelle introduite par la rime.

Parmi les autres noms propres utilisés dans les proverbes libyens, notre choix va porter à présent sur celui de Mas`ūd.

6.2.6. Massôud

مَسْعُودُ [mas`ūd]

	Transcription phonétique	Proverbe libyen
43	[ħarrīk bil-`ūd wa'a`ṭi limas`ūd]	حَرَكَ بِالْعُودِ وَأَعْطِ لِمَسْعُودِ
44	[būk mas`ūd qattāl al-hwāiyash āissūd]	بُوكَ مَسْعُودَ قَتَّالَ الْهُوَايَشِ السُّودِ

Tableau 26 : Proverbes contenant le nom propre : Massôud

Ce nom مَسْعُودُ [mas`ūd] est un nom d'origine arabe, et dérive du mot سَعْدُ [sa`d] qui signifie « la chance ». Ainsi, le nom مَسْعُودُ [mas`ūd] désigne-t-il la personne ayant de la chance ou qui est fortunée. Comme nous l'avons déjà mentionné dans le cadre théorique de cette thèse, les Arabes avaient leur propre méthode de dénomination concernant le choix des noms. Or, dans ce cadre, ils avaient l'habitude de nommer leurs enfants par les noms désignant la force ou par des noms de prédateurs. Ils croyaient que par de tels choix, ils pouvaient apporter la chance à leur progéniture, et effrayer leurs ennemis. De même, ils donnaient à leurs esclaves, et même à leurs animaux, des noms aimables qui pouvaient, selon eux, leur apporter de la chance et du bonheur. Il nous semble que le nom مَسْعُودُ [mas`ūd] fait partie de ces derniers.

حَرَكَ بِالْعُودِ وَأَعْطَى لِمَسْعُودٍ

[ħarrik bil-`ūd wa'a`ṭi limas`ūd]

Ce proverbe pourrait être traduit par : « *Remue avec une baguette et donne à manger à Massôud* » et compris comme une description du travail mal fait. La moralité serait donc : il faut utiliser les bons outils pour faire du bon travail.

Dans ce proverbe, nous pouvons remarquer deux images évoquant de basses qualités : d'une part, l'image d'un repas mal préparé car non confectionné avec les bons outils, donne l'idée d'un mauvais résultat. Cette image pourrait être comprise comme un indice permettant de comprendre que la personne dont il est question, est paresseuse, avare, ou incompétente. L'utilisation d'une baguette ou d'un bout de bois pour remuer le repas nous indique aussi la mauvaise qualité du repas en cours de préparation. D'autre part, l'image du destinataire du repas, représenté par le nom de مَسْعُودٌ [mas`ūd], peut avoir plusieurs interprétations possibles :

Il s'agit d'un nom propre représentant un esclave qui, selon les traditions, ne mangeait pas avec son maître et qui devait accepter ce qu'on lui proposait ;

C'est aussi un nom propre représentant le nom d'un chien dont le repas était très simple et facile à préparer. Notons à ce sujet que les gens de la campagne adoptaient des chiens pour les aider à surveiller leurs bêtes. La nourriture de ces chiens se composait d'un peu de farine mélangée avec de l'eau ou du lait, dans une assiette ou une casserole usée. La préparation du repas se faisait à coté de la bergerie où le chien se trouvait Ce chien se mettait alors à remuer la queue exprimant sa joie face à ce qu'on lui présentait ;

Il s'agit aussi d'un nom qui, étymologiquement, désigne la personne ayant de la chance. Dans ce cas, ce nom désignerait la personne mise dans une situation opposée à celle à qui l'on sert un repas mal préparé.

En effet, ce dernier style est très répandu en langue arabe, sous le nom de « أُسْلُوبٌ النَّهْمُ [aslūb at-tahkum] ». Dans cette forme, le destinataire du mauvais repas est décrit comme fortuné alors que c'est plutôt le contraire. Ajoutons ici que ce proverbe existe aussi à Tunis, mais se dit d'une manière différente :

كَعُورٍ وَأَعْطِ لِلْأَعُورِ

[ka`wir ū'a`ṭī lil'a`war]

Ce dernier pourrait être traduit par : « Fais n’importe comment et donne au borgne. » Ici, le mot borgne est employé pour désigner une personne handicapée qui ne peut ni réfléchir, ni découvrir des défauts.

En cela, l'emploi du nom propre مَسْعُودٌ [mas`ūd] nous semble avoir une influence décisive, non seulement sur le plan sémantique, mais aussi au niveau formel. Or, le proverbe dans son ensemble se compose de 9 syllabes constituant une forme binaire dont il résulte une agréable sonorité, donnée par la similitude entre la syllabe finale de la première partie du proverbe (4) et la dernière syllabe de la deuxième partie (9), et qui est comprise dans le nom de مَسْعُودٌ [mas`ūd].

ḥar	rik	bil-	`ūd	/ wa'a`	ṭi	li	mas	`ūd
1	2	3	4	5	6	7	8	9

Le proverbe qui suit contient le même nom propre que le précédant. Pourtant, nous remarquons que le proverbe ne laisse aucune sorte d’indice permettant de deviner ce que le nom propre employé pourrait représenter.

بُوكٌ مَسْعُودٌ قَتَّلَ الْهَوَايِشَ الْاَسْوَدَ

[būk mas`ūd qattāl al-hwāiyash āissūd]

Ce proverbe se dit pour décrire le courage d’une personne qui aime les aventures et qui accepte les affaires dangereuses dont les résultats ne sont pas assurés. Ainsi, il pourrait être traduit par : « *Ton père Massôud, tueur des monstres noirs* » et compris comme le proverbe français : « Tel père, tel fils. » Nous pouvons citer un autre proverbe de l’arabe classique qui dit :

مَنْ شَابِهَ أَبَاهُ فَمَا ظَلَمَ

[man shābiha 'abāhu famā dhalm]

Ce dernier pourrait être traduit par : « *Celui qui ressemble à son père n'est pas oppressif* », servant à indiquer que si le fils est injuste et méchant, ce n'est pas de lui-même, mais plutôt parce qu'il fait comme son père qui est le vrai responsable.

En ce qui concerne le proverbe en question, nous remarquons ici l'absence du rapport entre le thème du proverbe et la signification étymologique du nom de مَسْعُودٌ [mas`ūd], que nous avons précédemment abordée. Contrairement au proverbe précédant, ce proverbe nous donne des indices pour reconnaître les caractères du nom propre employé. En effet, la phrase affirmative informe de l'état de مَسْعُودٌ [mas`ūd] et montre sa puissance à tuer les monstres noirs qui sont les plus dangereux. Ainsi, nous pouvons penser que ce proverbe est utilisé par un énonciateur voulant indiquer qu'il n'est pas étonné de ce qu'un fils agisse comme son père.

būk	mas	`ūd	qat	tāl	al-	hwā	iyash	āis	sūd
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Sur le plan formel, nous remarquons que dans ce proverbe de dix syllabes, la troisième et la dixième composent une sorte de rime qui donne une sonorité agréable au proverbe. Cette remarque nous fait supposer que le nom propre مَسْعُودٌ [mas`ūd] a pu être choisi dans cet objectif. Toutefois, nous ne pouvons pas exclure l'aspect sémantique étant donné que les trois interprétations possibles données pour le proverbe précédant peuvent être utilisées pour ce proverbe-ci, en notant cependant que dans ce dernier, l'aspect formel nous semble plus important.

6.3. Les noms propres des personnes sans connotation

6.3.1. Hamad et Hmaida

حَمْدٌ وَحَمِيدَةٌ [ḥamad wa ḥmīdah]

	Transcriptions	proverbe
45	[ḥamad wa ḥmīdah]	حَمْدٌ وَحَمِيدَةٌ
46	[mā tqūl 'iiḥmaydah jā nīn al-bāb ītuqq]	مَا تَقُولُ إِحْمِيدَةَ جَانِبِ الْبَابِ يُطَقُّ

Tableau 27 : Proverbes contenant les noms propres : Hamad et Hmaida

Dans les proverbes libyens, l'on se sert parfois de divers outils grammaticaux pour renforcer une opinion précise. Parmi ces outils, le diminutif occupe une place importante, comme notamment le nom حَمِيدَة [ħmīdah] qui est le diminutif des noms comme : محمد [muḥamed], مُحَمَّد [muḥamed] et أَحْمَد [aḥmad]. Ce dernier se prononce حَمَد [ḥamad] dans les régions de l'est de la Libye, alors qu'à l'ouest, il se prononce أَحْمَد [aḥmad]. Ce nom d'origine arabe désigne, étymologiquement, « une personne ayant beaucoup de caractères favorables » (AL-HATTI, 2003 : 27). Le terme حَمِيدَة [ħmīdah] étant, comme indiqué, son diminutif.

Il est à mentionner que l'usage d'un diminutif dans un proverbe ne diminue pas, comme on pourrait le croire, la valeur du nom propre. Au contraire, cela lui donne une plus grande place puisque le diminutif implique une sorte de relation sentimentale entre le nom propre mentionné et la personne qui le mentionne.

Ce proverbe, dont la traduction est « *Il y a donc Ahmad et Hmada !* », est utilisé pour montrer que l'on n'est pas satisfait d'un jugement pris concernant une situation particulière. Le premier nom propre, « Ahmad » indique que la décision prise est juste et objective, alors que le deuxième nom, « Hmada » est un diminutif d'Ahmad. Il montre que, poussé par un lien sentimental, la décision prise est en faveur de Hmada et que de ce fait, la décision est subjective au lieu d'être objective.

Ici, nous constatons que le nom n'a pas de connotation car le sens est bâti sur la structure morphologique des deux prénoms. Hamad étant le prénom ordinaire, tandis que Hmada est le diminutif du même prénom, chargé émotionnellement. Le fait d'utiliser Hmada accentue l'intimité avec le prénom ordinaire, marquant ainsi l'idée de subjectivité. Afin de marquer l'intimité avec l'un et la distance avec l'autre, le proverbe oppose le nom ordinaire, au diminutif du même nom. L'un étant considéré comme impliquant des décisions objectives, et l'autre comme impliquant des décisions subjectives.

ḥa	mad	wa	ħmī	dah
1	2	3	4	5

Sur le plan linguistique, nous pouvons dire que ce proverbe est une phrase comparative simple, dépourvue de verbe. Quant à la conjonction de comparaison, elle est remplacée par la conjonction de coordination و [wa] syllabe (3). Ce dernier terme sert à placer sur le même plan, les deux parties mises en comparaison afin de faire comprendre que le fait de favoriser l'une (représentée par le diminutif du nom) et de normaliser l'autre (représentée par l'usage ordinaire du nom) est un fait injuste. Enfin, nous constatons que si le nom propre ordinaire était remplacé par un autre, et qu'il était jumelé au diminutif lui correspondant, cela pourrait aboutir à la même signification proverbiale. En cela, ce ne sont donc pas les prénoms et diminutifs eux-mêmes qui font sens, mais l'usage d'un nom (peu importe lequel) et de son diminutif.

ما تُقُولُ إِحْمِيدَةَ جَانِئِنِ الْبَابِ يُطَقُّ

[mā tqūl 'iḥmaydah jā nīn al-bāb iṭuqq]

Ce proverbe présenté ci-dessus pourrait être traduit par : « *Tu ne dois pas dire : Hmada est arrivé, sauf quand il frappe à la porte !* » et compris comme un conseil consistant à ne pas fêter un succès qu'après s'être assuré de sa réalité effective.

Ici, l'on ne trouve pas le diminutif حَمِيدَةَ [ḥmīdah] juxtaposé au nom propre, mais il est employé de cette manière pour souligner l'influence des relations amicales sur les décisions prises. En revanche, dans ce proverbe, l'on ne s'intéressait pas à établir une comparaison entre deux personnes, puisque l'emploi du diminutif حَمِيدَةَ [ḥmīdah] servait à désigner une sorte d'émotion portée à l'encontre d'une personne jugée aimable.

Ici, nous pouvons imaginer que parmi les visiteurs, la personne désignée est la seule qui ait l'habitude de frapper à la porte avant d'entrer. L'interprétation de ce proverbe consiste à comprendre le rôle sémantique du nom propre employé. En effet, l'arrivée de quelqu'un comme حَمِيدَةَ [ḥmīdah] n'est pas comparable à l'arrivée de toute autre personne. De fait, le diminutif est normalement appliqué à une personne favorisée dont l'arrivée est un symbole de bonne nouvelle attendue.

mā	tqūl	'iiḥ	may	dah	jā	nīn	al-	bāb	ī	tuqq
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

Sur le plan formel, ce proverbe se compose de 11 syllabes placées sous forme binaire et dépourvues de rime. Ainsi, le nom propre employé ne joue-t-il donc pas un rôle métrique, puisque son rôle est lié à sa forme (en tant que diminutif). En précisant que le nom de base pourrait être remplacé par un autre nom, lui aussi présenté dans sa forme de diminutif, sans que cela change le sens, comme dans le cas précédant.

6.3.2. Imbarak

مُبَارَك [mbārak]

	Transcriptions	proverbe
47	[khush yāmbārak biḥmārak]	خُشْ يَا مُبَارَك بِحِمَارَك

Tableau 28 : Proverbes contenant le nom propre : Imbarak

Le nom propre مُبَارَك [mbārak] est un nom d'origine arabe dérivé du mot بَرَكَة [bārakā] qui pourrait désigner la personne bénie, chanceuse, qui reçoit la baraka. En effet, le mot مُبَارَك [mbārak] est utilisé non seulement comme prénom, mais il se dit aussi pour désigner un marabout, un sage, une personne qui ne sait faire de mal à personne.

Ce proverbe pourrait être traduit par : « Ô ! Imbarek ! Entre avec ton âne ! », et compris comme l'expression d'un mécontentement à l'égard d'une situation d'anarchie et de désordre. Cette interprétation est suggérée par l'idée contenue dans le proverbe, qu'il est toléré d'entrer avec une bête comme un âne. Nous pouvons remarquer que, par l'emploi de ce nom propre, le proverbe va plus loin pour décrire cette situation. En effet, supposons qu'un établissement soit peu contrôlé, et que de ce fait, il abrite des voleurs et autres professionnels de l'arnaque. La situation devenant dramatique lorsque des personnes naïves pénètrent dans cet établissement car l'on sait alors d'avance qu'elles seront blousées. Au niveau sémantique, le nom propre مُبَارَك [mbārak] ajoute et renforce l'image proverbiale émise par ce proverbe.

khush	yām	bā	rak	bi	ḥmā	rak
1	2	3	4	5	6	7

Sur le plan formel, nous remarquons que ce nom propre constitue une rime au travers du son final de la syllabe 3 + syllabe 4, et du son final de la syllabe 6 + syllabe 7. Cette fonction métrique ajoute un rôle formel à ce nom propre, et confère à ce dernier, une fonction sémantique.

6.3.3. Maymoun

مَيْمُونُ [maymūn]

	Transcriptions	proverbe
48	[qabal mā taḥmal wattit al-kammūn waqabal mā talid sammātah maymūn]	قَبْلُ مَا تَحْمَلُ وَتَتُّ الْكُمُونَ وَقَبْلُ مَا تَلِدُ سَمَّاتَهُ مَيْمُونُ

Tableau 29 : Proverbes contenant le nom propre : Maymoun

Avant d'en venir à l'interprétation de ce proverbe, il est très important d'illustrer deux mots clés suivants :

- : الْكُمُونَ [al-kammūn] « *cumin* » :

Ce terme désigne une plante herbeuse dont on se sert en cuisine. On l'utilise aussi comme remède contre certaines maladies. Dans la tradition de la majorité de pays arabes, l'on prépare une omelette ou bien une soupe dont les œufs et le cumin sont les ingrédients les plus importants. Les vieilles femmes présentent ce repas à la femme qui vient d'accoucher et lui conseillent de la manger en entière puisque le cumin est, selon l'usage, un remède très efficace pour diminuer les douleurs de l'accouchement.

- : مَيْمُونُ [maymūn] : il s'agit d'un prénom masculin d'origine arabe dérivé du mot يُمْنُ [yumn] qui pourrait signifier la paix et la baraka. Le mot مَيْمُونُ [maymūn] est utilisé aussi dans l'expression سَفَرُ مَيْمُونُ [safar maymūn] qui veut dire « *Bon voyage* », pour souhaiter bonne chance à un voyageur.

Ce proverbe pourrait être traduit par : « *Avant d'être enceinte, elle avait préparé du cumin et avant d'accoucher, elle l'avait nommé Maymoun.* » Il se dit d'une personne

pressée qui a toujours des réactions fondées sur son imagination et non pas sur la réalité des choses. La moralité de ce proverbe serait donc la suivante : « Se précipiter ne sert à rien. La sagesse et la prévoyance exigent de la patience pour réaliser n'importe quel travail. Aussi, ne faut-il jamais sous-estimer une tâche et la laisser s'accomplir au dernier moment ».

Sur le plan sémantique, nous constatons la présence de deux images qui relèvent de la même idée générale ; d'une part, le fait de préparer le cumin en attendant l'accouchement et même avant d'être enceinte, et d'autre part, le fait de nommer le nouveau-né مَيْمُونُ [maymūn] avant que ce dernier ne soit né, dénotent tous deux un manque total de patience.

Ensuite, le rôle sémantique du prénom employé en tant que signifiant de l'arrivée d'un être sain et sauf, indique qu'il est trop tôt, lorsqu'un enfant n'est pas encore né, pour dire s'il sera viable ou non, ou même pour dire s'il s'agit d'un garçon ou d'une fille. En cela, le fait d'être enceinte et la naissance viable d'un enfant ne sont garantis ni l'un ni l'autre. De ce fait, la réaction de la femme dans les deux cas démontre son impatience.

ga	bal	mā	taḥ	mal	wat	tit	al-	kam	mūn
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

wa	ga	bal	mā	ta	lid	sam	mā	tah	may	mūn
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21

Sur le plan linguistique, il s'agit de deux phrases complexes composées chacune de deux propositions et liées par une conjonction de subordination و [Wa]. Ce dernier terme sert à établir une sorte de continuité de l'image métaphorique qui est la même dans les deux phrases. Cette forme binaire est caractérisée par la rime qui contient les syllabes 10 et 21. Ainsi, nous pouvons remarquer que, dans ce proverbe, le nom possède une double fonction : l'une sémantique et l'autre métrique.

6.3.4. Abdelaziz

عَبْدُ الْعَزِيزِ [ʿabdiāl`azīz]

	Transcriptions	proverbe
49	[ʿinrīdak yā`abdiāl`azīz ta`aznī .. zidtnī yā`abdiāl`azīz `ihbāl]	إِنْرِيْدَكَ يَا عَبْدَ الْعَزِيزِ تَعَزَّنِي .. زِدْتَنِي يَا عَبْدَ الْعَزِيزِ إِهْبَالَ

Tableau 30 : Proverbes contenant le nom propre : Abdelaziz

Le prénom عَبْدُ الْعَزِيزِ [ʿabdiāl`azīz] fait partie des prénoms arabes formés à partir du préfixe عَبْد [ʿabd] qui dérive d'un verbe signifiant « adorer » ou « vénérer ». Il est très souvent utilisé comme composant de prénoms, auquel l'ajoute l'un des 99 attributs de Dieu. Ici, le mot الْعَزِيزُ [āl`azīz] pourrait être dérivé du mot عِزَّة [ʿizzah] qui signifie l'extrémité de la puissance et de l'honneur. Ainsi, ce prénom signifie-t-il « le serviteur du Puissant, de l'Honoré ».

Ce proverbe pourrait être traduit par : « *J'attendais d'Abdelaziz qu'il me soutienne, mais Abdelaziz m'a rendu plus fou encore.* » Ce qui peut être compris comme un conseil donné de ne pas augmenter les malheurs des gens lorsque l'on ne parvient pas à les soutenir.

L'énonciateur signale dans ce proverbe son propre état de faiblesse et le besoin d'aide qu'il éprouve, à l'égard d'une autre personne (à savoir عَبْدُ الْعَزِيزِ [ʿabdiāl`azīz]) possédant les moyens de lui venir en aide. D'un point de vue sémantique, le prénom susmentionné possède une valeur sémantique qui donne ou, du moins, influe sur le sens sémantique de l'ensemble du proverbe.

Pourtant, le résultat n'est pas celui attendu par le narrateur. Il est même l'exact opposé puisque la personne censée l'aider à franchir un obstacle, l'a au final, rendu plus faible. Abdelaziz, d'après l'interprétation de ce proverbe, serait donc un prénom sans connotation et ne se référant pas à une personne réelle. D'ailleurs, nous pouvons remarquer que ce pronom possède plusieurs affinités avec le verbe de la phrase principale :

- Une affinité stylistique et phonétique que l'on trouve dans la répétition du prénom dans les deux parties du proverbe et le ton du verbe de la phrase principale [ʿabdiāl`azīz] / [ta`aznī].

- Une affinité sémantique que l'on trouve dans la signification du prénom [ʿabdiālʿazīz] et dans le verbe [taʿaznī] qui ont le même sens et qui viennent du même mot [ʿzza] (qui signifie glorifier-honorer).

'in	rī	dak	yā	`ab	diāl	`a	zīz	ta	`az	nī
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

zid	tnī	yā	`ab	diāl	`a	zīz	'ih	bāl
12	13	14	15	16	17	18	19	20

Sur le plan formel, la structure de ce proverbe est binaire, avec un nombre de 20 syllabes. Pourtant, ce dernier ne contient pas de rime, hors mis au niveau de la répétition du prénom.

6.3.5. Saïd et Al-mabrouk

سَعِيدٌ وَالْمَبْرُوكُ [sa`īd] / [al-mabrūk].

	Transcriptions	proverbe
50	[sa`īd 'akh al-mabrūk]	سَعِيدٌ أَخُ الْمَبْرُوكِ

Tableau 31 : Proverbes contenant les noms propres : Saïd et Al-mabrouk

Ce proverbe contient deux prénoms : سَعِيدٌ [sa`īd] et الْمَبْرُوكُ [al-mabrūk].

Étymologiquement parlant, le premier est un prénom masculin, dont le féminin سَعِيدَةٌ [sa`īdah] est d'origine arabe et qui signifie « heureux » ; le deuxième est un prénom masculin dont le féminin مَبْرُوكَةٌ [mabrūkah] est également d'origine arabe. Ce nom est dérivé du mot baraka qui signifie : chanceux, prospère, jouissant d'une influence bénéfique.

L'interprétation de ce proverbe, que nous traduisons par : « Saïd est le frère d'Al-mabrouk », consiste à mettre en position d'assimilation, les deux prénoms employés. Ainsi, le sens métaphorique consiste-t-il à désigner un individu ressemblant à son frère.

Toutefois, il convient de signaler que le mot « frère » n'est pas seulement utilisé pour indiquer un lien parental, mais aussi pour désigner deux unités du même objet. À titre d'exemple, on dit « frères » pour désigner une paire de chaussures. Or, sachant que la signification étymologique des deux préfixes n'est pas éloignée l'une de l'autre, voire qu'ils sont presque synonymes, il est quasiment inutile de préciser que les deux hommes dont il est question, sont frères.

sa	`īd	'akh	al-	mab	rūk
1	2	3	4	5	6

Sur le plan formel, il s'agit d'une phrase nominale simple, dépourvue de verbe. Le nombre limité de syllabes donne à ce proverbe un caractère idéal pour mettre en valeur la métaphore qu'il contient.

6.3.6. Dirdanou

دِرْدَانُو [dirdannū]

	Transcriptions	proverbe
51	[`īliah dirdannū]	عَيْلَةٌ دِرْدَانُو

Tableau 32 : Proverbes contenant le nom propre : Dirdanou

En effet, la seule référence que nous avons trouvée pour interpréter ce proverbe est une émission comique diffusée à la télévision libyenne dans les années 1970. Elle présentait ce nom pour désigner la famille d'un homme nommé دَنْو [dannū]. Ce mot pourrait être dérivé du mot دَنَّ [danna] ou دَنْدَنَّ [dandana], et ainsi avoir deux significations :

- Chanter et être « pris » dans le rythme de la chanson au point d'en avoir la tête qui tourne ;
- Boire de manière excessive. D'ailleurs, dans la plupart du temps, ce terme désigne une personne « ivre ».

Dans le premier cas, le terme pourrait désigner une famille mal éduquée et non respectueuse du fait que dans les traditions, surtout rurales, les membres d'une famille ne

chantent pas ni écouter des chansons ensemble. Il en est de même pour le second cas qui exprime le fait de boire de l'alcool de manière excessive, ce qui rend la personne dans une situation de déséquilibre.

Nous remarquons aussi l'ajout du suffixe *در* [dir] en syllabe 3, ce qui, a priori, semble dépourvu de sens. Toutefois son rôle onomatopéique consiste à préciser clairement l'image que l'on a voulu attribuer à cette famille.

`ī	liat	dir	dan	nū
1	2	3	4	5

Littéralement, nous pouvons traduire ce proverbe par : « La famille de Derdanneau » ce qui pourrait être compris comme : une famille mal organisée. Cette expression peut s'employer pour désigner une famille mal organisée et dont les membres se disputent toujours.

6.3.7. Agha

أغا ['aghā]

	Transcriptions	proverbe
52	[inqūl lah 'aghā īqūl lī kam `indah min ḍanā]	نَقُولُ لَهُ أَغَا يَقُولُ لِي كَمْ عِنْدَهُ مِنْ ضَنَانَا

Tableau 33 : Proverbes contenant le nom propre : Agha

Le nom *Agha*, d'origine turque, est très répandu dans presque tous les pays arabes. De nombreuses familles portent ce nom, prononcé différemment selon la région (*Agha*, *Lagha* ou *Al-Agha*). Considéré comme signe de richesse et d'authenticité, ce nom est très commun dans le cadre militaire pour désigner le grade d'officier. Dans l'Empire ottoman, les commandants des différentes branches de l'armée étaient appelés aghas (par ex. *Azap Agha*, *Besli Agha*). Cette désignation était aussi donnée aux commandants d'unités plus petites, comme les *bulyuks* et les *odjaks*. En Libye, on accorde ce nom aux familles descendantes d'origine turque qui se sont installées au pays dès l'occupation ottomane.

La traduction littérale de ce proverbe est : « *Je lui dis Agha, il me demande combien d'enfants il a.* » Ce proverbe montre un dialogue qui se termine par un malentendu. En parlant, la première personne indique qu'il est *Agha*. À la suite de quoi, la deuxième

personne lui demande absurdement : combien d'enfant a-t-il ? On constate qu'un manque de logique règne dans ce dialogue. Pour clarifier le sens de ce proverbe, citons-en un autre qui, lui aussi, exprime l'absurdité de certains gens: *إِنقُوللله ثور إيقوللي إحلْبَه* [ʿinqūllah thūr ʿīqūllī ʿihlbah] qui pourrait être traduit par : « *Je lui dis voilà un bœuf, il me demande de le traire.* »

Il est à noter que le nom propre *Agha* n'a pas de sens étymologique en langue arabe. Pourtant, nous pouvons imaginer que le rôle de ce nom propre consiste à s'éloigner de toute ambiguïté qui pourrait, au final, se terminer par un malentendu.

in	qūl	lah	'a	ghā	ī	qūl	lī	kam	`in	dah	min	ḍa	nā
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14

Au niveau formel, ce proverbe de forme binaire et dialogique contient deux phrases. L'une est une phrase affirmative qui présente une idée et qui est composée de 5 syllabes (1-5). L'autre est une phrase exclamative et composée de 9 syllabes (6-14). Il est donc clair qu'il n'y a pas de lien métrique entre ces deux phrases. Ainsi, le nom employé n'a-t-il aucun rôle sur le plan formel.

6.3.8. Zaid et Abaid

زَيْدٌ وَ عَبِيدٌ [zayd] / [ʿbayd]

	Transcriptions	Proverbe
53	[lā zayd lā ʿbayd]	لَا زَيْدٌ لَا عَبِيدٌ

Tableau 34 : Proverbes contenant les noms propres : Zaid et Abaid

Le proverbe suivant contient deux noms propres : زَيْدٌ [zayd] et عَبِيدٌ [ʿbayd]. Le premier, qui est un prénom d'origine arabe, pourrait désigner l'augmentation ou l'addition des biens. Quant au deuxième, c'est un nom dialectal qui se dit pour désigner quelqu'un dont la couleur de peau est noire ou « bronzée ». C'est aussi un diminutif du mot عَبْدٌ [ʿabd] qui désigne un esclave.

La traduction littérale de ce proverbe est : « *Ni Zayd ni Abaid* », ce qui signifie : « Ni l'un ni l'autre ». Ajoutons ici que la culture libyenne est riche de tels proverbes, dont voici quelques exemples :

- لا ناقة لي فيها ولا جمل [lā nāqata lī fīhā ūalā jamalun] signifie : « Je n'y ai ni chamelle ni chameau ». Ce proverbe se dit pour parler du but ou du résultat ;
- لا أبيض ولا أسود [lā 'abyaḍ walā 'aswad] signifie : « Ni blanc ni noir ». Ce proverbe se dit pour parler des objets inanimés, qu'ils soient réels ou abstraits ;
- لا فلان ولا علان [lā fulān ūlā `allān]. Pour ce proverbe, nous n'avons pas trouvé de traduction exacte mais le terme فُلَان [fulān] désigne une personne nommée et connue, alors que عَلَان [ʿallān] désigne une personne inconnue. Il pourrait donc être compris comme désigne aucune personne en particulier, donc tout le monde. En effet, ce proverbe se dit pour parler uniquement des êtres humains.

À noter par ailleurs que, dans le proverbe qui nous occupe (« *Ni Zayd ni Abaid* »), l'emploi de ces deux prénoms peut servir à confirmer la certitude de l'information donnée. Si le prénom زَيْد [zayd] représente le maître, le prénom عَبِيد [ʿbayd] va alors représenter l'esclave. Puisque le maître et l'esclave constituent les deux extrémités de la classe sociale, la négation de ces deux extrémités indique donc que l'information concerne la totalité des personnes.

lā	zayd	lā	`bayd
1	2	3	4

Toujours au niveau de l'aspect formel de ce proverbe, l'on remarque qu'il ne contient que quatre syllabes. Néanmoins, et malgré l'absence de verbe, la structure métrique de cette phrase, grâce à la présence de ces deux prénoms monosyllabiques, est harmonique à l'oreille.

À partir de ce que nous venons de présenter, et après avoir mis en avant certains noms propres dont l'origine reste, à l'exception de Djoha, une énigme pour les chercheurs,

nous voulons souligner que l'ambiguïté de ces personnages ne nuit en rien à la quantité de proverbes dans lesquels il est fait référence à ces derniers, dans la tradition orale libyenne.

En effet, il s'agit de personnages liés intrinsèquement à différentes situations, exprimées dans des proverbes libyens, ce qui indique que dans le temps passé, ces mêmes personnages avaient une place marquante dans la société. Notons que l'importance qui leur a été accordée, ne vient pas du fait qu'ils aient fait partie des gens dominants. Certains d'entre eux n'étaient que d'esclaves. Néanmoins ils n'ont pas quitté la vie sans laisser leur propre trace dans le folklore traditionnel du pays.

Enfin, il est à souligner que la forme dialogique, dans laquelle est mise la majorité des proverbes liés à Djoha, n'a pas été choisie au hasard ; cette forme facilite la compréhension et indique la source originale du message transmis.

CHAPITRE VII / TOPONYMES DANS LES PROVERBES LIBYENS

Les noms propres que l'on rencontre dans les proverbes ne se limitent pas, comme nous allons le voir, à une seule catégorie. Nous avons déjà consacré plusieurs sous-chapitres à l'étude des catégories anthroponymiques des proverbes contenant des noms propres. À présent, nous allons examiner leur catégorie toponymique.

Cette catégorie comprend majoritairement les noms de lieux. Nous considérons ces derniers comme aussi importants que les noms de personnes que nous avons traités antérieurement. En effet, ces noms de lieux tiennent une place importante dans les proverbes, facilitant la mémorisation de ceux-ci et offrant un fonctionnement qui n'est pas seulement sémantique mais aussi formel.

Afin d'étudier l'utilisation des noms de lieux dans les proverbes, tout en évitant la monotonie, notre analyse sera divisée en deux sous-chapitres : dans le premier, nous analyserons la catégorie des noms de lieux locaux en nous appuyant sur les proverbes contenant des noms de lieux qui existent en Libye. Tandis que dans le second, nous présenterons des proverbes libyens mentionnant des lieux situés à l'étranger.

7.1 – Proverbes contenant des noms de lieux locaux

7.1.1. Albutnane

الْبُطْنَانُ [al-buṭnān]

	Transcription	Proverbe
54	[mā 'ab`ad al-buṭnān `a l-`anz al-rākah]	ما أَبْعَدُ الْبُطْنَانُ عِ الْغَنْزُ الرَّكَاةَ

Tableau 35 : Proverbes contenant le nom propre : Albutnan

الْبُطْنَانُ [al-buṭnān] ou (Marmarique) est une ancienne région d'Afrique du nord, à cheval entre la Libye et l'Égypte. Cette région, limitée par la plaine de Tanfassa à l'ouest, la dépression de Qattarah à l'est et la mer Méditerranée au nord, constitue, selon nous, un lieu favorable à l'élevage des chèvres. Notre opinion n'est d'ailleurs pas différente de celle de PACHO (1827) qui indique que :

« *Le ciel de la Libye est beaucoup plus favorable aux chèvres qu'aux moutons. Ces derniers ne peuvent, en général,*

habiter la région boisée qu'en été seulement ; en hiver, les pasteurs arabes sont forcés de les conduire dans les plaines du sud qui, du fait d'être dépourvues de haute végétation et entrecoupées de vallées herbeuses, leur offrent des pâturages abondants, sans les exposer aux violents orages qui règnent en cette saison auprès des terrasses maritimes, et qu'ils ne peuvent aisément endurer. Les chèvres au contraire n'en souffrent nullement, et se plaisent à grimper sur leurs escarpements abruptes ; aussi s'y trouvent-elles en nombre prodigieux à toutes les saisons. » (1827 :244)

Dans ce proverbe, l'on se sert des caractères physiques de la chèvre pour donner une image métaphorique non seulement de la chèvre, de ses spécificités, mais aussi de la zone de **البُطْنَان** [al-buṭnān].

Le proverbe que nous venons de citer peut être traduit littéralement par : « *Comme il est loin, Albutnane, pour la chèvre paresseuse !* » Il se dit pour désigner une personne qui ne veut pas faire un effort considéré généralement comme tolérable, pour atteindre un objectif. Le sens métaphorique de ce proverbe est fondé sur une particularité de la chèvre qui est que cet animal arrive à vivre dans des conditions dures, qui sont mentionnées dans leur nom même **البُطْنَان** [al-buṭnān].

Ici, le fait de juger le lieu dont il est question, trop éloigné pour la chèvre paresseuse, est un avis qui n'est pas fondé sur la distance située entre l'endroit où l'animal se trouve et le lieu mentionné, mais sur la paresse de la chèvre qui imagine que ce lieu en question est loin. Les caractéristiques naturelles du lieu auquel se réfère ce nom propre permettent donc en elles-mêmes de saisir l'image métaphorique de ce proverbe.

mā	'ab	`ad	al-	but	nān	`a l-	`anz	al-	rā	kah
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

Sur le plan formel, ce proverbe est une phrase exclamative composée de 11 syllabes qui ne produisent aucune sorte de rime entre elles. Cela exclut la raison formelle de l'emploi de ce nom propre dans ce proverbe.

Comme nous allons le voir à présent, d'autres proverbes contiennent également des noms des lieux qui jouent un rôle primordial dans la construction du proverbe.

7.1.2. Siwah et Guergaresh

سِيْوَه و قِرْقَارِشْ [siwah] [qirqārish]

	Transcription	Proverbe
55	[yātamar siwah yālbān qirqārish]	يَاتَمَرُ سِيْوَه يَالْبَنُ قِرْقَارِشْ

Tableau 36 : Proverbes contenant les noms propres : Siwah et Guergaresh

Ici, deux noms propres de la même catégorie sont employés dans ce proverbe qui se réfère à deux lieux situés en Libye. Pour que l'interprétation de ce proverbe soit plus claire, il est important d'examiner quelques-unes des caractéristiques géographiques de ces derniers.

Commençons tout d'abord par سِيْوَه [siwah] qui est un oasis situé au sud de la Marmarique et qui partage ses frontières avec la Libye et l'Égypte. Cet oasis est connu pour sa production de dattes de haute qualité.

Quant à قِرْقَارِشْ [qirqārish], il s'agit d'un grand quartier qui abritait de très beaux lieux, situé à l'ouest de Tripoli et qui connut, plus tard, une forte expansion géographique. Un tel élargissement de la capitale libyenne fit que قِرْقَارِشْ [qirqārish] devint alors une partie importante de la ville. À l'époque, du fait qu'ils étaient idéalement situés entre Tripoli et les grandes fermes de l'ouest du pays, les habitants de ce quartier prirent l'habitude d'acheter du lait venant de ces fermes pour produire du fromage, du beurre et surtout du lait fermenté ayant une importance considérable comme produit alimentaire. C'est d'ailleurs sans doute la bonne qualité de ce lait fermenté qui rendit le quartier très connu.

En ce qui concerne ce proverbe, il pourrait être littéralement traduit par : « Ô dattes de Siwah, Ô leben de Guergaresh. » Nous constatons donc que ce proverbe réunit deux éléments alimentaires⁴⁰ de haute qualité, mais qui ont tous deux une source différente. De

⁴⁰ Les dattes et le lait fermenté, habituellement consommés ensemble, composaient traditionnellement la nourriture essentielle du peuple libyen.

plus, une distance de presque 1500 kilomètres sépare leurs lieux d'origine (l'un étant à l'est alors que l'autre est à l'ouest du pays).

Le message transmis par ce proverbe est donc clair ; il n'est pas toujours possible d'avoir de bons résultats, mais si cela arrive, le bonheur éprouvé sera grand. Pour que l'image proverbiale soit complète, il convient d'ajouter que l'on ne peut employer l'un de ces noms propres sans mentionner l'autre. Un peu comme dans l'expression française « tomber de Charybde en Scylla ».

Ici la question de la distance qui sépare les deux lieux joue un rôle primordial non seulement dans la construction du proverbe, mais aussi pour transmettre un message précis. Pour approcher davantage la signification de ce proverbe, l'on peut supposer que s'il existait une sorte de voisinage entre les deux lieux, l'achat de ces deux produits alimentaires ne poserait pas de difficulté. C'est donc, et comme nous l'avons déjà mentionné, la distance entre les deux lieux qui représentent une grande difficulté pour arriver au meilleur résultat.

Notons ici qu'à l'époque, et vu le manque de moyens de conservation, il était impossible à Siwah, d'avoir du lait fermenté venant de Guergaresh car ce produit perdait sa valeur alimentaire dans les deux ou trois jours suivant sa production. Ce qui n'était pas le cas des dattes de Siwah qui restaient de bonne qualité, pour longtemps.

yā	ta	mar	siy	wah	yā	lban	qir	qā	rish
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Au niveau formel, les deux noms propres employés dans cette phrase proverbiale ne donnent aucune sorte de rime. Leur rôle est donc exclusivement de nature référentielle, puisque ces deux lieux sont très connus dans le milieu socioculturel.

7.1.3. Kaam

كُعَام [k`ām]

	Transcription	Proverbe
56	['idh-dhn yāfarrūj k`ām]	إِدْنُ يَأْفَرُوجُ كُعَام

Tableau 37 : Proverbes contenant le nom propre : Kaam

À l'est de Tripoli, se trouve un village situé sur un petit oued nommé وادي كعام (soit l'oued Kaam). Il porte le nom de cet oued qui, selon René REBUFFAT (1982), a été mentionné par Hérodote (VI, 175) sous le nom de Kinyps. Il est intéressant d'ajouter ici que REBUFFAT confirme qu'Hérodote a placé dans ses écrits, les Maces entre la région de l'autel des Philènes, et l'oued Kaam, qui coule à 20 kilomètres à l'est de Leptis Magna. Dans les lignes suivantes, REBUFFAT retranscrit la description qu'Hérodote a faite de cet endroit :

« Le long de la mer, du côté du couchant, les Maces font suite aux Nasamons. Ils se rasent la tête en réservant des crêtes, laissant pousser le milieu de leur chevelure, et rasent les parties de droite et de gauche jusqu'à la peau ; à la guerre, ils portent pour se protéger des peaux d'autruches. A travers leur pays coule le fleuve Kinyps⁴¹. »

Le proverbe auquel nous nous intéressons peut être traduit littéralement par : « *Coqueline ! Ô coq de Kaam* ». Malgré nos recherches, il s'avère difficile de trouver quelles sont les particularités propres aux coqs provenant de cet endroit. De ce fait, pour comprendre le sens du message proverbial, nous avons eu recours à un autre proverbe libyen ayant presque le même sens : هِيَ إِهْنَا وَصَيَّاحَهَا فِي الْوَادِي [hya 'ihnā ūnā ū ūā fī l-wādī], qui pourrait être traduit par : « Elle est ici et sa voix est dans l'oued. »

Notons tout d'abord que le pronom « elle » se réfère en réalité au « fusil » qui est de genre féminin en arabe. Il est vrai que le son de la cartouche peut être entendu au loin, d'autant que, comme le souligne ce proverbe, l'oued rend l'écho plus fort. Une simple comparaison entre les deux proverbes nous invite à affirmer que tous deux ont le même

⁴¹ Cité par REBUFFAT (1982 :197)

sens : l'utilisation du mot « oued » a ici pour but de montrer la distance entre le lieu où le son est produit et celui où son écho peut être entendu.

Partant de là, il est donc possible que l'utilisation du nom propre كَعَام [k`ām] n'ait pour but que d'indiquer que l'une des particularités de l'oued en question, est que le son ne peut pas y être clairement entendu. Ainsi, le proverbe dessine-t-il une image du coq qui ne peut pas faire entendre sa voix parce qu'il chante dans un endroit situé bas. Nous pouvons supposer aussi qu'en Libye, les oueds sont des endroits privilégiés pour la culture et l'élevage des animaux. En acceptant cette hypothèse, l'on peut imaginer que la voix du coq se perde parmi les bruits émanant d'autres animaux.

Quelle que soit la vraie raison qui empêche la voix du coq d'être entendue et appréciée, le message de ce proverbe est qu'il faut toujours choisir le bon moment et le bon endroit pour exprimer n'importe quel point de vue. C'est donc une sorte de critique pouvant être adressée à une personne qui formule une opinion n'ayant pas de rapport avec un contexte précis.

'idh	dhn	yā	far	rūj	k`ām
1	2	3	4	5	6

Sur le plan formel, ce proverbe comporte une phrase simple composée de 6 syllabes sans lien métrique entre elles, ce qui exclut le fait que le nom propre soit employé pour jouer un rôle formel.

7.1.4. El-blinge et Kharga

الْبَلْنَجُ وَخَارِقَهُ [al-blanj] / [khārqah]

	Transcription	Proverbe
57	[bayn al-blanj ūkhārqah]	بَيْنَ الْبَلْنَجِ وَخَارِقَهُ

Tableau 38 : Proverbes contenant les noms propres : El-blinge et Kharga

Il s'agit de deux sources d'eau nommées *El-blinge* et *Kharga*. Toutes les deux sont proches l'une de l'autre et se trouvent dans la montagne verte située à l'est de la Libye. Selon l'histoire, lors des batailles de résistance militaire menée par les Libyens contre l'occupation italienne, l'un des résistants aurait été grièvement blessé, qui se trouvait dans

un endroit au milieu d'*El-blinge* et *Kharga*. Ayant soif, il ne pouvait atteindre l'une ou l'autre des sources d'eau qui étaient pourtant près de lui. Épuisé, il ne pouvait même pas avancer pour boire à cause de sa profonde blessure. Ses camarades venus le chercher, l'ont entendu répéter la phrase suivante qui est devenue plus tard un proverbe : « يانا اللي عطشان بين البلنج وخارقه » (« C'est moi qui ai soif entre El-blinge et Kharga ! »)

Dans cette phrase, la moralité et la sagesse ne manquent pas. L'exemple qu'elle dessine montre le rôle que les dures circonstances peuvent jouer dans le trajet de la vie humaine ; parfois, les obstacles empêchent la personne d'atteindre son but, eusse-t-il été facilement réalisable en d'autres circonstances. Ici, le proverbe mentionne deux noms propres (*El-blinge* et *Kharga*) et le locuteur, qui sont des références connues de tous, si bien qu'il n'est pas difficile de saisir le sens général.

Littéralement, ce proverbe pourrait être traduit par : « *Entre El-blinge et Kharga* », ce qui ne serait peut avoir un sens que pour ceux qui connaissent les deux lieux cités. Comme nous l'avons déjà mentionné, ce proverbe est relié à l'histoire d'un homme mourant de soif, au pied de deux sources d'eau qu'il ne peut atteindre. Ce que nous mène à distinguer, comme moralité, que même si l'on a les moyens d'atteindre un objectif, il y a parfois des obstacles inattendus.

bayn	al-	blanj	ū	khār	qah
1	2	3	4	5	6

Sur le plan formel, les deux noms propres employés ne forment aucune sorte de rime, que ce soit avec les autres syllabes du proverbe ou avec les phrases précédant ce proverbe dans le texte susmentionné. Le rôle de cet emploi se limite donc à l'aspect référentiel de ces deux noms propres.

Il est à signaler que ce proverbe qui repose sur l'exploitation des caractères géographiques de ces deux lieux (source d'eau), est très connu dans le milieu sociolinguistique. En effet, cette utilisation de ces caractères est exemplaire et pourrait donc servir à décrire tout autre lieu ou situation ayant les mêmes caractéristiques. Il en est

de même pour le proverbe suivant, à la nuance près que ce dernier diffère du précédent du fait qu'il parle d'une région connue pour la richesse de sa production d'huile.

7.1.5. Ghyrian

غُرْيَانُ [ghiryān]

	Transcription	Proverbe
58	['arjānī yā`alī ba`ashāk nīn 'injīb ālzīt min ghiryān]	أَرْجَانِي يَا عَلِي بَعْشَاكَ نِينِ إِنجِيبُ الزَيْتِ مِنْ غُرْيَانُ

Tableau 39 : Proverbes contenant les noms propres : Ali et Ghyrian

غُرْيَانُ [ghiryān] Ghyrian est une ville située au nord-ouest de la Libye, au sommet de la montagne Nafussa. Cette ville est connue pour sa production d'huile grâce à son climat et à la nature de son sol argileux. Étymologiquement parlant, le nom de غُرْيَانُ [ghiryān] pourrait être d'origine berbère, et dériver du mot غُرْيَالُ [ghiryāl] qui signifie, selon l'une des anciennes langues berbères, le sol argileux. Cette interprétation du nom nous semble la plus correcte puisque le plateau de la ville est effectivement argileux.

Ce proverbe pourrait être littéralement traduit par : « Ali, patiente avant de faire ton dîner, que j'aie te chercher de l'huile de Ghyrian », ce qui pourrait être comparé au proverbe français : « Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a. » Il se dit pour désigner une personne qui retarde toujours son travail et propose une bonne solution mais irréalisable.

Ce proverbe souligne non seulement l'importance du nom propre désignant la source d'huile d'olive, comme connotant un élément nécessaire pour la préparation de toutes les recettes, mais comme connotant aussi la distance entre (Ghyrian) et le lieu où ce proverbe peut être formulé. On parle donc ici de la difficulté d'aller à la ville mentionnée soit à cause de la longue distance, soit parce que la route qui y mène contient beaucoup d'obstacles. Aussi, peut-on comprendre, de manière implicite, que bien que l'huile de Ghyrian soit de meilleure qualité, il vaut mieux se contenter de celle que l'on possède là où l'on vit, et éviter tous les dangers qui pourraient se présenter si l'on décidait d'aller en chercher.

Une telle hypothèse, concernant l'emploi du nom propre, conduit donc à interpréter le proverbe selon deux significations différentes :

Un village montagnarddifficulté à y arriver

Qualité de l'huile..... mérite l'engagement

L'image métaphorique consistant à présenter une action irrationnelle, exagérée, consistant à gravir une montagne pour aller chercher une huile, fût-elle de qualité, puis à retourner chez soi pour préparer son diner. Considérant que ce trajet peut prendre un temps beaucoup plus long que celui pouvant être attendu pour se mettre à table, l'action est donc présentée comme inutile. En revanche, l'on peut comprendre ce proverbe comme affirmant que posséder un article (ou ici, un aliment) de qualité, mérite que l'on se donne du mal et que l'on fasse preuve de patience.

Dans le même sens, nous citons un proverbe tunisien dans lequel un nom propre joue aussi un rôle significatif comparable à celui du proverbe libyen. La ville de قَفْصَة [qafṣah] Gafsa est connue pour sa production d'huile de bonne qualité, comme c'est le cas de la ville de غِرْيَان [ghiryān]. Ce proverbe tunisien dit :

شُعْتُ يَارَاسْ حَتَّى إِجِيكَ الزَّيْتُ مِنْ قَفْصَة

[ʿash`ath yārās ḥārās 'iĵīk al-zayt min qafn q]

Nous traduisons littéralement ce proverbe par : « *Reste touffue et sale, Ô ma tête jusqu'à ce que l'huile te vienne de Gafsa.* » Ce proverbe est employé dans le même contexte que le proverbe libyen présenté ci-dessus, puisque la moralité des deux proverbes est qu'il ne faut jamais attacher ses buts à des solutions trop difficiles à obtenir.

Si nous revenons au premier proverbe, nous pouvons ajouter une autre remarque qui renforce l'impossibilité d'attendre un temps extrêmement long pour passer à table : en effet, il n'est pas question de « repas » mais de dîner. Or, une telle précision complète l'image dessinée par le proverbe qui montre que même si faire le trajet jusqu'à Ghyrian pour acheter une bouteille d'huile dans un magasin pouvait se faire rapidement, dans tous les cas, il faudrait attendre le lendemain matin pour que les magasins de la ville soient ouverts.

Ce proverbe contient un autre nom propre servant à désigner la personne à qui s'adresse le proverbe. C'est le nom de علي [ʿālī] Ali, qui, comme nous l'avons déjà indiqué dans un chapitre précédent, est fréquemment utilisé dans la communauté musulmane. Notons que c'est grâce à sa popularité mais aussi à la présence d'un nombre limité de syllabes (2 syllabes), que ce nom est souvent utilisé dans les proverbes. Ajoutons enfin que si l'on remplace ce nom par un autre de la même catégorie, le sens global du proverbe garde toujours la même signification.

'ar	jā	nī	yā	`a	lī	bi	`a	shāk	nīn	'in	jīb	āl	zīt	min	ghir	yān
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17

Sur le plan linguistique, ce proverbe de forme binaire comprend deux phrases. La première est sous forme impérative : أرْجَانِي يَا عَلِي بَعْشَاكَ « Ali, patiente avant de faire ton dîner » alors que la deuxième est sous une forme affirmative : نِينِ إِنجِبِ الزَّيْتِ مِنْ غَرْيَانِ « que j'aïlle te chercher de l'huile de Ghyrian ». Celle deuxième phrase précise un temps d'attente nécessaire, qui ne nous semble pas logique avec l'ordre émis dans la première phrase. Quant à la forme de ce proverbe, le nom propre employé n'a aucune fonction métrique puisque le proverbe est dépourvu de rime.

7.1.6. Msallata

مُسَلَّاتِه [msslāta]

	Transcription	Proverbe
59	[al-zaytūn fī ghiryān wal-zayt fī msslāta]	الزَّيْتُون فِي غَرْيَانِ وَالزَّيْتِ فِي مُسَلَّاتِه
60	[rizq msslāta māyirra faytūrī]	رِزْقُ مُسَلَّاتِه مَايِرْضِي فَيْتُورِي

Tableau 40 : Proverbes contenant les noms propres : Msallata et Ghyrian

Comme nous l'avons déjà signalé dans le proverbe précédant, غَرْيَانِ [ghiryān] Ghyrian est une ville située dans la montagne à l'ouest de la Libye, qui se caractérise par son grand nombre d'oliviers. Msallata, pour sa part, se situe à l'est de Tripoli et se caractérise par sa production importante d'huile d'olive. Bien que les oliviers de Msallata soient moins nombreux que ceux de Ghyrian, ils sont de meilleure qualité et produisent davantage d'huile.

Littéralement, nous pouvons traduire ce proverbe par : « *Les oliviers se trouvent à Ghyrian alors que l'huile est à Msallata.* » Il se dit pour désigner une personne dont les propos sont hors sujet, et qui cite des détails inutiles. La moralité que nous pouvons distinguer serait donc la suivante : l'efficacité des choses doit être jugée par leurs résultats et non pas selon leurs apparences.

Les études historiques au sujet de l'origine du nom propre *مَسَلَاتَه* [msllāta] Msallata, mettent en lumière plusieurs opinions différentes. En effet, pour les uns, cette ville (aussi connue sous le nom Al-Quasbat) a été nommée ainsi du fait qu'on y trouve douze constructions verticales que l'on appelle, en langue arabe, (mssalla)⁴². Pour les autres, cette appellation serait en lien avec la langue amazighe où le mot (سَلْت) [salt] désigne l'un des genres d'oliviers qui existe dans cette ville. Nous ajoutons que ce nom pourrait aussi avoir un rapport avec le mot (سَلْت) [salt] qui désigne l'acte de séparer l'olive de la branche de l'olivier (soit la cueillette de l'olive).

L'interprétation de ce proverbe nous permet de comprendre l'image métaphorique qu'il contient, et qui repose sur la mention faite à deux villes : l'une célèbre du fait de son grand nombre d'oliviers (plantés essentiellement pour la production d'huile) ; tandis que l'autre possède un nombre d'oliviers beaucoup moins mais où la qualité de l'huile est néanmoins meilleure et supérieure.

Ainsi, le décodage de cette image nous invite à relever le sens phrastique ou littéral de ce proverbe et à l'appliquer à d'autres situations. À titre d'exemple : une personne qui parle beaucoup pour ne rien dire, ou inversement, une personne qui parle peu mais dont chaque mot est bien pensé et bien dit.

al-	zay	tūn	fī	ghir	yān	wal-	zayt	fī	m̄sl	lā	tah
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Sur le plan linguistique, ce proverbe binaire comprend deux phrases liées par la conjonction de coordination (و) [wa], qui se traduit en français par le mot (et), mais qui pourrait avoir le sens du mot (mais). Bien que les deux noms occupent une place

⁴² (Msalla / Quasbat) : tour de pierres, obélisque ou colonne verticale mince avec quatre côtés et qui se termine par une petite pyramide, célèbre pour avoir été utilisée par la civilisation égyptienne antique pharaonique.

marquante dans chacun des deux proverbes, ils n'ont pas de rôle métrique vu l'absence de rime.

Dans le deuxième proverbe, la ville de مُسَلَّاتَه [msllāta] Msallata est toujours le symbole d'une ville riche. En effet, مُسَلَّاتَه [msllāta] Msallata était considérée, à une époque ancienne de l'histoire, comme l'une des plus riches villes du pays. Une telle richesse ne faisant qu'accentuer la fortune de la ville elle-même, et satisfaire les désirs des habitants. Pourtant, et selon le sens phrastique du proverbe, cette ville n'est pas suffisante pour un fitourien⁴³. Ainsi, nous pouvons traduire littéralement ce proverbe par : « *Toute la richesse de Msallata ne suffirait pas à satisfaire les gens de Fitouri.* ». En précisant qu'il s'emploie pour désigner une personne avare, qui n'en a jamais assez.

En effet, l'emploi du nom de famille (Fitouri) nécessite une justification. Il est impossible d'affirmer que toutes les personnes descendant de cette famille sont avares et que le sens de ce proverbe se détermine à partir de cette idée. De ce fait, la vraie raison pour laquelle ce nom de famille a été choisi nous semble due au fait que cette famille appartient à la famille بني هاشم Bani Hachim, la famille du Prophète Mohamed. Notons que cette famille, à laquelle appartient le Cheikh (Abdul-Salam Al-Asmar⁴⁴), est connue non seulement pour sa piété, mais aussi pour faire partie de groupes mystiques appliquant ce que l'on appelle (Hadra). Hadra est un festival durant lequel on prépare un repas riche de viande et autres aliments, destiné particulièrement au groupe qui va pratiquer des gestes magiques. Les membres de ce groupe appartiennent majoritairement à la famille Fitouri.

L'on peut donc supposer ici que le proverbe consiste à fournir une image métaphorique, à travers l'utilisation du nom de la famille Fitouri, qui avait l'habitude en de telles circonstances, d'organiser un repas spécial avec beaucoup de viande.

Sur le plan sémantique, nous signalons que le sens phrastique ou littéral de ce proverbe, que nous avons déjà mentionné, est fondé sur les deux images suivantes : la richesse de Msallata et la famille Fitouri. Ainsi, pour généraliser ce sens à d'autres situations, nous pouvons supposer que (la richesse de Msallata) pourrait servir à désigner

⁴³ Fitourien : on appelle fitourien, toute personne appartenant à la famille Fitouri qui habite à Zliten, un village qui se trouve à l'est de Tripoli.

⁴⁴ Voir page 135.

des quantités importantes, alors que nom de (fitourien) pourrait servir à désigner toute personne ambitieuse.

Rizq	msl	lā	tah	mā	yir	ḏī	fay	tū	rī
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Sur le plan linguistique, ce proverbe ne contient qu'une seule phrase comprenant 10 syllabes sans aucune sorte de rime. Cela exclut l'hypothèse selon laquelle le nom propre aurait pu avoir été employé selon une fonction métrique.

7.1.7. Jandouba

جَنْدُوبَة [jandūbah]

	Transcription	Proverbe
61	[`umrit jandūbah ū'inbanba klābhā]	عُمِرَتْ جَنْدُوبَة وَإِنْبَجِنُ كَلَابِهَا

Tableau 41 : Proverbes contenant le nom propre : Jandouba

جَنْدُوبَة [jandūbah] Jendouba est un village situé au pied de la montagne Nafussa à l'ouest de la Libye et caractérisé par sa sècheresse. Ce proverbe s'emploie pour désigner une personne parlant avec beaucoup de fierté d'un projet qui, en réalité, ne vaut rien.

« *Jendouba est bien construite et ses chiens commencent à aboyer.* »

`um	rit	jan	dū	bah	ū'in	ba	ḥa	klā	bhā
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

7.1.8. Gueminess

قُمِينِسْ [qmīnis]

	Transcription	Proverbe
62	[qāllak qmīnis blād. ū'it bil-rāshid `arab]	قَالَ لَكَ قُمِينِسْ بِلَاد .. وَعَيْتْ بِالرَّاشِدِ عَرَبْ
63	[`alish māwī ṣabbāb al-zīt..fī qmīnis dārūlah bīt]	عَلِيشْ مَاوِي صَبَابْ الزَّيْتِ..فِي قُمِينِسْ دَارُوْلَه بَيْتْ

Tableau 42 : Proverbes contenant le nom propre : Gueminess

قَمِينِسْ [qmīnis] Gueminess est un village qui se trouve près de Benghazi, à l'est de la Libye. Avant l'arrivée de l'Islam dans cette zone, en 642, ce petit village était connu sous le nom phénicien de (Chaminos). Ce terme désignant le lieu utilisé pour conserver les grains (grenier). Quant à la famille Belrashed, il s'agit d'une petite famille qui habitait à قَمِينِسْ [qmīnis] Gueminess. Il semblerait que cette petite famille n'était pas assez nombreuse pour faire face aux autres grandes familles qui habitaient la ville de Benghazi.

Qāl	lak	qmī	nis	blād	ū	`īt	bil-	Rā	shid	`a	rab
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Au vu de ce qui précède, nous pouvons traduire littéralement ce proverbe par : « *On dit que Gueminess est un pays et la famille Belrashed est arabe.* » Ce qui pourrait être compris comme une sorte de moquerie vis-à-vis d'une chose présentée comme considérablement importante alors qu'en réalité, elle ne l'est pas.

Sur le plan linguistique, ce proverbe commence par une phrase introductive قَالَلَاكَ [qāllak], en arabe classique قَالَ لَكَ [qāl laka] qui se traduit en français par : « *On t'a dit que.* » Ces quelques mots peuvent être utilisés non seulement pour introduire la phrase toute entière, mais aussi, selon l'intonation, pour exprimer son avis à propos de la chose dont il est question. En effet, les deux phrases parlent d'un lieu et d'une famille dont l'importance est exagérée. Un caractère attribué à ce dont il est question dans le contexte d'énonciation. D'autre part, vu que ce proverbe n'a pas de rime, nous ne pouvons pas attacher de fonction métrique à ce nom propre dont l'usage est donc lié à sa symbolique.

Toutefois, si le nom propre utilisé dans ce proverbe n'a pas de fonction sur le plan formel, il n'en va pas de même pour le proverbe suivant, qui présente une sonorité agréable à travers la rime de ses syllabes 8 et 15.

`a	līsh	Mā	wī	ṣab	bāb	al-	zīt	fī	qmī	nis	dā	rū	lah	bīt
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15

Ce dernier pourrait être traduit littéralement par : « *De quoi se plaint le verneur d'huile ? A Gueminess, on lui a construit une maison.* ». Ce proverbe veut dire que la

personne qui ne fait pas grand-chose pour les autres, ne doit pas prévoir que ces derniers lui fassent du bien. Et qu'elle doit donc être satisfaite de ce qu'on lui offre.

En effet, l'interprétation de ce proverbe nécessite l'illustration de deux éléments importants :

1. La fonction de verseur d'huile qui est présentée dans ce proverbe comme un véritable métier, n'a en réalité pas d'existence. En d'autres termes, on n'a jamais besoin d'un spécialiste pour verser de l'huile dans son repas. De ce fait, celui qui pratique un tel métier n'aura jamais de clients, et de ce fait, on ne lui accordera aucune importance dans la société ;
2. *Gueminess* est un nom propre qui se réfère à un quartier qui se situe à l'extérieur de la ville de Benghazi, et que l'on emploie pour désigner un lieu éloigné des quartiers peuplés de la ville.

Nous pouvons conclure que le proverbe ci-dessus consiste à relier l'importance du métier de verseur d'huile et l'endroit où la personne est supposée le pratiquer. Ce qui est intéressant dans l'emploi de ce nom propre ici, est le fait qu'il représente le lieu le moins important par rapport aux autres quartiers de la ville. Ainsi, la proposition d'y construire une maison pour « le verseur d'huile », devrait logiquement être satisfaisante. De ce fait, quelqu'un comme lui ne devait pas se plaindre ni demander plus qu'on lui offre.

Comme allons le constater, dans le proverbe suivant, la fonction sémantique du nom propre est illustrée de la même façon.

7.1.9. Guettiss

قَطِيسٌ [qit̪t̪is]

	Transcription	Proverbe
64	[ˈimfafaɛɛ ʔalā l-buhrah wāilnār fī qit̪t̪i]	إِمْفَاحٌ عَلَى الْبُهْرَةِ وَالنَّارِ فِي قَطِيسٍ

Tableau 43 : Proverbes contenant le nom propre : Guettiss

قَطِيسٌ [qit̪t̪is] Guettiss est un plateau situé au pied de la montagne de Nafussa. Ce lieu, loin des zones urbaines, était auparavant inhabité et divisé entre plusieurs tribus propriétaires qui, à la saison des pluies, l'exploitaient pour la plantation du blé.

Ce proverbe pourrait être littéralement traduit par : « *Il croit s'asseoir à côté de la flambée pour se chauffer alors que le feu est à Guettiss.* » Il se dit pour désigner une personne dont la réaction n'a rien à avoir avec l'action en cours. L'image proverbiale est claire : une personne, pour se réchauffer, doit s'asseoir près d'un feu situé à proximité.

Ici, nous voyons que le contexte proverbial (autrement dit la zone de Guettiss mentionnée) peut être remplacé par n'importe quel autre nom de lieu. En effet, la fonction de ce nom propre est purement linguistique, puisque la conjonction (و) qui relie les deux phrases de ce proverbe, a pour rôle de marquer une opposition entre les deux propositions qu'il relie, comme la conjonction (alors que) en français.

Toutefois, l'emploi du nom propre (*Guettiss*) pourrait marquer cette opposition de manière explicite, en tant qu'il désigne un endroit lointain. De ce fait, si un feu se trouvait dans cet endroit, il serait impossible d'en ressentir la chaleur pour se chauffer.

'im	faḥ	ḥij	`a	lā	l-bu	hrah	wāil	nār	fī	qit	ṭīs
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

Sur le plan linguistique, on remarque que ce proverbe se compose de deux phrases liées l'une à l'autre par une conjonction de subordination dont le rôle est de marquer l'opposition (syllabe 8). Quant à sa forme binaire, elle ne contient pas de sonorité rimique. Pourtant, on remarque l'opposition dans la forme du proverbe, à travers les syllabes finales de ses deux parties (syllabes 8 et 12).

Les exemples suivants vont nous montrer qu'un nom de lieu n'est pas toujours employé pour désigner une distance ou pour décrire un aspect géographique. Il peut aussi servir à évoquer d'autres aspects comme dans le proverbe ci-dessous :

7.1.10. Zella

زَلَّة [zallah]

	Transcription	Proverbe
65	[bisūm al-balab fī zallah]	بِسْمِ الْبَلَّحِ فِي زَلَّة

Tableau 44 : Proverbes contenant le nom propre : Zella

زَلَّة [zallah] Zella est une ville libyenne située à 750 kilomètres au sud-est de Tripoli. Au fil des siècles, et grâce au grand nombre de ses palmiers et à la bonne qualité de ses dattes, elle est devenue très connue. Les dattes cultivées dans cette oasis ont toujours été bon marché et accessibles à tous les acheteurs. En revanche, à cause des frais de transport, ce prix est devenu chaque jour supérieur.

Ainsi, le prix payé pour des dates dans la ville de زَلَّة [zallah] Zella, est-il devenu un exemple de comparaison, puisque désignant le prix le plus bas. Nous traduisons ce proverbe littéralement par : « Au prix des dattes payé à Zella. » Il nous semble que même la traduction littérale de ce proverbe pourrait être facilement comprise à condition de savoir la particularité du nom propre employé.

bi	sūm	al-	ba	laḥ	fī	zal	lah
1	2	3	4	5	6	7	8

Au niveau linguistique, il est question d'un prix de base très faible. Ce proverbe est utilisé pour exprimer qu'un taux de prix est bas, que ce soit à titre d'affirmation, d'information ou pour répondre à une question posée dans une conversation. D'ailleurs, comme ce proverbe ne contient pas de rime, le nom propre employé est exclu de cette fonction dans cet emploi.

Parfois, et comme nous l'avons remarqué dans le cas précédent, le proverbe peut être une réponse à une question. Mais dans d'autres cas, il peut aussi être une question, comme dans le proverbe suivant :

7.1.11. Tajoura

تاجورا [tājūrā]

	Transcription phonétique	Proverbe libyen
66	[yātājūrā rītīsh `umur]	ياتاجورا ريتيش عُمُرْ

Tableau 45 : Proverbes contenant le nom propre : Tajoura et Omar

Avant d'en venir à l'interprétation de ce proverbe, il convient de l'illustrer en expliquant l'origine de ce nom propre. Cela nous aidera à découvrir la fonction et l'importance de cet emploi.

تاجورا [tājūrā] Tajoura est une ville libyenne située à 14 km à l'est de Tripoli et bordée par la Méditerranée. Etymologiquement, ce nom pourrait être dérivé du mot amazigh تاجورت [tājūrt] qui signifie la marche. De son côté, l'historien libyen Ali KHSAIM avance que le nom de cette ville est phénicien, et composé de deux parties qui sont : تا [tā] qui signifie « après », et جوراء [jūrā] qui désigne « le sable ». Ainsi, selon lui, le nom de cette ville pourrait signifier « après le sable ».

Une autre histoire courante raconte que son origine vient du fait qu'à l'époque des Phéniciens, une reine nommée أوراء [āūrā] (ou Aura en français), aurait perdu sa couronne تاج [tāj] lors d'une promenade sur les sables de la plage à l'est de Tripoli. Les soldats l'ont ensuite retrouvée à cet endroit. Dès lors, le lieu commença à porter ce nom, qui se traduit en français par : « la couronne d'Aura ».

Quant à l'autre nom propre employé dans ce proverbe, à savoir : عُمُر [mur] ou Omar, il s'agit d'un prénom masculin d'origine arabe, qui signifie « l'âge ou la vie ». Il très populaire en Libye comme dans d'autres pays arabes et musulmans.

Pour en revenir au proverbe en question, nous le traduisons littéralement par : « Ô Tajoura ! N'as-tu pas vu Omar ? », ce qui peut être compris comme étant la description d'une personne qui parle d'une chose inconnue, sans préciser le moindre détail ou en donnant une information vague. Pour mieux comprendre le message et la moralité de ce proverbe, nous citons ci-après une histoire très courante que l'on estime être à l'origine de ce proverbe.

L'histoire dont émane ce proverbe se déroule au marché des animaux où un arnaqueur rencontre un paysan qui est en train de vendre une chamelle. Il lui propose un prix plus élevé à condition de récupérer l'argent la semaine suivante. Le vendeur accepte l'affaire et demande à l'acheteur de lui préciser son nom et son adresse. « Omar de Tajoura » répond-il avant de prendre la bête. Après avoir attendu l'arrivée de son client, le vendeur décide d'aller le chercher à Tajoura, soit à l'adresse que l'arnaqueur lui a donnée. En entrant dans la ville, il commence à demander aux passants s'ils connaissent Omar, mais sans pouvoir indiquer plus de choses. Par la suite, les amis de ce paysan qui avaient entendu parler de son histoire, sont venus le voir et lui ont demandé s'il avait retrouvé l'acheteur à Tajoura. Et le paysan de leur répondre : « Ô Tajoura ! N'as-tu pas vu Omar ? »

Ici, concernant l'étude des noms propres, nous pouvons noter que Tajoura et Omar sont des noms ayant un impact sur le sens et la forme de ce proverbe. Ce qui est certain, c'est que le prénom Omar est très commun et que Tajoura est une ville très habitée. De ce fait, chercher une personne en n'ayant que son prénom (qui plus est un prénom très banal), dans une ville aussi grande est une tâche très compliquée qui n'aboutit à aucun résultat. C'est sur ce point que nous pouvons généraliser le sens phrastique de ce proverbe, et affirmer qu'il est applicable à un autre contexte ou à d'autres situations semblables.

yā	tā	jū	rā	rī	tīsh	`u	mur
1	2	3	4	5	6	7	8

Sur le plan linguistique, cette phrase proverbiale de forme internégative est structurée sous la forme d'une phrase vocative avec une interjection « Ô » ٱ [yā] (syllabe 1). Ce style a pour fonction sémantique de marquer le ridicule⁴⁵. Nous remarquons aussi que la phrase vocative se termine par une syllabe ouverte (syllabe 4) qui fait partie du nom propre « Tajoura », alors que la deuxième phrase du proverbe se termine par une syllabe fermée (syllabe 8).

Comme nous venons de le constater, l'emploi des noms propres de lieux (toponymes), majoritairement des noms des villes, ne sert pas seulement aider la mémorisation des données historiques des lieux. Cette utilisation a aussi pour fonction de porter un message, une moral valable, quels que soient le lieu et les circonstances.

Mais si les proverbes libyens utilisent des noms de villes et de régions propres à ce pays, nous allons voir à présenter qu'ils emploient aussi les noms de villes situées à l'étranger.

⁴⁵ Voir page 54.

7.2. Noms de lieux étrangers

7.2.1 Malte

	Transcription	Proverbe
67	[yidh-dhin fī māllā]	يَدِّنُ فِي مَالْطَا

Tableau 46: Proverbes contenant le nom propre : Malte

مَالْطَا [mālta]

مَالْطَا [mālta] en français, désigne l'île de Malte située entre la Méditerranée occidentale et la Méditerranée orientale. L'origine de la langue parlée à Malte est l'arabe africain, « re-lexifié » à partir de superstrats italiens, siciliens mais aussi, dans une moindre mesure, français et plus récemment, anglais. En raison de son origine siculo-arabe, le maltais est classé comme une langue sémitique. C'est aussi la seule langue vivante qui soit représentative de la famille des dialectes siculo-arabes écrits en alphabet latin complété.

En matière de religion, la constitution de Malte énonce la liberté religieuse mais déclare le catholicisme comme religion d'État. Il est à noter que l'existence d'une petite communauté musulmane comprenant notamment des résidents étrangers, n'empêche pas le milieu socioculturel libyen de considérer ce pays comme un pays non musulman. Cette propriété serait d'ailleurs l'indice clé permettant l'interprétation du proverbe suivant :

يَدِّنُ فِي مَالْطَا

[yidh-dhin fī māllā]

Ce proverbe pourrait être traduit littéralement en français, par : « *Il fait le muezzin⁴⁶, mais à Malte.* » L'on trouve un proverbe équivalent en français qui est : « *Il prêche dans le désert.* »

Dans ce proverbe, nous remarquons que la morale consiste à choisir la bonne orientation, le lieu ou les circonstances adéquats pour atteindre de bons résultats sinon les efforts seront vains, ou seront « peine perdue », du fait qu'ils aient été mal orientés.

⁴⁶ Le terme « muezzin » désigne la personne chargée de lancer l'appel à la prière dans la religion de l'Islam. Cet appel se lance cinq fois par jour pour indiquer qu'il est l'heure de faire la prière.

Sur le plan sémantique, le nom propre employé désignant Malte, est ici exploité en tant que désignant un pays non musulman. La logique est donc qu'il est inutile de faire le muezzin dans un endroit où il n'y a pas de personnes pratiquantes. Nous ajoutons que la substitution de ce nom propre par un autre, ayant la même propriété, ne risque pas de faire perdre son sens au proverbe. Au contraire, le terme désignant Malte permet ici, à l'interlocuteur, de mieux saisir le sens.

yidh	-dhin	fī	māl	ṭā
1	2	3	4	5

Toujours sur le plan linguistique, il s'agit d'une phrase simple de forme affirmative. Le nombre limité de syllabes ne donne pas lieu à la formulation d'une rime.

7.2.2. La Mecque

مَكَّة [makka]

La Mecque, située à l'ouest de l'Arabie Saoudite, abrite la Kaaba الكعبة [al-ka`ba] qui est le centre de la mosquée sacrée 'Masjid Al-Haram'. Ce privilège fait de la Mecque, la ville sainte la plus sacrée pour les Musulmans. Notons que dans la communauté musulmane, on se sert souvent du nom « Mecque » pour désigner la Kaaba. Le fait d'utiliser l'un de ces deux noms propres dans un proverbe ne change pas le sens de la phrase, puisque dans tous les cas, ces deux termes désignent toujours la même place sacrée.

Ajoutons que l'importance de ce lieu pour les musulmans se constate au regard de la multiplicité des noms par lesquels ils le nomment. Dans les lignes suivantes, nous allons présenter certains de ces noms.

Étymologiquement, le nom « Mecque » est dérivé du mot مَكَّ [makka] qui désigne le fait d'extraire la moelle de l'os, ou encore de sucer les dernières gouttes du lait maternel (Ibn Farris)⁴⁷. Selon certaines références, ce lieu est nommé ainsi du fait de la rareté de l'eau dans ce lieu. D'autres vont plus loin en indiquant que ce terme a pour but d'indiquer

⁴⁷ Cité dans Abaid, Haider, p 137.

que ce lieu efface les péchés et les fautes des pèlerins (Abaid, 138). Mais comme indiqué, ce lieu est aussi désigné par d'autres noms comme :

بَكَّةُ [bakka], qui est cité dans le verset suivant :

« *Le premier temple qui ait été fondé pour les hommes est, en vérité, celui de Bakka : il est béni et il sert de Direction aux mondes* » (sourate III, « La Famille de 'Imran », verset 96-p74)⁴⁸ ;

- أم القرى [oum al-kora], se traduit en français par « la mère de toutes les cités ». Ce nom permet de comprendre que la Mecque est considérée comme la ville la plus sacrée. À noter que ce nom figure aussi dans le Coran :

« *Voici comment nous te révélons un Coran arabe afin que tu avertisses la Mère des cités et ceux qui habitent aux alentours* » (sourate XLII, « La Délibération », verset 7-p597)⁴⁹ ;

- البَلَدُ [al-balad] qui signifie « le pays ». Ce nom est cité dans :

« *Non ! ... Je jure par cette Cité ! Et toi, tu es un résident dans cette cité* » (sourate XC, « La Cité », versets 1 et 2⁵⁰) ;

- البَلَدَةُ [al-balada] qui signifie « la contrée ». Ce nom est cité dans :

« *J'ai seulement reçu l'ordre d'adorer le Seigneur de cette cité qu'il a déclarée sacrée* » (sourate XXVII, « Les Fourmis », verset 91 : p 474⁵¹) ;

- البَلَدُ الْأَمِينُ [al-balad al-'amin] qui signifie « le pays paisible ». Cité dans :

« *Par le figuier et l'olivier ! Par le Mont Sināï ! Par cette cité où règne la sécurité !* » (sourate XCV, « Le Fiquier », verset 1, 2 et 3 : p 760⁵²) ;

- الْقَرْيَةَ [al-kariya] qui signifie « le village », est cité dans :

⁴⁸ Le Coran, traduction par D. Masson 1967.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Ibid.

⁵² Ibid.

« Combien avons-nous anéanti de cités, plus redoutables en force que ta cité qui t'a expulsé ! Il n'y a eu personne pour les secourir » (sourate XLVII, « Muhammed », verset 13 : p 630⁵³).

Au vu de ce qui précède, nous voyons que la Mecque est désignée par différents noms et expressions, en précisant que ceux que nous avons présentés ne représentaient que quelques exemples parmi d'autres. Cela explique, sans doute, l'importance de ce lieu dans la religion de l'Islam, puisqu'il marque l'orientation vers laquelle tous les Musulmans font la prière.

Pour en revenir à notre analyse, nous devons signaler que ce nom propre sera également employé dans le corpus de cette étude, sous deux versions différentes : الكَعْبَةَ [al-ka`ba] et مَكَّة [makka]. Ces deux termes étant les plus couramment usités. Mais, encore une fois, cela ne veut pas dire que les autres noms attribués à la Mecque, et dont certains ont été mentionnés dans les lignes précédentes, ne sont pas employés dans d'autres pays arabo-musulmans.

À noter que l'emploi de ce nom propre dans les proverbes nous semble constituer un indice de l'importance du lieu en question. Un facteur qui nous servira de point de départ pour analyser la nature des messages proverbiaux qui, comme nous allons le voir, se différencient d'un proverbe à l'autre.

	Transcription	Proverbe
68	[kī l-ka`ba tinzār ūmā tzūr]	كِي الكَعْبَةَ تَنْزَارُ وَمَا تُزُورُ
69	[mjāwir makka wayqūl yā`ūn min zārḥā]	مُجَاوِرُ مَكَّةَ وَيَقُولُ يَا عُونُ مِنْ زَارِهَا
70	[mā`ab`ad makka `alā būū bū]	مَا أَبْعَدُ مَكَّةَ عَلَيَّ بُوْحَمَارُ
71	[`illī tilid fī makka `ijīb wā khabarḥā āl-ḥl--ar]	إِلِّي تَلِدُ فِي مَكَّةَ إِجِيبُوا خَبْرَهَا الْحَجَّاجُ

Tableau 47 : Proverbes contenant les noms propres : Al-Kaaba et La Mecque

كِي الكَعْبَةَ تَنْزَارُ وَمَا تُزُورُ

[kī l-ka`ba tinzār ūmā tzūr]

Comme nous l'avons déjà mentionné, plusieurs noms peuvent être employés pour désigner la Mecque. Dans ce proverbe, c'est le nom propre الكَعْبَةَ [al-ka`ba] qui est utilisé.

⁵³ Ibid.

Il est fort possible que ce nom soit employé dans ce proverbe pour établir un passage logique avec le verbe « visiter ». Or, la visite de الكعبة [al-ka`ba] fait entrer dans le domaine du religieux et concerne les pèlerins. La traduction littérale de ce proverbe pourrait être : « *C'est comme la Kaaba, on la visite mais elle ne visite pas.* » Cela indique que visiter la Kaaba est un devoir, alors qu'il est impossible qu'elle se déplace pour qu'on la visite.

En effet, le sens phrastique que l'on peut comprendre est le suivant : « On visite la Kaaba, mais elle ne nous visite pas. » À partir de cette interprétation, l'on peut supposer que certains lieux ont leur propre valeur - quelle soit de nature historique, religieuse ou même touristique. C'est leur propre charme qui attire les gens à les visiter. Le sens figuré de ce proverbe peut être expliqué d'une manière différente ; il y a des personnes qui, à cause de leur richesse ou de leur place sociale, se croient supérieurs aux autres. De ce fait, ils ne vont pas visiter ceux n'ayant pas la même importance que la leur. Selon eux, ceux dont la place sociale est inférieure doivent venir les visiter.

Une autre opinion estime que le proverbe en question s'applique aux personnes ayant l'habitude de prendre sans rien donner, pensant que c'est leur importance qui oblige les autres de leur donner tout ce qu'ils veulent. On peut supposer que ce proverbe se dit pour se moquer de ce type de personnes.

kī l	-ka`	bah	tin	zār	ū	mā	tzūr
1	2	3	4	5	6	7	8

Sur le plan linguistique, ce proverbe contient une phrase simple de style comparatif avec la conjonction كي [kī] qui signifie « comme ». Nous remarquons que cette phrase proverbiale ne contient qu'une partie de la comparaison pour laisser à l'énonciateur le soin de rapporter l'idée à la situation de la personne critiquée. Pour illustrer ce mécanisme, nous proposons l'exemple suivant : *Il est heureux comme un poisson dans l'eau.*

En effet, il suffit de dire « comme un poisson dans l'eau » pour saisir le sens complet de l'expression (et de la rapporter à la personne dont il est question dans la conversation), tandis que la phrase en italique contient le représentant de l'objet comparé.

Quant au fonctionnement métrique, ce nom propre employé n'a pas de rôle à ce niveau car, dans son ensemble, ce proverbe est dépourvu de rime. Il en est de même pour le proverbe suivant dans lequel le nom propre employé se réfère, sous une forme différente, au même lieu.

مُجَاوِرٌ مَكَّةَ وَيَقُولُ يَا عُونُ مِنْ زَارِهَا

[mjāwir makka wayqūl yā`ūn min zārḥā]

Dans ce proverbe, le nom propre مَكَّة [makka] que l'on traduit en français par « la Mecque », se réfère plus précisément à la « Kaaba » lorsque l'énoncé où il est employé est lié au mot زَار [zārā] que l'on traduit par « visiter ». Pour expliquer cela, notons que le fait de visiter la Mecque ou la Kaaba, chez la communauté musulmane, désigne le pèlerinage⁵⁴. Ce dernier est le cinquième pilier de l'Islam. De ce fait, les musulmans y affluent de tous les coins du monde.

Ce proverbe pourrait être traduit par : « *Il habite à côté de la Mecque et il dit : Quelle chance pour celui qui l'a visitée !* » Cela exprime l'image d'une personne paresseuse qui ne fait que parler au lieu de faire des efforts pour réaliser ses souhaits.

En effet, le nom propre employé dans ce proverbe pourrait exprimer « un souhait commun » pour tous les musulmans, que ces derniers habitent près ou loin de la Mecque. Mais si la réalisation de ce souhait est assez difficile pour ceux qui habitent très loin de ce lieu, il est en revanche plus facilement réalisable pour ceux qui en sont près.

En cela, le fait même de faire le pèlerinage (comme ce nom même l'indique) ne peut être considéré comme souhait que pour ceux qui habitent loin de la Mecque et qui ne peuvent pas la visiter sans affronter des difficultés tout au long de leur trajet. Nous pouvons alors distinguer la moralité de ce proverbe qui consiste à faire des efforts pour réaliser ses objectifs au lieu d'énoncer ses souhaits.

⁵⁴ Le Coran rend le pèlerinage obligatoire pour toute personne responsable qui en a la capacité financière et physique. Il n'est cependant pas nécessaire d'accomplir ce devoir plusieurs fois. Il en va de même pour la ('umrah, الغُمْرَة) ou *petit pèlerinage* qui peut se dérouler à n'importe quelle période de l'année, contrairement au *grand pèlerinage* qui se déroule invariablement aux mêmes dates, à savoir, entre le 8 et le 13 du douzième mois de l'année lunaire (دُو الْحِجَّةِ, dū al-ḥijja).

mjā	wir	mak	kah	way	qūl	yā	`ūn	min	zār	hā
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

Sur le plan linguistique, ce proverbe de forme binaire présente dans sa deuxième partie, une phrase prenant la forme d'une citation en introduisant la parole de la personne critiquée : « *Il dit : Quelle chance pour celui qui l'a visitée !* » Cette notion introductive emploie explicitement le verbe introducteur يَقُولُ [yqūl] « dire ». Cette parole citée fait l'objet de critique, vu la situation de la personne décrite dans la première partie du proverbe, à savoir : « *Il habite à côté de la Mecque.* » Nous pouvons remarquer que le nom propre employé ici n'est pas employé sur un plan formel, puisque ne faisant pas partie d'une rime.

Comme nous l'avons déjà signalé, la réalisation du pèlerinage nécessite certains moyens physiques et financiers. En cela, il constitue une parfaite introduction au proverbe suivant qui consiste à mettre en évidence la difficulté d'aller à la Mecque à dos d'âne, ce qui fait du pèlerinage à la Macque, un véritable souhait (et non un acte facilement réalisable). Ce proverbe dit :

مَا أَبْعَدُ مَكَّةَ عَلَىٰ بُوْحُمَارٍ

[mā'ab`ad makka `alā būḥmār]

Nous traduisons ce proverbe par : « *La Mecque est trop loin pour celui qui ne possède qu'un âne.* » Il est à noter que lorsque dans le milieu sociolinguistique où s'emploie ce proverbe, à savoir la Libye, la difficulté à se rendre à la Macque ne tient pas seulement dans la distance, mais aussi dans la nécessité d'avoir un moyen de transport pour traverser la mer. Ce qui confirme cette idée est que ce même proverbe est aussi utilisé dans les régions de l'ouest de la Libye, où le nom propre « la Mecque » est remplacé par un autre nom propre, à savoir « Djerba ». Cette dernière est une île tunisienne située à une centaine de kilomètres des frontières tuniso-libyennes. De ce fait, il est impossible, même si la distance est faible, de se rendre sur cette île à dos d'âne. Ainsi nous pouvons distinguer que la moralité de ce proverbe consiste à affirmer qu'il convient d'assurer les moyens nécessaires pour assurer la réussite de chaque projet.

mā	'ab	`ad	mak	kah	`a	lā	bū	ḥmār
1	2	3	4	5	6	7	8	9

Par ailleurs, comme nous allons le voir à présent, l'emploi du nom propre désignant la Mecque dans les proverbes ne se limite pas à exprimer l'importance de lieu sacré en tant que lieu où se rendre est une obligation religieuse, mais cela sert aussi à désigner la masse des pèlerins à un moment précis, comme nous le remarquons dans le proverbe suivant :

إِلِّي تَلِدُ فِي مَكَّةَ إِجْبِيئُوا خَبْرَهَا الْحَجَّاجُ

[ʿillī tilid fī makka ʿijībawā khabarhā āl-ḥl--ar]

Ce proverbe pourrait être traduit par : « *La nouvelle de l'accouchement d'une femme à la Mecque est apportée par les pèlerins.* » Ce proverbe s'emploie pour confirmer que les vraies nouvelles ne peuvent être confirmées que par les gens qui se trouvent sur place. Cette fois-ci, le nom propre pourrait avoir, comme fonction, de préciser l'endroit où les pèlerins se trouvent effectivement en tant que témoins pour apporter une nouvelle « confirmée » de ce qui se passe à cet endroit. Ainsi, le proverbe consiste-t-il à indiquer qu'il faut se fier aux informations données par une personne se trouvant sur place et non pas à celles émanant de personnes qui n'ont pas été témoins de l'évènement rapporté.

L'autre idée que nous pouvons formuler, est que la moralité du proverbe nous conseille d'être patients pour avoir des infirmations sûres et, ainsi, de bons résultats. Cette idée est exprimée par « le retour des pèlerins ». Le sens phrastique de ce proverbe est donc : Pour savoir ce qui se passe à la Mecque, il ne faut pas être pressé et se fier à des informations douteuses ; il faut juste attendre le retour les pèlerins pour avoir des nouvelles confirmées.

'il	lī	ti	lid	fī	mak	kah	'i	jī	bwā	kha	bar	hā	āl	-ḥij	jāj
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16

En ce qui concerne la forme, ce proverbe est composé d'un grand nombre de syllabes (16 syllabes). Toutefois, il est dépourvu de rime, ce qui confirme que le nom propre

employé a une fonction sémantique sans que l'on ait à donner d'importance à la fonction métrique.

D'après ce qui vient d'être illustré dans les proverbes contenant le nom propre désignant la Mecque, nous constatons donc que ce nom propre ne fait dans aucun des cas cités, partie d'une structure métrique. Il nous semble que les propriétés de cette référence, suffisent à rendre cette dernière claire, et à donner au proverbe les retouches rhétoriques nécessaires pour déterminer le message proverbial.

Par ailleurs, si la distance entre La Mecque et le lieu où ce proverbe est formulé a un impact sur le sens du proverbe, nous ne pouvons pas affirmer que le sens ne soit valable qu'à condition d'employer le nom désignant la Macque. En effet, l'usage d'autres noms de pays ou de contrées plus ou moins lointaines mais difficiles d'accès, rend le sens tout aussi valable. D'ailleurs, certains noms propres de lieux voisins comme la Tunisie ont été employés dans d'autres proverbes comme nous allons le découvrir à présent.

7.2.3. La Tunisie

تُونِسْ [tūnis]

	Transcription	Proverbe
72	[ʿillī mā shāf tūnis ti`jbah al-ḥanāyā]	إِلِّي مَا شَافْ تُونِسْ تَعْجَبَهُ الْحَنَايَا
73	[khirbit dār fī tūnis]	خَرِبْتُ دَارَ فِي تُونِسْ

Tableau 48 : Proverbes contenant les noms propres : Tunis et Tunisie

إِلِّي مَا شَافْ تُونِسْ تَعْجَبَهُ الْحَنَايَا

[ʿillī mā shāf tūnis ti`jbah al-ḥanāyā]

Avant d'en venir à l'interprétation des proverbes qui contiennent le nom propre تُونِسْ [tūnis], il est à signaler que ce nom propre peut désigner, en langue arabe, la Tunisie en tant que pays ou bien Tunis, la capitale tunisienne. Il s'écrit et se prononce de la même façon et, pour faire la distinction, on ajoute le mot العاصمة [al-`āsmā] qui signifie « la capitale », pour désigner Tunis.

Dans le cas présent, nous pouvons confirmer que le nom propre تُونِسْ [tūnis] employé dans ce proverbe désigne Tunis, la capitale. Cela est indiqué par la comparaison entre deux

lieux qui existent en Tunisie (le pays) qui sont **تُونِسْ** [tūnis] Tunis et **الْحَنَايَا** [al-ḥanāyā] Hanaya. Ce dernier lieu est un aqueduc construit à Zaghouan, donc en Tunisie, sous l'empereur Hadrien et qui permet de fournir en eau, la ville de Carthage. Étymologiquement, le mot **الْحَنَايَا** [al-ḥanāyā] peut désigner les courbures et les flexions. Ainsi, ce nom pourrait-il avoir un rapport avec les courbures provoquées par l'écoulement de l'eau dans ce lieu.

Nous traduisons ce proverbe littéralement par : « *Pour celui qui ne connaît pas Tunis, la moindre bourgade (Al-Hanaya) est belle.* » Le sens phrastique de ce proverbe qui apparaît clairement dans cette traduction, constitue une généralité applicable à d'autres lieux ou situations semblables. L'idée sous-jacente étant que l'on peut être content et satisfait du moindre résultat obtenu, sans se rendre compte qu'il aurait été possible d'en obtenir de bien meilleurs.

Sur le plan sémantique, nous remarquons que l'aspect étymologique du nom propre **الْحَنَايَا** [al-ḥanāyā] Hanaya, pourrait avoir un impact sur le sens global de ce proverbe. En effet, la dimension « artistique » de la ville permet d'établir un point de comparaison avec un autre lieu, en l'occurrence Tunis, qui apparaît ainsi comme bien supérieur en beauté. Toutefois, la signification étymologique du mot **الْحَنَايَا** [al-ḥanāyā] Hanaya (courbures et flexions) peut aussi donner l'idée que l'on ne peut faire de comparaison entre une belle ville bien construite, comme Tunis, et un lieu fait de courbures et de flexions.

'il	lī	mā	sh	āf	tū	nis	tìj	bah	al-	ḥa	nā	Yā
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13

Au niveau linguistique, ce proverbe est de forme binaire avec un nombre de 13 syllabes. La première phrase se termine par une syllabe fermée (7) qui fait partie du nom propre Tunis, alors que la deuxième phrase se termine par une syllabe ouverte (13) qui fait partie du nom propre Al-Hanaya.

Si, dans ce proverbe, la formule utilisée permet de comprendre qu'il est question de Tunis, et non de la Tunisie, en revanche, dans le proverbe suivant, la formule employée nous permet de saisir qu'il est question du pays.

خَرِبَتْ دَارٌ فِي تُونِسْ

[khirbit dār fī tūnis]

Nous traduisons ce proverbe par : « *Une maison s'est écroulée à Tunis.* » Ici, il convient de préciser que ce proverbe est utilisé en Libye pour évoquer une action s'étant déroulée dans le pays voisin qui est la Tunisie. Ce proverbe s'emploie en guise de commentaire se moquant d'une information ou d'une nouvelle n'ayant pas d'importance. Il se dit de quelqu'un qui exagère l'importance d'une nouvelle banale et raconte cette dernière, comme s'il s'agissait d'un évènement extraordinaire.

Le nom propre تُونِسْ [tūnis] ne peut avoir d'impact sur le sens de ce proverbe qu'en tant que désignant un lieu étranger et lointain. Or, le sens phrastique du proverbe qui est : « On ne s'intéresse pas à ce qui se passe loin de nous », permet de remplacer le nom propre « Tunisie » par « Malte » par exemple, sans perdre le sens métaphorique de ce proverbe. Et ce, du fait que la Tunisie et Malte représentent tout deux, des lieux lointains par rapport au lieu où ce proverbe est formulé.

Khir	Bit	dār	Fī	tū	nis
1	2	3	4	5	6

Sur le plan linguistique, ce proverbe est composé d'une seule phrase simple dite affirmative verbale. Formellement, le nom propre employé n'a aucun lien métrique avec les autres composants de la phrase.

En conclusion, durant les trois chapitres qui ont précédé, nous avons interprété les significations des proverbes de notre corpus voir souligné, de manière générale, quelques aspects linguistiques. Alors qu'une analyse linguistique plus détaillée de notre corpus est fortement demandée. C'est dans ce cadre qu'un autre chapitre sera consacré ci-après.

CHAPITRE VIII / ANALYSE LINGUISTIQUE DES PROVERBES

Tout au long des trois chapitres précédents, nous avons tenté d'interpréter les proverbes utilisés dans le corpus de cette étude et, pour ce faire, avons suivi une méthode spécifique afin d'identifier précisément les diverses catégories dans lesquelles s'insèrent les noms propres contenus dans ces proverbes - attendu que l'étude des noms propres constitue l'objet de cette recherche.

La méthode ainsi utilisée a permis d'éviter une certaine monotonie en supprimant bien des répétitions. Toutefois, elle n'a pas permis d'effectuer une analyse linguistique suffisamment précise, laquelle nécessite un classement différent pour mettre en lumière les diverses structures lexico-grammaticales existantes, dans lesquelles s'insèrent les proverbes en question. De ce fait, nous avons décidé de rédiger un autre chapitre qui s'intéressera à l'aspect purement linguistique desdits proverbes, mais qui sera en lien avec l'interprétation sémantique de ces derniers.

Bien que ce travail soit loin de s'inscrire dans le domaine de la linguistique comparée, les proverbes de notre corpus seront néanmoins classifiés selon les propriétés de la langue arabe dans lesquels tous ont pris naissance.

Selon les linguistes s'intéressant aux études parémiologiques, un recours vers une description rigoureuse des structures, des classes et des sous-classes est une nécessité pour mettre en relief les propriétés lexicales et syntaxiques des proverbes. Partageant cet avis, nous confirmons avec (Lacavalla) que « *les proverbes, en tant que phrases, possèdent des propriétés grammaticales dont la description est nécessaire, leur étude sémantique n'étant pas suffisante pour la formulation d'une méthode de recherche en linguistique* » (2007 : 64). De son côté, ZOUOGBO J.P. affirme qu' « *il existe des unités phraséologiques qui partagent avec le proverbe les mêmes propriétés lexicales et syntaxiques* » (2009 :101). Selon lui, la phrase proverbiale est dotée d'une autonomie qui permet aux proverbes de conserver leurs formes lexicales lorsqu'ils sont insérés dans la chaîne de discours.

En effet, à travers ce type d'analyse, nous allons pouvoir préciser le fonctionnement syntaxique et grammatical du nom propre, en commençant par les proverbes présentant un type de phrase simple.

8.1- Les proverbes s'inscrivant dans des phrases simples

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de souligner que les proverbes prenant forme dans ce type de phrases possèdent des possibilités combinatoires diverses, avec néanmoins un nombre fini (ou limité) de mots regroupant un nombre fini de phrases.

Nous pouvons également ajouter qu'en ce qui concerne les phrases complexes, celles-ci ne sont que le produit d'une combinaison entre deux phrases simples. C'est pour ces raisons que (M. Gross 1975 : 19) adopte un point de vue contraire à celui de Harris qui « considère que le sens ou l'information sont limités aux phrases noyaux, et que les variations de formes (i.e. les transformations) constituent un « bruit » qu'il est nécessaire d'éliminer pour atteindre le sens ».

Comme nous l'avons constaté précédemment, le corpus de notre étude comprend majoritairement des proverbes structurés selon ce type de phrases complexes reposant sur la combinaison de deux phrases simples. Cela s'explique par la nature de la grammaire arabe qui se caractérise par la brièveté des phrases et par le rassemblement de deux structures syntaxiques différentes, avec le plus souvent :

- une première phrase nominale (commençant par un nom), et qui s'analyse comme telle (thème - information). En précisant que, dans certains cas, cette première phrase se trouve dépourvue de verbe ;
- et une deuxième verbale qui commence obligatoirement par un verbe.

8.1.1- Les proverbes se présentant sous forme de phrase nominale

L'analyse des proverbes prenant cette forme apporte plus de lumière sur le fonctionnement des noms propres qu'ils contiennent :

الكَلَامُ حَطُّ يُونِسَ فِي بَطْنِ الْحَوْتِ [al-kalām ḥaṭ yūnis fī baṭn al-ḥūt]

Poisson / ventre / dans / Jonès / a mis / la parole

Nous remarquons que cette phrase (selon sa traduction en français) paraît structurée de manière ordinaire (sujet + verbe + cod + coi), tandis que la structure originale du proverbe commençant par le mot (الكَلَامُ / la parole) lui donne la forme d'une phrase nominale (thème + information).

Thème = Ici, le terme « *parole* » a pour fonction d’orienter l’attention du locuteur vers ce mot en tant que sujet principal de l’énoncé.

Information = *A mis Jonès dans le ventre du poisson* ; représente une « punition ». En cela, cette information constitue un avertissement.

Il est à noter également que le verbe « mettre » qui est au passé composé (« *a mis* ») indique que l’action de « punition » est bien évidente. Cela équivaut donc à une sorte de confirmation.

رِزْقُ مَسَالَاتِهِ مَايِرْضِي فَيْتُورِي [rizq mslāta māyirra faytūrī]

Un Fitourien / satisfont / ne / Msallata / biens

Comme dans le proverbe précédant, cette phrase est composée de deux parties (thème + information) sauf que cette fois-ci, l’information est à la forme négative.

Thème = *Les biens de Msallata* = Quantité élevée.

Information = *Ne satisfont pas un Fitourien* = Vénal.

Le verbe « satisfaire », conjugué au présent de l’indicatif, indique une réalité qui confirme la généralité du proverbe.

8.1.2- Les phrases nominales non verbales

Dans la grammaire arabe ou même française, ce type de phrase est dépourvu de verbe conjugué. Dans la plupart des cas, cette construction présente ce qu’on appelle une « ellipse », définie par (Grevisse 1995 :75) comme « *l’absence d’un ou de plusieurs mots qui seraient nécessaires pour la construction régulière de la phrase* ».

L’emploi de ce type de phrase nominale « *est fréquent dans les proverbes, qui, par définition, expriment une vérité atemporelle* » (A. FRONTIER 1997 : 248). Les phrases nominales non verbales permettent de mettre en valeur certains effets stylistiques : elles donnent une impression de raccourci, d’accélération, ce qui renforce l’expression d’une idée ou d’une émotion. À noter que la phrase française qui exprime un état est souvent construite avec l’un des verbes d’état existant (comme être, devenir etc.), quel que soit le temps de la phrase, contrairement à la langue arabe où le verbe d’état (يكون / être) est

généralement utilisé dans une phrase au futur ou au passé, mais jamais au présent. Ce verbe d'état n'ayant pas de valeur syntaxique dans la langue arabe.

Dans les proverbes suivants, la phrase exprime une réalité. En précisant que la notion de « réalité » constitue l'une des valeurs nécessitant l'emploi du présent. Quant au verbe d'état (يكون / être) , il est supprimé, mais il pourrait être compris implicitement :

كُلُّ فَرْعُونُ لَهُ مُوسَى [kul far`ūn lah mūsā]

Moïse / pour lui / Pharaon / chaque

Ce proverbe contient deux noms propres qui désignent deux êtres opposés quant à leur statut. Précisons que lorsque ces deux noms sont contenus dans une même phrase, c'est toujours pour présenter l'un de façon positive et l'autre de façon négative.

La combinaison syntaxique de la phrase nominale non verbale (ou dépourvue de verbe), n'empêche pas de la former en tant que phrase du type (thème + information).

Dans ce contexte, la première partie de la phrase, qui peut être composée d'un ou plusieurs mots, précise le thème, tandis que la seconde partie porte une information afférente à ce thème - comme c'est le cas dans les proverbes suivants :

طَرِيقُ بوزَيْدٍ كُلُّهَا دُرُوبٌ [ṭarīq būzayd kullahādrūb]

Tortueux / toute / Bouzaid / chemin

تَجْرَةٌ حَوَاءِ تَمْرَتَيْنِ بِنَا [tajrit ḥawā tamrtīn binwā]

Avec noyaux / deux dates / Ève / commerce

بوكٌ مَسْعُودٌ قَتَّلَ الْهَوَائِشَ السُّودَ [būk mas`ūd qattāl al-hwāiyash āissūd]

Noirs / les monstres / tueur / Massôud / ton père

Notons que les noms propres employés dans ces proverbes prennent place dans le (thème) pour qualifier et identifier ce dernier. Quant à la deuxième partie du proverbe, elle porte une information ou une description venant en supplément à ce thème, pour mettre de manière suffisamment claire l'énoncé proverbial en relation avec la situation (ou le contexte) dans laquelle le proverbe se formule.

Ces proverbes sont structurés sous la forme suivante : (thème + information) :

Thème	Information
طَرِيقُ بُوَزَيْدٍ Le chemin de <u>Bouzaid</u>	كُلُّهَا ذُرُوبٌ Tout tortueux
تَجْرَةُ حَوَاءَ Le commerce d' <u>Ève</u>	تَمْرَتَيْنِ بِنَا Deux dates avec noyaux
بُوكُ مَسْعُودٍ Ton père <u>Massôud</u>	قَتَّالُ الْهَوَائِشِ السُّودِ Tueur des monstres noirs

Tableau 49 : Structure de la phrase nominale.

En revanche, cette information n'est pas toujours présente. En effet, dans certains cas, la phrase proverbiale peut n'être constituée que du thème - ce en quoi elle ressemblera beaucoup à une non-phrase.

Ajoutons toutefois que ces phrases peuvent transmettre une idée qui « *se présente dans la conscience du locuteur comme dans celle de l'éventuel destinataire, comme des phrases achevées, non comme des amorces des phrases* » (A. FRONTIER 1997 :249).

Les proverbes suivants illustrent ce cas de figure :

1- قِنْدِيلُ أُمِّي حَوَا - [qindīl 'ammī ḥauwā]

Chandelier / ma mère / Ève

2- حِرْفَةُ بُوَزَيْدٍ - [ḥirfat būzayd]

Métier / Bouzaid

3- شَرَعُ عَمْرٍ بُوَجْلُغَافٍ - [shara `marbūjalghāf]

Loi / Omar Boujalghaf

4- بِنْدَاقَةُ عَلِيِّ الْعَبِيدِ - [bindaqit `alī `ābīd]

Fusil / Ali Alabd

5- لا زَيْدٌ لا عَيْدٌ [lā zayd lā `bayd]

Zaid / ni / Abaid / ni

6- سَعِيدٌ أَخُ الْمَبْرُوكِ [sa`īd 'akh al-mabrūk]

Almabrouk / frère / Saïd

7- حَمْدٌ وَحَمِيدَةٌ [ḥamad waḥmīdah]

Hmaida / et / Hamad

8- عَيْلَةٌ دِرْدَانُو [`īliah dirdannū]

Dirdanou / famille

Si ce type de phrase s'avère capable de transmettre une idée, c'est en raison du fait que l'idée en question est déjà connue (dans le contexte ou dans la situation ayant vu naître ladite idée), ce qui permet donc de supprimer la partie de la phrase originale dont la répétition ne sert à rien.

Par ailleurs, le nom propre employé dans chaque proverbe de cette forme peut servir à préciser de quoi les interlocuteurs sont en train de parler, au travers du proverbe utilisé :

a- Proverbes se référant aux caractéristiques les plus connues de la personne dont l'énonciateur est en train de parler (1, 2, 3 et 4) :

حَوَا / Ève = La mère de l'humanité = L'ancienneté

بُوزَيْدٌ / Bouzaid = homme de guerre = Métier dangereux.

عَمْرٌ بُوَجَّالْغَافُ / Omar Boujalghaf = Juger sans connaissance = Jugement fautif.

عَلِيٌّ الْعَبِيدُ / Ali Alabed = Avare, cupide, qui aime beaucoup ses biens = Trop cher.

b- Proverbes reposant sur l'aspect étymologique du nom propre (5 et 6) :

زَيْدٌ / Zaid = noble , عَيْدٌ / Abaid = esclave.

Les deux noms propres présentent deux extrémités opposées en termes d'échelle sociale (noblesse vs esclavage).

سَعِيدٌ / Saïd = Bonheur = Le bien et الْمَبْرُوكُ / Almabrouk = La baraka = Le bien

Les deux noms propres présentent deux termes appartenant à la même famille (bonheur et la « baraka »).

c- Proverbes contenant une dérivation lexicale du nom propre :

حَمْدٌ / Hamad = Version ordinaire = Valeur normale vs حَمِيدَةٌ / Hmaida = Diminutif du même nom = Valeur supérieure.

دِرْدَانُو / Dirdanou = Onomatopéique = Non organisé.

Nous pouvons confirmer avec A. FRONTIER que « *le contexte aide ici à comprendre le sens de la phrase nominale* » (1997 :256). Sans oublier que tout proverbe possède un « statut proverbial ». Ce statut reposant sur les notions de sagesse et de moralité transmise. De ce fait, le statut linguistique des proverbes ne les empêche donc pas d'être également des énoncés significatifs, porteurs d'une idée complète.

d- Proverbes où la phrase nominale se construit initialement avec une préposition.

1- عَلَيْكَ الْأَمَانُ وَخَاتَمٌ سَيِّدِنَا سُلَيْمَانَ-1 [ʿalīk al-'amān wakhātam sīdnā sulīmān]

Salomon / Sidi / sceau / et / la paix / à toi

2- بِسُومِ الْبَلَّاحِ فِي زَلَّةٍ-2 [bisūm al-balab fī zallah]

Zella / à / dates / au prix

8.1.3- Les phrases verbales

En arabe, les phrases verbales et les phrases nominales se différencient par la position du verbe conjugué. Lorsque ce verbe se trouve au début de la phrase, la phrase peut être considérée comme « verbale ». Inversement, dans tous les autres cas, lorsque le verbe est situé ailleurs dans le proverbe, la phrase est dite nominale même si elle contient un verbe conjugué.

L'exemple suivant illustre ce type de structure :

<p>إِشْتَرَى التَّلْمِيذُ كِتَابًا</p> <p>Un livre / l'élève / <u>a acheté</u></p>	<p>Phrase verbale</p>
<p>التَّلْمِيذُ إِشْتَرَى كِتَابًا</p> <p>Un livre / <u>a acheté</u> / l'élève</p>	<p>Phrase nominale</p>

Notons que les deux phrases présentées ci-dessous se composent des mêmes unités lexicales. Mais le type de phrase change en fonction de la position du verbe conjugué (إِشْتَرَى / a acheté). En soulignant que, comme chacun sait, en arabe, les phrases s'écrivent de droite à gauche.

Prenons les proverbes suivants pour illustration :

1- حَضْرُكَ مُحَمَّدٌ وَعَلِيٌّ [ḥaḍḍirak muḥammad wa`alī]

Ali / et / Mohamed / pour toi / Faire venir

2- إِيْدُوْرٌ عَلٰى أَيْبَارِ يُوسُفَ- [i'īdawir `alā 'abyār yūsuf]

Joseph / puits / (il) cherche

3- يَتَلَقَّوْا فِي سَيِّدِنَا نُوحٍ- [yatlaqwa fī saiyadnā nūḥ]

Noé / Sidi / à / (ils) remontent

4- جَابَ رَأْسَ غُومَةٍ- [jāb rās ghūmah]

Ghouma / tête / (il) apporte

5- إِفْتَاكَ جِحَا مِنْ قَوْلِهِ حَا- [iftak jḥa min gulat ḥa]

Hé / dire / de / Joé / a soulagé

6- يَدِّنُ فِي مَالطَا- [yidh-dhin fī māllā]

Malte / à / (il) fait muezzin

7- خَرِبَتْ دَارُ فِي تُونِسْ- [khirbit dār fī tūnis]

Tunisie / à / maison / a été détruite

Comme nous le voyons, l'ensemble de ces phrases, selon la grammaire arabe, sont des phrases verbales car le mot initial au niveau de chacune d'elles est un verbe.

Dans le premier proverbe, ce dernier est au mode impératif (indiquant donc un souhait) ; au présent de l'indicatif dans les proverbes (2, 3 et 6) ; et au passé de l'indicatif dans (4, 5, et 7). Cette combinaison verbale peut accentuer l'action verbale transmise par l'énoncé. Nous remarquons aussi, que dans le cas où le nom propre employé dans le proverbe est le sujet de la phrase - comme c'est le cas dans le proverbe (5) - cela permet de le comparer directement avec la personne à laquelle ce proverbe est destiné (qu'il s'agisse du locuteur, de l'interlocuteur ou d'un tiers).

En revanche, le nom propre est employé en tant que (COD), comme dans le proverbe (1), ou en tant que complément du nom comme dans les proverbes (2 et 4), ou même en tant que complément de lieu comme dans les proverbes (3, 6 et 7).

Ajoutons que la forme négative du verbe, qui décale obligatoirement ce dernier de sa position en tant que premier mot de la phrase, ne change pas le type de la phrase, qui restera donc une phrase verbale, comme c'est le cas dans les proverbes suivants :

1- لا حَضِرَها مُحَمَّدٌ لا عَلِي- [lā ḥḍirhā muḥammad lā `alī]

Ali / ni / Mohamed / y sont venus / ni

2- لا يَمْدَحُ لا يَقُولُ ياسيدي عَبْدُالسَّلَامِ- [lā yamdaḥ lā īqūl yāsīdī `abdilsalām]

Abdelsalam / sidi / Ô / dit / ni / (il) ne remercie

Ainsi, dans ces deux proverbes, le type de la phrase est toujours (phrase proverbiale), même avec la modification apportée par la forme négative sur la position du verbe qui n'est donc plus au tout début de la phrase.

8.2- Structure binaire

Le trait structural et stylistique le plus saillant du proverbe se trouve dans sa structure binaire réalisée par la juxtaposition des deux propositions. En effet, cet aspect formel du proverbe a fait l'objet de nombreuses études parmi lesquelles nous citerons les travaux de SCHAPIRA (1999) et ANSCOMBRE (1999 & 2000). Dans ces derniers, nous remarquons une sorte de coïncidence entre les divers modes d'organisation de cette forme binaire soulignés par ces auteurs, et ceux que nous trouvons dans les proverbes libyens suivants :

- a- L'organisation binaire fondée sur la juxtaposition de deux propositions principales achevées :

يَضْحَكُ عَبْدُالسَّلَامِ وَعَبَاتَةُ رَائِحَةَ [yaḍḥak `abdilsalām ū`bātah rāīḥah]

Perdu / son manteau / alors que / Abdelsalam / rit

الزَّيْتُونَ فِي غُرْيَانَ وَالزَّيْتُ فِي مَسَلَّاتِهِ [al-zaytūn fī ghiryān wal-zayt fī msllāta]

Msallata / à / l'huile / et / Ghyrian / à / les oliviers

إِمْفَحَّجْ عَلَى الْبُهْرَةِ وَالنَّارِ فِي قِطِّيسٍ ['imfaḥḥij`alā l-buhrah wāilnār fī qittis]

Guettiss / à / le feu / et / flambé / sur / (il) se chauffe

- b- L'organisation binaire fondée sur la juxtaposition de deux propositions principales elliptiques :

الضَّرْبُ لِلْمَحَامِيدِ وَالنَّانَا لِغُومَةٍ [alḍarab lilmaḥāmīd wal-thanā lighūmah]

Pour Ghouma / le remerciement / et / pour Mahamid / le battre

- c- L'organisation binaire fondée sur une relative pouvant être sans antécédent, selon le sujet de la phrase.

اللِّي مَا يَرْضَى بِحُكْمِ مُوسَى يَرْضَى بِحُكْمِ فَرْعُونَ

[illī mā yardā biḥukum mūsā yardā biḥukum far`ūn]

Pharaon / jugement / accepte / Moïse / jugement / accepte / ne / celui qui

d- L'organisation binaire fondée sur une proposition circonstancielle :

مَجَاوِرُ مَكَّةَ وَيَقُولُ يَاعُونُ مِنْ زَارِهَا [mjāwir makka wayqūl yā`ūn min zārḥā]

L'a visitée / qui / chanceux / (il) dit / et / la Mecque / voisin

À noter que cette structure binaire est soulignée par différents éléments :

- Le rythme et la rime :

قَبَلُ مَا تَحْمَلُ وَتَتُّ الْكُمُونَ وَقَبَلُ مَا تَلِدُ سَمَاتَهُ مَيْمُونُ

[qabal mā taḥmal wattit al-kammūn waqabal mā talid sammātah maymūn]

Maymoun / (elle) l'a nommé / (elle) ait accouché / que / avant / et / le cumin /

(elle) a préparé / soit enceinte / que / avant

- Le rythme :

تُونِسْ لَوْلَا يُونِسْ .. لَاهِي بِلَادٌ لَا يِمْتَشِي لَهَا [tūnis lūlā yūnis .. lāhī blād lā yimtshalhā]

Y aller / ni / pays / ni / Youniss / sans / La Tunisie

- La répétition d'un même terme / paronomase (Al-jinass) :

هُوَ الْحَاجُّ مُوسَى هُوَ مُوسَى الْحَاجُّ [hwa l-ḥājmūsāhwa mūsā l-ḥāj]

Al-hadj / Moussa / c'est / Moussa / Al-hadje

لَوْ كَانَ عَمَّارٌ عَمَّارٌ عَمَّرَ سَوَانِي بِلَادِهِ

[lū kān`ammār`ammār`ammr swānī blādah]

Si / était / Ammar / constructeur / il construirait / terriens / son pays)

En effet, cette structure binaire caractérisant la plupart des proverbes libyens, est un bon outil car permettant non seulement à des combinaisons rythmiques, mais pour aussi d'autres combinaisons, telle que la formule dialogique qui se construit sur la base de plusieurs propositions, comme nous allons le voir dans le prochain chapitre.

8.3- La structure dialogique

Ce type de structure consiste à introduire ou à rapporter un dialogue très souvent constitué d'une question et une réponse. Nous ne parlons pas ici du dialogue dans son usage ordinaire au sein d'une conversation. Mais d'un acte de dialogue transformé en proverbe, et qui pourra être cité ultérieurement pour confirmer une idée ou introduire un conseil.

Nous remarquons, à travers les proverbes de notre corpus, que l'énonciateur peut faire partie de ce dialogue en introduisant la première personne du singulier comme dans les cas des proverbes suivants :

نَنْشُدْهُ عَلَى بُوْهٍ يَقُولِي خَالِي شُعَيْبٌ [ninshdah `alā būh yiqūllī khālī sh`ayb]

Shoaib / mon oncle / (il) me dit / son père / qui / (je) lui demande

نَقُولُهُ أَغَا يَقُولِي كَمْ عِنْدَهُ مِنْ ضَنَا [inqūl lah 'aghā īqūl lī kam `indah min ḍanā]

Enfants / de / a-t-il / combien / me / (il) dit / Agha / à lui / (je) dis

Dans ces proverbes, le pronom personnel (je) renvoie fortement à la personne qui cite le proverbe, alors que le pronom personnel (il) pourrait être son destinataire ou un tiers. En revanche, dans d'autres cas, l'énonciateur ne fait que rapporter un dialogue auquel il ne prend pas part :

قَالُوهُ يَا فِرْعَوْنَ إِيشُ فَرَ عَنَّا قَالَ مَا لَقَيْتُ حَدَّ رَدْنِي

[qālūlah yāfar`ūn 'iīsh fara`nak qāl mā lqayt ḥad rddnī]

m'a arrêté / personne / (je) ne trouvais / (il) a dit / t'a fait / que / Ô Pharaon / (on) lui a dit

قَالُوا لِحَا أُمَّكَ مَا تَبِتُ قَالَهُمْ مَا يُخْصِنُ الْمَعْفَنَةَ مَا أَنْدِيرُ

[gālū lihā 'ammak mātit gālilhum mā 'iīkhuṣ āilm`affnah mā 'iatdīr]

Quoi faire / la laide / il ne manque / (il) leur a dit / vient de mourir / ta mère / à Joé / (on) a dit

قالوا يا جحا أَيْسُنْ عَلَّمَكَ الْكَذِبُ قَالَ: اللِّي نَسَمَعَهُ إِنْقَوْلُهُ

[gāl wā yāj hā 'aīsh `allmak al-kadhib gāl al-ilī nasma`ah 'inqūlah]

Je le dis / j'entends / ce que / (il) / a dit / mentir / t'a appris à / qui / Ô Joé / (on) a dit

قالوا يا جحا عِدِّ غَنَمَكَ قَالَ وَحَدَّةٌ رَأْقِدَةٌ وَوَحْدَةٌ تَرْتَعُ

[gāl wā yāj hā `idd ghanamak gāl waḥdah rāqdah ūḥdah tarta`]

Mange / une / et / dort / une / (il) a dit / tes brebis / compte / Ô Joé / (on) a dit

قالوا يا جحا عِدِّ مَوْجَ الْبَحْرِ قَالَ الْبَحْرُ قَالَ أَجَائِيَاتُ أَكْثَرُ مِنَ الْمَشْيَاتِ

[gāl wā yāj hā `idd mawj al-baḥar gāl al-jāiyiāt 'akthar min al-māshyāt]

Les partantes / que / plus / les venantes / (il) a dit / vagues / compte / Ô Joé / (on) a dit

Dans ces proverbes, le pronom personnel est remplacé par (on), ce qui signifie qu'il peut renvoyer à l'énonciateur, 0 son interlocuteur ou même 0 un tiers. Il est à noter ici, que ce type de proverbes supporte une question, en accentuant la façon de répondre. Par ailleurs, l'on soulignera que ce type de structure introduit une forme interrogative employée dans d'autres proverbes en tant que formule proverbiale achevée.

8.4- La combinaison interrogative

Le proverbe doit se caractériser par tous les traits que peut avoir une phrase en tant qu'unité syntaxique. Cela signifie qu'il doit être soumis aux règles de modélisation. Or, le modèle interrogatif de la phrase proverbiale s'inscrit dans l'ensemble des modèles pragmatiques de la phrase. Nous affirmons avec LACHKAR A. que « *la phrase proverbiale interrogative répond aussitôt à un type d'acte linguistique caractérisant l'énonciation en général : le discernement* » (2014 : 91). Dans le cas des proverbes, aucune réponse de l'interlocuteur n'est attendue à la question posée. En outre, cette structure interrogative pourrait être employée par l'énonciateur comme un « rappel » d'une vérité générale comprise à travers le proverbe cité lors de la conversation.

En observant la structure interrogative directe, que nous classerons ci-après en plusieurs catégories, en fonction du constituant sur lequel porte l'interrogation, nous

remarquons une autre structure ayant une forme dialogique où l'interrogation est souvent accompagnée d'une réponse dans le même énoncé proverbial ; il s'agit de l'interrogation totale.

8.4.1- L'interrogation totale

Dans cette structure, l'interrogation totale n'est pas une demande d'information puisqu'elle contient en elle-même tous les éléments lexicaux de la réponse. En cela, elle est seulement posée pour valider l'énoncé, affirmativement ou négativement.

En effet, cette interrogation peut avoir une forme affirmative comme dans le proverbe suivant :

مَعَ هَامَانَ يَا فَرْعُونَ؟ [ma`ahāmānyāfar`ūn !]

Ô Pharaon / Haman / avec

Ce proverbe se prononce d'une façon spécifique (c'est une sorte d'exclamation) pour mener l'interlocuteur à saisir qu'une réponse négative est exigée. Cette réponse est fixée par la relation référentielle entre les deux noms propres employés, et fondée sur une vérité connue par l'interlocuteur qui suppose que (Pharaon ne peut pas faire de ruses contre Haman). En précisant que cette idée reflète l'insatisfaction vis-à-vis d'une action commise.

Comme indiqué, l'on trouve aussi des proverbes contenant une forme interrogative négative qui s'emploie par l'ajout d'un suffixe (شْ) à la fin du verbe. Il s'agit d'une forme dialectale connue dans la grande majorité des dialectes arabes – mais pas dans l'arabe standard où ce type de négation n'existe pas.

يَاتَا جُورَا رِيْتِيْشْ عُمُرْ؟ [yātājūrā rītīsh `umur]

Omar / n'as-tu pas vu / Tajoura / Ô

Dans cet emploi, le suffixe (شْ) marque la négation attenante au verbe auquel il est attaché. Il est à noter qu'ici, le proverbe porte sur un sujet qui n'est pas un être humain mais une ville (en l'occurrence, la ville de Tajoura), ce qui explique, d'une part, qu'aucune réponse ne soit attendue, et d'autre part, que la construction verbale (voir quelqu'un) ne puisse concerner le sujet puisqu'une ville n'est pas un être capable de voir. Cette forme

métaphorique pourrait expliquer l'impossibilité de réaliser l'action sur laquelle porte l'interrogation.

8.4.2- L'interrogation sur le complément d'objet.

Dans ce type d'interrogation, la question porte sur le complément d'objet, et est posée à l'aide d'un adverbe (pour qui). Il est à noter que la position de l'interrogation en tête de la phrase pourrait attirer l'attention de l'interlocuteur sur la « situation » du complément d'objet désigné dans la réponse. Pour expliquer cela, prenons le proverbe suivant comme exemple :

عَلَى مَنْ تَقْرَأُ فِي زُبُورِكَ يَا دَاوُدُ؟ [alā man tiqrāfīzubūrakyādāwūd]

David / Ô / tes psaumes / tu lis / qui / pour

Dans ce proverbe, il s'agit d'un verbe transitif qui peut prendre plusieurs compléments dont l'un direct (tes psaumes) et l'autre indirect sur lequel porte l'interrogation. Sur un plan pragmatique, cette structure interrogative soutient une sorte d'exclamation portant sur un acte jugé anormal. D'ailleurs, le nom propre (David), en tant que sujet réel de cette phrase, renvoie à la personne qui produit cet acte bizarre « lire les psaumes à ceux qui ne le croient pas ». Ça pourrait être appliqué sur le citeur du proverbe, son interlocuteur ou même un tiers.

8.4.3- L'interrogation portant sur le complément de cause

Dans le dialecte libyen, l'interrogation peut se réaliser à l'aide de l'adverbe `alīsh (pourquoi) qui, d'habitude, sert à introduire une cause :

عَلِيْشْ مَاوِي صَبَّابُ الزَيْتِ؟..فِي قَمِيْنِسْ دَارُوْلَهْ بِيْتْ

[alīsh māwī šabbāb al-zīt..fī qmīnis dārūlahbīt]

Maison / (on) lui a construit / Gueminess / à / verseur / se plaindre / pourquoi

Ce proverbe est constitué de deux phrases dont la première s'interroge sur la cause ayant poussé le verseur de l'huile à se plaindre, et d'une deuxième qui suppose l'absence de cause pour ce même verseur d'huile de se plaindre (on lui a construit une maison à Gueminess). Donc, le message compris à travers cette construction binaire pourrait être un

jugement portant sur une absence de raison valable de se plaindre. Ou pour dire les choses autrement, sur la description d'une action (la plainte) injustifiée.

8.5- Les combinaisons comparatives

Dans les proverbes, la structure comparative semble, selon (ANSCOMBRE 2012), plus riche que dans les expressions. Ce type de structure se caractérise souvent par l'emploi d'une parataxe plutôt que par celui d'une subordination.

*« [...] Parmi les structures comparatives, qu'elles soient parallèles, superlatives ou ayant une forme (**plus**) apparaissent dans une plus grande mesure les comparatifs de supériorité que ceux d'infériorité⁵⁵ ».*

Par ailleurs, nous signalons qu'en dialecte libyen, cette structure comparative se fait soit par l'emploi d'une conjonction : كَأَنَّ [ka'ana] / كِي [kī] / كَيْف [kīf], qui équivaut au terme français (*comme*), soit sans conjonction de comparaison. Alors que lorsque la phrase indique un rapport de supériorité (d'un élément sur un autre), il est alors nécessaire d'effectuer une modification sur le verbe et d'ajouter la préposition مِنْ [min] (*de*). En précisant qu'en français, ce dernier terme se traduira plutôt par « à », comme dans « supérieur à ».

8.5.1- Les comparatifs avec conjonction

Comme nous venons de le mentionner, la comparaison se fait, en dialecte libyen, par l'emploi de l'une des conjonctions de comparaison existantes, qui n'ont pas forcément de fonction sémantique :

a- كَأَنَّ [ka'ana] *comme si*

كَأَنَّكَ يَا بُوَزَيْدُ مَا غَزَيْتُ [ka'anak yābūzayd mā ghazayt]

Avoir conquis / ne jamais / Buzaid / Ô / comme si

⁵⁵ ANSCOMBRE J.-C., 2012, « La parole exemplaire ». Article en ligne, URL : <https://books.google.fr/books>. Consulté le 14 / 09 / 2015.

Cette structure, avec la conjonction (comme si), indique une ressemblance entre deux situations ou deux unités, donnant néanmoins le sentiment qu'en réalité, les deux ne sont pas identiques.

b- كي [kī] *comme*

كِي ضُنَا بُوَعَجِيلَةَ الَّلِي يُنَوِضُ مِنْهُمُ يَقْطَعُ التَّابِعَةَ

[kī ḍnā bū jīlah al-lī īnūḍ minhum yaqṭa` al-tāb`ah]

Le mal / barre / parmi eux / se lève / celui qui / Bouajaila / fils / comme

كِي الْكُعْبَةِ تَنْزَارُ وَمَا تَزُورُ [kī l-ka`ba tinzār ūmā tzūr]

Visite pas / ne / et / toujours visitée / Al-Kaaba / comme

Une comparaison est construite selon un modèle très simple consistant à rapprocher deux choses ayant un point commun et donc, une ressemblance. Ce rapprochement s'effectue à l'aide d'un mot de comparaison.

Pourtant, nous remarquons dans les deux exemples ci-dessus, qu'une seule partie de la comparaison est présente. Cela pourrait être justifié par le fait que le proverbe, du fait d'être caractérisé par sa généralité, doit être applicable à toute situation semblable. Or, la fixation des deux parties de la comparaison risquerait de limiter l'application du proverbe en tant que tel. En revanche, en faisant en sorte que la comparaison ne concerne pas entièrement l'objet comparé, mais qu'elle se limite à un point de ressemblance, fait que le proverbe garde sa caractéristique de base :

Objet = Fils de Bouajaila

Point de comparaison = chacun d'eux barre le mal.

Objet = Al-Kaaba

Point de comparaison = être visité et ne visite pas.

Par ailleurs, il existe des proverbes de structure comparative (surtout parallèle), qui mettent en présence deux objets mis en comparaison, mais sans pour autant utiliser la moindre conjonction de comparaison.

8.5.2- Les comparatifs sans conjonction

Comme nous venons de l'indiquer, l'absence de l'un des objets comparés permet à l'énonciateur d'insérer dans le proverbe qu'il cite, des éléments caractérisant la situation dont il parle et pour laquelle il cite ledit proverbe.

Par ailleurs, il convient également de souligner que, dans certains cas, la suppression de l'outil de comparaison, toujours dans la mise en parallèle des éléments comparés, peut exprimer la ressemblance totale des deux objets :

بوزيد عريان بوزيد لابس [būzayd `iryān būzayd lābis]

Habillé / Bouzaid / déshabillé / Bouzaid

هو الحاج موسى هو موسى الحاج [hwa l-ḥāj mūsā hwa mūsā l-ḥāj]

Al-hadj / Moussa / c'est / Moussa / Al-hadje

Dans ces deux proverbes, les deux objets comparés partagent plusieurs points de ressemblance. En cela, l'absence de la conjonction n'empêche pas de saisir qu'il est bien question d'une phrase de comparaison. En ajoutant que, dans le cas d'une phrase soulignant la supériorité d'un élément sur un autre, la conjonction pourrait être remplacée par la dérivation d'un verbe.

8.5.3- Les structures superlatives

La structure dite de supériorité, en dialecte libyen, consiste à employer, comme outil de comparaison, soit (un nom de supériorité dérivé d'un verbe + de), soit la structure (plus + adjectif + que) dans les cas où le verbe utilisé n'accepte pas la dérivation. Cet emploi est illustré dans les proverbes suivants :

أبطأ من غراب نوح [ʿabṭaʾ min ghurāb nūḥ]

Noé / corbeau / que / plus lent

أبطأ من مهدي الشيعة [ʿabṭaʾ min mahdī ash-shīʿah]

Chiites / Mahdi / que / plus lent

Dans cette structure, le terme indiquant la supériorité أَبْطَأُ ['abt'a] est dérivé du verbe بَطَأَ [baʿa] (ralentir). À noter que nous ne trouvons pas de forme équivalente à ce type de structure en français – langue dans laquelle ce type de structure est formé de (*plus... que*).

En arabe, le terme susmentionné est surtout utilisé dans les cas où le verbe n'a pas de dérivation valable pour la comparaison: أَكْثَرُ حَظًّا مِنْ صَدِيقِهِ: ['aktharu ḥaḍanmin sadiqihi] (*plus chanceux que son ami*). En effet, ici, il n'y a pas de verbe pouvant être dérivé.

8.6- La structure impérative

Dans ce sous-chapitre, nous tenterons d'établir une description linguistique des proverbes utilisant le mode impératif. En précisant d'entrée, que ce mode est essentiellement utilisé pour exprimer un ordre, un conseil, une prière, une recommandation. Ainsi, A. LACHKAR écrit à ce sujet :

« L'impératif est une conceptualisation du monde qui se reflète dans la langue et par la langue, à l'aide de l'utilisation de séquences s'approchant de l'ordre ; cela agit sur le récepteur et son comportement » (2014 : 98).

Par ailleurs, nous confirmons avec Martin RIEGEL (1994 : 577) que « *l'impératif a une valeur fondamentalement directive : il vise à orienter la conduite du (ou des) destinataire(s)* ». Néanmoins, il convient de souligner que, dans plusieurs proverbes structurés sous formes de phrase affirmative, cet emploi peut exprimer non pas une recommandation, mais plutôt (une défense), qui s'exprime ordinairement par des phrases de forme négative, comme l'illustrent les proverbes suivants :

خَرِّفْ يَا شَعِيبُ، أُمَّكَ مَاتَتْ [kharrif yāsh`ayb 'ammak mātat]

Vient de mourir / ta mère / Shoaib / Ô / bavarde

Dans ce proverbe composé de deux propositions juxtaposées, la première : (خَرِّفْ يَا شَعِيبُ [kharrif yāsh`ayb] / Cause Ô Shoaib !) présente une phrase impérative qui exprime un ordre exprimé par l'emploi du verbe (causer) à l'impératif, mis à la deuxième personne du singulier et suivi par le nom propre du destinataire.

Mais, le contenu de la deuxième proposition (أُمَّكَ مَاتَتْ [‘ammak mātat] ta mère vient de mourir) réoriente l’action attendue de la part du destinataire, puisque l’énoncé invite à une réaction immédiate et complètement différente de l’ordre émis par la première proposition.

Donc, cette réaction doit logiquement consister à s’arrêter de causer ou de bavarder, pour aller voir ce qui est plus important, à savoir la mère qui vient de mourir. Il en est de même pour le proverbe suivant :

خُشْ يَا مَبَارَكَ بِحِمَارِكَ [khush yāmbāarak biḥmāarak]

Avec ton âne / Mbarak / Ô / entre

Ce proverbe peut être mentionné pour décrire une situation d’anarchie et de désordre. Ici, l’ordre est exprimé au destinataire de (entrer avec son âne) ; ce qui métaphoriquement, exprime le fait de (être la cause d’une mauvaise situation). En français, cela pourrait équivaloir à « Un éléphant dans un magasin de porcelaine ».

Mais en réalité, le proverbe sous-entend qu’inversement, il ne faut pas entrer avec son âne. C’est un proverbe porteur de sagesse et de moralité donnant donc un conseil de savoir-vivre. De ce fait, nous pouvons constater que l’impératif dans ce proverbe est utilisé pour ridiculiser l’action.

Cependant, l’impératif pourrait avoir la valeur d’une (défense) contre une action non voulue. Ce qui pourrait se traduire pas : « N’entre surtout pas avec ton âne. » En précisant que la forme négative employée dans les proverbes, l’est aussi de manière explicite dans d’autres types de phrase. Cette forme exprime une (défense ou interdiction) définitive ou temporaire :

مَا تُقُولُ إِحْمَيْدَةَ جَا نَيْنِ الْبَابِ يُطُوقُ

[mā tqūl ‘iḥmaydah jā nīn al-bāb īṭuqq]

Soit frappée / la porte / jusqu’à / est arrivé / Hmada / dis pas / ne

Dans ce proverbe, la négation supporte l’idée d’une (défense). En cela il pourrait être traduit par : مَا تُقُولُ إِحْمَيْدَةَ جَا [mā tqūl ‘iḥmaydah jā] (Ne dis pas Hmada est arrivée !), auquel s’ajoute la description d’un contexte ou d’une autre action (الْبَابِ يُطُوقُ [al-bāb īṭuqq] (la porte soit frappée).

Cette action devant permettre de pouvoir témoigner de l'arrivée de la personne attendue qui est (Hmada). Les deux propositions sont liées par la préposition (jusque) qui sert à marquer une limite temporelle rattachée à la proposition qui la précède. En cela et au final, le proverbe se traduira par : « Ne dis pas Hmada est arrivée jusqu'à qu'elle ait frappé à la porte. »

Il en est de même dans le proverbe suivant, structuré de la même manière mais sans la négation :

أُرْجَانِي يَا عَلِي بَعْشَاكَ نِينِ إِنْجِيْبُ أَلْزَيْتُ مِنْ غِرْيَانُ

[ʼarjānī yā`alī ba`ashāk nīn ʼinjīb ālzīt min ghiryān]

Ghyrian / de / de l'huile / je ramène / jusqu'à ce que / au diner / Ô Ali / attends-moi

Ici, l'ordre émis par la phrase impérative (أُرْجَانِي [ʼarjānī yā`alī ba`ashāk] (Attends-moi !) est lié à la proposition (إِنْجِيْبُ أَلْزَيْتُ مِنْ غِرْيَانُ [ʼinjīb ālzīt min ghiryān] (je ramène de l'huile de Ghyrian), par la préposition (jusque) qui fonctionne de la même façon que dans le proverbe précédant.

Il convient également de nous intéresser aux proverbes impératifs de forme simple et à la signification ordinaire de ces derniers, que nous avons divisés en deux catégories :

➤ Les proverbes impératifs dont le sujet est humain

سَاعِدْ سَيْدَكَ عَبْدَاسْلَامَ بِحَبِيلِ [sā`id sīdak `abdilsalām bihbīl]

Un cordon / par / Abdelsalam / sidi / aide

خَلِّي قَبْرَ عَنَّا إِيضًا [khallay qabar `antar ʼiīḍum `antar]

Antar / suffit / Antar / la tombe / laisse

➤ Les proverbes impératifs dont le sujet est non-humain

إِدْنِ يَافَرُّوجْ كَعَامِ [ʼidh-dhn yāfarrūj k`ām]

Kaam / coq / Ô / coqueline

Dans le dernier proverbe cité, nous sommes en présence d'une phrase de type impératif dont l'ordre est destiné à un animal (le coq) en notant que l'emploi du nom propre a pour fonction de préciser dans quelle situation se trouve ce coq.

Sur un plan pragmatique, cela ne permet pas de transposer ce proverbe, dans le domaine source. Ainsi, et comme l'affirme (Talmenssour 2009 : 197), le texte du proverbe suppose alors une sorte de travail métamorphique. Et pour que le proverbe soit transposable, l'on ne transpose pas le coq de Kaam, mais l'on transpose le « fait de coqueler sans être entendu ». Cette caractéristique consistant à « ne pas être entendu » étant bien précisée par le nom propre employé, qui représente le lieu d'un oued profond.

- Les proverbes impératifs composés de deux phrases à l'impératif

حَرَكَ بِالْعُودِ وَأَعْطِ لِمَسْعُودٍ [ḥarrik bil-`ūd wa'a`ṭi limas`ūd]

À Masaoud / donne / et / avec une bâton / remue

Dans ce proverbe, l'on trouve deux phrases impératives liées par la conjonction (*et*) qui a le sens de (*puis* ou *ensuite*). Cela indique l'obligation de la réalisation du premier ordre pour pouvoir, ensuite, commencer à effectuer le deuxième.

Nous signalons avec A. LACHKAR qu'un proverbe de combinaison peut aussi avoir une complétive. C'est-à-dire que les phrases impératives qui sont en formes illitiques, peuvent être paraphrasées par les deux constructions : que + subjonctif ; ou bien par la préposition (de, à) + infinitif. Cette forme évite donc de donner un aspect impératif à la phrase, même si la nature impérative est présente, comme nous pouvons le constater dans les exemples suivants :

- *Je veux que vous restiez ici.*

- *On vous supplie de ne pas nous quitter.*

Inversement, les deux constructions suivantes correspondent aux formes impératives :

- *Restez- ici !*

- *Ne nous quittez pas !*

Quant au proverbe présente ci-dessous, au vu de ce que nous venons de présenter, nous pouvons le classer sous cette forme complétive :

إِنْرِيْدَكَ يَا عَبْدَ الْعَزِيْزِ تَعَزَّنِي .. زِدْتَنِي يَا عَبْدَ الْعَزِيْزِ اِهْبَالْ

[ʿinrīdak yā abdiāl`azīz ta`aznī .. zidtnī yā`abdiāl`azīz ʿihbāl]

Folie / Ô Abdelaziz / tu m'ajouté / me soutiennes / Ô Abdelaziz / je veux que toi

Cette construction (je veux + que + subjonctif) est à l'origine impérative (soutiens-moi !). En effet, le verbe **إِنْرِيْدَكَ** [ʿinrīdak] (je veux), qui figure dans la première proposition, est conjugué au présent, exprimant ainsi une généralité ou continuité dans la volonté d'être soutenu. Mais, dans la deuxième proposition qui contient un verbe au passé composé, le proverbe expose un résultat obtenu mais qui ne correspond pas à cette volonté. Ce que explique que ce proverbe ne se contente pas de donner un ordre ; il souligne la surprise de ne pas avoir obtenu l'action souhaitée (et donc, de ne pas avoir vu l'ordre sous-entendu, rempli).

8.7- La combinaison exclamative

La phrase exclamative, qui apporte une information, est analogue à la phrase énonciative. À ce propos, V. THIBAudeau écrit :

« [U]ne phrase impérative comme "Sortez d'ici !" ne peut pas être dite vraie ou fausse puisqu'elle ne dit pas ce qui existe, a existé ou existera, mais plutôt ce qu'on voudrait exister. Il en va de même de la phrase optative, qui exprime un espoir, ou de la phrase interrogative, qui ne dit pas ce qu'on connaît des choses, mais plutôt bce qu'on voudrait connaître. » :450)

THIBAudeau affirme que l'on peut exprimer le contenu d'une autre espèce de phrase au moyen d'une phrase énonciative pour bien distinguer la particularité de celle-ci. Ainsi, il exprime le contenu d'une phrase impérative comme « *Sortez d'ici !* » au moyen de la phrase énonciative : « *Je veux que vous sortiez d'ici* ». la distinction entre les deux phrases est que la première phrase (impérative) ne peut pas être dite vraie ou fausse alors que la deuxième, qui est une phrase énonciative, peut être vraie ou fausse selon que cette volonté se trouve ou non dans le sujet « je ». Il est sans doute possible que cette personne

le disait sans le vouloir réellement ou sous la contrainte. Dans ce cas, la phrase est considérée fautive.

En ce qui concerne la phrase exclamative en dialecte libyen, comme en arabe standard, le marqueur ما[mā] s'emploie au tout début de la phrase exclamative, suivi par (la forme passée du verbe). Cette forme, particulièrement dans l'emploi de l'exclamation, est invariable et n'accepte aucun accord de genre ni de nombre. Les deux proverbes suivants illustrent cette structure exclamative :

1- ما أَبْعَدُ الْبُطْنَانَ عِ الْغَنْزِ الرَّاکَةِ- [mā'ab`ad makka `alā būū bū]

Paresseuse / la chèvre / pour / Albutnane / loin / comme

2- ما أَبْعَدُ مَكَّةَ عَلَيَّ بُوْحَمَارُ- [mā 'ab`ad al-butnān `a l-`anz al-rākah]

Cavalier⁵⁶ / pour / La Mecque / loin / comme

Dans les proverbes (1 et 2), le mot initial est le marqueur ما[mā] qui en français, pourrait équivaloir aux marqueurs (*que, comme*). Quant au verbe, il a la forme du passé, sans pour autant être accordé aux autres composants de la phrase. Nous remarquons également que, dans les deux cas, l'exclamation est destinée à (l'objet) qui est précisé dans le syntagme prépositionnel. Partant de là, nous pouvons reformuler ces deux phrases comme suit :

Albutnane n'est pas loin. Mais, la chèvre paresseuse ne peut pas y arriver.

La Mecque n'est pas loin. Mais l'on ne peut pas y aller sur le dos d'âne.

Nous pouvons comprendre que la deuxième phrase comme montrant qu'il faut se donner les moyens nécessaires, pour atteindre un but, fût-il facilement réalisable.

8.8- Les combinaisons avec le pronom (qui)

Le pronom *qui* est très fréquemment utilisé dans les classes syntaxiques des proverbes français. Ce pronom a un emploi autarcique. L'absence d'antécédent, et

⁵⁶ À noter que, dans ce proverbe, le terme « cavalier » désigne une personne ne possédant qu'un âne pour se déplacer.

l'absence de valeur interrogative dans cet emploi, permettent d'interpréter les phrases qui contiennent ce pronom, comme des phrases génériques :

Qui GV1 = toute personne qui GV2.

En outre, la concision de *Qui GV1 GV2* fournit un cadre propice au parallélisme entre ces deux groupes verbaux successifs.

Soulignons que, d'après Buridant (2000 : 592), l'emploi autarcique du pronom relatif *qui* est devenu l'un des traits caractéristiques de la forme gnomique. D'ailleurs, cette structure fondée sur l'emploi du pronom *qui* + deux verbes, est également fréquente dans les proverbes libyens. De ce fait, nous confirmons avec LACHKAR que « *les propriétés syntaxiques du pronom relatif [lli] en arabe marocain (équivalent de « qui » en français) permettent de définir l'ensemble de la catégories lexicales " homme " »* (2014 :55). Notons enfin que dans le dialecte libyen, ce pronom relatif se prononce [illī], ce qui le distingue donc de sa prononciation dans le cadre du dialecte marocain.

Cette catégorie de proverbes a été étudiée par M. CONNENA (2000) dans le cadre d'une étude comparative de la structure syntaxique des proverbes français et italiens. Dans son analyse, CONNENA distingue une série de « blocs » de proverbes. Certains ayant leur complément dans la première partie de la structure, d'autres dans la seconde, ou encore dans chacune des deux parties. Nous pouvons, néanmoins, ajouter à cette distinction, les formes suivantes :

➤ Les formes où un même sujet est commun aux deux parties d'un proverbe :

إللي ما يرَضَى بِحُكْمِ مُوسَى يرَضَى بِحُكْمِ فرعون

[illī mā yardā biḥukum mūsā yardā biḥukum far`ūn]

Pharaon / jugement / accepte / Moïse / jugement / accepte / ne / celui qui

Ici, qui est le sujet du verbe accepter dans les deux parties.

➤ Les formes où le sujet des deux verbes n'est pas le même :

إللي تلِد في مكّة إيجيبوا خبرها الحجاج [illī tilid fī makka 'ijībawā khabarhā āl-ḥl--ar]

Les pèlerins / sa nouvelle / apportent / La Mecque / à / accouche / celle qui

Qui= sujet du verbe *accoucher*

Le pelerins = sujet du verbe *apporter*

- Les formes où le sujet de la première partie devient complément dans la deuxième partie :

إللي ما شاف تُونِسْ تِعْجَبُه الحَنَايَا

[‘illī mā shāf tūnis ti`jbah al-ḥanāyā]

Al-Hanaya / lui plait / Tunis / a vu / ne / celui qui

Qui = sujet du verbe *voir* dans la première partie

Al-Hanaya est le sujet du verbe *se plaire* dont le complément est (lui), lequel se réfère à la même personne désignée par le pronom (qui).

- Les formes où le complément du premier verbe devient le sujet du deuxième :

إللي تِحْسَبُه مُوسَى يَطَّلَعُ فَرْعُونَ [illī tiḥsbah mūsā yaṭla` far`ūn]

Pharaon / il se révèle être / Moïse / tu croyais / celui que

Celui que = complément du verbe *croire*

Il (sujet du verbe se révéler), et les pronoms (celui que et il) renvoient à la même personne.

Il est à noter que le pronom إللي [illī], en dialecte libyen, peut avoir la fonction grammaticale du sujet et du complément d’objet. De ce fait, ce pronom pourrait être l’équivalent des deux pronoms français (*qui* et *que*).

En conclusion, durant les quatre chapitres précédents, nous avons analysé les significations et les formes des proverbes de notre corpus. Compte tenu du grand nombre d’informations présentées, nous proposons à présent, dans le cadre d’un autre chapitre, de récapituler les points communs les plus importants des différentes catégories de noms propres employés dans les proverbes libyens analysés.

**CHAPITRE IX / LE NOM PROPRE : ENTRE SENS ET FORME
PROVERBIALE**

Rappel de la problématique

À travers l'analyse qui va suivre, nous allons tenter de déterminer les raisons qui donnent aux noms propres une valeur marquante dans les énoncés proverbiaux. Tout au long de cette partie de la thèse, nous viserons à trouver des réponses aux questions suivantes :

- Selon quels critères les noms propres sont-ils utilisés dans les proverbes ?
- La référence du nom propre a-t-elle toujours un impact sur le sens du proverbe ?
- Jusqu'à quel point les noms propres aident-ils à dévoiler la provenance des proverbes qui les contiennent ?

Les réponses obtenues vont nous guider à accéder à certains résultats qui pourront être classés sous deux catégories : une catégorie sémio-linguistique et une autre socioculturelle.

Le choix de la première catégorie, laquelle permettra de justifier l'emploi du nom propre dans l'énoncé proverbial, vient du fait que le nom propre joue un rôle primordial en soulignant l'aspect sémantique du proverbe à travers la valeur caractéristique de son référent. En effet, le nom propre peut, dans certains cas, permettre de préciser la période historique à laquelle le proverbe a été créé. Par ailleurs, le nom propre n'a, parfois, aucune importance sémantique ; il n'est mentionné que pour garder une forme de rythme.

La deuxième catégorie, de nature socioculturelle, est liée à la société libyenne. Cette dernière est une communauté qui se sert de l'oral plus que de l'écrit pour transmettre sa culture aux générations suivantes. Et pour appuyer les connaissances transmises, les Libyens accordent toujours une place marquante aux proverbes dans leurs conversations. C'est à partir de cette réalité que nous pouvons supposer qu'en tant que société musulmane, elle trouve dans les récits coraniques des noms propres utilisés pour marquer ou éclairer le sens de ce que les gens souhaitent dire.

En effet, les travaux d'analyse effectués tout au long des quatre chapitres précédents, nous ont permis de remarquer que les noms propres employés ne partageaient pas toujours les mêmes causes ayant prévalu à leur emploi. Autrement dit, leur impact sur le sens proverbial varie d'un proverbe à l'autre. Toutefois, un seul nom propre peut avoir été

employé pour plusieurs raisons. Ainsi, l'on constate que l'aspect référentiel du nom propre occupe une place prépondérante dans la constitution du proverbe. Pourtant, cela ne signifie pas qu'une telle place diminue l'importance des autres aspects, comme l'aspect formel et étymologique. Le tableau récapitulatif suivant illustre cette remarque.

Proverbe	Npr employé	Impact et rôle de l'emploi			
		Etymologique	Référentielle	Connotant	Formelle
1	مُوسَى وَفِرْعَوْنَ [mūsā] / [far`ūn] Moïse et Pharaon			Oui	
2				Oui	
3	فِرْعَوْنَ [far`ūn] Pharaon		Oui	Oui	
4	مُوسَى وَفِرْعَوْنَ [hāmān] / [far`ūn] Moïse et Pharaon			Oui	
5	هَامَانَ وَفِرْعَوْنَ [mūsā] / [far`ūn] Haman et Pharaon		Oui		
6	مُحَمَّدٌ وَعَلِيٌّ [muḥammad] / [ʿalī] Mohamed et Ali		Oui		
7			Oui		
8	يُوسُفَ [yūsuf] Youssof		Oui		
9	سُلَيْمَانَ [sulīmān] Souliman		Oui		Oui
10	دَاوُدَ [dāwūd] David		Oui		
11	يُونِسَ [yūnis] Youniss		Oui		
12	نُوحَ [nūḥ] Noé		Oui		
13			Oui		
14	صَالِحَ [ṣāliḥ] Saleh		Oui		
15	حَوَا [ḥawwā] Eve		Oui		
16		Oui			Oui
17	عَبْدَ السَّلَامِ [ʿabdilsalām] Abdisalam		Oui		
18			Oui		
19		Oui			

20	بو عَجَيْلَة [bū`jīlah] Aboajaila		Oui		
21	بوزيد [būzayd] Bouzaid		Oui		
22			Oui		
23			Oui		
24			Oui		
25			Oui		
26			Oui		
27	عَنْتَر [`antar] Antar		Oui		Oui
28	غومة [ghūmah] Ghouma		Oui		
29			Oui		
30	يُونِسْ و تُونِسْ [yūnis] / [Tūnis] Youniss et La Tunisie		Oui		Oui
31	مَهْدِي [mahdī] Mahdi		Oui		
32	شُعَيْب [sh`ayb] Shoaïb	Oui	Oui		
33	عَمْرُ بوجَلْهَاف [`mar bū jalghāf] Omar Boujalghaf		Oui		
34	جَا [Juḥā] Joé		Oui		
35			Oui		
36			Oui		
37			Oui		
38			Oui		Oui
39	مُوسَى [mūsa] Moussa				Oui
40	شُعَيْب [sh`ayb] Shoaïb	Oui			
41	عَلِي الْعَبْدُ [`alī āl`abid] Ali Al-Abd	Oui	Oui		
42	مَادِي [mādī] Madi	Oui			Oui
43	مَسْعُودُ [mas`ūd] Masôud	Oui			Oui
44					

45	حَمْدٌ وَ حَمِيدَةٌ [ḥamad] / [ḥmīdah] Hamad et Hmaida			Oui	
46	حَمِيدَةٌ [ḥmīdah] Hmaida			Oui	
47	مُبَارَكٌ [mbārak] Mbarek			Oui	Oui
48	مَيْمُونٌ [maymūn] Maymoun	Oui			Oui
49	عَبْدُ الْعَزِيزِ [ʿabdiāl`azīz] Abdelaziz	Oui			
50	السَّيِّدُ وَ السَّعِيدُ [sa`īd] / [al-mabrūk] Saïd et Elmabrouk	Oui			
51	دِرْدَانُو [dirdannū] Dirdano			Oui	
52	أَغَا [ʿaghā] Agha			Oui	Oui
53	زَيْدٌ وَ عَبِيدٌ [zayd] / [ʿbayd]. Zaid et Abaid			Oui	Oui
54	الْبُطْنَانُ [al-butnān] Albotnan (Marmarique)		Oui		
55	سِيَّوَهٌ وَ قِرْقَارِشٌ [siywah] / [qirqārish] Siwah et Guergarech		Oui		
56	كَعَامٌ [k`ām] Kaam		Oui		
57	الْبَلَنْجُ وَ خَارِقَةٌ [al-blanj] / [khārqaḥ] El-blinge et Kharga		Oui		
58	عَلِيٌّ وَ غَيْرِيَانُ [ghiryān] / [ʿalī] Ali et Ghyrian		Oui		
59	غَيْرِيَانُو مَسَلَاتَه [msslāta] / [ghiryān] Ghyriant et Msallata		Oui		
60	مَسَلَاتَه وَ فَيْتُورِي [msslāta] / [faytūrī] Msallata et Fitouri		Oui		

61	جندوبة [jandūbah] Jendouba	Oui	Oui		
62	قَمِينِسْ [qmīnis]		Oui	Oui	
63	Gueminess		Oui	Oui	
64	قَطِيسْ [qit̪t̪is] Guitiss		Oui	Oui	
65	زَلَّة [zallah] Zella		Oui		
66	تاجورا وعمر [tājūrā] / [ʿmur] Tajoura et Omar		Oui		
67	مألطا [māltā] Malte		Oui	Oui	
68	الكعبة [al-ka`ba] Al-Kaaba		Oui	Oui	
69	مكة		Oui	Oui	
70	[makka]		Oui	Oui	
71	La Mecque		Oui	Oui	
72	تونس و الحنايا [tūnis] / [al-ḥanāyā] Le Tunis et Al- Hanaya	Oui	Oui		
73	تونس [tūnis] La Tunisie		Oui		

Tableau 50 : Fonctionnement sémantique et formel des noms propres dans les proverbes analysés

Une première lecture du tableau précédent indique que dans une grande partie des 73 proverbes analysés, c'est la fonction référentielle du nom propre qui détermine le message proverbial émis. Tandis que les autres aspects sont beaucoup moins importants quant à leur impact sur le sens proverbial. Il est à signaler également que certains noms propres acceptent, dans certains cas, d'être remplacés par un autre nom propre, sans risque de perdre le sens du message proverbial. Cela sera détaillé dans les sous-chapitres suivants.

9.1. Impact étymologique du nom propre dans le proverbe

Loin du débat sur le sens du nom propre, le sens étymologique, que nous soulignons pour chaque nom propre employé dans les proverbes de notre corpus, consiste à relier le nom en tant qu'unité lexicale à son origine formelle et sémantique. Or, et à titre d'exemple, le mot سَعِيدٌ [sa`īd] Saïd est, tout d'abord, une unité lexicale qui peut fonctionner en tant qu'adjectif et pourrait en même temps être traduit par « être content ». Sa signification émotionnelle lui accorde une place dans la liste des prénoms pour nommer les nouveau-nées. Prenons l'exemple suivant :

سَعِيدٌ سَعِيدٌ. : [sa`īd sa`īd] : Saïd est content.

En effet, dans la phrase exemple, le mot سَعِيدٌ [sa`īd] se répète deux fois composant une énoncé grammaticalement complet. Le premier mot est le sujet de la phrase (une personne nommée سَعِيدٌ [sa`īd] Saïd) et le deuxième mot est un adjectif qui signifie primitivement (*être content*). Remarquons qu'au niveau formel, rien ne permet de distinguer l'un de l'autre. Pourtant, chaque mot, en tant que signifiant, a son signifié qui lui appartient. Alors que l'aspect sémantique du mot se rattache avec l'aspect formel composant ce que l'on appelle l'origine étymologique du mot. Au vu de cet exemple, nous postulons que le nom propre peut fonctionner ainsi dans un proverbe, comme le tableau récapitulatif suivant va nous permettre de l'illustrer.

Proverbe	Npr employé	Sens étymologique du Npr	Impact sur le sens proverbial
16	حَوَا [ḥawwā] Eve		
19	عَبْدُ السَّلَامِ [`abdilsalām] Abdisalam	Al-salam : la paix	Défendre sa propriété privée
32	شُعَيْبُ [sh`ayb] Shoäib	Ayant beaucoup de branches	
41	الْعَبْدُ [āl`abid] Al-Abd	L'esclave	Posséder un fusil et le prêter
48	مَيْمُونُ [maymūn] Maymoun	Assuré saint et sauf	Garantir ce qui est en prescience

49	عَبْدُ الْعَزِيزِ [ʿabdiāl`azīz] Abdelaziz	Glorifié et honoré	Symbole de pouvoir soutenir
50	سَعِيدٌ [sa`īd] Saïd	Content	Comparer avec son synonyme
50	الْمَبْرُوكُ [al-mabrūk] Elmabrouk	Ayant de la baraka	Comparer avec son synonyme
61	جَنْدُوبَةٌ [jandūbah] Jendouba	Le marché du blé	Avoir de bonnes récoltes
72	الْحَنَاطَا [al-ḥanāyā] Al-Hanaya	Lieu de courbures et de flexions	Comparer la ville vs la capitale

Tableau 51 : Aspect étymologique de l'emploi du nom propre

Les noms propres mentionnés dans le tableau précédent et qui font partie du corpus, fonctionnent au travers de leur aspect étymologique. Il est à noter ici que certains noms qui n'ont pas d'existence, comme مَيْمُونٌ [maymūn] Maymoun, ne peuvent pas être écartés de la liste des noms propres. Pour appuyer notre opinion, prenons le proverbe (48) comme exemple.

Dans ce proverbe, le nom propre مَيْمُونٌ [maymūn] Maymoun est choisi pour nommer un nouveau né.

قَبْلَ مَا تَلِدُ سَمَّاتَهُ مَيْمُونٌ

[qabal mā talid sammātah maymūn]

« Avant d'accoucher, elle l'avait nommé Maymoun. »

Le verbe « accoucher » ne laisse pas de doute sur le fait que l'on parle d'un nouveau-né. Ce qui confirme cette hypothèse, est le verbe « nommer ». Il est clair ici que l'aspect étymologique de ce nom propre détermine le sens du proverbe. Or, la moralité du proverbe dans lequel ce nom propre est employé, parle de l'impatience, en dessinant l'image d'une femme qui a nommé son bébé avant même la naissance de celui-ci (et donc, avant même de savoir son sexe). De plus, le fait de le nommer مَيْمُونٌ [maymūn] Maymoun dont le sens

étymologique est « la garantie, la baraka », établit une sorte de relation déterminante entre le sens proverbial et le sens étymologique du nom propre employé.

Au travers l'ensemble des noms propres figurant dans le tableau ci-dessus, et que nous avons déjà abordés dans l'analyse de notre corpus, nous postulons qu'un nom propre peut fonctionner autrement que selon une fonction de l'identification, ce qui confirme donc ce qu'ULLMANN (1952 : 24) a souligné⁵⁷. En revanche, dans un proverbe où le nom propre fonctionne pour distinguer et individualiser une personne ou une chose, il fait appel aux caractères référentiels de l'individu qu'il identifie, pour leur attribuer un rôle sémantique dans le proverbe où il est employé.

9.2. Les références liées au nom propre utilisé et sens proverbial

Le débat sur la possibilité de donner une définition parfaite au nom propre, comme nous l'avons déjà abordé au chapitre III, n'empêche pas de distinguer sa fonction particulière de l'individualisation. Cette fonction pourrait le distinguer du nom commun et nous permet de reconnaître l'individu désigné par un nom propre. Suite à cette reconnaissance, l'individu pourrait avoir d'autres particularités ou caractères qui lui appartiennent. Ces caractères pourront jouer le même rôle déterminant qui permet d'identifier l'individu.

À titre d'exemple, l'on pose parfois des questions pour savoir de qui l'on est en train de parler, comme par exemple : « Quel Pierre ? » La réponse, précisant de quel Pierre il est question, doit évidemment comprendre des descriptions de l'individu dont on parle. Par exemple : Pierre, celui qui porte des lunettes, celui qui rit tout le temps, celui qui a une voiture grise etc.

Par ailleurs, le nom de l'individu en question, si ce dernier est connu par des caractères particuliers, peut également servir d'icône désignant sur un plan sociolinguistique, ces mêmes caractéristiques ou caractères. Par exemple, dans le milieu sociolinguistique arabophone, le nom de Pharaon peut être utilisé pour désigner la dictature, l'injustice ou la tyrannie faisant référence aux caractères du personnage auquel ce nom se réfère, qui est « l'ancien roi égyptien ».

⁵⁷ Voir page 92.

En cela, nous postulons que c'est à travers les caractères marquant d'un personnage, que le nom propre de celui-ci peut avoir une fonction de « nœud » dans un proverbe. Il est à signaler que cette fonction ne peut jouer que si le personnage auquel le nom propre se réfère, est connu, et que son identification peut être établie sans ambiguïté, par des caractères propres au milieu sociolinguistique. Ce type d'emploi du nom propre dans un proverbe, fonctionne parfaitement surtout au niveau sémantique. Le tableau suivant récapitule l'ensemble des proverbes dans lesquels sont sous-entendus des caractères référentiels propres au personnage désigné, par le seul fait de l'emploi du nom propre qui lui est associé.

Proverbe	Nom propre employé	Référence du nom propre	Impact sur le sens proverbial
3	فَرْعُون [far`ūn] Pharaon	Roi égyptien (tyran) ⁵⁸	Représente le niveau supérieur du mal
5			Représente un menteur
6 - 7	مُحَمَّدٌ [muḥammad] Mohamed	Mahomet	Représente la bénédiction
6 - 7	عَلِي [`alī] Ali	L'oncle de Mahomet	Représente la bénédiction
8	يُوسُفُ [yūsuf] Youssof	Le prophète Joseph	Les puits où il était tombé
9	سُلَيْمَانَ [sulīmān] Souliman	Le prophète Salomon	Possédant le sceau magique
10	دَاوُدُ [dāwūd] David	Le prophète David	Avoir lu les psaumes à son peuple
11	يُونُسَ [yūnis] Youniss	Le prophète Jonas	Etre sauvé du ventre d'un poisson
12	نُوحٌ [nūḥ] Noé	Le prophète Noé	L'ancienneté parentale
13			Son corbeau qui ne lui revenait jamais
14	صَالِحٌ [ṣāliḥ]	Le prophète Saleh	Repère d'un évènement touchant

⁵⁸ Dans le milieu socioculturel arabo-musulman, et selon les récits coraniques, Pharaon est connu comme étant un tyran.

	Saleh		
15	حَوَا [ḥawwā] Eve	La mère de l'humanité	Symbole de l'ancienneté
17	عَبْدُ السَّلَامِ [ʿabdilsalām] Abdisalam	Un marabout en Libye	Avoir le pouvoir d'aider les autres
18			
20	بُوَعَجَيْلَةَ [bū`jīlah] Aboajaila		Transmetant son métier à ses enfants
21	بُوَزَيْدِ [būzayd] Bouzaid	Abouzaid Al-Hilali : Le leader de la tribu Hilaliens	Homme d'aventure
22			Ne quitte jamais ses habits de guerre
23			Avoir une solution pour chaque problème
24			Un homme de guerre qui détruit et ne construit jamais
25			Une personne qui ne change pas d'avis
26			Avoir fait beaucoup d'invasions
27			عَنْتَرِ [`antar] Antar
28	غُومَةَ [ghūmah] Ghouma	Ghouma Al-Mahmoudi	Un leader bien surveillé de son armée
29			Avoir la célébrité grâce à sa tribu
30	تُونِسِ [Tūnis] La Tunisie	La Tunisie (le pays)	Représente un petit pays pauvre
30	يُونِسِ [yūnis] Youniss	Appartient à la tribu Hilaliens	Etre prisonnier en Tunisie
31	مَهْدِي [mahdī] Mahdi	Prophète chiite attendu	Etre attendu depuis longtemps sans arriver
32	شُعَيْبِ [sh`ayb] Shoaïb	Narrateur arabe	Vivre les moments de l'histoire racontée

33	عَمْرُ بُوَجْلَغَافٍ [ʿmar bū jalghāf] Omar Boujalghaf	Cheikh connu à l'est de la Libye	Donner des jugements personnels
54	الْبَطْنَانُ [al-butnān] Albotnan (Marmarique)	La Marmarique (Région libyenne)	Haut plateau où les conditions d'élevage ne conviennent que pour les chèvres
55	سِيْوَاهُ [siywah] Siwah	Oasis situé au sud de la Marmarique	Caractérisé par la production de dattes de meilleure qualité
55	قَرْقَارِشُ [qirqārish] Guergarech	Quartier situé à l'ouest de Tripoli	Caractérisé par la production de lait fermenté de meilleure qualité
56	كَعَامُ [k`ām] Kaam	Oued Se trouve à l'est de Tripoli portant le nom du village de Kaam	Symbole d'un endroit défavorable pour parler et faire entendre sa voix
57	الْبَلَنْجُ [al-blanj] El-blinge	Source d'eau naturelle à l'est de la Libye	Symbole de la facilité d'avoir de l'eau potable
57	خَارِقَةٌ [khārqaḥ] Kharga	Source d'eau naturelle à l'est de la Libye	Symbole de la facilité d'avoir de l'eau potable
58	غُرْيَانُ [ghiryān] Ghyrian	Une ville montagnarde à l'ouest de la Libye	Lieu caractérisé par le grand nombre d'oliviers et ayant donc une grande production d'huile d'olive
59			
59	مَسَلَاتَهُ [msllāta] Msallata	Ville située à l'est de Tripoli	Lieu caractérisé par la production d'huile d'olive de haute qualité
60			Une ville riche
61	Jendouba	Village située au pied de la montagne Nafussa	Symbole de sachesse
62	قَمِينِسُ [qmīnis] Gueminess	Village situé aux banlieues de Benghazi	Symbole d'une petite bourgade peu habitée
63			Accentuer la distance entre le centre-ville et ses banlieues

64	قَطِيسٌ [qittīs] Guittiss	Un petit village situé au pied de la montagne Nafussa	Symbole d'un lieu lointain
65	زَلَّةٌ [zallah] Zella	Ville située au sud de la Libye	Lieu caractérisé par la production de dattes
66	تَاجُورًا [tājūrā] Tajoura	Ville située à l'est de Tripoli	Lieu caractérisé par la densité des habitants
67	مَالِطًا [māltā] Malte	Le pays de Malte	Symbole d'un pays non musulman
68	الكَعْبَةِ [al-ka`ba] Al-Kaaba	Edifice sacré au centre de la mosquée de la Mecque	Lieu de pèlerinage et donc, le plus visité par les musulmans
69	مَكَّةٌ [makka] La Mecque	Ville où se trouve Al- kaaba. Centre de pèlerinage	Lieu dont la visite est souhaitée
70			Lieu éloigné par rapport à la Libye
71			Lieu de rencontre pour les pèlerins
72	تُونِسٌ [tūnis] Le Tunis	La capitale de la Tunisie	Symbole de beauté en matière d'architecture
73	الْحَنَايَا [al-ḥanāyā] Al-Hanaya	Un aqueduc à la ville de Zaghouan en Tunisie	Symbole de l'absence d'architecture.
73	تُونِسٌ [tūnis] La Tunisie	Le pays de la Tunisie	Un pays voisin dont les petits événements banals n'intéressent pas ceux qui habitent ailleurs

Tableau 52 : Aspect référentiel de l'emploi du nom propre

Nous remarquons que le tableau ci-dessus comprend le nombre le plus grand des noms propres employés dans les proverbes de notre corpus. Cela explique l'importance de l'aspect référentiel du nom propre dans ces proverbes. Pour souligner le fonctionnement et l'impact du nom propre sur l'aspect référentiel du proverbe, et pour faciliter la compréhension de leur importance, nous aurons recours aux noms suivants qui nous serviront d'exemples :

فَرْعُونُ [far`ūn] Pharaon : dans le proverbe (3).

Nous avons déjà signalé que ce nom propre se référait au roi égyptien connu, dans le milieu sociolinguistique arabo-musulman, pour sa tyrannie et l'injustice de son règne. Dans ce fait, toujours dans ce milieu sociolinguistique, l'on ne peut, sans aucun doute, attribuer à ce personnage aucun autre symbole que ce qui est cité dans le Coran. Nous pouvons d'ailleurs citer plusieurs versets qui le décrivent clairement :

« Mais ne crurent en Moïse que quelques jeunes de son peuple, par crainte des représailles de Pharaon et de leurs chefs, car Pharaon était dans son pays à la fois hautain et despote. »
(Sourate de Jonas, Verset [83])⁵⁹

« Allez trouver Pharaon dont l'impiété ne connaît plus de limites. » (Sourate de Tâ-Hâ, Verset : [43])⁶⁰

« Pharaon se comportait en despote dans le pays. Il avait réparti ses habitants en clans et en opprimait une partie en mettant à mort leurs fils et en ne laissant en vie que leurs filles, car c'était un être malfaisant. » (Sourate du Récit (Al-Qasas), Verset : [4] Algassass)⁶¹

« [E]t comment Il a agi avec Pharaon, le maître des monuments altiers? Tous ont commis des exactions sur Terre et y ont semé la corruption sans mesure. » Sourate de l'Aube (Al-Fajr), Verset [10], [11], [12])⁶²

Nous remarquons que les caractères de Pharaon sont clairement mentionnés dans la parole du Coran auquel les musulmans dans lequel ils croient. De ce fait, il n'est pas question de confirmer que le nom de Pharaon peut avoir un signifié extralinguistique, autre que le signifié ordinaire qui se réfère au personnage présenté. Nous pouvons donc décoder ce nom propre dans un proverbe comme le suivant :

قَالُوْهُ يَا فِرْعَوْنَ اِيشَ فَرَ عَنَّاكَ قَالَ مَا لَقِيْتُ حَدَّ رَدْنِي.

⁵⁹ Traduction du Coran : <http://www.hisnulmuslim.com/coran/>. Consulté le 18/03/2015

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Ibid.

⁶² Ibid.

[qālūlah yāfar`ūn 'iīsh fara`nak qāl mā lqayt had rddnī]

*Lit. : « On a demandé à Pharaon : Comment es-tu devenu tyran ? Il a répondu :
Personne ne m'a arrêté. »*

Le décodage du nom de Pharaon se fait donc par le biais de celui des caractères du personnage désigné par ce nom propre et qui sont cités dans le Coran. Ainsi, les signifiés de ce nom propre sont donc : hautain, despote, empiétant, malfaisant etc. Ces significations ont, sans doute, leur impact sur le sens du proverbe et permettent d'expliquer ou de donner un sens à la situation décrite dans le proverbe en question.

غُرْيَانُ [ghiryān] Ghyrian, dans le proverbe (58)

Dans notre premier exemple, le nom propre employé appartient à la catégorie d'anthroponymes mais dans celui-ci, le nom propre employé appartient à une autre catégorie qui est la catégorie des toponymes. Ce choix a pour but de confirmer que le nom propre pourrait fonctionner de cette manière quelle que soit la catégorie à laquelle il appartient.

Proverbe : أَرْجَانِي يَا عَلِيَّ بَعْشَاكَ نَيْنِ إِنْجِيْبُ الْزَيْتِ مِنْ غِرْيَانُ

[ʾarjānī yā`alī ba`ashāk nīn ʾinjīb ālzīt min ghiryān]

Lit. : « Ali, patiente avant de faire ton dîner, que j'aïlle te chercher de l'huile de Ghyrian. »

Dans cet exemple, le nom propre remplace parfaitement une description longue qui, sans l'emploi de ce nom propre, ne permettrait peut-être pas de rendre la phrase apte à devenir une phrase proverbiale. Or, nous pouvons décoder cette phrase comme suit :

Ali, patiente avant de faire ton dîner, que j'aïlle te chercher de l'huile...	... d'olive de Ghyrian, qui est la plus fine et de haute qualité, même si très lointaine
-------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

Tableau 53 : Le nom propre remplaçant une description longue

Par ailleurs, le nom propre, comme représentant ou symbole des caractères de sa référence, est aussi utilisé dans d'autres structures que les phrases proverbiales. Nous parlons ici d'un usage très répandu dans la langue arabe classique. Il s'agit d'un style de comparatif qui indique le degré de signification à l'aide d'un nom propre connu comme la personne la plus célèbre dans la description en question (au point de devenir icône). Nous pouvons généraliser cette structure comme suivant :

Il est plus	Adjectif	que	nom propre
-------------	----------	-----	------------

Tableau 54: style de comparaison

Dans ce cadre, nous citons les exemples suivants :

أَحْمَقُ مِنْ هُبْنَقَةَ

Il est plus idiot que *Habannaqua*

Habannaqua est le nom usuel de Yazid Ibn Marwan, de la tribu arabe de Bani Quiss Ben Thaalaba. Il était très connu pour sa stupidité et son idiotie. Ses histoires drôles sont très répandues dans la littérature arabe classique. Nous en citons une pour illustrer comment son nom est devenu un symbole de l'idiotie.

« Habannaqua a fabriqué un collier d'argile et d'os et l'a toujours porté. Il disait que c'était pour pouvoir se retrouver lui-même en cas de perte. Une nuit, alors qu'il dormait, sa mère a mis le collier au cou de son frère. Dès qu'il a vu le collier au cou de son frère, il a dit : « Ô mon frère, tu es moi ! Donc, qui suis-je ? » (ABDELAMIR 1990-43)

أكرم من حاتم الطائي

Il est plus généreux que *Hatem Al-Ta'i*

Hatem Al-Ta'i est issu de la tribu des Ta'i. Sa grande générosité a fait de lui une icône dans la culture arabe. Plusieurs expressions font références à lui, comme « Plus généreux que Hatem Al-Ta'i. »

En effet, dans la littérature arabe, l'on trouve beaucoup d'expressions où des noms propres sont employés comme icônes pour désigner le caractère « extrême » de la situation décrite. Cela confirme que le nom propre peut avoir une fonction sémantique surtout dans les contextes proverbiaux. Ainsi, le nom propre (icône) fait-il toujours référence à un personnage réel ou imaginaire, contrairement au nom propre qui peut avoir une connotation propre au milieu sociolinguistique dans lequel il est prononcé, sans qu'il se réfère nécessairement à un personnage du monde réel.

9.3. Les connotations possibles des noms propres dans les proverbes

La connotation, en tant que terme linguistique, « désigne un ensemble de significations secondes provoquées par l'utilisation d'un matériau linguistique particulier » (DUBOIS, 2007-111). Certains noms propres sont utilisés par des communautés différentes. Pourtant, ils ne peuvent pas toujours avoir de connotation identique parce que, dans plusieurs cas, cette dernière est liée à l'expérience de la communauté linguistique toute entière.

À titre d'exemple, dans le milieu sociolinguistique arabophone, le nom de Pharaon comme susmentionné connote (*un tyran*). En revanche, ce n'est pas forcément le cas dans le milieu sociolinguistique francophone où il peut, parfois, n'avoir comme connotation que celle de (*souverain d'Égypte*). Le tableau récapitulatif suivant regroupe les noms propres dont l'interprétation confirme qu'ils peuvent être employés non pas pour leurs significations principales d'identification, mais pour des significations secondes.

Proverbe	Npr employé	Connotation
1	مُوسَى	Personne fidèle obéissant
2	[mūsa]	Egalité
4	Moïse	Réaction
1	فِرْعَوْنُ	Impérieux, tyran
2	[far`ūn]	Inégalité
3	Pharaon	Persistance dans l'intimidation
4		Action de faire du mal
34	جحا	
35	[Juhā]	Intelligence
36	Joé	Intelligence
37		Intelligence
38		Etat de mauvaise condition
45	حَمْدٌ [ḥamad] Hamad	Etat normalisé
45	حَمِيدَةٌ	
46	[ḥmīdah] Hmaida	Etat favorisé
47	مُبَارَكٌ [mbārak] Mbarek	Le concerné et le non concerné
51	دِرْدَانُو [dirdannū] Dirdano	Mal organisé
52	أَغَا [`aghā] Agha	Noblesse
53	زَيْدٌ [zayd] Zaid	Personne importante
53	عَبِيدٌ [`bayd]. Abaid	Personne peu importante
62	قَمِينِسٌ	Absence de caractère de vie
63	[qmīnis] Gueminess	Zone peu importante
64	قِطِّيسٌ [qittīs] Guittiss	Symbole de lointain
67	مَالِطَا [māltā] Malte	Non valide pour appeler à la prière
68	الكَعْبَةُ [al-ka`ba] Al-Kaaba	
		Lieu sacré pour les musulmans
69	مَكَّةُ	
70	[makka]	
71	La Mecque	

Tableau 55 : Aspect connotatif de l'emploi du nom propre

Nous signalons avec DUBOIS 2007 que la connotation d'un nom propre naît au sein d'une communauté linguistique, et est en rapport avec l'expérience des membres de celle-ci. En d'autres termes, la signification seconde d'un nom propre doit être identique et comprise par le locuteur et l'interlocuteur, sinon l'énoncé émis ne sera pas décodé correctement. Pour illustrer cette idée, nous allons analyser quelques exemples tirés du tableau ci-dessus.

Le nom propre فَرْعُونُ [far`ūn] Pharaon :

Ce nom propre a été employé, dans les proverbes 1, 2, 3 et 4, pour connoter toute sorte de situations ou personnages négatifs comme le tyran, l'impérieux, un régime fondé sur l'inégalité etc. C'est parce que, dans la communauté linguistique arabophone, ce nom propre ne peut connoter que ces caractéristiques non favorables. Ainsi, l'emploi de ce nom propre dans un énoncé ne risque-t-il pas de causer de malentendu. En conséquence, ce nom propre peut faciliter la compréhension du message proverbial où il est employé.

اللي تَحْسِبُهُ مُوسَى يَطْلُعُ فَرْعُونُ

[illī tiḥsbah mūsā yaṭla` far`ūn]

Litt. « Celui que tu considères comme Moïse, se révèle être le Pharaon »

Dans ce proverbe, il est évident que l'on parle de deux situations différentes à travers le verbe تَحْسِبُهُ qui se traduit par (*considère*) et le verbe يَطْلُعُ (se révèle). Or, le premier verbe explique la situation du jugement du départ et le deuxième explique le résultat constaté. Ainsi, les deux situations en contradiction l'une de l'autre, sont connotées par les deux noms propres. C'est seulement grâce à ces deux noms propres que l'on peut comprendre qu'il est question de deux situations (ou de deux types de personnages) tout à fait différentes l'une de l'autre. Signalons ici que, si ces proverbes sont à nouveau utilisés dans le cadre de cette étude, alors qu'ils ont déjà été analysés, c'est seulement pour illustrer leur fonctionnement de connotation dans le corpus.

Si le même nom propre joue un rôle double à travers les caractères mis en avant du personnage cité, et la connotation associée à ce dernier, c'est tout simplement parce que cette connotation est devenue axiomatique dans la communauté linguistique, et que cette référence est non seulement célèbre mais aussi largement employée.

9.4. Noms propres employés dans des proverbes rimés

Une autre fonction du nom propre dans un proverbe, non moins importante que les autres, est sa fonction métrique qui repose donc sur une sorte de sonorité rendant la structure de la phrase proverbiale plus agréable à l'oreille.

Des telles sonorités jouent un rôle essentiel puisqu'elles rendent la phrase apte à construire un proverbe. En effet, notre corpus contient un nombre important de proverbes rimés reposant sur les constitutions syllabiques des noms propres. En ce qui concerne l'aspect métrique, il est intéressant de mentionner que les noms propres employés pour assurer une telle fonction, pourront être remplacés par d'autres noms ayant la même structure syllabique, ce qui permettra de garder l'aspect métrique si ces noms n'ont pas de fonctionnement sémantique comme nous l'avons déjà indiqué.

Le tableau récapitulatif suivant regroupe l'ensemble des noms propres employés pour ce type de fonctionnement.

Proverbe	Npr employé	Impact et rôle de l'emploi		
		Type métrique	Composant en constitution	Syllabes concernées
9	سُلَيْمَانَ [sulīmān] Souliman	Rime	[al-'amān & sulīmān]	5 - 13
16	حَوَا [ḥauwā] Eve		[ḥauwā & binwā]	4 - 8
27	عَنْتَرَ [`antar] Antar		[`antar & `antar]	4 / 5 – 9 / 10
30	يُونِسَ [yūnis] Youniss		[tūnis & yūnis]	2 - 6
30	تُونِسَ [Tūnis] La Tunisie			
38	جَا [Juḥā] Joé		[jḥā & ḥā]	3 - 7
39	مُوسَى [mūsā] Moussa		[mūsā & mūsā]	4 / 5 – 7 / 8
42	مَادِي [mādī] Madi		[yāmādī & ghādī]	5 / 6 – 10 / 11
43	مَسْعُودَ [mas`ūd]		[bil-`ūd & mas`ūd]	4 - 9
44	[mas`ūd]		[mas`ūd & āissūd]	3 - 10

	Massôud			
47	مُبَارَك [mbāarak] Mbarek		[yāmbāarak & biḥmāarak]	3 / 4 – 6 / 7
48	مَيْمُون [maymūn] Maymoun		[al-kammūn & maymūn]	10 - 21
52	أَغَا [‘aghā] Agha		[‘aghā & ḍanā]	5 - 14
53	زَيْد [zayd] Zaid		[zayd & `bayd]	2 - 4
53	عَبِيد [`bayd]. Abaid			

Tableau 56 : Aspect formel de l’emploi du nom propre

D’après ce qui est déjà mentionné, nous proposons l’exemple suivant pour montrer qu’un nom propre, employé seulement pour son aspect métrique, peut être remplacé par un autre sans risque de perdre le sens proverbial.

Le nom propre : مَسْعُودُ [mas`ūd] Massôud, dans le proverbe (44) :

بوك مَسْعُودُ قَتَّالُ الْهَوَائِشِ السُّودِ

[būk mas`ūd qattāl al-hwāiyash āissūd]

Litt. « Ton père Massoud, tueur des monstres noirs. »

Dans le proverbe précédent, le nom propre مَسْعُودُ [mas`ūd] Massôud n’ajoute aucune idée sur le plan sémantique de cette phrase proverbiale. En revanche, le reste de la phrase a pour fonction linguistique de préciser l’idée portée par ce personnage (identifié par ce nom propre) et qui n’est pas connotée à travers le nom propre employé. Dans ce cas, un nom propre comme مَحْمُودُ [mahmūd] Mahmoud pourrait jouer le même rôle tout en gardant le sens du message qui est bien illustré par les autres composants du proverbe.

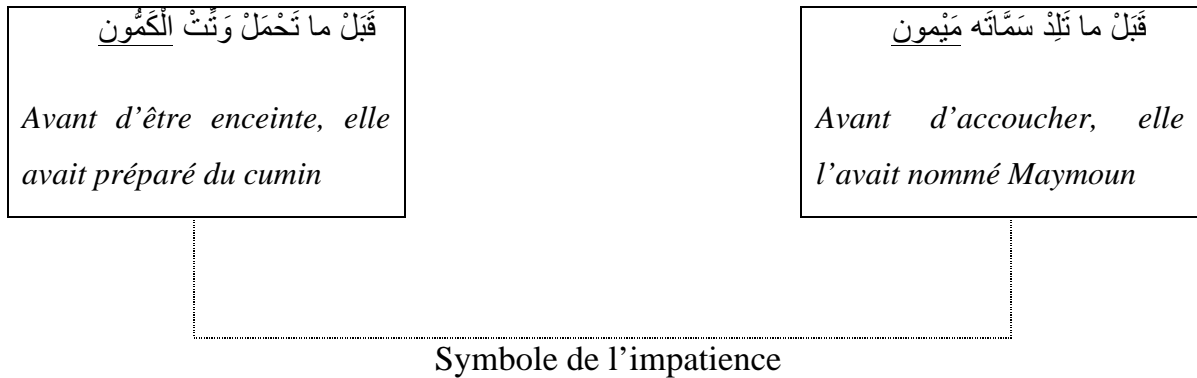
Ajoutons que dans le cas où le nom propre fait partie d’une construction métrique dans un proverbe, et parallèlement, s’il a un impact sur l’aspect sémantique du proverbe, toute sorte de modification telle que le remplacement du nom propre originalement employé conduira, sans nul doute, à perturber le sens global du proverbe, comme le montre l’exemple suivant :

قَبْلَ مَا تَحْمَلُ وَتَتِ الْكُمُونَ وَقَبْلَ مَا تَلِدُ سَمَّاتَهُ مَيْمُونُ

[qabal mā taḥmal wattit al-kammūn waqabal mā talid sammātah maymūn]

Litt: « Avant d'être enceinte, elle avait préparé du cumin et avant d'accoucher, elle l'avait nommé Maymoun. »

Dans ce proverbe de forme binaire, le nom propre مَيْمُونُ [maymūn] Maymoun constitue une rime avec la syllabe finale de la première partie du proverbe. Par ailleurs, sur le plan sémantique, le nom propre a pour rôle de fixer le sens de la deuxième partie du proverbe tout en gardant le sens indiqué dans sa première partie.



Ainsi, dans cet exemple, l'emploi du nom propre مَيْمُونُ [maymūn] Maymoun, dont la signification étymologique est (saint et sauf), semble logique, voire même déterminant pour donner une sorte de continuité à l'idée émise par les deux parties du proverbe en question.

En dernier lieu, nous pouvons conclure que le fonctionnement du nom propre dans un proverbe précise et justifie son choix de formulation dans tel ou tel contexte. En effet, l'aspect sémantique du nom propre, souligné par le biais référentiel ou même par sa connotation, établit un rattachement entre le nom propre et le contexte proverbial où il est employé. En revanche, sur le plan formel, le nom propre n'a pour fonction que de déterminer la structure métrique du proverbe. De ce fait, la signification du proverbe pourrait être comprise à travers les autres composants de la phrase proverbiale. Dans ce cas, le nom propre qui apparaît comme dépourvu de tout rôle sémantique, pourrait être remplacé par un autre nom.

CONCLUSION GENERALE

Nous voici donc arrivés au terme de cette recherche. Au vu du travail accompli, la question se pose de déterminer précisément quel a été l'intérêt de ce dernier. En d'autres termes, qu'a pu apporter aux sciences du langage cette recherche sur l'usage des noms propres dans les proverbes libyens ?

Avant de répondre à ces questions, il convient de souligner que cette étude a constitué un défi du fait du manque de sources et donc de références portant sur cette thématique. Raison pour laquelle elle a exigé un travail considérable de recherche et de mise en lien des rares sources disponibles, pour parvenir à théoriser et contextualiser notre propos.

Par ailleurs, dans le cadre de cette thèse, une grande importance a été accordée à l'analyse sémio-linguistique d'un corpus soigneusement sélectionné de 73 proverbes libyens contenant des noms propres. L'une des sources principales dans laquelle nous avons pu trouver ces proverbes, est un recueil paru en 2011 sous le titre *Dictionnaire des proverbes libyens*, rédigé par A. AGUILA. En effet, cet ouvrage nous a été fortement utile pour vérifier nos hypothèses et mettre ainsi en lumière l'un des outils langagiers les plus intéressants de la culture libyenne, à savoir les proverbes.

Comme nous avons pu le découvrir, les proverbes libyens (comme c'est le cas de tous les proverbes du monde) renferment des leçons de vie, utilisant souvent l'humour, l'ironie ou la dérision, pour instruire les individus et leur montrer parfois avec acrimonie, quels sont les travers et les dérives des comportements humains du tout un chacun.

En cela, les proverbes jouent un rôle proche de la moralisation bienveillante, fustigeant certaines actions ou certains modes d'être. Pour ce faire, les proverbes se servent des outils linguistiques, mais aussi d'une panoplie de moyens rhétoriques tels que la litote, la métonymie, le parallèle, l'antithèse et d'autres qui dessinent une image complète de la leçon de vie soutenue par le proverbe en question.

Cette notion de « leçon de vie » prenant tout son sens lorsque l'on prend en considération l'aspect contextuel du sujet de cette étude, à savoir la société libyenne, fortement marquée par la religion musulmane mais aussi par des caractéristiques culturelles tribales.

De ce fait, bien que cette thèse s'inscrive dans un domaine purement linguistique, nous avons été contraints d'aborder l'aspect culturel, mais aussi littéraire, se cachant derrière chaque proverbe de notre corpus. Et, dans ce cadre, nous avons émis plusieurs hypothèses classées dans deux champs spécifiques ; la dimension sémio-linguistique et la dimension socioculturelle.

Partant de là, afin d'analyser les proverbes sélectionnés au vu de ces deux dimensions, nous avons suivi un modèle d'analyse permettant de décoder les messages proverbiaux, tout d'abord au niveau sémantique puis au niveau de la construction linguistique de chaque phrase proverbiale analysée. En précisant que ce modèle d'analyse nous a permis de découvrir et d'interpréter, d'une part, les relations établies entre le proverbe et le nom propre contenu dans ce dernier, et d'autre part, l'impact du nom propre utilisé dans le contexte proverbial lui étant afférant.

Ainsi avons-nous proposé un premier chapitre introductif portant sur la Libye, son histoire, sa géographie, sa culture – ce qui était indispensable pour paver le chemin et préparer le champ de cette recherche. Ce premier chapitre nous a permis d'expliquer brièvement mais néanmoins utilement, les données de base de la culture et de la façon de penser de la communauté libyenne.

En ce qui concerne plus précisément le domaine linguistique, nous avons montré, à titre d'exemple, que la langue arabe n'avait été connue et employée en Libye qu'après la conquête arabe du VII^e siècle (QUITOUT, 2001). Ce qui explique que les cultures tribales aient fortement marqué la culture mais aussi la langue parlée en Libye et donc, présente dans les proverbes.

Par la suite, nous avons cherché à caractériser le statut du proverbe en tant que genre de discours et à déterminer les particularités de son emploi dans le discours oral, qui caractérise notre contexte d'étude. Une illustration des structures typiques des phrases arabes, et des différentes langues employées a été présentée, ce qui a constitué une étape importante pour, par la suite, pouvoir analyser et comprendre correctement les proverbes de notre corpus, et permettre d'interpréter de façon rigoureuse l'usage de chaque nom propre mentionné dans les proverbes analysés.

Suite à ces premières étapes, nous avons entamé, dans le cadre du troisième chapitre, l'analyse spécifique des noms propres dans les proverbes libyens. Comme cela a été

souligné, pour ce faire, nous nous sommes beaucoup appuyés sur une étude réalisée par A. Talmenssour (2009 : 195) dans laquelle il propose un modèle d'analyse sémantique des proverbes amazighs (ou berbères), dans le sillage des travaux de P. Cadiot et J.-M. Visetti.

Nous avons choisi de consacrer un chapitre entier à l'illustration des données du corpus, de la problématique, ainsi qu'à la présentation de nos hypothèses et du cadre théorique suivi dans les différentes phases analytiques. En précisant que, si ce chapitre a été placé au milieu de la thèse, c'est dans le but d'établir une sorte de rattachement entre la partie théorique et les chapitres purement analytiques.

En effet, tout au long des parties portant exclusivement sur l'analyse des proverbes sélectionnés, nous avons tenté de présenter les meilleures interprétations possibles de ces derniers, en nous fondant sur les rares ouvrages publiés et disponibles. Ce faisant, l'analyse de notre corpus nous a conduits à confirmer que, par son emploi dans un proverbe, le nom propre pouvait avoir une fonction autre que sa fonction purement linguistique, comme l'ont d'ailleurs reconnu les linguistes eux-mêmes. En effet, dans un proverbe, le rôle du nom propre dépasse sa fonction d'*identification* (UIIMANN, 1952 :24), pour jouer un rôle sémantique, voire rhétorique. Nous avons donc montré, à travers l'analyse effectuée, que le nom propre avait un impact sur le sens du proverbe dans lequel il était employé et que cet impact pouvait prendre plusieurs aspects.

En premier lieu, les noms propres utilisés dans les proverbes libyens peuvent avoir un aspect référentiel comme c'est le cas lorsque le nom propre employé fait référence aux caractères de la personne identifiée. Si ces caractères étaient communément connus, le message proverbial serait facilement compris. Or, par exemple, le nom propre Salomon se réfère à un prophète dont la représentation est celle d'un prophète capable de « *satisfaire tous les ordres* », ce qui fait l'objet du message proverbial.

Par ailleurs, nous avons montré aussi que la référence au nom propre utilisé pouvait fixer, dans une certaine mesure, la provenance ou la période historique durant laquelle le proverbe avait été créé. Ainsi, les proverbes contenant le nom propre Bouzaid, nous indiquent-ils que ces derniers remontent à l'invasion de Banu Hilal, soit au milieu du XI^e siècle.

Le deuxième aspect marquant l'usage des noms propres, est l'aspect connotatif. En effet, le nom propre peut être porteur d'une connotation qui remplace sa fonction

linguistique. En cela, il devient un symbole, et cette caractéristique qui lui est attribuée par le milieu socioculturel dans lequel il est employé. Ainsi, le nom propre Pharaon fonctionne-t-il à travers la connotation du mot et non pas de l'individu identifié. Le mot Pharaon connote, en effet, un tyran. L'argument nous permettant d'affirmer cette idée étant que le verbe (فَرَعَنَ) (*pharaoniser*) dérivé du nom propre Pharaon, n'a pas d'existence ni en arabe ni en français, du moins à notre connaissance.

Le troisième aspect des noms propres employés, est l'aspect étymologique. Plus précisément, le nom propre fonctionne à travers son origine formelle et sémantique en tant qu'unité lexicale. Ainsi, le nom propre Abdelaziz signifie-t-il, étymologiquement, *l'extrémité de la puissance et de l'honneur*. Ainsi, son emploi semble être logique dans un proverbe établissant une comparaison entre un service souhaité de la part de quelqu'un et le résultat obtenu.

Venant confirmer notre hypothèse selon laquelle le nom propre pourrait être employé, dans un proverbe, sans qu'il ait un impact sémantique, est le fait que tous les noms propres qui sont employés sans impact sémantique sur le proverbe, ont une fonction formelle au niveau de la sonorité rimique. Autrement dit, dans ces proverbes, le nom propre pourrait être remplacé par tout autre nom aux mêmes sonorités, sans que le message proverbial en soit pour autant dénaturé. C'est le cas du nom propre Moussa utilisé dans le proverbe « *Soit al-hadj Moussa ou Moussa al-hadj* », et pourrait être transformé en : « *Soit al-hadj Issa ou Issa al-hadj* » sans que le proverbe ne perde son sens ou sa moralité.

Ajoutons enfin qu'un grand nombre de noms propres employés dans les proverbes libyens, ont comme provenance, les récits coraniques. En effet, la présence de 14 noms propres d'origine coranique employés sur 20 proverbes étudiés, nous confirme que les Libyens accordent une place marquante à la religion, y compris dans les proverbes utilisés dans les conversations de tous les jours. Ce qui fait que les récits coraniques se retrouvent et se transmettent ainsi, directement et indirectement, de générations en générations.

En conclusion, nous pouvons donc affirmer que, quel que soit son impact dans un énoncé proverbial, le nom propre offre au proverbe, une façon tantôt humoristique, cynique, compatissante ou critique mais dans tous les cas, instructive, d'exprimer et de mettre en avant une certaine idée de la morale, dans le cadre de phrases caractérisées par leur concision, mais aussi le jeu de leurs sonorités.

En effet, le proverbe en général et le proverbe libyen en particulier est une source infiniment riche qui reste encore à explorer. Et le présent travail n'est, pour nous, qu'un premier pas dans cet univers exaltant que l'on appelle « nom propre », puisque nous n'avons frôlé qu'un aspect de cette « sagesse collective » que constitue la dimension orale, laquelle constitue un domaine d'une richesse immense.

En dernier lieu, ce travail nous a permis de découvrir plusieurs aspects liés à la recherche dans le domaine de la linguistique, de la littérature et au-delà, de la culture libyenne. Notre sujet se limitant à analyser l'emploi du nom propre dans les proverbes de ce pays, il nous a été impossible d'aborder en profondeur tous ces aspects dans le cadre de ce travail. Mais il est important de noter qu'une étude comparative entre les proverbes libyens et les proverbes français pourrait constituer un sujet d'étude particulièrement intéressant, que nous aurions plaisir à réaliser car ouvrant largement une fenêtre sur les ressemblances et les différences existant entre ces deux langues, ces deux cultures, tant au niveau structural, que rhétorique et, bien sûr, stylistique.

Nous espérons donc que cette recherche ouvrira la voie à d'autres travaux portant sur les proverbes en général, et les proverbes libyens en particulier, afin que la richesse de leur contenu perdure et se transmette encore longtemps.

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : PROVERBES CONTENANT LES NOMS PROPRES : MOÏSE, PHARAON ET HAMAN.....	112
TABLEAU 2 : ANTAGONISME : MOÏSE ET PHARAON	114
TABLEAU 3 : RAPPORT ET ABSENCE DE RAPPORT DANS L'EMPLOI DE : MOÏSE ET PHARAON HAMAN	115
TABLEAU 4 : PROVERBES CONTENANT LES NOMS PROPRES : MOHAMMED ET ALI	120
TABLEAU 5 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : YOUSSEF.....	122
TABLEAU 6 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : SOULIMAN	123
TABLEAU 7 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : DAVID.....	125
TABLEAU 8 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : YOUNISS.....	127
TABLEAU 9 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : NOE	129
TABLEAU 10 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : SALEH.....	131
TABLEAU 11 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : EVE	133
TABLEAU 12 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : ABDELSALAM	135
TABLEAU 13 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : ABOUJAILA.....	139
TABLEAU 14 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : BOUZAID	144
TABLEAU 15 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : ANTAR.....	152
TABLEAU 16 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : GHOUMA	154
TABLEAU 17 : PROVERBES CONTENANT LES NOMS PROPRES : YOUNISS ET LA TUNISIE	156
TABLEAU 18 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : MAHDI	158
TABLEAU 19 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : SHAÏB	159
TABLEAU 20 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : OMAR BOUJALGHAF	161
TABLEAU 21 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : JOE	165
TABLEAU 22 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : MOUSSA	170
TABLEAU 23 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : SHOAI B.....	171
TABLEAU 24 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : ALI AL-ABED	173
TABLEAU 25 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : MADI.....	175
TABLEAU 26 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : MASSOUD	176
TABLEAU 27 : PROVERBES CONTENANT LES NOMS PROPRES : HAMAD ET HMAIDA	179
TABLEAU 28 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : IMBARAK.....	182
TABLEAU 29 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : MAYMOUN	183
TABLEAU 30 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : ABDELAZIZ	185
TABLEAU 31 : PROVERBES CONTENANT LES NOMS PROPRES : SAÏD ET AL-MABROUK.....	186
TABLEAU 32 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : DIRDANOU	187
TABLEAU 33 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : AGHA	188
TABLEAU 34 : PROVERBES CONTENANT LES NOMS PROPRES : ZAID ET ABAID	189
TABLEAU 35 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : ALBUTNAN	193
TABLEAU 36 : PROVERBES CONTENANT LES NOMS PROPRES : SIWAH ET GUERGARESH	195

TABLEAU 37 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : KAAM	197
TABLEAU 38 : PROVERBES CONTENANT LES NOMS PROPRES : EL-BLINGE ET KHARGA	198
TABLEAU 39 : PROVERBES CONTENANT LES NOMS PROPRES : ALI ET GHYRIAN	200
TABLEAU 40 : PROVERBES CONTENANT LES NOMS PROPRES : MSALLATA ET GHYRIAN.....	202
TABLEAU 41 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : JANDOUBA.....	205
TABLEAU 42 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : GUEMINESS	205
TABLEAU 43 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : GUETTISS	207
TABLEAU 44 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : ZELLA.....	208
TABLEAU 45 : PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : TAJOURA ET OMAR.....	209
TABLEAU 46: PROVERBES CONTENANT LE NOM PROPRE : MALTE.....	212
TABLEAU 47 : PROVERBES CONTENANT LES NOMS PROPRES : AL-KAABA ET LA MECQUE	215
TABLEAU 48 : PROVERBES CONTENANT LES NOMS PROPRES : TUNIS ET TUNISIE	220
TABLEAU 49 : STRUCTURE DE LA PHRASE NOMINALE.	228
TABLEAU 50 : FONCTIONNEMENT SEMANTIQUE ET FORMEL DES NOMS PROPRES DANS LES PROVERBES ANALYSES.....	255
TABLEAU 51 : ASPECT ETYMOLOGIQUE DE L'EMPLOI DU NOM PROPRE.....	257
TABLEAU 52 : ASPECT REFERENTIEL DE L'EMPLOI DU NOM PROPRE	262
TABLEAU 53 : LE NOM PROPRE REMPLAÇANT UNE DESCRIPTION LONGUE.....	265
TABLEAU 54: STYLE DE COMPARAISON.....	265
TABLEAU 55 : ASPECT CONNOTATIF DE L'EMPLOI DU NOM PROPRE.....	267
TABLEAU 56 : ASPECT FORMEL DE L'EMPLOI DU NOM PROPRE.....	270

INDEXE DES NOMS PROPRES

A

Abdelaali TALMENSSOUR, 105, 274
ABOU-ALI M. TAWFIQUE, 63
ACHARD-BAYLE, 77, 294
AGUILA, 8, 100, 101, 272, 294
AGUILA AHMAD, 100
ALAA-EDDIN I, 70
AI-ARNAOUT, 120
ALGEO, 95
ALHADDAD, 36, 64, 294
ALHADDAD F, 294
AL-HATTI, 120, 180
Ali KHSAIM, 210
AI-MANSOUR, 51
ALMAYAR, 21, 294
AL-MAYDANI, 67
ALMAYDANI, 35
ALMOBARRAD, 35
AL-NOUIRI AHMAD, 100
AL-SALAFI S, 67
AL-SHRIGUI F, 67
ALTAYEB AL-SHARIF, 100
ANSCOMBRE, 32, 42, 45, 49, 57, 294, 295, 296
ANSCOMBRE J.-C., 294, 295
ARCHER, 33
Arnaud, 38, 57, 58, 295
ARNAULD, 39, 58

B

B. DAILLE, 79
BARAKAT, 62, 67, 295
BAUER, 80, 101
BEN CHENEB, 65, 295
BEN CHENEB M, 295
BENVENISTE, 84
BOUDINGA S, 39, 295
BOUDINGA S., 295
BROMBERGER, 94, 295

C

CADIOT & VISSETTI, 106
CAREL, 45, 296
CAREL M, 296
CATALAT, 39
Charles Baudelaire, 105
Claude LÉVI-STRAUSS, 105
Claudia LACAVALLA, 103
CONENNA, 36, 50, 296
CONENNA M, 296
CONRAD, 92
CUCHE, 40

D

DAILLE, 80, 296
DUBOIS, 84, 266, 268

F

Ferdinand de Saussure, 73
FOURNET, 39
FOUROUR, 79, 296
FRANKEN, 57
FREGE, 88, 90, 91, 92
FRONTIER, 84

G

GARDINER, 92
GARY-PRIEUR, 75, 81, 82, 83, 86, 93
Goelzer, 34
GOUVARD, 33, 45, 57, 298
GREIMAS, 50, 298

H

HERODOTE, 16

I

IMBERT, 91

J

J.C CHEVALIER, 84

JAKOBSON, 105

JESPERSEN, 86

JONASSON, 75, 81, 83, 93, 299

K

K.YAO, 38

KANYO, 57

KATAMISH, 67

KERBRAT-ORECCHIONI, 115, 299

KHATTAB, 35, 100, 299

KHMAJ MOHAMED, 100

KLEIBER, 33, 45, 46, 47, 57, 58, 74, 83, 93, 94, 95, 96,
296, 299

KRIKMANN, 57

KRIPKE, 88, 89, 92, 299

L

LALA, 46

LE BIHAN, 101, 299

LE GUERN, 46

LEBART, 98, 299

LEGUY, 38, 300

LEROY, 75, 81, 83, 84, 85, 86, 87, 94, 95, 96, 300

LOLKE, 39, 295

LYONS, 92, 93

M

MANTRAN, 17, 300

MARMARIDOU, 94, 300

Martin RIEGEL, 242

MAUSS, 36, 300

MICHAUX, 57, 300

Michel BREAL, 93

MILL, 74, 88, 92

MILNER, 40, 41, 57, 300

MOGHNIYA HABIB,, 100

MOLIN, 101

MOLINO, 75, 76, 78, 90, 94, 300

MOORE, 96

MORIN, 79, 101

N

Noailly, 81

NORRIK, 57

O

Osipov, 81

P

PACHO, 193, 301

PELLAT, 81, 98

Q

QUITOUT, 30, 273, 302, 303

R

René REBUFFAT, 197

RIOUL, 81, 98

S

SALEM, 98, 299

SALEM A, 299

SCHAPIRA, 35, 41, 45, 49, 57, 58, 233, 301

SCHULZ, 45, 296

SEARLE, 88, 89, 90, 301

SHAHINE, 67

SHISHA-HALEVY, 95

Siblot, 81

Silvia PALMA, 103

SINTES, 16

SINTES C, 302
SINTES C., 302

T

TAHAR J., 61
TAHER D, 61, 302
TAMBA, 59, 302
TAYLOR, 302
TOGEBY, 92
TYLOR, 40, 302

U

UIIMANN, 274
ULLMANN, 92, 93, 258, 303

V

VAN DE VALDE, 75, 303
VAN DER VEEN, 39

Vassilaki, 81
VAXELAIRE, 78, 94, 95, 303

W

WELMIT, 76, 77
WHITING, 57
WILLIAMS, 98, 303
WILMET, 73, 303

Y

YAAKOUB E, 67

Z

ZABEEH, 78, 95, 101
ZOUOGBO, 224

CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION DE L'ARABE

1- Les consonnes

Transcription en caractères latins	Description phonétique	lettre arabe
'	Coup de glotte	أ
b	Occlusive bilabiale sonore	ب
t	Occlusive alvéodentale sourde	ت
th	Fricative interdentale sourde	ث
j	Fricative sonore	ج
ħ	Fricative faringale sourde	ح
kh	Fricative vélaire sourde	خ
d	Occlusive alvéodentale sonore	د
dh	Fricative interdentale sonore	ذ
r	Abicale vibrante	ر
z	Fricative sufflante sonore	ز
s	Alvéolaire sourde sifflante	س
ch	Fricative prépalatale sourde chuintante	ش
ʃ	Alvéolaire sourde sifflante emphatique	ص
ɖ	Fricative interdentale sonore emphatique	ض
t	Alvéodentale sourde occlusive emphatique	ط
dh	Fricative interdentale sonore emphatique	ظ
ˤ	Pharyngale sonore spirante	ع
gh	Fricative vélaire sonore	غ
f	Fricative labio-dentale sourde	ف
q	Occlusive sourde emphatique	ق
k	Occlusive vélaire sourde	ك
l	Liquide alvéolaire latérale	ل

m	Bilabiale occlusive nasale	م
n	Dentale sonore nasale	ن
h	Laryngale sonore spirante	هـ
w	Semi-voyelle labio-vélaire spirante	و
y	Semi-voyelle labio-palatale sourde	ي

2- Les voyelles brèves

a		اَ
u		وْ
i		يْ

Note : Les transcriptions ont été faites, tout au long de ce travail, par le logiciel (wAw 1.0) selon le système de transcription (Arabesque).

Le logiciel (wAw 1.0) est un logiciel de translittération de l'écriture arabe en caractères latins. Site du logiciel : <http://www.al-kanz.org/2007/09/20/alphabet-arabe/> téléchargé le 17/02/2014.

ANNEXE DES PROVERBES DU CORPUS

اللي تَحْسَبُه مُوسَى يَطْلُعُ فَرْعُونُ

[illī tiḥsbah mūsā yaṭla` far`ūn]

« *Celui que tu considères comme Moïse, se révèle être le Pharaon* »

اللي ما يَرْضَى بِحُكْمِ مُوسَى يَرْضَى بِحُكْمِ فَرْعُونُ

[illī mā yardā biḥukum mūsā yardā biḥukum far`ūn]

« *Celui qui n'accepte pas le jugement de Moïse, acceptera celui du Pharaon.* »

قالولهُ يَأْفَرُ عُونُ إِيشُ فَرَعْنَاكَ قَالَ مَا لَقَيْتُ حَدَّ رَدْنِي

[qālūlah yāfar`ūn 'iīsh fara`nak qāl mā lqayt ḥad rddnī]

« *On a demandé à Pharaon : Comment es-tu devenu tyran ? Il a répondu : Personne ne m'avait arrêté.* »

كُلُّ فَرْعُونُ لَهُ مُوسَى

[kul far`ūn lah mūsā]

« *Pour chaque Pharaon, il y a un Moïse.* »

مَعَ هَامَانَ يَأْفَرُ عُونُ

[ma`a hāmān yāfar`ūn !]

« *Ô Pharaon, avec Haman ?!* »

حَضْرُكَ مُحَمَّدٍ وَعَلِيٍّ

[ḥaḍḍirlak muḥammad wa`alī]

« *Convoque Mahomet et Ali* »

لَا حَضِيرَهَا مُحَمَّدٌ لَا عَلِيٌّ

[lā ḥḍirhā muḥammad lā`alī]

« *Ni Mahomet ni Ali n'y étaient.* »

إِيْدُوْرُ عَلِيٍّ أَبِيَارِ يُوسُفَ

['iīdawir `alā 'abyār yūsuf]

« *Il cherche les puits de Joseph.* »

عَلَيْكَ الْأَمَانُ وَخَاتَمُ سَيِّدِنَا سُلَيْمَانَ

[`alīk al-'amān wakhātam sīdnā sulīmān]

« *On vous garantit la sécurité et le Sceau de Salomon.* »

عَلِيٌّ مَنْ تَقْرَأُ فِي زُبُورِكَ يَا دَاوُدَ

[`alā man tiqrā fī zubūrak yādāwūd]

« *A qui lis-tu tes psaumes, Ô David ?* »

الْكَلَامُ حَطَّ يُونِسَ فِي بَطْنِ الْحَوْتِ

[al-kalām ḥaṭ yūnis fī baṭn al-ḥūt]

« *La parole a mis Jonas dans le ventre du poisson.* »

يُتْلَقُوا فِي سَيِّدِنَا نُوحٍ

[yatlāqwā fī saiyadnā nūḥ]

« *La parenté remonte à Noé* ».

أَبْطَأَ مِنْ غُرَابِ نُوحٍ

['abṭ'a min ghurāb nūḥ]

« *Plus lent que le corbeau de Noé* ».

مِنْ يَوْمِ مَا حَنَّتْ نَاقَهُ صَالِحٍ

[min yūm mā ḥannat nāqah ṣāliḥ]

« *Depuis le jour où la chamelle de Salih a blatéré.* »

قَنْدِيلُ أُمِّي حَوَا

[qindīl 'ammī ḥawwā]

« *Le chandelier de la mère Ève* »

تَجْرَةُ حَوَاءَ تَمْرَتَيْنِ بِنَوَا

[tajrit ḥawwā tamrtīn binwā]

« *Ève fait du commerce avec deux dattes et leurs noyaux.* »

سَاعِدْ سَيْدَاكَ عَبْدَ السَّلَامِ بِحَبِيلِ

[sā'id sīdak `abdilsalām biḥbīl]

« *Aide le cheikh Abdilsalam par un cordon* »

لَا يَمْدَحُ لَا يَقُولُ يَا سَيْدِي عَبْدَ السَّلَامِ

[lā yamdaḥ lā īqūl yāsīdī `abdilsalām]

« *Il ne remercie ni ne dit : Ô Sidi Abdilsalam* »

يَضْحَكُ عَبْدَ السَّلَامِ وَعُبَاتَةٌ رَائِحَةٌ

[yaḍḥak `abdilsalām ū`bātah rāīḥah]

« *Abdilsalam est en train de rire alors que son manteau est perdu* »

كِي ضَنَا بُوَعَجِيلَةَ الْيِي يُنَوِضُ مِنْهُمُ يَقْطَعُ التَّابِعَةَ

[kī ḍnā bū jīlah al-lī īnūḍ minhum yaqṭa` al-tāb`ah]

« *C'est comme les enfants de Bouajaila, n'importe lequel peut (barrer le mal) ».*

حِرْفَةُ بُوَزَيْدٍ

[ḥirfat būzayd]

« *Le métier de Bouzaid »*

سَاهِلٌ عَلَى بُوَزَيْدٍ قَلْعَ عِبَاتِهِ

[sāhil `alā būzīd qala` `abātah]

« *Il est facile pour Bouzaid d'enlever sa veste. »*

طَرِيقُ بُوَزَيْدٍ كُلُّهَا دُرُوبٌ

[ṭarīq būzayd kullahā drūb]

« *Le chemin de Bouzaid est tortueux. »*

لَوْ كَانَ بُوَزَيْدٌ صَالِحًا. صَلَّحَ سَوَانِي بِلَادِهِ

[law kān būzayd ṣallāḥ, ṣallah swānī blādah]

« *Si Bouzaid savait réparer, il réparerait les vergers de son pays. »*

بُوَزَيْدٌ عَرِيَانٌ بُوَزَيْدٌ لَابِسٌ

[būzayd `iryān būzayd lābis]

« *Būzayd déshabillé ou habillé est la même personne. »*

كَأَنَّكَ يَا بُوَزَيْدُ مَا غَزَيْتُ

[ka'anak yābūzayd mā ghazayt]

« *Ô Būzayd! C'est comme si tu n'avais jamais rien conquis. »*

خَلَّى قَبْرُ عَنَّتَرُ إِضْمُ عَنَّتَرُ

[khallay qabar `antar 'iīḍum `antar]

« *Laissez la tombe d'Antar à Antar ! »*

جَابَ رَاسُ غُومَةِ

[jāb rās ghūmah]

« Il est revenu avec la tête de Ghouma »

الضَرْبُ لِلْمَحَامِيدِ وَالْتَنَا لِغُومَةِ

[aldarab lilmaḥāmīd wal-thanā lighūmah]

« Ce sont les Mahamids qui ont remporté la victoire, alors que la célébrité est destinée à Ghouma »

تُونِسُ لَوْلَا يُونِسُ .. لَاهِي بِلَادُ لَا يَمْتَشِي لَهَا

[tūnis lūlā yūnis .. lāhī blād lā yimtshalhā]

« La Tunisie, sans Youniss n'est pas un pays beau et ne mérite pas qu'on y aille »

أَبْطَأُ مِنْ مَهْدِي الشِّيْعَةِ

['abt'a min mahdī ash-shī`ah]

« Plus lent que le Mahdi des Chiites »

خَرَّفَ يَاشَعِيبُ أُمَّكَ مَاتَتْ

[kharraf yāsh`ayb 'ammak mātat]

« Ta mère vient de mourir et tu continues à causer sans en tenir compte !! »

شَرَعَ عَمْرُ بُو جَلْغَافٍ

[shara` `mar bū jalghāf]

« La loi d'Omar Boujalghaf »

قَالُوا لِجَا أُمَّكَ مَاتَتْ قَالِلَهُمْ مَا إِخْصُ الْمَعْفَنَةُ مَا إْتَدِير

[gālū lijā 'ammak mātit qālilhum mā 'īkhuṣ āilm`affnah mā 'iatdīr]

« On a dit à Djoha : ta mère est morte ! Il a répondu : C'est qu'elle n'avait rien d'autre à faire ! »

قَالُوا بِأَجْحَائِشِ عَلَمِكَ الْكَذِبُ قَالَ الْإِلِي نَسَمَعَهُ إِنْقُولَهُ

[gālūwā yājḥā'āish `allmak al-kadhib gāl al-ilī nasma`ah 'inqūlah]

« On a dit à Djoha : Comment tu as appris à mentir ? Il a répondu : Je ne fais que répéter ce que j'entends ! »

قالوا يا جحا عدّ غنمك قال وحده رافدة ووحده ترتع

[gāl wā yājhā `idd ghanamak gāl waḥdah rāqdah ūūḥdah tarta`]

« On a dit à Djoha : comptez votre troupeau de brebis ! Il a répondu : une est endormie et l'autre broute. »

قالوا يا جحا عدّ موج البحر قال الجايات أكثر من الماشيات

[gāl wā yājhā `idd mawj al-baḥar gāl al-jāiyāt 'akthar min al-māshyāt]

« On a dit à Djoha : Comptez les vagues de la mer ! Il a dit : celles qui viennent sont beaucoup plus nombreuses que celles qui sont parties. »

إفتك جحا من قوله حيا

[iftak jḥa min gulat ḥa]

« Jaha est soulagé de (ne plus) dire aie ! »

هو الحاج موسى هو موسى الحاج

[hwa l-ḥāj mūsā hwa mūsā l-ḥāj]

« Soit al-hadj Moussa ou Moussa al-hadj »

« C'est bonnet blanc et blanc bonnet. »

ننشدّه على بوه يقول لي خالي شعيب

[ninshdah `alā būh yiqūllī khālī sh`ayb]

« Je lui demande qui est son père, il me répond : Shoaib est mon oncle. »

بذقة علي العبد

[bindaqi-t `alī āl`abid]

« Le fusil d'Ali Alabed. »

أجعلك يامادي بين جاي وغادي

['aj`alak yāmādī bīn jāī 'aū ghādī]

« Madi ! Que Dieu fait toujours se déplacer entre ici et là-bas »

حرك بالعود وأعط لمسعود

[ḥarrik bil-`ūd wa'a`ṭi limas`ūd]

« Remue avec une baguette et donne à manger à Massôud »

بوك مسعود قتال الهوايش الأسود

[būk mas`ūd qattāl al-hwāiyash āissūd]

« *Ton père Massôud, tueur des monstres noirs* »

حمد و خميدة

[ḥamad wa ḥmīdah]

« *Il y a donc Ahmad et Hmaida !* »

ما تقول إخميدة جانين الباب يطوق

[mā tqūl 'iiḥmaydah jā nīn al-bāb īṭuqq]

Hmaida est arrivé, sauf quand il frappe à la porte ! »

خوش يامبارك بخمارك

[khush yāmbāarak biḥmāarak]

« *Ô ! Imbarek ! Entre avec ton âne !* »

قبل ما تحمل وتنت الكمون وقبل ما تلد سماته ميمون

[qabal mā taḥmal wattit al-kammūn waqabal mā talid sammātah maymūn]

« *Avant d'être enceinte, elle avait préparé du cumin et avant d'accoucher, elle l'avait nommé Maymoun.* »

إنريدك يا عبد العزيز تعزني .. زدنتي يا عبد العزيز إهبال

[ʾinrīdak yā`abdiāl`azīz ta`aznī .. zidtnī yā`abdiāl`azīz 'ihbāl]

« *J'attendais d'Abdelaziz qu'il me soutienne, mais Abdelaziz m'a rendu plus fou encore.* »

سعيد أخ المبروك

[sa`īd 'akh al-mabrūk]

« *Saïd est le frère d'Al-mabrouk* »

عيلة دردانو

[`īliah dirdannū]

« *La famille de Derdanneau* »

نُقول لهُ أعا يُقول لي كمُ عِنْدَه مِنْ ضَنًا

[inqūl lah 'aghā īqūl lī kam `indah min ḍanā]

« *Je lui dis Agha, il me demande combien d'enfants il a.* »

لا زَيدَ لا عَبيدَ

[lā zayd lā `bayd]

« *Ni Zayd ni Abaid* »

ما أَبْعَدُ البُطنانُ عِ العُزُ الرَّاكَة

[mā 'ab`ad al-butnān `a l-`anz al-rākah]

« *Comme il est loin, Albutnane, pour la chèvre paresseuse !* »

يَا تَمَرُ سِيوَه يَا لَبَنُ قَرْقَارِشَ

[yātamar siywah yālbān qirqārish]

« *Ô dattes de Siwah, Ô leben de Guergaresh.* »

إذْنُ يافَرُوجُ كُعامَ

['idh-dhn yāfarrūj k`ām]

« *Coqueline ! Ô coq de Kaam.* »

بَيْنَ البَلَنجِ وخارِقَه

[bayn al-blanj ūkhārqaḥ]

« *Entre El-blinge et Kharga* »

أرْجاني يا عَلي بَعشاكُ نِينِ إنْجيبُ أَلزَيْتُ مِنْ غِرْيَانِ

['arjānī yā`alī ba`ashāk nīn 'injīb ālzīt min ghiryān]

« *Ali, patiente avant de faire ton dîner, que j'aïlle te chercher de l'huile de Ghyrian* »

الزَيْتُونُ فِي غِرْيَانِ وَالزَيْتُ فِي مَسَلَّاتِه

[al-zaytūn fī ghiryān wal-zayt fī msslāta]

« *Les oliviers se trouvent à Ghyrian alors que l'huile est à Msallata.* »

رِزْقُ مَسَلَّاتِه مَایِرْضِي فَيْتُورِي

[rizq msslāta māyirra faytūrī]

« *Toute la richesse de Msallata ne suffirait pas à satisfaire les gens de Fitouri.* »

عُمِرَتْ جَنْدُوبَةَ وَإِنْبَحْنَ كُلابُهَا

[ʿumrit jandūbah ū'inbanba klābhā]

« *Jendouba est bien construite et ses chiens commencent à aboyer.* »

قَالَ لَكَ قُمْينِسْ بِلَادٍ .. وَعَيْتْ بِالرَّاشِدِ عَرَبٌ

[qāllak qmīnis blād. ū`īt bil-rāshid `arab]

« *On dit que Gueminess est un pays et la famille Belrashed est arabe.* »

عَلِيشْ مَاوِي صَبَّابُ الزَّيْتِ .. فِي قُمْينِسْ دَارُوْلَهُ بَيْتٌ

[`alīsh māwī ṣabbāb al-zīt..fī qmīnis dārūlah bīt]

« *De quoi se plaint le verseur d'huile ? A Gueminess, on lui a construit une maison.* »

إِمْفَاحٌ عَلَى الْبُهِرَةِ وَالنَّارِ فِي قَطِيسٍ

[`imfahae `alā l-buhrah wāilnār fī qiiqii]

« *Il croit s'asseoir à côté de la flambée pour se chauffer alors que le feu est à Guettiss.* »

بِسُومِ الْبَلَّاحِ فِي زَلَّةٍ

[bisūm al-balab fī zallah]

« *Au prix des dattes payé à Zella.* »

يَاتَا جُورَا رَيْتِيشْ عُمُرُ

[yātājūrā rītīsh `umur]

« *Ô Tajoura ! N'as-tu pas vu Omar ?* »

يَدِّنْ فِي مَالِطَا

[yidh-dhin fī māllā]

« *Il fait le muezzin, mais à Malte.*

« *Il prêche dans le désert.* »

كِي الْكَعْبَةِ تَنْزَارُ وَمَا تَزُورُ

[kī l-ka`ba tinzār ūmā tzūr]

« *C'est comme la Kaaba, on la visite mais elle ne visite pas.* »

مجاوِرُ مَكَّةَ وَيَقُولُ يَا عُونُ مِنْ زَارِهَا

[mjāwir makka wayqūl yā`ūn min zārḥā]

« *Il habite à côté de la Mecque et il dit : Quelle chance pour celui qui l'a visitée !* »

مَا أَبْعَدُ مَكَّةَ عَلَيَّ بُوْحَمَارُ

[mā'ab`ad makka `alā būū bū]

: « *La Mecque est trop loin pour celui qui ne possède qu'un âne.* »

إِلِّي تَلِدُ فِي مَكَّةَ إِجْبِيوَا خَبْرُهَا الْحَجَّاجُ

['illī tilid fī makka 'ijībawā khabarḥā āl-ḥl--ar]

« *La nouvelle de l'accouchement d'une femme à la Mecque est apportée par les pèlerins.* »

إِلِّي مَا شَافَ تُونِسُ تَعْجَبُهُ الْحَنَايَا

['illī mā shāf tūnis ti`jbah al-ḥanāyā]

« *Pour celui qui ne connaît pas Tunis, la moindre bourgade (Al-Hanaya) est belle.* »

خَرِبَتْ دَارُ فِي تُونِسُ

[khirbit dār fī tūnis]

« *Une maison s'est écroulée à Tunis.* »

BIBLIOGRAPHIE

- ABDELAMIR M., 1990, *Les nouvelles des idiots – Ibn Aljouzi 1114-1201*, Beyrouth, Dar Alfeker Allobnani.
- ABDELMANNAN A., SHOKOR H., *Encyclopédie des proverbes populaires dans le monde arabe*, Beyrouth, Dar Alyoussif.
- ABLALI D., DUCARD D., 2009, *Vocabulaire des études sémiotiques et sémiologiques*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- ABRAHAMS R., 1972b, « Proverbs and Proverbial Expressions », Dorson, Richard M. (éds), *Folklore and Folklife*: Univ. of Chikago, pp 117-127.
- ACHARD-BAYLE G., 2009, « De la métologie à la chirurgie plastique : résistance, vacance et perte du nom propre », LECOLLE M., PAVEAU M., éds, *Le nom propre en discours*, Paris, Presses universitaires Sorbonne Nouvelle, pp 23-37.
- ACHARD-BAYLE G., 2015, « Les niveaux de l'analyse...parémique », *Aliento*, PUN- Editions universitaires de Lorraine, n° 6, pp 265-292.
- AGUILA A., 2011, *Dictionnaire de proverbes libyens*, Tripoli, Madad.
- ALARNAOUT SH., 1989, *Dictionnaire des prénoms arabes*, Bayrouth, Dar Al-ilm Lil-malayn.
- ALHADDAD F., 2008, *Types des proverbes et dictions dans ses exemples choisis*, Benghazi, Publications de l'université de Garyouniss.
- ALHATTI R., (2003), *Dictionnaire des prénoms arabes et arabisés*, Bayrouth, Dar Al-kotob Al-ilmiyah.
- ALMAYAR A., 2001, *La civilisation phénicienne en Libye*, Tripoli, Markaz Dirassat Djihad Al-libye.
- ALNWIRI M., 2009, *Les traditions populaires en Libye*, Tripoli, Almoassassa Alaama Li Althaqafa.
- ALRAWI M., 2000, *Encyclopédie des proverbes populaires et dialectaux dans le monde arabe*, Amman, Dar Ossama.
- ALSHARIF A., KHMAJ M., 2004, *Des proverbes populaires et dictions en Libye*, Benghazi, Dar Alkotob Alwatanya.
- ANSCOMBRE J.-C., 1989, Théorie de l'argumentation, topoi et structuration discursive, *revue québécoise de linguistique*, pp 13-56.

- ANSCOMBRE J.-C., 1994, «Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative», *langue française*, n° 102, pp 95-107.
- ANSCOMBRE J.-C., 1995, «La théorie des topoï : sémantique ou rhétorique ?», *Hermès*, n° 15, pp 185-198.
- ANSCOMBRE J.-C., 2003, « Les proverbes sont-ils des expressions figées?», *Cahiers de Lexicologie*, n° 82, pp 159-173.
- ANSCOMBRE J.-C., 2005, « Les proverbes : un figement de deuxième type ?», *Linx [En ligne]*, 53.
- ANSCOMBRE J.-C., (éds), 2012, *La parole exemplaire : Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin.
- ARNAUD P.-J.-L., 1991, « Réflexions sur le proverbe », *Cahiers de lexicologie*, n° 59, pp. 5-27.
- ARNAUD P., 1992, « La connaissance des proverbes français par les locuteurs natifs et leur sélection didactique », *Cahier de lexicologie*, vol. LX 1992-1
- BALLARD M., 2001, *Le Nom Propre en traduction*, OPHRYS, Paris.
- BARAKAT R. A., 1980, *A contextual study of arabic proverbs*, Helsinki, Finland.
- BEN CHENEB M. , 1904, *Proverbes arabes de l'Algérie et du Maghreb*, Paris, Ernest Lerous.
- BOUDINGA S. et LOLKE J., 1996, *Les proverbes Eviya et le monde animal : la communauté traditionnelle eviya à travers ses expressions probervieles (Gabon)*, L'Harmattan, Paris.
- BUCHI, E., Wirth A., 2005, « De la description défini au nom propre de personne: sur un rapport possible de l'anthroponymie historique à la théorie du nom propre modifié », *Langue française* n° 146, Paris, Larousse. pp 23-38.
- BURIDANT C., 1999, «Nature et fonction des proverbes dans les Jeux-Partis », *Revue des sciences humaines*, XLI, 163, pp377-418
- BURIDANT C., *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Sedes
- BROMBERGER CH., 1982, « Pour une analyse anthropologique des noms propres de personnes », *langage*, no 66, pp 103-124.
- CADIOT P et TALMENSSOUR A., 2008, « Dynamique sémantique du texte proverbial. Corpus berbère et français », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, n° 23, pp 55-74.

- CAREL M., SCHULZ P., 2002, « De la généricité des proverbes : une étude de “l’argent ne fait pas le Bonheur” et “ il n’y a pas de roses sans épines” », *Langage et société*, n°102, pp 33-70.
- CATALA GUITART D., 2012, « Figement et défigement des proverbes comme outil didactique du FLE », *Paremia 21* : 2012, Université de Barcelone, pp 59-66.
- CHARAUDEAU P., 1995, «Une analyse sémio-linguistique du discours », *Langage*, N° 117, pp 96-111.
- CHARAUDEAU P., 2002, *Dictionnaire d’analyse du discours*, Paris, Seuil.
- CHRISTIN A. –M, (éd.), 1998, *L’écriture du nom propre*, Paris, L’Harmattan.
- CONENNA M., 1988, « Sur un lexique-grammaire comparé de proverbes », *Langages*, n°90, pp 99-116.
- CONENNA M., 2000, «Structure syntaxique des proverbes français et italiens », Dans: ANSCOMBRE J. C. (éds), *La parole proverbiale*, *Langages*, n°139, pp 27-38.
- CONENNA M., KLEIBER G., 2002, « De la métaphore dans les proverbes », *Langue française*, n°134, pp 58-77.
- CORMIER A., 2011, *Rôle de l’énonciation dans l’analyse linguistique du nom propre*, Thèse de doctorat en sciences du langage soutenue le 24/06/2022, Université de Paris Ouest.
- D’ANDREA, G., 2007, « Sur le rôle de la répétition dans les proverbes », Benoît De CORNULIER (ed), *Cahiers du Centre d’Études Métriques*, 5, Université de Nantes, pp. 119-129.
- DAILLE B., FOUROUR N., (éds), 2000, « Catégorisation des noms propres: une étude sur corpus », *cahier de grammaire 25*, « sémantique et corpus » pp 115-129.
- DANJOU-FLAUX, 1991, « L’antonomase du nom propre ou la mémoire du referent », *Langue française*, N° 92, pp 26-45.
- DANLOS L., 1981, « La morphosyntaxe des expressions figées », *Langages*, n°63. 53-74.
- DAWOOD A., 2009, *Al-amthal al-arabia al-quadima*, Amman, Dar Al-Faris.
- DE Mulder, W., 2000, « Nom Propre et Essence Psychologique. Vers une Analyse cognitive des Noms Propres? », *Lexique*, n° 15, pp 47-62.

- DJACHY K., 2011, « L'étude sémiotique et linguistique des proverbes français », Université Iliia de Tbilissi, Géorgie. [En ligne], 11-18, Consulté le 10/06/2014. URL :
<http://eprints.iliauni.edu.ge/usr/share/eprints3/data/65/1/djachy.pdf>
- Dubois J., 1965, *Grammaire structurale du français*, Tome 1, Paris, Larousse.
- Dubois J., (éds), 2007, *Linguistique & sciences du langage*, Paris, Larousse.
- ELGUEBLI N., 2009, *Analyse sémio-linguistique de quelques vêtements de mode esquisse dictionnaire et lexiculturelle*, Thèse de doctorat en linguistique, Soutenue en decembre 2009, Université de Cergy-Pontoise.
- ENGEL P., 1984, *Le sens d'un nom propre*, *Archives de philosophie*, N° 47, pp 431-448.
- EVGENY S., 2009, *Champs associatifs des noms propres et mécanisme de la compréhension textuelle*, Thèse de doctorat en sciences du langage, Université de Paris Ouest. Soutenue en 28/04/2009.
- FATHI M., 2001, *Encyclopédie des proverbes arabes*, Amman, Dar Ossama.
- FANNOUSH M, 2010, *Chef-d'œuvre du patrimoine*, Sirt, Majless Althaqafa Alaam.
- FOURNIER P., 2010, « Le stéréotype dans la lexique », *Synergies riverains du Mékong*, n° 1, pp 85-99.
- FREGE G., (1892), « *Sens et dénotation* », traduction française de IMBERT C. dans IMBERT C. (éds.), 1971, *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Le Seuil, pp 102-126.
- FRIBURGER N., 2006, « Linguistique et reconnaissance des noms propres », *Meta: journal des traducteurs*, vol 5, n° 4, pp 637-650.
- GADERBOUH, A., 2004, *Des chansons de mon pays*, Benghazi, Dar Alkotob Alwatanya.
- GARY-PRIEUR M. N., 1991, « Syntaxe et sémantique des noms propres », *Langue française*, n° 92, pp 4-25, Paris, Larousse.
- GARY-PRIEUR M. N., 1991, « La modalisation du nom propre », *Langue française*, n° 92, pp 46-93.
- GARY-PRIEUR M. N., 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF.
- GARY-PRIEUR M. N., 2001, *L'individu pluriel : les noms propres et le nombres*, Paris, CNRS.

- GOMEZ-J. S., 2003, « Taxinomie des proverbes français et espagnols contemporains », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, n°13, pp 69-97.
- GONZALEZ-REY I., 2002, « La phraséologie du français », Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- GOUVARD J-M., 1996, « Les formes proverbiales », *Langue française*, n°110, pp 49-63.
- GOUVARD J-M., 1999, « Les adages du droit français », *Langue française*, n°123, pp 70-84.
- GOUVERT X., 2008, *Problèmes et méthodes en toponymie française, essais de linguistique historique sur les noms de lieux du roannais*, Thèse de doctorat, université de Paris IV. Soutenue le 04/10/2008.
- GRANGER G., 1982, « A quoi servent les noms propres », *Langages*, n° 66, pp 21-36.
- GRÉA, P., 2014 « Molécules proverbiales », *Linguistique et stylistique des figures*, C. Barbet (éds), GRAMM-R. Etudes de linguistique française / GRAMM-R. Studies of French Linguistics - volume 27. Peter Lang.), pp 107-122.
- GREIMAS J-A., 1960, « Idiotismes, proverbes, dictons », *Cahiers de lexicologie*, vol.2, pp 41-61.
- GRESILLON A., MAINGUENEAU P., 1984, Polyphonie, proverbe et détournement, *Langages*, n°173, pp 112-125.
- GREVISSE M. et GOSSE A., 2007, *Le bon usage*, Duculot, Paris.
- GROSS G., 1996, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris : Editions Ophrys.
- GROSS M., 1975, *Méthodes et syntaxe*, Hermann, Paris.
- GROSS M., 1988, « Les limites de la phrase figée », *Langages*, n°90.
- GUILHAUMOU J., 2000, « Un nom propre et politique : Sieyès », *Mots*, n°63, pp 74-80
- HAGEGE C., 1985, *L'homme de paroles*, Paris, Librairie Arthème Fayard.
- HAGEGE C., 1986, « La structure des langues », Paris, Presses universitaires de France, Coll. « *Que sais-je ?* » n° 2006, 2^e édition. (1^{re} édition 1982).
- HAQIQ M., 1979, *Les proverbes populaires en Libye*, Tripoli, Kitab al Chaab.
- IZAUTE M., 1999, « De la dénomination : la spécificité des noms propres », *L'année psychologique*, pp 731-751.

- JONASSON K., 1994, *Le nom propre : Constructions et interprétations*, Paris, Duculot.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., « La connotation », Francis Gandon, 1980, *Communication et langage*, n° 47, pp 121-122.
- KHATTAB K., 2010, *Nos proverbes populaires dans les poésies des poètes populaires*, Sirt, Majless Althaqafa Alaam.
- KLEIBER G., 1981, *Problème de référence « Descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- KLEIBER G., 1989a, « Sur la définition du proverbe », *Recherche Germaniques*, n°2, pp 233-252
- KLEIBER G., 1994, *Essai de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin.
- KLEIBER G., 1999, « Les proverbes : des dénominations d'un type (très très spécial) », *Langue française*, n°123, pp 52-69.
- KLEIBER G., 2000, « Sur le sens des proverbes », *Langages*, n°139, pp 39-58.
- KLEIBER G., 2001, *L'anaphore associative*, Paris, PUF.
- KLEIBER G., 2004, « Peut-on sauver un sens de Dénomination pour les Noms Propres ? », *Fonction of Language*, n° 11(1), pp 115-145.
- KLEIBER G., 2005, « Les noms propres modifiés par même », *Langue française*, n° 146, pp 114-126.
- KOUADIO Y., 2008, « Le problème du fonctionnement du proverbe dans la communication », *Langue & Littérature*, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal, n° 12, pp 77-87.
- KRIPKE S., 1972, « Naming and Necessity », DAVIDSON D., HARMAN G., (EDS), *Semantic of Natural Language*, Dordrecht: Reidel, pp 253-355.
- LACHKAR A., 2014, *Proverbes & Locutions stéréotypées du Maroc*, Paris, Geuthner.
- LAFONT R., 1978, *Le travail et la langue*, Paris, Flammarion.
- LAFONT R., 1990, *Le dire et le faire*, Montpellier, Praxiling.
- LE BIHAN M., 1974, *Le Nom propre. Etude de grammaire et de rhétorique*, Thèse 3^e cycle, Université de Rennes II.
- LE GOFFIC P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- LEBART L. et SALEM A., 1994, *Statistique Textuelle*, Paris, DUNOD.

- LEGUY C., 2008, « En quête de proverbes », *Cahiers de littérature orale*, [En ligne], 63-64, mis en ligne le 21/12/2011, Consulté le 14/01/2014. URL : <http://clo.revues.org/97;10.4000/clo.97>.
- LELOUP J-Y, 2010, *Dictionnaire amoureux de Jérusalem*. [En ligne], Consulté le 06/10/2014. URL : <http://books.google.fr/books?id=ZYLDAAAQBAJ&lpg=PT271>
- LEONARD M., 1994, « Grammaire du nom propre », BARBAUD P., *Revue québécoise de linguistique*, Montréal, presses universitaire de Québec, pp 155-160.
- LEONAED M. et NARDOUT-LAVARGE E., (éds), 1996, *Le texte et le nom*, Montréal, XYZ.
- LEROY S., 2004, *Le nom propre en français*, Paris, Ophrys.
- LE QUERLER N., 1996, *Typologie des modalités*, Caen, Presses Universitaires.
- MANTRAN, Robert. «La Libye des origines à 1912, La Lybie nouvelle: Rupture et continuité », [en ligne]. Aix-en-Provence : Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, 1975 (généré le 05 juin 2014). URL : <http://books.openedition.org/iremam/2488?lang=fr>
- MAUSS M., 1947, *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot.
- MARMARIDOU A. S., 1989, « Proper names in linguistic », *Journal of linguistic* 25, pp 355-372.
- MARTIN R., 1987, *Langue et croyance : les univers de croyance dans la théories sémantique*, Bruxelles, Mardage.
- MESCHONNIC H., 1976, « Les proverbes, actes de discours », *Revue des sciences humaines*, n°163, pp 419-730.
- MICHAUX C., 1999, « Proverbes et structures stéréotypées », *Langue française*, n°123, pp 85-104.
- MILNER G., 1969, De l'armature des locutions des proverbes. Essai de toxiologie sémantique, *L'Homme*, n° 3, pp 49-70.
- MOLINO J., 1982, « Le nom propre dans la langue », *Langage*, n° 66, pp 5-20.
- NASSIF W., 2007, *Les proverbes arabes les plus connus*, Caire-Beyrouth, Dar Alkitab Alarabi.
- NATAF G., (éds), 2002, *Proverbes libyens*, Paris, Karthala.

- OANA D., 2010, « Pour une analyse décompositionnelle des noms propres toponymiques – modèle de représentation sémantique », *Synergies Roumaine*, n° 5, pp 177-193.
- OLLIER M.L., 1976, « Proverbe et sentence : le discours d'autorité chez Chrétien de Troyes », *Revue des sciences humaines*, n°163, pp. 329-357.
- OMEZ-J. FERARY S., 2005, « Différences sémantiques du proverbe d'après sa situation discursive », *Bulletin hispanique*, vol 107, n°1, pp 239-254.
- PALMA S., 2000, « La négation dans les proverbes », *Langages*, n°139, pp. 59-68.
- PALMA S., 2012, « Norme et transgression dans les proverbes », *Savoirs en prisme*, n° 2, pp 253-264.
- PACHO J. R, 1827, *Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque*, Paris, Librairie de Firman Didot Père et Fils.
- PERRIN L., 2000, « Remarques sur la dimension générique et sur la dimension dénomminative des proverbes », *Langages*, n°139, vol 34, pp 69-80.
- PETIT G., 2006, « Le nom propre, nom commun et marques déposées », *Meta : journal des traducteurs*, n° 4, vol 51, pp 690-705.
- RECANATI F., 1983, « La sémantique des noms propres : remarques sur la notion de (désignateur rigide) », *Langue française*, pp 196-118
- RIEGL M. (eds), 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- ROISSE P., « L'Histoire du sceau de Salomon ou de la coincidentia oppositorum dans le "Livres de plomb", *Al-Qantara*, n° xxiv-2, 2003, pp. 359-408.
- SCHAPIRA C., 1999, *Les stéréotypes en français: proverbes et autres formules*, Paris, Ophrys.
- SCHAPIRA C., 2000, « Proverbe, proverbialisation et déproverbialisation », *Langages*, n°139, pp 81-97.
- SCHWAB Z., 2011, *A theological interpretation of the book of proverbs*, Doctoral thesis, Durham University.
- SEARLE J., 1967, « Proper names and descriptions », *The Encyclopedia on philosophy*, vol 6, pp 487-491.
- SEVILLA MUNOZ J., 2000, « Les proverbes et phrases proverbiales français et leurs équivalences en espagnol », *Langages*, n°139, pp 98-109.

- SIGAL G., 1970, « Dictons et proverbes russes. Reflets d'une psychologie collective toute différente de celle des Français », *Revue de psychologie des peuples*, n°3, pp 308-324.
- SINTES C., 2010, *Libye Antique*, Paris, Imprimerie Nationale Edition.
- SIBLOT, P., 1987, « De la signifiante du nom propre », *Cahiers de praxématique*, 8, Montpellier III, Praxiling, p. 97-114.
- SUARD F., BURIDANT C (coll.), 1984, *Richesse du proverbe, vol. I : Le proverbe au Moyen Age*, Université de Lille III.
- SUARD F., BURIDANT C (coll.), 1984, *Richesse du proverbe, vol. II : Typologie et fonctions*, Université de Lille III.
- TAHER J., TAHER D., 2005, *Encyclopédie des proverbes populaires*, Caire, Dar El-Fiker Al-arabi.
- TALMENSSOUR A., 2007, *Réprésentation du corpus en tachliht : Polysémie nominale, expressions idiomatique, proverbes*, Thèse de doctorat en sciences du langage, Université d'Orléans, Soutenue le 27/11/2007.
- TALMENSSOUR A., 2009, *Pour une modèle d'analyse sémantique des proverbes amazighes*, *Asinag*, N°3, pp 195-212.
- TAMBA I., 2000, « Le sens métaphorique argumentatif des proverbes », *Cahiers de praxématique*, n°35. pp 39-57
- TAMBA I., 2000, « Formules et dire proverbial », *Langages*, n°139, pp 110-118.
- UGO CHUKWU F., 1994, « Le proverbe igbo, perle de culture », *Cahiers des études africaines*, Vol. 34, N° 136, pp 585-596.
- TAYLOR A., 1965, « The study of proverbs », Mieder W. (ed), *Proverbium*, vol 1, pp 145-150.
- THIBAudeau V., 2006, *Principes de logique: Définitions, énonciation, raisonnement*, Québec, Les presses de l'université Laval (PUL).
- TYLOR E., 1876, *La civilisation primitive*, Traduit de l'anglais par BRUNET PAULINE, Paris, Reinwald, libraires-éditeurs.
- QUITOUT M., MUNOZ J., (éds.), 2009, *Traductologie, proverbes et figements*, Paris, Harmattan.
- QUITOUT M., 2003, *Proverbes et énoncées sentencieux*, Paris, Harmattan.
- QUITOUT M., 2007, *Paysages linguistiques et enseignement des langues au Maghreb des origines de nos jours*, Paris, Harmattan.

- QUITOUT M., 2010, *Bouquet de proverbes libyens*, Harmattan, Paris.
- ULLMANN S., 1952, *Précis de sémantique française*, Berne, Francke.
- VAN DE VALDE D., 2000, « Existe-t-il des noms propres de temps ? », *Lexique* 15, pp 35-62.
- VANDENDORPE C., 1993, « Quelques considérations sur le nom propre », *Langage et société*, n° 66, pp 63-75.
- VAXELAIRE J-L., 2001, *Pour une lexicologie du nom propre*, Thèse de doctorat en sciences humaines et sociales, Université Paris VII, Denis Didrot.
- VAXELAIRE J-L., 2005, *Les noms propres*, Paris, Honoré Champion.
- VAXELAIRE J-L., « *Le nom propre en contexte – une approche lexicologique* ». [En ligne].
- <http://perso.univ-lyon2.fr/~thoiron/JS%20LTT%202005/pdf/Vaxelaire.pdf>
- VELMEZOVA E., 2005, « Proverbe, diction, anecdote », *Revue des études slaves*, vol 76, pp 293-305.
- VISETTI Y.-M, CADIOT P., 2006, *Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale*, Paris, PUF.
- VISETTI Y. M, CADIOT P., 2009, « *Variété des motifs : a partir du cas des proverbes* », [En ligne].
- <http://formes-symboliques.org/IMG/pdf/doc-205.pdf>
- WA GAMOKA P., 1977, « Pour une épreuve d'abstraction mentale utilisant les proverbes africains », *Ethnopsychologie*, 32, vol 4, pp 303-311.
- WILLIAMS G. « Journée de la linguistique de corpus » Université de Bretagne Sud, [En ligne].
- http://web.univ-ubs.fr/corpus/jlc3/1_0_Introduction_Williams.pdf
- WILMET M., 1995, « Pour en finir avec le nom propre », *L'information Grammaticale*, n° 65, pp 3-11.
- WILMET M., 2010, *Grammaire critique du français*, Paris, Duculot.
- WOZNIAK A., 2009, Le proverbe détourné. Etude théorique appliquée à un corpus bilingue franco-espagnol, *Paremia*, n° 18, pp 185-196.
- ZOUOGBO J.P., « Les proverbes entre langues et cultures », Berne, Peter Lang.
- ZUMTHOR P., 1976, « L'épiphonème proverbial », *Revue des sciences humaines*, n°163, pp 313-328.

- **DICTIONNAIRES**

- MALOUX M., 1998, *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, Paris, Larousse.
- MONTREYNAUD F, PIERRON A, SUZZONI F., 1989, *Dictionnaire de proverbes et dictons*, Paris, Le Robert.
- REY A, CHANTREAU S., 1993, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Le Robert.